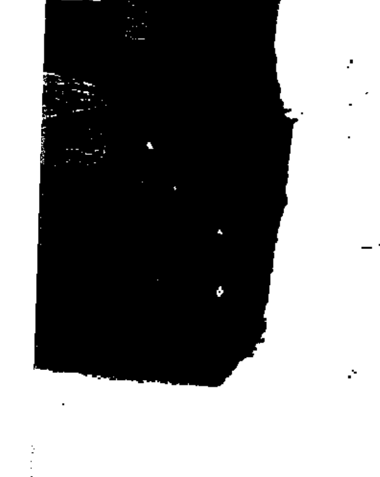
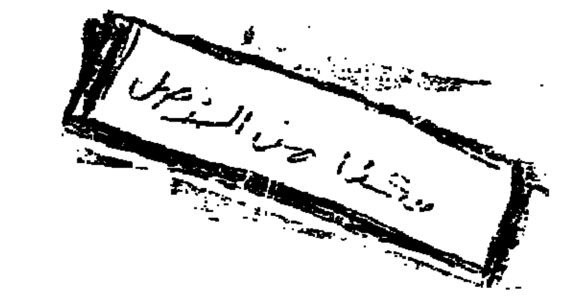




m de soufre

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16168 – 7 F — SAMEDI 18 JANVIER 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

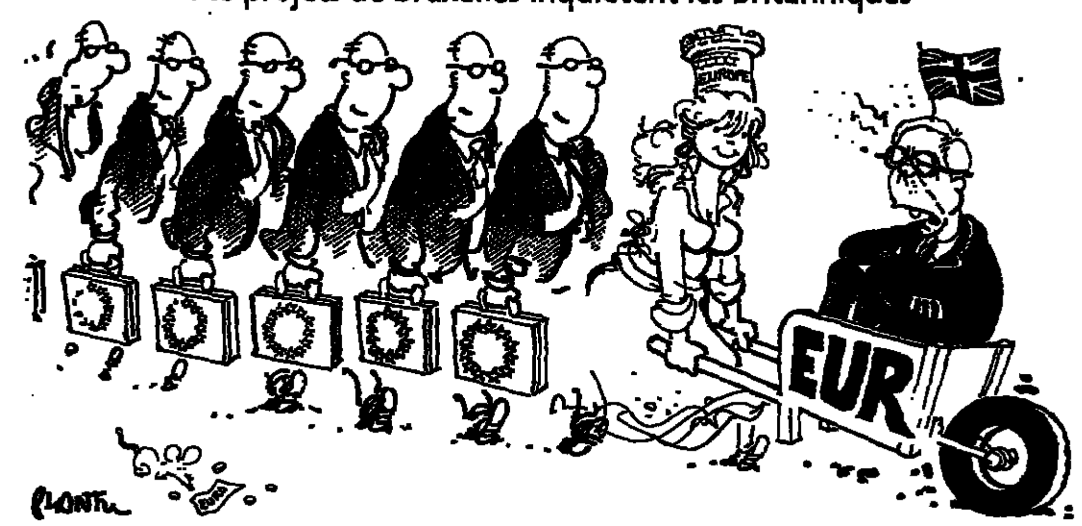
Les cadres de Thomson-CSF prêts à investir un milliard dans l'entreprise

LE GOUVERNEMENT devrait annoncer, d'ici à fin janvier, les nouvelles modalités de la privatisation de Thomson. Les cadres de Thomson-CSF entendent influer sur sa décision. Depuis novembre 1995, plus de 2 000 d'entre eux ont créé la discrète, mais influente, Association du personnelactionnaire de Thomson (Apat) pour peser sur les pouvoirs publics et les repreneurs éventuels. Le président de l'Apat, Michel Hanotte, affirme que les salariés de Thomson-CSF sont prêts à investir un milliard de francs dans leur entreprise, ce qui représente environ 5 % du capital. Dans une industrie de pointe où le savoir-faire et la motivation des salariés constituent des atouts fondamentaux, le gouvernement et les futurs repreneurs de l'entreprise peuvent difficilement se permettre d'ignorer l'avis des cadres dirigeants.

Lire page 20

L'euro contraint les Quinze à harmoniser leurs politiques fiscales

Les projets de Bruxelles inquiètent les Britanniques



L'INTRODUCTION de la monnaie unique, en 1999, obligera les Etats qui l'adopteront à une convergence plus étroite de leurs politiques économiques à laquelle la fiscalité n'échappera pas. Tel est du moins l'avis de la Commission européenne. L'un de ses membres, Yves Thibault de Silguy, a annoncé, jeudi 16 janvier, que Bruxelles ferait prochainement des propositions pour permettre notamment aux membres de la future zone euro de renforcer leur coopération en matière fiscale, sans que les pays non membres puissent les en empêcher. Le débat s'inscrit dans les négociations sur la réforme de l'Union. Il s'agit de donner aux pays souhaitant une plus grande intégration les moyens d'y parvenir sans se heurter au veto des autres, notamment des Britanniques. Paris et Bonn ont en revanche démenti les informations du quotidien *The Independent*, selon lesquelles les deux pays envisageraient d'unifier leurs politiques en matière d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.

Lire page 2

M. Jospin prépare la gauche à cohabiter en 1998

Les Verts vont s'allier avec les socialistes

LIONEL JOSPIN est passé à la vitesse supérieure, jeudi 16 janvier, afin de « *préparer l'alternance* » et la cohabitation pour 1998. Le premier secrétaire du Parti socialiste a fixé le plan de travail de sa formation de janvier 1997 à mars 1998, avec, notamment, en novembre 1997, un congrès qui pourrait être dissocié de l'adoption, sans doute au début de 1998, du programme électoral. Tout en se défendant de mener « *une campagne législative anticipée* », M. Jospin a mis ses troupes en ordre de marche, une campagne nationale devant populariser, de mars à juin, les propositions du PS.

Se plaçant de fait en dirigeant de la gauche et excluant toute alternative au sein de l'actuelle majorité, présentée comme « *une sorte d'intermède électoral* », l'ancien candidat à l'élection présidentielle a dénoncé « *une politique fade, timorée, et l'une des plus réactionnaires menée en France depuis les exercices de cohabitation* ».

M. Jospin, qui avait jusqu'alors une démarche plus prudente de rassemblement de la gauche, s'est dit prêt à « *envisager un contrat d'orientation* » entre les partis de gauche et les écologistes. Mais il a lancé un avertissement au Parti communiste et au Mouvement des citoyens (MDC) en excluant tout « *droit de veto* » sur le programme du PS, et notamment sur son attachement à la construction européenne et à l'euro. Cette ouverture de M. Jospin intervient au moment où le PS tente d'achever ses négociations électorales avec le Parti radical-socialiste (PRS), les Verts et le MDC. De nouvelles rencontres avaient lieu vendredi.

Une alliance « historique » se dessine avec les Verts, qui devrait être concrétisée par un triple accord, sur un texte politique et sur les élections législatives et régionales. Un accord « organique » est en vue avec le PRS, qui pourrait présenter des candidats dans trente-cinq circonscriptions, avec un financement commun de la campagne. En revanche, avec le MDC, les négociations sont, selon Georges Sarre, qui dénonce « *l'hégémonisme* » du PS, « *au point zéro* ».

Lire page 6

Jeux de rôle dans l'assurance-maladie

L'Etat et les caisses d'assurance-maladie se sont mis d'accord sur la répartition de leurs pouvoirs. p. 8

Les chirurgiens et le sida

L'ordre des médecins demande aux chirurgiens contaminés par le virus du sida de cesser d'exercer. p. 11

Feu vert aux aliments transgéniques

Le Parlement européen a approuvé la commercialisation des aliments génétiquement modifiés. p. 34 et notre éditorial p. 18

Plans antipollution

Les préfets sont invités à mettre en œuvre des plans d'urgence en cas d'alerte à la pollution. p. 34

Rock et jazz « à message »

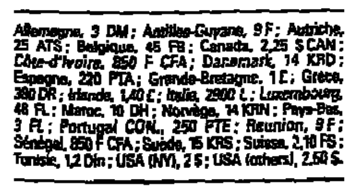
Les musiciens français du rock et du jazz renouent avec l'engagement politique et social, après avoir laissé ce terrain aux seuls rappeurs. p. 28

Le Lycée d'Aristote localisé

Les vestiges du Lycée d'Aristote ont été mis au jour à Athènes. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 118 - 7,00 F



Tititi, tatata, tititi, sa majesté le morse se meurt !

C'EST PAR UNE NUIT D'HIVER, la dernière de ce mois de janvier, et sur la plus sauvage, la *plus sournoise*, la plus redoutée des côtes de l'Atlantique – la pointe Finistère – que seront orchestrées les obsèques d'un langage mythique et obsolète qui, pendant près d'un siècle, sut mettre en relation gens de mer et terriens. Sa majesté le morse se meurt.

La cérémonie sera sobre, l'austérité des signaux (points, traits) ne prêtant guère aux débordements d'émotion. Mais, dans la maison d'ardoise qui abrite la station radio-maritime Brest-Le Conquet, à la pointe des Renards, juste au-dessus des flots, l'ambiance sera celle d'une veillée d'armes et le 500 kiloHertz, d'habitude fort discret, risque, jusqu'à minuit, de résonner d'adieux en morse, provenant du monde entier. Messages d'amitié et de solidarité de « manipulateurs » d'autres pays, d'autres côtes, qui, casque aux oreilles et cartes marines sous les yeux, forment les maillons d'une même chaîne d'assistance et de solidarité pour tous les navires en mer. Et aussi hommage des marins à ces interlocuteurs du « 500 », décrypteurs et relayeurs de messages, guetteurs discrets et fiables, qui, tant de fois, ont su capter les —- —-— –- (C.Q.D., « *Come Quick Danger* ») angoissés, puis le fameux --- --- --- (S.O.S., « *Save Our Souls* ») de bateaux en péril, du *Titanic* à l'*Amoco-Cadiz*.

Adieu le morse ! adieu !, a décidé France Télécom, avec deux ans d'avance sur l'Organisation maritime internationale. Archaïque, inusité, si ce n'est par de vieux cargos russes, asiatiques, panaméens. Le Conquet Radio (quarante-cinq employés) n'a recensé l'an passé que 152 messages en « graphie » (contre 200 000 minutes de trafic en « phonie », autrement dit radio). Messages usuels aux ports, aux médecins, aux armateurs. Messages d'appoint aussi, quand la radio du bord se révèle défectueuse ou quand des accents extravagants dans la pratique d'une langue rendent impossible tout échange vocal.

Adieu le morse ! Les marins se sont résignés. Car la radio, aujourd'hui, règne en maître. Les bateaux en sont tous équipés. Grâce à la station du Conquet, lien et interface, ils peuvent s'en servir comme d'un téléphone. S.O.S. est devenu « *Mayday* » (prononcer comme « m'aider ») sur la fréquence 2 182 kHz, réservée aux signaux de détresse que Le Conquet Radio a mission de relayer auprès des centres régionaux de sauvetage. Quant aux bateaux de pêche appelés chaque jour par ordre alphabétique selon leur port d'attache, ils signalent brièvement leurs positions (« *La* Marie-Germaine *en zone pêche ; tout va bien* »). La litanie de leurs noms rythme la vie des familles de la côte.

Archaïque et peu rentable !, dénoncent certaines voix de France Télécom qui tablent sur l'extension des systèmes de communication par satellite (Inmarsat) et l'abandon, au 1er février 1999, des missions de radiophonie maritime confiées par l'Etat. Mais, là, opérateurs radio et marins de tout poil organiseront la fronde : « *Quand on a le cul dans l'eau, c'est d'une voix calme au bout du fil dont on a besoin. Pas d'un écran-robot.* »

Annick Cojean

Cinq nations et un ballon ovale

LE PROFESSIONNALISME, qui, depuis quelques mois, a effectué son entrée dans le rugby, éclaire d'un jour nouveau le Tournoi des cinq nations, dont le coup d'envoi est donné samedi 18 janvier. Des anciens regrettent l'ambiance des joutes d'antan, alors que de jeunes joueurs s'adaptent à l'arrivée de l'argent dans un sport longtemps considéré comme « amateur ».

Pour l'équipe de France, qui rencontre le XV irlandais au stade de Lansdowne Road à Dublin samedi, le premier match de la compétition, annoncé comme une formalité, est aussi un test pour le duo d'entraîneurs, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux.

Lire pages 15 et 24

Froid mortel, glaciale société

TOUT S'EST BIEN PASSÉ... mais quarante personnes sont mortes. Le bilan, sans doute provisoire, de la longue période de froid que vient de connaître la France tient dans ce raccourci d'apparence scandaleuse. La remarque peut paraître aussi juste que choquante : le pays a constaté l'amélioration de l'accueil d'urgence de ses démunis en même temps qu'il lui fallait bien déplorer le nombre le plus important de décès causés par le froid depuis dix ans.

Au cours des hivers précédents, moins rigoureux, le froid avait tué en moyenne une quinzaine de personnes. Comme cette année, toutes ne se trouvaient pas dans la misère. Même si les comparaisons restent malaisées, il faut remonter à deux arrière-saisons glaciales des années 80 pour se rendre compte que ce début de 1997 n'est pas exceptionnel. Environ cent cinquante victimes du froid avaient été recensées en 1985, près de cent en 1987.

Que le bilan des vingt derniers jours ait pris des proportions relativement moins dramatiques est sans doute dû, pour partie, aux efforts consentis ces dernières années en faveur de l'hébergement d'urgence. La chute des températures n'a pas pris au dépourvu les associations de solidarité.

Symbole des temps où les centres d'accueil déversaient leur trop-plein de sans-abri sous la surface des rues de Paris, la station de métro Saint-Martin désaffectée n'a pas été ouverte cette année. Des abris de fortune ont certes été mis en place dans plusieurs villes de France, mais leur nombre recule au profit de structures permanentes et plus fonctionnelles. Les 70 000 places offertes aux personnes en situation de précarité (15 000 en hébergement d'urgence, 35 000 en centre d'hébergement et 20 000 dans le cadre du plan Périssol) se sont révélées « *quantitativement suffisantes* », comme l'espérait le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli.

Jérôme Fenoglio

Lire la suite page 18

Premier de la classe



DANIEL LE BRET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du Snuipp, Daniel Le Bret peut se targuer d'avoir construit en quatre ans le premier syndicat chez les enseignants de l'école primaire. Le Snuipp, affilié à la FSU, a doublé la FEN lors des élections du 12 décembre 1996 et su inventer de nouvelles pratiques syndicales.

Lire page 10

UNION EUROPÉENNE Le débat est ouvert sur la « flexibilité » dans l'Union européenne, c'est-à-dire les dispositions qui peuvent permettre à certains Etats membres d'avancer vers plus d'intégration, même si les autres ne veulent pas les suivre. Parmi les domaines où se dessine la perspective de cette « Europe à deux vitesses » figure la fiscalité, dans la mesure où la concurrence fiscale a des effets néfastes et fragiliserait la monnaie unique. ● LA COMMISSION de Bruxelles a annoncé, jeudi 16 janvier, qu'elle ferait prochainement des propositions sur la mise en œuvre de « *coopérations renforcées* » entre les pays qui adopteront l'euro. ● PARIS ET BONN ont toutefois démenti envisager, comme l'affirmait la presse britannique, une politique commune en matière d'impôt sur le revenu ou de prélèvements sociaux.

Le débat est ouvert sur une harmonisation fiscale dans la zone euro

Paris et Bonn ont démenti l'existence d'un projet d'unification de leurs politiques dans ce domaine. La Commission de Bruxelles estime, en revanche, au grand dam des Britanniques, que davantage de coordination sera nécessaire entre les pays ayant une monnaie commune

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La double perspective de la monnaie unique et de l'élargissement aux pays d'Europe centrale, impose aux pays de l'Union européenne de réfléchir sur les méthodes pour poursuivre, voire accélérer, le processus d'intégration. C'est la tâche de la Conférence intergouvernementale (CIG), lancée en mars à Turin et qui se réunira lundi 20 janvier, à Bruxelles, au niveau ministériel.

La controverse prend de l'ampleur. Comme on pouvait le prévoir, l'approche de la monnaie unique change radicalement la donne du débat européen. Il s'y ajoute la lassitude que suscite la perpétuelle obstruction britannique. Elle grandit, maintenant que Tony Blair, à son tour, fait la fine bouche à l'égard des projets de réforme en gestation. Une telle configuration engendre à la Commission européenne la tentation de l'audace.

La Commission a eu, jeudi 16 janvier, un débat centré sur ce qu'on appelle les « *coopérations renforcées* » ou encore la « *flexibilité* » : il s'agit de définir les conditions dans lesquelles certains pays membres pourraient aller de l'avant, *sans que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas les suivre, soient en mesure de les bloquer.*

Les Français et les Allemands, sont partisans de telles procédures pour éviter la paralysie de la construction européenne, mais jugent néanmoins préférable qu'elles se développent dans le cadre des traités et des institutions communautaires. Ils ont soumis des propositions dans ce sens à l'automne dernier, qui ont été plutôt favorablement accueillies par la majorité des pays partenaires, mais auxquelles sont hostiles les Anglais. Ceux-ci veulent pouvoir continuer à opposer leur veto à toute avancée nouvelle, même dans l'hypothèse où ils n'y participeraient pas.

Jeudi, les commissaires ont limité leur réflexion au cas le plus controversé, celui de la coopération économique. Moyennant certaines précautions, ils se sont montrés favorables à l'idée que, dans ce domaine, pourtant déjà très couvert par la législation communautaire, des « *coopérations renforcées* » pourraient jouer. Ce pourrait être le cas de l'harmonisation fiscale où les progrès accomplis depuis la mise en place du marché unique, sont considérés comme très insuffisants. Yves-Thibault de Silguy, le commissaire chargé de la politique économique et monétaire, a annoncé pour les semaines à venir un rapport sur les initiatives à envisager dans ce sens.

DEUX VITESSES

S'agissant de la politique étrangère et de sécurité ou de la coopération en matière de justice et de police, très peu a été entrepris depuis l'entrée en vigueur du traité en novembre 1993, si bien qu'innover soulève ici moins de problèmes. Dans des domaines tels la défense, la politique d'armement, Europol, l'intégration de « Schengen » dans le traité, « *la possibilité d'approche flexible est généralement reconnue comme plausible* », lit-on ainsi dans la note d'orientation préparée par Marcelino Oreja, le commissaire chargé des affaires institutionnelles.

Envisager des coopérations renforcées dans le domaine de l'action économique est plus délicat : on se heurte ici au risque d'aboutir à l'installation durable d'une Europe à deux vitesses. La Commission, « *gardienne des traités* » et, de surcroît, peu enthousiaste à l'égard d'innovations institutionnelles susceptibles d'entraîner une dilution de ses pouvoirs, s'y résoud cependant.

Compte tenu de l'obstruction systématique pratiquée par Londres, n'est-ce pas là l'unique voie pour construire l'avenir ? « *A défaut de mécanisme de flexibilité, l'éventualité de progrès rapides dans des domaines comme la circulation des personnes et les mesures d'accompagnement qui y sont liées, certains aspects de la fiscalité ou les prélèvements obligatoires, pourrait être durablement écartée alors même que certains Etats voudraient y progresser ensemble. En l'absence d'une solution à l'intérieur du traité, la flexibilité risquerait de se faire en dehors* », lit-on dans le document de M. Oreja. Selon la Commission, à la fois réticente et consentante, des « *coopérations renforcées* » devraient être impérativement subordonnées au respect de quelques principes fondamentaux : compatibilité des actions ainsi mises en œuvre par quelques-uns avec les objectifs de l'Union, respect du cadre institutionnel unique, préservation du marché unique et des politiques communes, ouverture permanente aux Etats non participants. « *La flexibilité doit être une solution de dernier ressort* », elle ne doit pouvoir jouer que dans le cas où les décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité et alors qu'il y a blocage.

Cette ouverture, même précautionneuse de la Commission, à l'égard d'un mécanisme dont l'objet serait de limiter le droit de veto, préoccupe les Anglais. Coïncidence, le jour même du débat en Commission, le quotidien londonnien *The Independant* publiait un article, très remarqué, faisant état de travaux pilotés par la France et l'Allemagne devant aboutir, dans le prolongement de l'Union économique et monétaire (UEM), à une vaste intégration fiscale des pays du Vieux Continent. De quoi rendre encore plus insuppportable à tout Britannique bien-né l'idée d'adhérer à la zone euro !

HANDICAP

Du côté français et allemand, on nie l'existence de tels travaux, en faisant valoir que l'Union monétaire n'a pas besoin d'un grand sytème fiscal intégré pour exister. Mais personne ne conteste que l'absence de progrès sur ce terrain fiscal constitue un handicap pour le bon fonctionnement du marché unique et peut même, dans la mesure où la concurrence fiscale à laquelle se livrent les Etats membres se traduit par des pertes de recettes, gêner la mise en place de l'UEM.

« *Il se pose la question de savoir s'il ne serait pas utile, pour les Etats de la zone euro, d'aller de l'avant dans certains domaines, tels que l'emploi, la politique sociale, les aides d'Etat ou la fiscalité* », écrivent les services de la Commission. Ce seront les thèmes des prochaines communications promises par M. de Silguy. Les craintes britanniques rapportées par *The Independant* ne sont pas sans fondement.

Philippe Lemaître

Les « coopérations renforcées »

● **Proposition franco-allemande.** Dans la lettre commune qu'ils ont adressée en décembre 1996 à la présidence irlandaise, Jacques Chirac et Helmut Kohl ont insisté sur la nécessité de mettre en place, dans le cadre des institutions communautaires, des « *coopérations renforcées* », permettant à quelques pays membres de l'Union européenne d'aller de l'avant vers une intégration plus poussée sans attendre les retardataires. Cette proposition, qui semble faire son chemin parmi les Quinze, soulève cependant des questions de procédure.

● **Le seuil.** A partir de quel seuil une « *coopération renforcée* » pourra-t-elle être décidée ? Faudra-t-il une majorité de pays membres, soit huit actuellement ? Et cette majorité comptera-t-elle seulement les Etats décidés à participer à une action particulière ou aussi les Etats d'accord pour qu'une solidarité renforcée soit mise en place même s'ils ne veulent pas eux-mêmes y prendre part ? Autre hypothèse : la décision devrait être prise à l'unanimité ; c'est ce que demandent les Britanniques pour conserver un droit de veto sur les agissements de leurs partenaires.

● **Les domaines concernés.** Une distinction pourrait être faite entre divers domaines, certaines matières faisant l'objet de vote à la majorité qualifiée, d'autres – comme la politique étrangère et la sécurité – requérant un consensus. Une autre question non résolue porte sur la solidarité politique et financière que devraient manifester, notamment en matière d'action extérieure, tous les membres de l'Union vis-à-vis de leurs partenaires engagés dans une « *coopération renforcée* ».

Quelle représentation au sein du G 7 ?

Le commissaire européen Yves-Thibault de Silguy a préconisé, jeudi 16 janvier, « *une instance politique qui représentera les pays de la zone euro* » dans les instances économiques internationales, aux côtés du futur président de la Banque centrale européenne (BCE). Le commissaire européen s'est demandé « *qui représentera l'euro par exemple dans les sommets du G 7* », le groupe des sept principaux pays industrialisés. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, avait souhaité, en décembre, qu'après la création de la monnaie unique se développe « *une concertation à trois* (Europe, Japon, Etats-Unis) *ou à quatre avec le Canada* » pour « *gérer un système mondial de changes flottants* », comme au sein du G 7 actuellement. Interrogé sur le niveau futur de l'euro face au dollar, M. de Silguy a indiqué : « *Ce sont les marchés qui jugeront. Ce sont les marchés qui de plus en plus dirigent les gouvernements, contrairement à ce qu'on croit souvent en France.* »

La France souhaite, au minimum, un code de bonne conduite

PAS QUESTION ou, en tout cas, pas tout de suite ! Voilà en résumé la réaction du gouvernement français aux informations parues, jeudi 16 janvier, dans la presse britannique, selon lesquelles Paris et Bonn, sous l'égide de Bruxelles, travailleraient à dessiner les contours d'un système fiscal commun, qui pourrait voir le jour après la création de la monnaie unique.

Le ministre français de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a ainsi affirmé qu'il « *n'était pas question de rompre avec la souveraineté fiscale* ». Démentant que la France et l'Allemagne puissent unifier leur impôt sur le revenu, il a rappelé que, « *depuis des mois* », les pays membres de l'Union européenne travaillent « *sur la définition de règles pour éviter la concurrence sauvage* » que mènent certains Etats pour attirer les capitaux, mais pas sur un projet plus ample d'harmonisation fiscale.

La premier ministre, Alain Juppé, a, lui aussi, apporté un démenti à ces informations. « *Le mieux est souvent l'ennemi du bien*, a-t-il observé. *Commençons à faire ce que nous savons faire. Nous faisons d'ailleurs des efforts pour y parvenir. Faudra-t-il plus tard harmoniser les systèmes fiscaux européens ? La question méritera, sans doute, d'être posée à un moment ou à un autre. Mais pour l'instant ne chargeons pas trop la barque, ni techniquement, ni politiquement car cela risquerait d'être un peu trop contre-productif.* »

UNE PREMIÈRE CONTRAINTE

Le sentiment qui prévaut dans les milieux gouvernementaux français est, de fait, que l'harmonisation fiscale n'est plus un sujet d'actualité, du moins pour le court et moyen terme. Dans le passé, il le fut. Dans la perspective de la libération des mouvements de capitaux, survenue le 1er juillet 1990, l'harmonisation européenne de la fiscalité a même été la première contrainte dont les gouvernements ont dû tenir compte pour élaborer les projets de loi de finances. La France a ainsi consacré, à l'époque, la quasi-totalité de ses marges de manœuvres budgétaires à une baisse des taux supérieurs de la TVA et à un allègement sans précédent de sa fiscalité de l'épargne. Mais, depuis, cette priorité n'en est plus une.

En aparté, les experts du gouvernement français sont encore plus explicites. Ils font observer que les systèmes européens d'imposition sur le revenu et de cotisations sociales présentent entre eux des différences tellement considérables qu'il est quasi impossible – et sans doute pas même souhaitable – d'envisager un quelconque rapprochement. Dans ces deux domaines, chacun des grands pays européens fait donc cavalier seul. La France vient elle même d'en faire la démonstration en engageant une réforme à cinq ans de son impôt sur le revenu, ainsi qu'une refonte de ses prélèvements sociaux.

Comme l'a rappelé M. Arthuis, la France ne milite donc, dans l'immédiat, qu'en faveur d'une sorte de code de bonne conduite pour interdire le recours par un pays membre à un système de « *niche fiscale* » pouvant susciter des délocalisations de capitaux.

Mais ne faudrait-il pas aller au-delà ? C'est le souhait souvent exprimé dans les milieux financiers français, qui considèrent que le projet d'harmonisation européenne de la fiscalité de l'épargne a été abandonné depuis bientôt six ans et qu'il conviendrait de le relancer. Intervenant lors d'un colloque organisé à l'Assemblée nationale, mardi 14 janvier, Daniel Lebègue, ancien directeur du Trésor et vice-président de la BNP, a ainsi fait un plaidoyer remarqué en ce sens. Les balladuriens répètent, eux aussi, fréquemment que ce dossier de la fiscalité de l'épargne devrait être rouvert.

Mais tous les pays européens, à commencer par le Luxembourg, champion du « moins-disant » fiscal, y sont-ils disposés ? Dans le propos de M. Juppé transparaît une pointe de scepticisme : on sait, à Paris, qu'il ne serait pas réaliste de « *trop charger la barque* »...

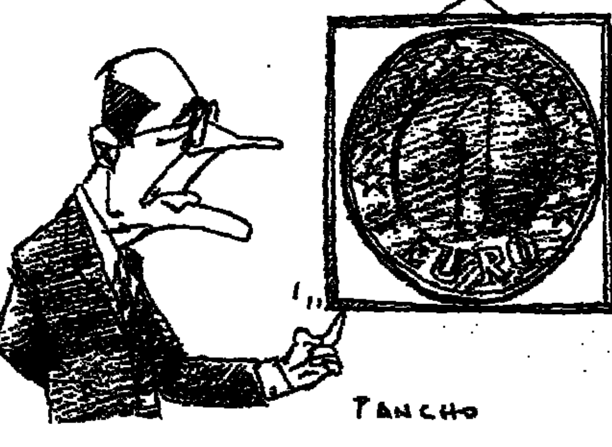
Laurent Mauduit

La « culture monétaire » française suscite de plus en plus de méfiance en Allemagne

BONN
de notre correspondant

A mesure qu'on se rapproche des échéances fixées par le traité de Maastricht, l'Allemagne exprime de grandes réserves à l'égard de l'approche française des questions monétaires. En insistant sur la nécessité d'un contrôle politique de la monnaie, notamment en matière de politique de taux de change à l'égard du dollar et du yen, les dirigeants français heurtent de front la philosophie allemande. Si bien que les critiques à l'égard de la France semblent ne jamais avoir atteint, tant par leur fréquence que par leur ton, une intensité aussi vive qu'aujourd'hui.

« *La France est-elle le bon partenaire pour l'Allemagne si l'on veut que l'aventure de l'euro soit menée de manière durable et aboutisse au succès ? Les doutes s'accumulent* », écrivait ainsi, il y a quelques jours, un économiste de l'institut HWWA de Hambourg. Rarement la possibilité d'un échec franco-allemand avait été envisagée de manière aussi franche outre-Rhin.





C'est pour lancer le même type d'avertissement que Karl Otto Pöhl est sorti de sa réserve ces derniers jours. A deux reprises en l'espace d'une semaine, l'ancien président de la Bundesbank (jusqu'en 1991) a tenu à exprimer publiquement, et en des termes assez forts, sa plus grande réserve vis-à-vis de l'approche qu'adoptent les milieux politiques français envers la monnaie unique.

Se faisant l'expression d'une opinion très répandue dans les milieux économiques de son pays, M. Pöhl considère que la volonté française de mettre en place une autorité politique pouvant contrebalancer le pouvoir de la future banque centrale européenne est « *extrêmement préoccupante* », comme il l'a souligné, mardi 14 janvier, lors d'une conférence tenue à Paris à l'initiative de la Compagnie financière Edmond de Rothschild.

Plus encore que dans son allocution parisienne, c'est dans un discours tenu la veille à Hanovre que Karl Otto Pöhl s'en est pris, avec une vigueur inhabituelle, aux positions défendues par les dirigeants français quant à la détermination future du taux de change de l'euro : « *Il est urgent*, a-t-il dit, *que les déclarations françaises allant dans ce sens soient énergiquement dénoncées par l'Allemagne, si on veut éviter des turbulences sur les marchés financiers.* » L'ancien président de la « *Buba* » dénonce la « *campagne concertée* » menée selon lui par les milieux politiques, économiques et universitaires français en vue d'une « *remise en cause du statut de la future banque centrale européenne* » dans le sens d'une moindre indépendance.

« IDÉES TRÈS DANGEREUSES »

Karl Otto Pöhl, qui cite le dernier livre du premier ministre (*Entre nous*) à l'appui de sa démonstration, s'en prend tout particulièrement à Alain Juppé qu'il soupçonne de vouloir placer la future banque centrale « *sous tutelle d'une administration de contrôle politique* ». « *Les propos d'Alain Juppé témoignent d'une profonde méfiance, traditionnelle en France, vis-à-vis du fonctionnement des marchés financiers* », affirme M. Pöhl. « *Ces idées*, ajoute-t-il, *ne sont pas seulement incompatibles avec le texte du traité, elles sont très dangereuses, car, si les marchés arrivaient à la conclusion qu'une banque centrale européenne était politiquement contrainte à mener une politique de dévaluation de l'euro vis-à-vis du dollar ou du yen, on pourrait aboutir à des retraits de placements d'une dimension catastrophique.* »

Autrement dit, il y a une dissociation profonde entre les objectifs poursuivis par la France et par l'Allemagne à travers la monnaie unique. Alors que Paris souhaite briser l'hégémonie du dollar et du yen et éventuellement créer une nouvelle monnaie de réserve, Bonn et Francfort voient surtout dans l'euro le moyen de se débarrasser des inconvénients liés aux fluctuations de taux de change à l'intérieur du marché unique européen.

Au fond, où réside l'intérêt de l'Allemagne ? Faire une « petite » monnaie unique avec la France, les pays du Benelux et l'Autriche ? Non, car, *de facto*, cette union monétaire existe déjà, notamment grâce à la politique du « franc fort ». Ce qu'il y a de beaucoup plus important, vu de Bonn ou de Francfort, c'est de parvenir à faire entrer la peseta et la lire dans un cycle vertueux dont profiteront en premier lieu les exportateurs allemands.

Lucas Delattre

M. Chirac veut développer les échanges économiques franco-hongrois

Sur le marché magyar, la concurrence est vive

BUDAPEST
de nos envoyés spéciaux

Escorté d'une petite cohorte d'hommes d'affaires qui font désormais partie de l'entourage du président à l'étranger, Jacques Chirac a consacré, vendredi 17 janvier, la seconde journée d'une visite en Hongrie à y défendre les échanges économiques franco-magyars. Il est vrai qu'il s'agit de l'un des marchés les plus dynamiques de l'Europe de l'est et que la concurrence y est sévère. Il est vrai aussi que la France a une carte à jouer dans une Hongrie qui cherche parfois à contrebalancer une influence allemande prépondérante.

M. Chirac s'en est entretenu avec le président Arpad Goncz, le premier ministre Gyula Horn et avec des chefs d'entreprise réunis par la Chambre de commerce franco-hongroise. Il a incité *« les milieux d'affaires français à être plus présents en Hongrie, où leurs produits n'occupent encore qu'une place très modeste avec 4 % du marché »* et a souligné la volonté de la France d'être sollicitée pour les grands équipements collectifs et l'armement (le PDG de Matra Défense-Espace, Noël Forgeard, était du voyage), ce qui n'est pas encore le cas.

La Hongrie accueille l'essentiel des investissements étrangers en Europe de l'Est et réalise près de 60 % de son commerce extérieur avec l'Union européenne (UE). Son économie est largement intégrée à l'Europe de l'Ouest. Elle le rappelle à tous ceux qui, à Bruxelles, seraient tentés de freiner le calendrier d'intégration à l'UE. Pour l'heure, ce sont les pays d'Europe centrale qui sont déficitaires dans leurs relations avec l'UE, pas le contraire. La libéralisation des échanges depuis la chute du mur de Berlin a d'abord profité à la partie occidentale du Vieux Continent.

« UNE POLITIQUE COURAGEUSE »

Troisième investisseur et cinquième fournisseur dans ce pays, la France n'est pas en reste : elle réalise un léger excédent dans son commerce avec la Hongrie. Ses exportations ont décollé en 1992, pour progresser de quelque 20 % par an depuis 1995. Les présidents d'EDF (Edmond Alphandéry), de Gaz de France (Pierre Gadonneix), les PDG du Groupe Bouygues (Martin Bouygues), de TF1 (Patrick Le Lay), de la Lyonnaise des eaux (Jérôme Monod) notamment, accompagnaient M. Chirac. Pour eux, la Hongrie est d'ores et déjà terre d'investissements privilégiée. Elle est d'autant plus courtisée qu'elle modernise ses infrastructures en privatisant gaz, électricité, distribution d'eau, réseaux de télévisions (TF1 pourrait être candidat), autoroutes, etc.

Le pays passe d'une économie de prestations publiques souvent misérables, mais à bas prix, à des services de qualité, mais à coût plus élevé. Cela ne se fait pas sans douleur dans une Hongrie qui lutte contre une inflation encore élevée (25 %), un chômage important (11 %), et qui s'attaque à une grosse dette extérieure et à son déficit budgétaire. La cure d'austérité touche durement un pays où le salaire moyen mensuel tourne autour de 1 000 francs. M. Chirac a salué *« une politique économique courageuse, souvent difficile, une volonté constante d'ouvrir la Hongrie et de la hisser au rang de puissance économique européenne ».*

Le gouvernement socialiste poursuit sur ce chemin mais hésite parfois à tenir les engagements de hausses de prix – de l'énergie notamment – prises à l'égard des investisseurs étrangers : EDF et GDF sont concernés. Les constructeurs-exploitants d'autoroutes à péage – dont Bouygues – ne sont pas toujours populaires : des usagers, ruraux, ont écrit à Jacques Chirac pour se plaindre des hausses aux péages... En termes fort diplomatiques, le président a pris la défense des investisseurs français, sous forme d'une discrète mise en garde : *« Ils sont prêts à accroître leur participation au développement de la Hongrie,* a-t-il dit, *si vous voulez bien, de votre côté, maintenir un climat favorable à leur épanouissement et à leur succès. »*

Alain Frachon et Pascale Robert-Diard

Propositions occidentales à la Russie sur l'OTAN

A la suite de la tournée en Europe de l'Ouest de Strobe Talbott, secrétaire d'Etat adjoint, Bill Clinton et ses conseillers de politique étrangère ont examiné, jeudi 16 janvier, les propositions que les Occidentaux pourraient faire à la Russie pour surmonter l'opposition de celle-ci à l'élargissement de l'OTAN. Les Occidentaux sont prêts à ouvrir les négociations sur la « modernisation » du traité sur la réduction des forces classiques en Europe demandée par les Russes ; en outre, les Etats-Unis seraient disposés à préparer un traité START III sur le désarmement nucléaire sans attendre la ratification de START II par la Douma. Outre des aides économiques, les Occidentaux vont proposer à la Russie un statut consultatif spécial auprès de l'OTAN qui, sans lui donner un droit de veto, lui permettrait d'être associée à toutes les décisions concernant la sécurité en Europe. Ces propositions devraient être examinées à Moscou la semaine prochaine.

« Je serre la main de tous les garçons et j'embrasse toutes les filles ! »

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Sur les gradins, deux mille jeunes s'impatientaient. Venus par car de toute la Hongrie, ces adolescents, sélectionnés sur leurs notes en français, avaient été invités à participer à la première fête de la francophonie organisée dans la grande Halle nationale des sports de Budapest. Au programme : rock et Jacques Chirac. Avec trois quarts d'heure de retard, le président français a fait son entrée sous les acclamations, tandis que des jeunes filles rosissantes et des adolescents au menton duveteux lui arrachaient des autographes.

Jacques Chirac n'a pas voulu décevoir leur enthousiasme. Une fois monté sur la scène, tendue pour l'occasion d'un simple rideau noir destiné à dissimuler les instruments, il a négligemment glissé sous son bras le texte qui lui avait été préparé et il a improvisé.

Bien campé sur ses deux jambes, le chef de l'Etat leur a longuement parlé du *« rêve européen »* porté par de Gaulle et Adenauer, de la *« grande famille de l'Est et de l'Ouest »*, de la paix *« qu'il faut porter, défendre, enserrer dans votre cœur, car elle est toujours en question »*, de la culture et de la diversité des langues *« qu'il faut préserver »*, de leur avenir *« qui sera meilleur que celui de* [leurs] *pères »*, sans oublier de souligner *« le génie magyar »* et de défendre la richesse de la francophonie contre l'uniformité de la langue anglo-saxonne. Emporté par ce moment de bonheur digne des plus belles heures d'une campagne électorale, Jacques Chirac ne s'arrêtait plus. Un début de dissipation dans les rangs d'un public conquis l'a finalement décidé à conclure et à abandonner la scène au groupe français des *Rita Mitsouko*. *« Je serre la main de tous les garçons et j'embrasse toutes les filles »*, a lancé le chef de l'Etat, ému de voir deux mille adolescents hongrois entonner, après leur hymne national, une *Marseillaise* dans un français appliqué.

P. R.-D.

L'opposition bulgare poursuit ses manifestations contre la dégradation du niveau de vie

Les factures de chauffage représentent la moitié d'un salaire moyen

Des milliers d'étudiants et de sympathisants de l'opposition bulgare ont de nouveau défilé jeudi 16 janvier dans le centre de Sofia pour protester contre la dégradation de leur niveau de vie et exiger le départ des socialistes (PSB, ex-communistes) au pouvoir. Le même jour, des dissensions au sein du PSB ont éclaté au grand jour. Quatre membres de l'aile « réformatrice » du parti ont en effet annoncé leur démission.

SOFIA
de notre envoyé spécial

« Vous voulez connaître mon salaire ! Lequel ? Celui d'hier ou d'aujourd'hui ? » Le docteur Rebhat Chabani préfère rire de la question. *« Il y a un an, je touchais l'équivalent de 1 000 francs par mois. Ma dernière paie en valait 200. Quant à la prochaine, je ne sais pas. »* Au regard des chiffres de la Commission nationale de statistiques, M. Chabani gagne deux fois plus que la moyenne des Bulgares. Pourtant, ce cardiologue âgé d'une quarantaine d'années est confronté aux mêmes problèmes que ses compatriotes : assurer la survie de sa famille avec des revenus laminés par 300 % d'inflation et 600 % de dévaluation du lev en 1996.

Le personnel de l'hôpital Alexandrova, regroupé mercredi 15 janvier sous les bannières des principaux syndicats d'opposition, n'exprime d'ailleurs pas d'autre revendication que le droit de vivre décemment. Naturellement, ils ont répondu au mot d'ordre de grève lancé deux jours plus tôt par le syndicat et qui leur promet *« le changement par des élections anticipées »* et *« la fin du communisme »*. Mais les slogans ne trompent personne. Chacun sait qu'il sera difficile de remonter la pente. L'opposition ne peut pas éliminer tous les problèmes d'un coup de baguette magique. Les « socialistes » *« nous ont amenés au désastre, mais je sais également que l'opposition démocratique ne peut pas faire de miracle »*, explique Duchana, une infirmière. *« Ses dirigeants aussi ont envie de manger une part du gâteau, et nous, nous ne comptons guère »*, ajoute-t-elle.

RECOURS AU « SYSTÈME D »

Cette désillusion explique sans doute pourquoi la grève a du mal à prendre et pourquoi l'opposition donne souvent l'impression d'avoir peur d'être débordée par la rue et de courir derrière les revendications de la foule. Loin des envolées lyriques des hommes politiques sur l'adhésion à l'OTAN ou à l'Union européenne, les Bulgares ont des préoccupations autrement plus terre à terre. *« Vendredi dernier, un kilo de viande coûtait 900 levas, le mardi suivant il fallait en débourser 1 400 »*, constate Duchana, mère de deux enfants.

Les factures de chauffage et d'électricité engloutissent plus de la moitié d'un salaire moyen. Mises bout à bout, les dépenses nécessaires au minimum vital dépassent de loin le budget d'une famille moyenne. Chacun recourt donc au « système D », qui échappe aux statistiques officielles. A l'automne, les mères de famille se sont remises à une vieille pratique ; la préparation des conserves qui permettront de passer l'hiver. Les bocaux de tomates, poivrons et aubergines encombrent les cuisines, de même que les tonneaux de chou en saumure. La Bulgarie ayant une longue tradition agricole, chacun visite régulièrement sa famille en province pour s'approvisionner ou bien s'est mis à cultiver un lopin de terre. Les enseignants multiplient les cours du soir. Les vendeurs à la sauvette ont envahi les trottoirs. De plus en plus de gens cumulent les petits boulots « au noir » en dehors de leurs heures normales de travail. Les fonctionnaires – du policier au médecin en passant par les ministres – vivent de « bakchichs », petits ou grands.

Si ce système parallèle permet aux individus les plus résistants et les plus débrouillards de s'en sortir, des pans entiers de l'économie nationale, en revanche, s'effondrent dans le bourbier d'une transition ratée. La médecine publique en fait partie. *« Faute de crédits, le ministère de la santé nous a demandé, en décembre, de ne plus recevoir aucun malade à l'exception des urgences »*, dénonce Choudomir Latchev, chef du service de cardiologie à l'hôpital Alexandrova et président de l'Académie nationale de médecine. Résultat : 90 % des 1 400 lits de l'établissement sont inoccupés et les patients qui ont eu la « chance » d'être accueillis ont été priés de venir avec leurs médicaments, car l'hôpital ne tient plus que grâce aux aides internationales.

Christophe Châtelot

Un nouvel incident oppose rebelles et soldats français en Centrafrique

BANGUI. Alors que la médiation pour résoudre la crise centrafricaine traîne en longueur, un nouvel incident a opposé, jeudi 16 janvier, une patrouille française à une douzaine de mutins de l'armée centrafricaine, non loin du camp Kasaï où une partie des rebelles sont regroupés. Dans l'accrochage, un mutin a été tué et un autre fait prisonnier. La tension reste vive dans le camp rebelle, qui attend la reprise des discussions et surtout la réponse aux revendications transmises au général malien Touré qui mène la médiation. Ce dernier a en effet posé comme préalable un accord global, dit de « réconciliation », avec les vingt-quatre partis et la société civile. Le général Touré espérait aboutir durant le week-end. – *(Corresp.)*

L'armée burundaise est accusée de nouveaux massacres

BUJUMBURA. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a demandé, mercredi 15 janvier, au gouvernement burundais (tutsi) d'assurer la protection des réfugiés hutus de retour de Tanzanie. Plus de cent vingt d'entre eux ont été tués vendredi par l'armée burundaise, alors qu'ils regagnaient leur pays. Selon une lettre adressée à leur évêque par les paroissiens de plusieurs localités de la province de Kayanza, au nord du Burundi, environ trois mille civils auraient été tués en décembre, lors d'opérations de l'armée contre la rébellion hutue dans cette zone. Le commandant militaire du secteur a qualifié ce chiffre d'*« exagéré »*, mais a reconnu qu'une trentaine de personnes avaient été tuées. Il a expliqué qu'il fallait comprendre que les rebelles portaient *« des tenues civiles »* et utilisaient la population comme une sorte de bouclier humain. A Washington, le département d'Etat a dénoncé, dès mardi, le récent massacre par l'armée de réfugiés rentrant de Tanzanie (*Le Monde* du 15 janvier) et souhaité que s'ouvrent *« des discussions entre toutes les parties »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le gouvernement péruvien durcit sa position dans la crise des otages

LIMA. L'interlocuteur du gouvernement, le ministre Domingo Palermo, a fait savoir, jeudi 16 janvier, au Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui retient toujours soixante-quatorze otages dans la résidence de l'ambassade du Japon à Lima, qu'il refusait la participation d'un représentant du Guatemala au sein de la commission de garants. Le chef du MRTA, Nestor Cerpa, avait accepté le principe de cette commission en proposant de l'élargir. Le négociateur officiel, Domingo Palermo, a expliqué, dans un communiqué, que cette proposition ne pouvait être acceptée car ce serait mettre sur le même plan la guérilla du Guatemala et le coup de force du MRTA. De plus, le gouvernement a décidé que les prisonniers du MRTA ne recevraient plus de visite de leurs parents. Une nouvelle fois, les perspectives d'une solution rapide et pacifique à la crise que vit le Pérou, depuis la prise d'assaut de l'ambassade nipponne le 17 décembre, semblent lointaines. – *(Corresp.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : un comité des Nations unies vient de condamner** les violations des droits des enfants en Birmanie, demandant à la junte militaire au pouvoir à Rangoon d'éliminer le travail forcé, la prostitution et l'exploitation des mineurs. Torture et enrôlement de mineurs dans les forces armées par la junte au pouvoir restent monnaie courante dans ce pays, affirme ce rapport. – *(AFP.)*

■ **INDE : un célèbre syndicaliste indien a été tué**, jeudi 16 janvier, à Bombay, par des assaillants non identifiés qui ont ouvert le feu sur sa voiture. Datta Samant, soixante-cinq ans, avait dirigé en 1982 une grève de 250 000 ouvriers de l'industrie textile qui avait duré deux ans. Il restait violemment opposé à des projets de l'industrie textile qui pourraient conduire à des vagues de licenciements. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a condamné** comme un *« acte vil »* la double explosion qui a fait six blessés, jeudi 16 janvier, et qui visait apparemment une clinique d'Atlanta (Georgie) pratiquant des avortements. *« Le double attentat contre une clinique de santé pour femmes à Atlanta ce matin est un acte vil et malveillant »*, a déclaré le président Clinton en promettant que les coupables seraient punis. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **NORVÈGE : un excédent commercial record de 94,5 milliards** de couronnes (78,7 milliards de francs) a été enregistré en 1996, en hausse de 76 % par rapport à 1995, a annoncé lundi 13 janvier l'office des statistiques. Les exportations ont atteint 309,4 milliards de couronnes, aidées par la hausse des cours de l'énergie. Ces résultats ont été publiés alors que les exportateurs norvégiens redoutent les conséquences de la récente appréciation de la couronne, stimulée par la vigueur de l'économie norvégienne. Oslo prévoit cette année un excédent budgétaire de 55 milliards de couronnes. – *(Corresp.)*

■ **FINLANDE : le chômage touche 19 % de la population active** en décembre, soit l'un des taux les plus élevés d'Europe, a indiqué jeudi 16 janvier le ministère du travail. Ce taux avait atteint 17,4 % en novembre. Même si l'office des statistiques publie de son côté des chiffres moins catastrophiques (15,9 % en novembre), ces piètres performances signifient un revers pour le gouvernement du social-démocrate Paavo Lipponen, qui avait promis de réduire le nombre de chômeurs (460 000) par deux avant le début de 1999. – *(Corresp.)*

Sérieux revers militaire pour la coalition anti-talibans au nord de Kaboul

KABOUL. Les talibans ont infligé, jeudi 16 janvier, un sérieux revers à l'opposition armée afghane en prenant, au cours d'une offensive, la ville de Charikar et surtout la base aérienne de Bagram, au nord de Kaboul. Cet aéroport a été pris sans combats, ont affirmé sur place à l'AFP des commandants intégristes. Les troupes talibans ne sont plus désormais qu'à 13 kilomètres de Jabul Saraj, le quartier général des forces de la coalition de l'opposition. Depuis l'Iran, les forces loyales à l'ancien gouvernement afghan renversé en septembre 1996 par les étudiants en religion ont cependant démenti la prise de la base de Bagram.

Pour célébrer la victoire de ses troupes, le dirigeant des talibans, le mollah Mohammed Omar, a ordonné aux autorités talibans de distribuer 1,15 milliard d'afghanis aux pauvres (environ 200 000 francs) dans les grandes villes d'Afghanistan. – *(AFP.)*

Après l'aval de la Knesset, l'armée israélienne a évacué la majeure partie d'Hébron

Les travaillistes ont apporté leurs voix au gouvernement, critiqué par une partie des siens

L'armée israélienne s'est redéployée dans Hébron, vendredi 17 janvier, à la suite du vote de la Knesset, jeudi, qui a approuvé à une large majorité le protocole d'accord sur Hébron conclu dans la nuit de mardi à mercredi entre Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou. Le vote favorable de la Knesset a été assuré par l'opposition, qui a rendu hommage au premier ministre tout en l'invitant à conforter la paix.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'histoire, parfois, se répète. Comme son lointain prédécesseur Menahem Begin, il y a dix-neuf ans, le premier ministre nationaliste Benyamin Nétanyahou, minoritaire dans son propre camp, a dû compter jeudi 17 janvier sur les voix de la gauche, alliées à celles des élus arabes, pour obtenir une majorité à la Knesset. Le 16 janvier 1996, retiendront les historiens, M. Nétanyahou est parvenu à faire ratifier l'accord sur le retrait partiel d'Hébron grâce à l'opposition.

Le vote a été sans appel : 87 voix pour, 17 contre et une abstention. Quinze députés n'ont pas pris part au vote, dont la moitié délibérément. Parmi ces derniers, on compte quatre ministres, dont Ariel Sharon (infrastructures) et Rafaël Eytan (agriculture), hostiles à l'accord. En 1978 comme en 1997, il s'agissait d'approuver des compromis sur le difficile chemin de la coexistence d'Israël avec le monde arabe qui l'entoure. Principale différence : le retrait militaire du Sinaï conduisait inéluctablement à la paix avec l'Egypte. Le redéploiement *« à »* et non pas *« hors »* d'Hébron, comme l'a souligné le premier ministre à la tribune, ne garantit pas la suite du processus de paix.

« Nous démontrons aujourd'hui que nous honorons les engagements d'Israël, a expliqué M. Nétanyahou, *mais nos objectifs sont différents* [de ceux des travaillistes]. *Nous allons mettre à profit l'intervalle que nous avons obtenu dans le nouvel accord* [un an de plus par rapport à l'ancien pour les retraits supplémentaires prévus en Cisjordanie] *pour les atteindre : maintien de l'unité de Jérusalem, garantie de la profondeur territoriale nécessaire à la sécurité de l'Etat, défense du droit des Israéliens à s'installer partout sur leur terre. Et nous proposerons aux Palestiniens un arrangement adéquat d'auto-administration mais sans les pouvoirs de souveraineté qui menacent l'Etat d'Israël. »*

M. Nétanyahou a ajouté qu'Israël ne quittait pas Hébron, que la petite communauté juive installée au cœur de la ville serait *« maintenue »* et même *« renforcée »*. Puis il s'est adressé aux 400 *« chers frères et sœurs »* qui vivent là-bas, armés jusqu'aux dents, au milieu d'une population hostile de 140 000 Palestiniens. *« Sachez que nous ne vous considérons pas comme un appendice insignifiant de 400 juifs. Vous êtes nos représentants dans la ville des Patriarches. »*

Mais il en faut plus aujourd'hui pour rassurer ceux qui s'inquiètent de l'avenir du « Grand Israël ». Le débat fut long – plus de dix heures – et souvent acrimonieux. A tort ou à raison, « Bibi », comme on l'appelle familièrement en Israël, est désormais perçu par une partie de sa coalition comme un politicien trop sensible aux pressions, notamment internationales, et donc peu digne de confiance. Plusieurs députés l'ont dit jeudi soir à la tribune : ils pensent, comme l'ancien premier ministre du Likoud Itzhak Shamir, que M. Nétanyahou *« a trahi l'idéal d'Eretz Israël »* [le Grand Israël] et qu'il faut donc dès maintenant *« se mettre en quête d'un nouveau dirigeant »*.

La démission de Beni Begin, fils de l'homme de Camp David, qui *« ne peut pas rester dans un gouvernement qui abandonne Hébron »* et qui a voté contre, aussi bien au cabinet qu'à la Knesset, augure plutôt mal de l'avenir politique immédiat de la coalition au pouvoir. Dans l'opposition travailliste, certains se préparent déjà à l'éventualité d'une cohabitation bien comprise. Certains, mais pas tous. Candidat déclaré à la direction du parti et – avec de bonnes chances en cas d'élections anticipées – à la succession de M. Nétanyahou, le général (de réserve) Ehoud Barak, chargé par le parti, en l'absence de Shimon Pérès, en voyage à l'étranger, de répondre au premier ministre, est contre la cohabitation.

Pour lui, M. Nétanyahou est désormais *« le mécanicien du train de la paix »*. Il l'en a félicité tout en l'invitant à *« demander pardon à Itzhak Rabin pour l'avoir si souvent accusé de trahir la patrie »*. *« Le train est reparti,* a poursuivi le chef par intérim de l'opposition. *Impossible de dire s'il arrivera à destination, mais une chose est sûre : nous veillerons à ce qu'il ne revienne pas à son point de départ »*.

Patrice Claude

Des policiers palestiniens dans la ville des Patriarches

Conformément à l'accord de mercredi, la police palestinienne a pris le contrôle, vendredi 17 janvier, à l'aube, de la majeure partie de Hébron et hissé le drapeau national sur le bâtiment qui était le quartier général des forces d'occupation israéliennes depuis trente ans. Le transfert des pouvoirs – baptisé par l'armée « Opération Remise des clés » – a été symbolisé par une poignée de main entre officiers des deux parties dans le quartier général, qui avait été préalablement vidé de tous ses équipements. Le chef des forces israéliennes en Cisjordanie a quitté le bâtiment escorté de ses hommes dans plusieurs jeeps militaires. *« C'était ma mission et je l'ai remplie de mon mieux »*, a-t-il lancé, alors qu'un porte-parole de l'armée israélienne annonçait que *« le redéploiement s'est achevé »*. Selon le maire d'Hébron, Moustapha Natché, M. Arafat lui-même viendra *« dans les prochains jours »* visiter les quartiers libérés de l'occupation israélienne. – *(AFP.)*

Quatorze morts dans un attentat à la bombe au sud d'Alger

AU MOINS 14 PERSONNES ont été tuées et une cinquantaine blessées, jeudi 16 janvier, lors d'un attentat à la bombe à Boufarik, à 25 kilomètres environ au sud d'Alger. L'explosion s'est produite à l'endroit où se tient habituellement un marché de la voiture d'occasion et de pièces détachées. La bombe, apparemment dissimulée dans un cabas, était bourrée de morceaux de ferraille, de boulons et de clous, selon les témoignages recueillis sur place, ce qui explique la lourdeur du bilan alors que les dégâts matériels se réduisent à un modeste cratère.

Située au cœur de la vaste plaine de la Mitidja – un des fiefs du Groupe islamique armé (GIA), Boufarik a été la cible de plusieurs attentats. Le plus meurtrier – l'explosion d'une voiture piégée – le 27 septembre 1996, avait fait 27 morts, selon la presse algérienne.

Dans un autre fief des islamistes, la Casbah d'Alger, théâtre de multiples combats au cours des dernières années, des affrontements ont eu lieu qui se seraient soldés par la mort jeudi de 8 à 12 hommes. Menée par les forces de sécurité appuyées par des unités d'élite de l'armée, l'opération avait commencée la veille au soir, après l'heure de la rupture du jeûne du ramadan, par un bouclage du quartier par les forces de sécurité. Peu de temps après, l'arrivée sur place d'unités d'élite avait entraîné une bataille rangée avec le commando islamiste. L'affontement allait durer près de 8 heures et aboutir à l'élimination physique du commando islamique, selon des habitants du quartier.

Quelques heures avant le début de l'opération dans la Casbah, le chef de l'Etat, le général Liamine Zéroual avait mis à profit la tenue du premier conseil des ministres de l'année pour redire sa *« détermination »* à combattre un terrorisme qui est le fait *« de criminels, de traîtres et de mercenaires »*.

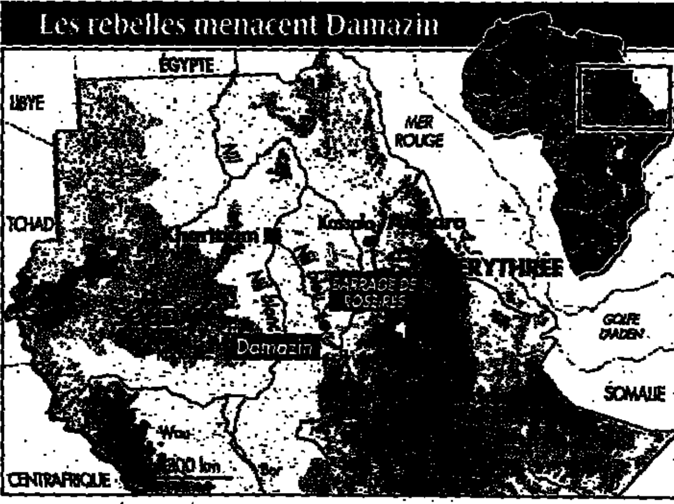
Double offensive des rebelles soudanais contre le régime islamiste

Khartoum décrète la mobilisation générale et accuse l'Erythrée et l'Ethiopie

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

La dernière offensive de la rébellion soudanaise va-t-elle sonner le glas du régime islamiste de Khartoum, comme l'annonce l'opposition soudanaise ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer, car les affrontements restent limités, depuis cinq jours, à la zone frontalière. Les derniers assauts de la guérilla n'en sont pas moins suffisamment sérieux pour mettre le gouvernement de Khartoum sur les dents. Les rebelles sudistes de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et l'opposition armée nordiste, réunis au sein de l'Alliance démocratique nationale (ADN), ont simultanément lancé leurs opérations à partir de l'Ethiopie, au sud, et de l'Erythrée, au nord. Ils bénéficieraient d'un soutien financier américain.

Les rebelles menacent Damazin



Les maquisards ont ouvert, le 13 janvier, deux nouveaux fronts dans le sud et le nord de la province soudanaise du Nil bleu. Ils ont déjà conquis plusieurs localités et postes militaires situés sur la frontière, et annoncent qu'ils avancent vers la localité stratégique de Damazin, voisine du barrage de Roseires, qui alimente en électricité la capitale, et vers la ville de Kassala, centre d'une riche région agricole.

Le gouvernement soudanais a réagi rapidement en décrétant la mobilisation générale – qui reste pour le moment volontaire, selon un journaliste de Khartoum – et en appelant à la *« guerre sainte »*. Des centres de recrutement ont été ouverts à travers le pays et des renforts en troupes et en armement sont acheminés vers Damazin et Kassala. La majorité des universités ont fermé leurs portes et les fonctionnaires ayant reçu un entraînement militaire sont appelés à rejoindre le front. Plusieurs opposants ont été arrêtés afin *« d'obtenir des informations »*, selon les explications du ministre de la justice. Pour permettre aux footballeurs de s'enrôler, le Soudan s'est retiré de la Coupe d'Afrique des nations.

« La bataille décisive contre les envahisseurs éthiopiens a commencé », a déclaré, jeudi 16 janvier, le président soudanais Omar Hassan El Bechir, à l'occasion du départ vers le front d'un convoi de trente camions chargés de miliciens des Forces de défense populaires et de vivres. Affirmant qu'il s'agit purement et simplement d'une *« agression »* des troupes éthiopiennes et érythréennes, *« appuyées par certains éléments de l'APLS »*, le Soudan a porté l'affaire devant le Conseil de sécurité de l'ONU, mais ce dernier a rejeté la plainte. Khartoum tente aussi de mobiliser les gouvernements arabes en affirmant que la sécurité nationale arabe – et singulièrement de l'Egypte – est elle aussi menacée.

RENVERSEMENTS D'ALLIANCES

Addis-Abeba et Asmara nient toute implication de leurs armées dans les combats. *« Il s'agit d'une invention délibérée »*, affirme le ministère érythréen des affaires étrangères. L'Ethiopie, pour sa part, accuse Khartoum de rejeter sur l'étranger la responsabilité *« d'une débâcle militaire interne »* et condamne aussi les *« actes évidents de déstabilisation et de trahison »* commis par le régime soudanais. C'est une allusion au soutien accordé par Khartoum aux mouvements islamistes en Ethiopie et en Erythrée – deux pouvoirs dominés pas des chrétiens orthodoxes – et à la tentative d'assassinat dirigée contre le président égyptien, Hosni Moubarak, en juin 1995, à Addis-Abeba.

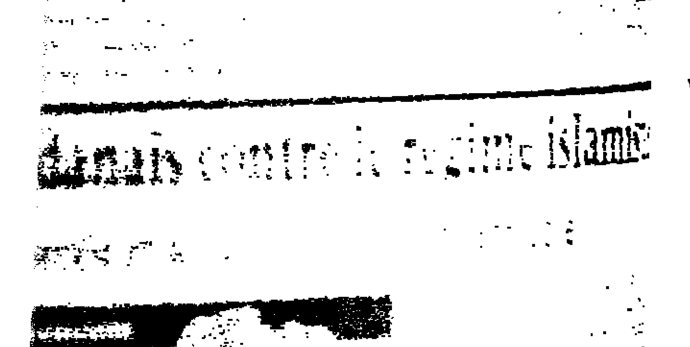
Persuadés que Khartoum a armé les terroristes, les dirigeants éthiopiens, qui ont pourtant bénéficié de l'appui du Soudan durant leurs années de guérilla, ont mis fin aux bonnes relations avec leur voisin et ont repris contact avec l'APLS, qu'ils avaient chassée d'Ethiopie lorsqu'ils ont renversé le régime du colonel Menguistu, en mai 1991.

Hassan El Tourabi, le président du Parlement soudanais, considéré comme l'éminence grise du régime islamiste, a déclaré à Radio-France internationale que *« le Soudan n'enverra pas de troupes en Ethiopie, mais lui rendra la pareille en ouvrant ses frontières aux opposants éthiopiens et érythréens »*. En réalité, Khartoum apporte déjà son aide aux groupes armés intégristes et ce sont les activités de la guérilla du Djihad Eritrea – qui recrute dans les camps de réfugiés érythréens au Soudan –, qui ont poussé Asmara à rompre ses relations diplomatiques avec Khartoum, en décembre 1994, et à accueillir l'opposition soudanaise, dont les bureaux sont installés dans les locaux de l'ambassade du Soudan.

Ces renversements d'alliances dans la région font l'affaire des Etats-Unis, qui, depuis l'arrivée au pouvoir des fondamentalistes, en 1989, à Khartoum, s'inquiètent d'une expansion de l'islamisme dans la Corne de l'Afrique.

Jean Hélène

l'armée israélienn
artie d'Hébron



danais contre le régime islami

L'extrême droite blanche se réveille en Afrique du Sud

Une cinquième personne a été arrêtée après une série d'attentats à l'explosif dans les régions du Cap et de Johannesburg

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Une cinquième personne a été arrêtée, jeudi 16 janvier, dans le cadre de l'enquête sur les récents attentats revendiqués par un mouvement afrikaner. Les bombes artisanales qui ont fait quatre morts et plusieurs dizaines de blessés dans les régions du Cap et de Johannesburg, fin décembre et début janvier, ont réveillé la crainte d'une reprise de la violence de l'extrême droite blanche, que l'Afrique du Sud ne connaissait plus depuis les élections de 1994.

Avant ce scrutin, des militants de l'AWB, le mouvement néo-nazi d'Eugène Terreblanche, avaient commis une série d'attentats à la bombe pour tenter d'empêcher l'arrivée au pouvoir de la majorité noire. M. Terreblanche a affirmé, il y a quelques jours, que les nouveaux poseurs de bombes étaient des militants de son organisation qui échappaient à son contrôle et laissé entendre que d'autres attentats pourraient suivre si les revendications de la minorité afrikaner n'étaient pas satisfaites.

Un réel malaise persiste au sein de cette population qui a dû abandonner les privilèges que lui conférait le régime d'apartheid. La politique d'emploi en faveur des Noirs, la disparition d'un système éducatif distinct, la perte d'influence de la langue afrikaans ou les travaux de la commission chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid alimentent les frustrations des Afrikaners. Mais la majorité d'entre eux, bon gré mal gré, se résignent au changement et ne sont pas prêts à basculer dans la violence.

Les mouvements extrémistes comme l'AWB ont perdu beaucoup de leur influence depuis 1994. Les meetings de l'organisation néo-nazie n'attirent plus que quelques dizaines de personnes. M. Terreblanche a récemment fait davantage parler de lui dans la chronique judiciaire – pour avoir passé à tabac des Noirs – que sur la scène politique.

Les Afrikaners semblent plutôt se tourner vers le Front de la Liberté du général Constand Viljoen, le seul parti d'extrême droite à avoir accepté de participer au processus démocratique en 1994, et qui a, depuis, presque doublé son score électoral.

« JUSQU'AU-BOUTISTES »

M. Viljoen n'a pas obtenu de Nelson Mandela la possibilité de créer un territoire autonome pour les Afrikaners, vieille revendication des extrémistes blancs, mais il continue à mener un dialogue avec le pouvoir pour la prise en compte des intérêts de cette minorité dans les réformes en cours. Il a aussi obtenu du président un nouveau geste en direction des Afrikaners avec l'extension de l'amnistie aux extrémistes blancs ayant commis les attentats de 1994. Mais, à peine deux semaines plus tard, survenaient les nouvelles explosions revendiquées par l'extrême-droite.

Même si ces attentats sont l'œuvre désespérée de quelques « jusqu'au-boutistes », ils renforcent le sentiment, au sein d'une partie de la population noire, que le pouvoir fait trop de concessions à la minorité blanche. Ils risquent, à ce titre, de fragiliser un processus de réconciliation nationale encore vulnérable.

Frédéric Chambon

Un dialogue s'amorce en Corée du Sud entre les syndicats et le gouvernement

Le parti au pouvoir exclut de réviser la nouvelle législation sur le travail

Alors que le mouvement de grève s'essouffle, le dirigeant syndicaliste Kwon Young-kil a finalement accepté le principe d'un débat télévisé avec le président du parti au pouvoir, Lee Hong-koo, tout en continuant à exiger l'abrogation de la nouvelle loi sur le travail. Le gouvernement exclut toute révision de cette loi, même si le chef du Parti de la nouvelle Corée a « regretté » les conditions dans lesquelles elle a été votée.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Une amorce de dialogue entre le gouvernement et les syndicats d'une part, le chef de l'Etat et l'Église de l'autre, semblait s'esquisser, vendredi 17 janvier, avec l'annonce par Kwon Young-kil, président de la Confédération coréenne des syndicats (KCTU), qu'il acceptait un débat télévisé avec le président du parti gouvernemental, Lee Hong-koo, sur la nouvelle loi sur le travail qui a donné lieu depuis son adoption à quatre semaines d'actions de protestation et de grèves.

Le cardinal Kim, archevêque de Séoul, devait par ailleurs être reçu, vendredi, par le président Kim Young-sam. Les dirigeants de la KCTU campent depuis un mois dans l'enceinte de la cathédrale de Myongdong et la présence depuis jeudi, à côté de leur tente, d'une autre qui abrite une dizaine de prêtres constitue un nouvel obstacle psychologique à une intervention de la police.

M. Kwon a déclaré que, tout en acceptant le débat télévisé proposé il y a quelques jours par le Parti pour la nouvelle Corée (PNC, majoritaire), il maintenait les conditions mises à l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement (annulation des lois sur le travail et le renforcement des pouvoirs des services de renseignements, retrait des mandats d'arrêt à l'égard des dirigeants syndicaux.) *« Ce débat ne signifie pas que nous acceptons ces lois, mais nous voulons informer directement la nation des objectifs de notre lutte »*. Le leader syndicaliste, qui reste menacé d'arrestation, exige en outre que cette intervention ait lieu en direct et que le gouvernement garantisse sa sécurité.

Si ce débat a lieu, ce sera la première fois qu'un homme qui défie le pouvoir pourra s'exprimer à la télévision sur un pied d'égalité avec un de ses représentants, donnant ainsi *de facto* sa légitimité à la KCTU, organisation non reconnue par les autorités en dépit de ses 500 000 membres.

« REPRÉSAILLES »

Pour l'instant, le gouvernement exclut toujours une révision d'une loi *« nécessaire à la survie nationale »*. Mais le PNC a exprimé ses regrets pour la manière dont la loi a été votée et s'est déclaré prêt à envisager des dispositions complémentaires. Les autorités poursuivent cependant leur action répressive contre les syndicalistes, dont seize sont recherchés par la police. La crainte de telles « représailles », prélude à la perte de l'emploi, a été, de l'aveu même des syndicalistes, l'une des raisons d'une participation plus faible que prévue au mouvement de grève.

Selon Yoon Young-mo, porte-parole de la KCTU, la relative jeunesse du mouvement syndical coréen et son image dans l'opinion publique sont deux autres facteurs qui expliquent le demi-échec de la grève : *« Depuis le régime de Park Chung-hee* (1961-1979), *les syndicats sont associés aux communistes. Aujourd'hui, cette perception demeure latente et il est toujours facile de la raviver, comme en témoignent les accusations du ministère de la justice contre* "certains syndicalistes agents provocateurs du Nord" ».

Philippe Pons

Les Tibétains victimes de violences policières au Népal

LES TIBÉTAINS qui fuient la répression chinoise ne sont pas toujours au bout de leurs peines une fois l'Himalaya franchie : des sources émanant de l'émigration tibétaine à Katmandou font état de multiples cas de mauvais traitements par la police népalaise à l'encontre de réfugiés qui ont pénétré clandestinement dans le royaume himalayen.

Fin décembre, un moine de onze ans a ainsi été appréhendé par la police alors qu'il venait, en compagnie de huit autres Tibétains, de franchir la frontière sino-népalaise. Selon ces sources, qui ont requis l'anonymat, l'enfant fut battu puis forcé de s'agenouiller pendant une heure dans la montagne par une température proche de zéro avant d'être enfermé dans un grand sac en plastique et trempé plusieurs fois dans l'eau d'une rivière glaciale.

Emprisonné pendant deux jours les fers aux pieds, le jeune moine fut finalement conduit aux bureaux de l'émigration de Katmandou puis remis au représentant du dalaï-lama au Népal. De même source, on relève que ce genre de traitement est *« monnaie courante »* contre les « clandestins ».

En 1995, les autorités népalaises avaient, à plusieurs reprises, remis directement des réfugiés tibétains aux autorités chinoises. Sous pression du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ces pratiques ont cessé, mais la répression à l'égard de ces réfugiés continue. Récemment, des policiers n'ont pas hésité à ouvrir le feu sur des « clandestins » qui tentaient de leur échapper.

En théorie, les Tibétains sont autorisés à demander aux Chinois un laisser-passer pour se rendre en Inde ou au Népal visiter leurs familles. En réalité, ces permis ne sont attribués qu'en échange de pots-de-vin exorbitants aux fonctionnaires de Pékin. Côté népalais, les policiers n'hésitent pas non plus à monnayer leur « tolérance » contre une poignée de roupies...

Le Népal, dont la politique étrangère est la résultante d'un délicat exercice diplomatique consistant à ménager les deux voisins chinois et indien, ne peut sans doute être accusé, en tant que tel, d'encourager les violences policières. Mais compte tenu de ses liens avec la Chine, le gouvernement népalais ne devrait pas assouplir sa politique de fermeté à l'égard des réfugiés tibétains. Surtout pas au lendemain de la visite à Katmandou, en décembre dernier, du président chinois Jiang Zemin...

Bruno Philip





ÉLECTIONS Les socialistes ont décidé d'accélérer la cadence pour ouvrir dès maintenant la bataille électorale de 1998. ● LIONEL JOSPIN a dénoncé, jeudi 16 janvier, la politique de Jacques Chirac et du gouvernement en soulignant que les Français auront à la juger en 1998 *« au regard de la nôtre »*. ● LE PREMIER SECRÉTAIRE du PS s'est dit prêt à conclure un « contrat d'orientation » entre les partis de gauche et les écologistes, tout en excluant tout renoncement des socialistes à la monnaie unique. Les négociations électorales se poursuivent, vendredi 17 janvier, entre le PS, le Mouvement des citoyens, le Parti radical-socialiste et les Verts. ● UNE ALLIANCE « historique » se dessine avec les Verts, qui pourrait prendre la forme d'un triple accord. ● LES DISCUSSIONS avec le MDC sont en revanche *« au point zéro »* alors qu'un accord organique est en vue avec le PRS.

Lionel Jospin reprend l'initiative à gauche et lance la bataille électorale

Le premier secrétaire du PS propose un « contrat d'orientation » entre les partis de gauche et les écologistes. Des accords électoraux se profilent avec le Parti radical-socialiste et les Verts, tandis que les négociations avec le Mouvement des citoyens sont dans l'impasse

LIONEL JOSPIN est passé à la vitesse supérieure, lors de sa conférence de presse jeudi 16 janvier (*Le Monde* du 17 janvier). Après avoir bouclé son projet économique, le 15 décembre 1996, en répétant que sa mise en œuvre porterait sur une législature, le premier secrétaire du Parti socialiste a lancé la bataille électorale de 1998, en se plaçant de fait dans une position de gagnant et donc dans la perspective d'une cohabitation.

« La majorité va passer de la digestion de sa victoire à la crainte de sa défaite », a lancé M. Jospin qui a centré ses attaques sur Jacques Chirac et sur le gouvernement, sans citer le nom d'Alain Juppé. Il a aussi invité ses troupes à préparer ce *« temps de la reconquête »*, en élaborant un programme électoral, tout en approfondissant le projet économique, et en se mobilisant sur le terrain.



POSITION « CENTRALE »

M. Jospin est aussi passé à la vitesse supérieure dans sa démarche de rassemblement de la gauche. Le 17 octobre 1996, il avait fait un premier pas en déclarant au *Nouvel Observateur* qu'il n'était *« pas contre un accord politique symbolique »* entre les partis de gauche et les écologistes. Alors que le 18 décembre, lors de l'ouverture du congrès du PCF, Robert Hue évoquait, pour la première fois, *« une base d'engagements communs »* entre les forces de gauche, Jean-Christophe Cambadelis, secrétaire national chargé des relations extérieures, n'envisageait encore officiellement qu'une *« alliance de deuxième tour »* avec les communistes.

Tout en se défendant de toute hégémonie mais plaçant le PS en position *« centrale »*, M. Jospin s'est dit prêt, jeudi, à *« envisager un contrat d'orientation entre les partis de gauche et les écologistes »*. La proposition, qui n'est pas le *« contrat de gouvernement »* réclamé par la Gauche socialiste, s'adresse à tous les partenaires du PS : Parti radical-socialiste (PRS), Parti communiste, Mouvement des citoyens (MDC), Verts. Mais elle est en fait restreinte au cercle des partis pro-européens. *« Que ce soit sur l'euro, l'Europe ou autre chose, personne ne doit croire pouvoir disposer d'un droit de veto sur notre politique »*, a martelé M. Jospin. Ce contrat d'orientation étant conçu dans *« la perspective de gouverner ensemble »*, il a dissipé toute ambiguïté sur ses intentions : *« Imaginer que nous pourrions renoncer à la perspective de la construction européenne, qui est pour nous un axe historique nécessaire, ou même renoncer à la monnaie unique (...), je crois que ça ne peut pas être un objet de débat, en tout cas pas* [un objet] *d'accord »*.

L'avertissement s'adresse clairement à M. Hue et à Jean-Pierre Chevènement, qui ont relancé une campagne commune sur un référendum contre la monnaie unique, le MDC en faisant un préalable à un accord avec le PS. Le premier, qui se voit crédité d'une *« direction ouverte au dialogue »* mais soupçonné de ne pas avoir procédé aux clarifications attendues, est mis au pied du mur, prié de choisir entre sa volonté de participer à un éventuel gouvernement de la gauche et son opposition à l'euro. Le second se voit opposer plus nettement une fin de non-recevoir.

Cette inflexion de M. Jospin est intervenue au moment même où le PS tente d'achever ses négociations avec les Verts, le PRS, le MDC et la Convention pour une alternative progressiste (CAP). L'objectif est de conclure ces discussions pour le 20 janvier. Le PS doit rencontrer de nouveau, vendredi, le PRS, les Verts et le MDC. Avec le PRS, l'accord « organique », avec financement commun, sur un texte politique est presque finalisé. Les deux formations pourraient s'entendre sur trente-cinq circonscriptions pour le PRS, soit un peu moins qu'en 1993, étant entendu qu'il n'y aurait aucune primaire. Mais les pourparlers achoppent encore sur deux ou trois *« points durs »*, l'un deux concernant Bernard Kouchner, qui mène les négociations au nom du PRS. Après avoir été annoncé à Paris et en Charente-Maritime, l'ancien ministre de la santé pourrait se présenter dans la 1re circonscription de la Moselle.

« TRADITION POLITICIENNE »

Avec les Verts, un accord « partiel » est en vue, avec un double volet politique et électoral. Les amis de Dominique Voynet voudraient lier les élections régionales et les élections législatives. Les Verts ont demandé quarante circonscriptions, mais le PS n'en a proposé que dix-huit, dont une moitié gagnables. Il pourrait relever la barre à 25 ou 27, étant entendu que les Verts ne présenteraient pas de candidats dans une centaine de circonscriptions. Là encore, des difficultés subsistent – notamment avec Yves Cochet, qui conduit la délégation des Verts et qui, après avoir lorgné sur l'ancienne circonscription du maire de Rennes, Edmond Hervé, pourrait se présenter en Ile-de-France – mais l'accord, inédit, semble imminent.

Avec le MDC, la recherche d'un accord « ponctuel » est dans l'impasse. Le PS a proposé de rajouter deux circonscriptions à celles des quatre députés sortants, mais le MDC a jugé cela très insuffisant. De surcroît, il souhaite que des candidats communs de la gauche soient présentés dans les circonscriptions où il y a un danger Front national, soit 49 selon le MDC et une petite quinzaine selon le PS. Bon prince, le PS pourrait rajouter vendredi dans la corbeille quelques circonscriptions et proposer un texte qui listerait les convergences – contre le libéralisme – et les divergences.

Seule exclue de ce dialogue tous azimuts à gauche – à l'exception de Lutte ouvrière, qui s'est placée résolument hors du jeu –, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ne cache pas son ressentiment. Son porte-parole, Alain Krivine, a fustigé, jeudi devant la presse, *« des grandes manœuvres dans la plus pure tradition politicienne »*. Par avance, M. Krivine a dénoncé ce *« ballet insaisissable »* dont le débouché sera, selon lui, *« un gouvernement PC-PS, avec peut-être pour seule nouveauté l'arrivée des Verts, sans aucun débat politique public avec ce qu'on a coutume d'appeler le peuple de gauche, et dont le programme tiendra sur un ticket de métro »*. La LCR envisage, en l'absence d'accord, de présenter deux cent cinquante candidats aux élections législatives.

Michel Noblecourt

« L'héritage du gaullisme »

Lionel Jospin s'est interrogé, jeudi 16 janvier, sur *« ce qu'il peut rester du gaullisme dans la pratique et les références du président de la République et du gouvernement »*. Pour le premier secrétaire du PS, qu'il s'agisse des nationalisations à la Libération ou, après 1958, de *« la rupture avec les organismes intégrés de l'OTAN »*, le chef de l'Etat et le gouvernement sont *« en rupture »* avec *« ces deux héritages fondamentaux »* du général de Gaulle. M. Jospin a critiqué la décision de M. Chirac d'engager, *« de façon précipitée »*, la réintégration de la France dans les structures militaires de l'OTAN, alors qu'il faut, selon lui, *« avancer sur le chemin de la construction d'une politique de sécurité* [européenne] *et, à partir de là, poser dans des termes nouveaux les relations avec l'alliance atlantique »*. Pour Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, *« Lionel Jospin essayant de se poser en défenseur du gaullisme ressemble à s'y tromper à une poule qui voudrait se faire passer pour un aigle »*.

La loi sur l'immigration en ligne de mire

M. Jospin a indiqué, le 16 janvier, qu'en cas de victoire en 1998 le PS remettrait en cause la loi Debré sur l'immigration. *« L'engagement de revenir sur la législation Pasqua-Méhaignerie*, a-t-il dit, *vaut pour cette législation supplémentaire. »* Confirmant l'*« engagement solennel »* de défaire la loi sur les fonds de pension, il n'a pas exclu que sur *« le socle »* des régimes de répartition, *« on puisse éventuellement autoriser ou permettre à la marge des systèmes complémentaires »*. Quant à la retraite à 55 ans, c'est *« un débat écran »*, masquant celui sur les fonds de pension. *« Le PS "piégé" ? Je crains que vous ne soyez piégés vous-mêmes »*, a-t-il assuré (*Le Monde* du 15 janvier).

Les socialistes vont « populariser » et approfondir leurs propositions

POUR COMBATTRE *« l'une des politiques les plus réactionnaires menées en France depuis les exercices de cohabitation »* et *« redonner de l'espoir »* aux Français, Lionel Jospin a défini, jeudi 16 janvier, les quatre étapes de l'action du PS en 1997-1998, qui ont d'ores et déjà été précisées par le secrétariat national.

Première étape (janvier-février) : désignation, le 8 février, des candidats aux élections législatives et sénatoriales et des têtes de listes départementales aux élections régionales. Un tract de quatre pages et une affiche populariseront les orientations des trois conventions de 1996 (Europe, démocratie, économie).

Pour aider les candidats, Pierre Moscovici, secrétaire national chargé des études, mettra en place en février un groupe de travail « Arguments, ripostes, analyses de fond », et la Fédération des élus socialistes et républicains rédigera une « Charte politique » pour les élections régionales.

Deuxième étape (mars-juin) : une campagne politique nationale sera lancée à travers des meetings dans les régions. L'objectif de M. Moscovici est d'organiser environ 500 réunions, M. Jospin animant quelques grands rassemblements.

Parallèlement, le PS organisera un *« approfondissement thématique »* autour de quelques thèmes : immigration, services publics, éducation, sécurité, logement et sans doute protection sociale. La commission immigration devrait présenter un rapport devant le bureau national le 26 mars.

LE CONGRÈS POURRAIT AVOIR LIEU À BREST

Une conférence nationale agricole et rurale devrait avoir lieu le 12 avril. Une journée sur le thème « Construire l'école de la réussite » aura lieu le 26 avril. Un colloque national sur les services publics sera organisé les 14 et 15 juin. Des rencontres décentralisées se tiendront sur la sécurité avant que des conclusions politiques soient tirées à l'automne. L'environnement devrait faire l'objet d'une *« initiative conjointe »* avec les Verts. Pour les candidats aux législatives, une campagne de formation sera lancée le 11 mai.

Troisième étape (juin-décembre) : lancement du congrès national. Il se tiendra en novembre et sera *« associé à un processus de réforme statutaire »*. M. Jospin souhaite, pour l'heure, que l'élaboration du programme, officiellement confiée à M. Moscovici, soit dissociée du congrès, qui pourrait avoir lieu à Brest.

Le programme donnera lieu à des débats décentralisés et à des conseils nationaux, avant qu'une *« instance nationale* ad hoc » adopte cette plate-forme, sans doute début 1998. Il ne restera qu'une quatrième étape, de janvier à mars 1998, celle de la campagne électorale...

M. N.

Une alliance « historique » se dessine avec les Verts

ENTRE le *« pôle de radicalité »* et le pôle réformiste, les Verts ont choisi. Fermement courtisée par les socialistes, alors que les communistes se contentaient de sourires et de mots, la direction des Verts pourrait annoncer, le 21 janvier, à l'occasion de ses voeux, la signature d'un triple accord avec le PS. Rompant avec la tradition de l'autonomie politique – le fameux *« ni droite ni gauche »* de son ancien dirigeant, Antoine Waechter –, Dominique Voynet a finalement décidé de passer avec le PS une alliance *« historique »*, selon le mot d'Yves Cochet, son promoteur : texte politique, accords électoraux partiels pour les législatives et les régionales.

Fini le temps où, pour gouverner, les écologistes souhaitaient d'abord conquérir la *« majorité culturelle »* : sur huit pages, désormais quasiment arrêtées, les deux formations ont dressé la liste de leurs convergences. Au chapitre du social, une loi-cadre fixe à 35 heures la durée légale du travail sans réduction de salaire, pour arriver ultérieurement aux 32 heures. Les deux partis revendiquent le quinquennat présidentiel, et, à défaut du mode de scrutin proportionnel cher aux Verts, une *« compensation proportionnelle pour rééquilibrer les injustices du mode de scrutin majoritaire »*. Sur l'environnement, les deux partis ont inscrit la réduction du programme autoroutier, un moratoire sur l'avenir énergétique (gel de la construction de toute centrale d'ici à 2010, une loi d'orientation en 2005). Sur l'immigration, PS et Verts n'ont pas réussi à s'entendre sur le droit de vote des immigrés aux élections locales, mais parlent de révision – à défaut d'abrogation – des lois Pasqua.

Les deux autres volets concernent les élections législatives et régionales de 1998. Depuis la grosse déception des législatives de 1993, Mme Voynet a compris que le salut de sa formation passe par la présence de députés au Palais-Bourbon. Malgré les 7,6 % de suffrages glanés alors par l'Entente des écologistes (Génération Ecologie et Verts), aucun candidat n'avait trouvé la voie de l'Assemblée nationale. Son mauvais score à l'élection présidentielle (3,35 % de suffrages exprimés), les résultats catastrophiques des élections partielles intervenues depuis lors – où les Verts dépassent rarement les 3 % – ont fini de la convaincre que, pour enrayer ce déclin et s'assurer une présence, une alliance devient urgente.

L'accord partiel avec le PS pourrait intervenir ce week-end, autour d'une vingtaine de circonscriptions réservées, les Verts se gardant le droit de se présenter dans 300 circonscriptions. Les discussions sur les régionales – les Verts avaient emporté 212 sièges en 1992 – débuteront dans la foulée.

Rien n'est pourtant gagné. Les Verts, qui se sont toujours opposés haut et fort aux parachutages, ont dû se plier à cette règle : à Dôle (Jura), Mme Voynet a moins de chances d'être élue qu'à Paris, où certains de ses amis l'auraient bien vue se présenter, car la discipline de vote y est plus grande. L'expérience électorale, en outre, est totalement *« inédite »*, rappelle Daniel Boy, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof) : rien ne permet de prédire la qualité des reports ou les risques de candidatures dissidentes, ni de garantir l'élection des députés verts. *« Tout dépend de la dynamique politique qui sera mise en place »*, explique Jean-Luc Bennhamias.

Tous ces accords devront, enfin, être ratifiés par les 3 000 militants écologistes eux-mêmes : le 1er février, par le Conseil national interrégional (CNIR), sorte de « parlement » des Verts, puis, fin mars, par ses délégués réunis en assemblée générale. Ce ne sera pas la partie la plus facile des négociations. Dominique Voynet devra convaincre ceux qui sont restés fidèles à la ligne du *« ni ni »*, mais aussi calmer son aile gauche, moins historique mais tout aussi épidermique.

Ariane Chemin

Georges Sarre met en cause « l'hégémonisme du PS »

ULTIME COUP d'intimidation ou prémices d'une rupture annoncée ? Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens (MDC), et Georges Sarre, son vice-président, ont vivement réagi à la mise en garde de Lionel Jospin, le 16 janvier, affirmant que la construction européenne et la monnaie unique ne peuvent pas *« être un objet de débat, en tout cas pas* [un objet] *d'accord »*.

« L'hégémonisme du PS pose un véritable problème », nous a déclaré M. Sarre. *« Lionel Jospin propose un contrat d'orientation*, note l'ancien ministre. *C'est très bien, mais si on ne peut pas y parler de l'Europe, inutile d'y penser. Nous n'imaginons pas que le débat n'ait pas lieu, puisque la question de la monnaie unique constituera le principal dossier du gouvernement qui sera élu en 1998. Cette réaction est d'autant plus étonnante que le PS avait signifié lui-même qu'il posait quatre conditions au passage à l'euro. »* Le député de Belfort, de son côté, rappelant son *« très vif sentiment de la responsabilité »* de son parti, a estimé que *« la question de l'Europe est suffisamment grave pour qu'on puisse en débattre librement. Nous ne laisserons donc pas escamoter ce débat »*.

Le MDC, qui souhaite subordonner tout accord électoral à un accord sur un texte politique, estime que les négociations sont aujourd'hui au *« point zéro »*. Les amis de M. Chevènement demeurent très discrets, en revanche, sur les propositions qu'ils auraient, selon plusieurs sources, adressées au PCF avant son 29e congrès. Elles concerneraient les élections sénatoriales et régionales, mais aussi quelques circonscriptions pour les législatives.

Interrogé à ce sujet lors d'une conférence de presse qu'il présidait avec M. Chevènement, afin de relancer ensemble une campagne en faveur d'un référendum sur le passage à la monnaie unique, le 7 janvier, M. Hue avait simplement indiqué : *« Il y aura d'autres rencontres entre nous. La prochaine fois, peut-être qu'il y aura d'autres personnes autour de la table, car nous voulons aussi le rassemblement de tous ceux qui ne veulent pas que les marchés financiers fassent la loi. »* Consacrée à l'Europe sociale et politique, la rencontre organisée par le Forum alternatives européennes de Charles Fiterman, le 1er février, exclut pourtant soigneusement ces derniers. Comme à Sanguinet (Landes), lors de l'université d'été des Verts, le 30 août, seuls Lionel Jospin, Robert Hue, Dominique Voynet et Bernard Ravenel (Convention pour une alternative progressiste, CAP) seront admis à la table de discussion...

Ar. Ch.

A Orange, la base souhaite une candidature unique

A Orange (Vaucluse), ville administrée par le Front national, La section du Parti socialiste, animée par l'ancien ministre Jean Gatel, veut à tout prix, comme le Mouvement des citoyens, *« une candidature unique de la gauche dès le premier tour des législatives »*. Dans une lettre à Lionel Jospin, le 16 janvier, M. Gatel demande que *« tout soit fait pour éviter l'insupportable face à face entre la droite extrême et l'extrême droite au second tour »*. *« Le choix unilatéral de son candidat par le Parti socialiste*, écrit l'ancien ministre, *nous paraît être non seulement inopportun mais lourd de conséquences graves. »* La section d'Orange récuse donc le calendrier du PS qui lui impose de désigner un candidat entre le 21 janvier et le 6 février afin de *« bénéficier d'un délai suffisant pour préparer les conditions d'une union à gauche »*. *« Dans le cas contraire*, prévient-il, *toute la section d'Orange serait collectivement candidate à la candidature. »*

Union de la gauche à Vitrolles contre le Front national

Le maire PS invalidé voudrait aussi mobiliser sur son programme

La gauche a réussi à faire son unité à Vitrolles lors de l'élection municipale partielle organisée après l'invalidation du maire socialiste sortant. Sa liste comprend des représentants du PS, du PC, des radicaux et des écologistes. Elle entend ainsi faire face à la menace du Front national.

VITROLLES
de notre correspondant régional

Le premier meeting de campagne du maire socialiste invalidé de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), Jean-Jacques Anglade, a comblé d'aise ses organisateurs qui, sous leur confiance affichée, craignaient un peu ce lancement. Plus d'un millier de participants, très majoritairement locaux et à quinze jours du scrutin, c'est selon eux un signe de mobilisation encourageant. Des membres d'associations culturelles ou sportives actives sur la ville ont ouvert ce rassemblement auquel tous les poids lourds de la gauche départementale, socialistes, communistes, radicaux et écologistes, avaient tenu à participer. Les premiers ont fait du combat engagé ici un symbole de la lutte contre le Front national, en s'appuyant sur l'analyse de la gestion communale des amis de Bruno Mégret. Tandis que les « camarades » de Roger Meï, député communiste et maire de Gardanne, prenaient plus volontiers à partie la politique du gouvernement, avant de stigmatiser les idées d'extrême droite.

Citant Aragon, Guy Hermier, député communiste, résumait ainsi le sentiment général : *« Quand le blé est sous la grêle, fou qui fait le délicat. »* Quant à Jean-Jacques Anglade, sans abandonner ce thème, il concluait la soirée par un très long discours reprenant par le menu les actions engagées par sa municipalité depuis dix-sept mois. Vantant ses réalisations en matière de sécurité, de chômage, de solidarité, d'implantation d'entreprises sur la commune, il proposait une charte de la démocratie locale qui prévoit un système de consultation permanente de la population fondée sur les conseils de quartier déjà mis en place et un débat obligatoire en conseil municipal sur toute proposition ayant obtenu 500 signatures. C'était une manière pour lui de recentrer une campagne qui avait démarré sur le seul axe d'une lutte frontale contre l'extrême droite, ses hommes et ses thèmes.

Mais cette réunion avait essentiellement pour but de présenter une équipe dont les 39 membres ont été appellés un à un à venir s'installer sur la tribune. Renouvelée et rajeunie, comprenant nombre d'enseignants, d'animateurs sociaux, de salariés, elle est composée de socialistes, de communistes, de radicaux et d'écologistes et de « républicains », dont la numéro deux de la liste, une jeune femme, Christine Parédes, qui vient de démissionner de Force démocrate. Sa constitution n'a pas été aussi simple que le disent ses dirigeants : celui qui en était le numéro deux la semaine dernière par exemple, un ancien UDF, en a mystérieusement disparu...

Le problème principal résidait ailleurs. Les amis de M. Anglade craignaient qu'une liste concurrente ne se constitue autour des dissidents socialistes locaux. En effet, en juin dernier son premier adjoint et quelques élus PS démissionnaient de la majorité municipale pour protester contre des décisions budgétaires concernant l'équipe de hand-ball, objet de multiples contestations dans la ville. Au cours de cette crise, la très socialiste directrice de cabinet du maire avait aussi quitté son poste. Ces chamailleries féroces au sein de la section socialiste se mariaient aux vives tensions qui travaillent la fédération du PS des Bouches-du-Rhône et dont l'investiture de Jean-Jacques Anglade était aussi devenue un enjeu. Le fait qu'il soit mis en examen était bien sûr utilisé contre lui par ses opposants qui espéraient une tête de liste nouvelle.

Un sondage commandé par la direction nationale du parti et qui avait fait figurer Michel Pezet, ancien élu socialiste de Marseille, parmi les personnalités testées, avait laissé craindre aux sortants que l'investiture officielle ne vienne pas. La présence jeudi soir de tous les responsables socialistes, apparemment réconciliés, rend désormais l'éventualité d'une liste dissidente très peu probable. D'autant que plusieurs orateurs ont appellé explicitement les derniers réticents à jeter la rancune à la rivière et à rejoindre le combat commun.

Reste à savoir si cette manifestation d'unité à gauche suffira à mobiliser pour Jean-Jacques Anglade et pas seulement contre Bruno Mégret et sa femme. Car ce qui reste très difficile à saisir dans cette campagne qui voit une mobilisation rare des énergies, un affichage débordant du Front national, des visites de quartiers, d'appartements et de marchés plus importants encore qu'entre les deux tours de 1995, c'est son effet sur les électeurs. Le bilan flatteur qu'a dressé l'équipe sortante de son action sera-t-il une réponse suffisante aux promesses du Front national ?

Michel Samson

Le débat impossible

Jean-Jacques Anglade a lancé depuis dix jours une offre de débat à Catherine Mégret, candidate officielle du Front national puisque son mari est inéligible pour un an. Dans un communiqué, celle-ci a répondu qu'elle *« n'entend pas débattre avec le maire déchu, car elle ne débat pas avec un individu invalidé pour malversations électorales et mis en examen pour usage de faux et recel »*. Roger Guichard, le candidat de l'UDF et du RPR, souhaite lui aussi une confrontation avec elle. La discussion sur le rôle de Mme Mégret commence à prendre de l'importance. M. Guichard compte saisir la justice, car il estime qu'un journal récent du FN, où l'expression *« le maire »* est inscrite sous la photo de Bruno Mégret, relève de la volonté de tromper l'électorat.

Alain Juppé examine, sur le terrain et en direct, l'avancée des réformes

Le premier ministre s'est déplacé dans l'Aisne pour rencontrer des chefs d'entreprise et prêcher l'optimisme, déclarant que « la bonne réponse [aux problèmes] c'est la confiance, l'enthousiasme, c'est se battre »

SAINT-QUENTIN
de notre envoyé spécial

En 1996, le maître-mot, c'était « tenir ». Tenir dans un climat où la morosité étreignait l'opinion publique. Depuis quelques jours, Alain Juppé ne cesse de marteler le mot-phare de 1997 : « réformer ». Le premier ministre compte bien que ce passage d'une position défensive à une attitude offensive développe l'anti-morosité. Après avoir délivré ce message à Paris, M. Juppé est allé sur le terrain, jeudi 16 janvier, pour faire de même. Il a choisi Saint-Quentin (Aisne) pour ausculter l'avancée des réformes portant sur les simplifications administratives.

Accompagné du ministre des PME, Jean-Pierre Raffarin, le chef du gouvernement a visité la société Moret, une petite entreprise fabriquant des pompes, à laquelle il a tiré *« un coup de chapeau »* car elle innove. Il a profité de cette journée thématique pour annoncer la tenue, lundi 20 janvier, à l'Hôtel Matignon, de la première conférence annuelle des PME. Passant aux travaux pratiques de la réforme, il a assité à l'embauche *« en direct »* d'un salarié en CIE (contrat initiative-emploi) par le PDG de Moret. L'opération, qui s'est déroulée à l'Urssaf, par minitel, n'a pas duré plus de sept minutes. *« Pourquoi faut-il mettre l'heure »* de l'embauche, s'est inquiété M. Juppé ? *« Les textes le prévoient »* lui a-t-il été répondu. A l'extérieur, une manifestation syndicale était tenue à distance par la police.

« LA MODE DE LA MOROSITÉ »

Apôtre de la réforme et de l'optimisme réunis, M. Juppé a poursuivi son examen par une table-ronde regroupant des chefs d'entreprises et des représentants de l'administration. Au programme : la cohérence entre les décisions parisiennes et l'application sur le terrain. La méthode : *« proximité, simplicité, participation »*. Le premier ministre a pris bonne note des améliorations à apporter, comme l'harmonisation entre l'Urssaf et les Assedic pour la déclaration d'effectifs des entreprises. M. Raffarin indiquant que l'objectif est de *« diminuer de moitié »*, d'ici la fin de l'année, le nombre de lignes de la fiche de paie, M. Juppé a lancé à son ministre : *« Es-tu conscient de l'engagement que tu viens de prendre ? » « J'en partage la responsabilité avec Jacques Barrot »* lui a répondu le président du conseil régional de Poitou-Charente. Le premier ministre a saisi l'occasion pour affirmer que le stage diplômant qu'il veut développer n'est *« pas un contrat au rabais »*.

Puis, le premier ministre a fait un sort à la morosité, dans la soirée, à la mairie de Saint-Quentin. *« Si on se laisse emporter par la morosité, personne ne s'en sortira »*, a-t-il déclaré. Il a insisté : *« Pendant quelques mois, la mode c'était la morosité. Eh bien, je souhaiterais que cette mode change. Non pas que les problèmes aient disparu. (...) Mais la bonne réponse ce n'est pas la morosité. La bonne réponse c'est la confiance, l'enthousiasme, c'est se battre. »*

Olivier Biffaud

M. Séguin veut créer une mission d'information sur la presse

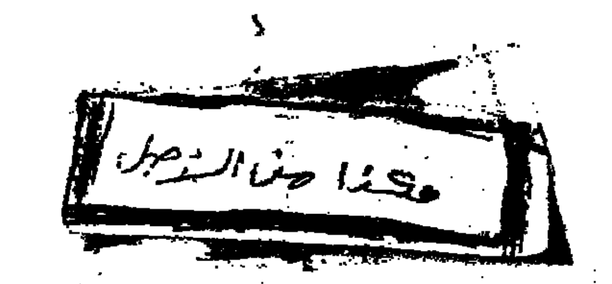
LE *« NÉO-TOTALITARISME ÉCONOMIQUE »* ou le stade suprême du capitalisme... En guise de carte de voeux, Philippe Séguin a décidé de réviser les classiques. Lors de la présentation de ses souhaits à la presse, jeudi 16 janvier, comme il l'avait fait une semaine auparavant à Bruxelles (*Le Monde* du 8 janvier), le président RPR de l'Assemblée nationale, a plaidé, une nouvelle fois, pour une réaffirmation du politique face au pouvoir des marchés. Il est même monté d'un cran, redoutant qu'aujourd'hui *« le système capitaliste ne développe les mêmes avatars que le marxisme avec le stalinisme »*.

« Que la politique se retrouve sous le joug de l'économie, c'est un fait, mais elle doit s'en délivrer et non s'y résigner, sauf à considérer que la légitimité des urnes doit céder à la légitimité de l'efficacité », a poursuivi M. Séguin, très irrité par cette dernière proposition, qu'il juge *« terrible »* car, pour lui, elle revient à *« condamner l'exercice normal de la démocratie »*. Pour le président de l'Assemblée, *« la crise actuelle du politique ne tient pas à une prétendue médiocrité du personnel public »* mais à *« l'impuissance trop fréquente des responsables publics face aux grands enjeux de notre temps »*, a-t-il souligné. *« En remettant ses valeurs, donc la politique, au centre de sa construction, l'Europe pourra se donner, et imposer, un projet dont l'homme sera le cœur »*, a-t-il indiqué.

Le président de l'Assemblé nationale a également répondu au président du Sénat, inaugurant une nouvelle forme de débat entre cérémonies de voeux. La veille, lors de ses propres souhaits à la presse, René Monory avait estimé *« ridicule et idiote »* l'idée qu'il n'y aurait plus suffisamment d'emplois. *« Le plein emploi n'est plus possible »*, a répliqué M. Séguin.

Dans des salons, où, parmi d'autres convives, Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, et Xavier Gouyou-Beauchamps, patron de France Télévision, banquetaient courtoisement, M. Séguin a souhaité la création à l'Assemblée d'une *« grande mission d'information »* sur l'avenir de la presse française. *« Je ne pense pas seulement au problème des abattements d'impôts (...). Je pense, plus largement, à l'avenir de la presse, à son indépendance, à son rôle nécessaire dans le bon fonctionnement de notre vie démocratique »*, a t-il affirmé, répondant ainsi aux remarques du président de la presse parlementaire, Henri Paillard, mais aussi de ses homologues des presses présidentielle et ministérielles lors des voeux de l'Elysée et de Matignon (*Le Monde* du 16 janvier).

Caroline Monnot



L'Etat et la Caisse nationale d'assurance-maladie se partagent le contrôle du système de santé

L'enveloppe de dépenses de soins de ville a été fixée à 261,8 milliards de francs pour 1997

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie doit examiner, mardi 21 janvier, la première partie de la « *convention d'objectifs et de gestion* » définissant les prérogatives respectives de l'Etat et de la Sécurité sociale dans le système de santé. L'enveloppe des dépenses de soins de ville a été fixée par le gouvernement à 261,8 milliards pour 1997, soit plus 2,06 % par rapport à 1996.

LES RELATIONS entre l'Etat et la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), qui n'avaient cessé de se dégrader depuis des années, devraient repartir sur des bases plus saines, permettant d'améliorer le fonctionnement du système de santé. C'est, du moins, le but affiché par le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, et le président (CFDT) de la CNAMTS, Jean-Marie Spaeth, qui ont jeté les bases de la première « *convention d'objectifs et de gestion* » entre l'Etat et la principale branche de la Sécurité sociale (500 milliards de francs de dépenses pour le seul régime des salariés du privé).

Cette convention, prévue dans la réforme de la protection sociale, sera soumise, mardi 21 janvier, au conseil d'administration de la CNAMTS. Dans les semaines suivantes, elle sera complétée par d'autres textes précisant, notamment, les orientations pluriannuelles de l'Etat (1997-1999) en matière de santé publique, de politique du médicament et de démographie médicale, les objectifs prioritaires de la branche maladie et les moyens qu'elle mobilisera pour les atteindre.

« EFFICACITÉ ET TRANSPARENCE »

D'emblée, le texte indique que cette clarification des compétences est « *indispensable dans un but d'efficacité et de transparence* ». L'Etat doit décider des orientations de la politique de santé et de Sécurité sociale, définir chaque année les conditions de l'équilibre financier des caisses et le champ de remboursement des produits et des services, arrêter le nombre d'étudiants en médecine et fixer les orientations générales de la politique hospitalière. De son côté, l'assurance-maladie, qui gère les remboursements, doit offrir « *un service efficace d'égale qualité* » à tous les assurés. Afin d'améliorer la qualité et l'efficience du système de soins, la CNAMTS, comme les régimes des agriculteurs et des indépendants, des conventions avec chaque profession de santé, notamment les médecins.

Au-delà de ces principes, l'Etat « *s'engage à garantir à la branche maladie la stabilité du cadre juridique applicable* ». La CNAMTS ne veut pas, en effet, que le gouvernement prenne, en cours d'année, des mesures qui alourdiraient ses charges et entraîneraient un déficit dont elle ne serait pas responsable. Les pouvoirs publics s'engagent aussi à « *ne pas intervenir dans les domaines de compétences de la CNAMTS* », en particulier dans les négociations caisses-médecins. En cas d'échec de ces négociations, les responsables de la « Sécu » ont obtenu que le règlement minimum régissant les relations caisses-médecins soit élaboré par l'Etat en « *concertation étroite* » avec eux, afin que les praticiens ne puissent pas obtenir du gouvernement ce que les caisses leur auraient refusé.

De son côté, la caisse nationale s'engage à « *veiller à la continuité des droits à l'assurance-maladie et à l'accès aux soins, notamment pour les assurés sociaux dont la situation est précaire* ». Elle devra tout mettre en œuvre pour faire respecter l'objectif prévisionnel de dépense de médecine de ville. Enfin, la convention confirme que la branche maladie du régime général assurera bien la maîtrise d'ouvrage du projet Sesam Vitale, destiné, d'ici fin 1999, à remplacer les feuilles de soins par des échanges informatiques entre les professionnels de santé et les organismes sociaux.

NÉGOCIATIONS DIFFICILES

L'avenant à cette convention-cadre, pour 1997, précise que les dépenses de soins de ville (honoraires, prescriptions et prestations en espèces, sauf indemnités maternité et accidents du travail) ne devront pas dépasser 261,8 milliards (tous régimes confondus et hors DOM). Elle inclut les médecins et les autres professionnels (dentistes, kinésithérapeutes, biologistes, cliniques etc.,). Cette somme s'impute sur l'enveloppe de 600,2 milliards de dépenses d'assurance-maladie votée fin novembre par le Parlement dans le cadre de la première loi de financement de la Sécurité sociale.

Fin janvier, les médecins libéraux vont négocier, la part de cette enveloppe qui leur revient pour les honoraires et les prescriptions ; elle était de 205 milliards en 1996. Ces négociations s'annoncent difficiles, la plupart des syndicats médicaux refusant le principe même de cette enveloppe et l'assimilant à un « *rationnement des soins* ».

Jean-Michel Bezat

Dépenses relativement sages en 1996

L'objectif d'évolution des dépenses de médecine libérale, fixé par le gouvernement à 2,1 % pour 1996, « *peut encore être tenu* », même si un dérapage « *mineur* » est « *vraisemblable* » en décembre, affirme le directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) dans un entretien publié, mercredi 15 janvier, par *Le Quotidien du médecin*. La caisse devrait ainsi « *gagner entre 3 et 4 milliards de francs par rapport au scénario catastrophe* » imaginé début 1996, indique Gérard Rameix.

L'évolution plus favorable s'explique essentiellement par des « *facteurs psychologiques,* [ayant entraîné une modification] *des comportements de la part des patients et des médecins* », précise-t-il. A cela s'ajoutent certaines initiatives de la CNAMTS, ajoute M. Rameix, comme « *l'accent mis sur la nécessité de prescrire plus fréquemment des médicaments moins coûteux* ».

L'opposition à Nicole Notat en passe d'essuyer un revers dans le Val-de-Marne...

QUALIFIÉE de « *quarteron marginal* » par les dirigeants de la CFDT d'Ile de France, l'actuelle direction de l'union départementale du Val-de-Marne, dont le congrès se tient vendredi 17 et samedi 18 janvier, redoute de voir sonner l'heure des comptes. Cette petite structure – environ 7 000 adhérents –, s'est souvent distinguée par sa turbulence. Elle se situe résolument dans l'opposition à la ligne confédérale depuis le recentrage opéré par Edmond Maire en 1978. Ses chefs de file sont aujourd'hui proches de l'association Tous ensemble, qui s'affiche désormais comme l'opposition officielle au sein de la CFDT à la politique suivie par Nicole Notat.

Dans son histoire, l'UD CFDT du Val-de-Marne, la seule à disposer encore dans ses statuts d'un président qui codirige avec le secrétaire général, a connu des vagues successives de départs vers SUD, qui ont progressivement effrité les bases de sa majorité. Dès 1985, le syndicat du personnel au sol CFDT d'Air Inter est parti créer le SNPIT, qui se transforme, ce vendredi 17 janvier, en SUD aérien. En 1989, ce fut le tour des syndicats PTT 94 et Santé-sociaux 94 de créer SUD-PTT et le CRC Santé-sociaux, qui se transformera, en juin prochain, en SUD-Santé. Enfin, les premiers gros bataillons de SUD-Rail, créé en janvier 1996, proviennent du départ des sept cents cheminots CFDT du dépôt de Paris Sud-Est. Le premier congrès de SUD-Rail s'est d'ailleurs tenu, en avril 1996, à Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne.

« VILLAGE GAULOIS »

Proche de la ligne confédérale et fidèle parmi les fidèles de Nicole Notat, Joseph Le Corre, secrétaire général de l'Union régionale des syndicats d'Ile-de-France (Ursif) CFDT, tient sa revanche. Alors que le congrès de la CFDT d'Ile-de-France doit se tenir dans quelques mois, c'est avec une majorité acquise aux thèses de la confédération dans chacune de ses unions départementales qu'il risque de l'aborder. Il a la possibilité de réduire à sa merci le « *village gaulois* » qui persistait dans le Val-de-Marne. Un premier indice a été perceptible, en juin 1996, lorsque la direction de cette union départentale s'est fait mettre en minorité sur une demande d'adhésion à l'association Tous Ensemble.

Pour les stratèges de l'Ursif, il s'agissait d'entamer la reconquête. Une équipe alternative a aussitôt été constituée et deux textes d'orientation sont en concurrence avant l'ouverture du congrès. Le premier, rédigé par Dominique Guibert, président de l'UD, membre du SGEN 94 et du comité directeur de Tous ensemble, apparaît, aux dires de représentants des deux camps, « *intelligent* » mais « *très abstrait* ». Le second texte, dans lequel on sent le coup de patte de Jacky Bontems, numéro deux de la confédération et ancien secrétaire général de l'Ursif, serait, lui, « *plus malin* » et, surtout, « *plus proche de la base* ». Sans jamais faire référence aux thèses majoritaires, il en épouse habilement les contours.

Mais la bataille se situe aussi sur un plan juridique. L'union départementale récuse la participation à son congrès d'une vingtaine de syndicats qu'elle considère comme « *des éléments de syndicats régionaux bien contrôlés* » par la région, alors que, selon les statuts de l'UD, ne peuvent participer au congrès que des syndicats départementaux et des sections départementales de syndicats régionaux ou nationaux. Le bras de fer joue sur 13 500 timbres, soit de l'ordre de 20 % des inscrits. L'union régionale a envoyé, le 13 janvier, une mise en garde à l'union départementale, par lettre recommandée avec accusé de reception. Elle a aussi élu une commission de conciliation et de contrôle, composée de membres de l'URI.

Alain Beuve-Méry

Les députés entendent préserver leur liberté de choix sur le service national

LES ÉLUS veulent conserver leur pouvoir de décision : plusieurs députés de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, dont son président, Jacques Boyon (RPR, Ain), se sont offusqués que Christian Noyer, directeur du cabinet du ministre de l'économie et des finances, ait tenté de faire pression sur eux dans le cadre de leur réflexion sur le nouveau service national.

Evoquant, mercredi 15 janvier, le coût du rendez-vous citoyen et du volontariat que le projet de loi instaure, M. Noyer a demandé aux élus de la nation de se montrer « *particulièrement vigilants et prudents* » quant aux effets que tout allongement de la durée du rendez-vous citoyen – prévue de cinq jours par le gouvernement – aurait dans le contexte actuel des finances publiques. M. Noyer a prévenu que le ministère des finances ne pourrait pas accorder de nouveaux crédits et que, en conséquence, toute initiative des élus imposerait « *un redéploiement budgétaire interne au ministère de la défense* » ou une diminution des effectifs militaires.

« *Le rendez-vous citoyen coûtera cher* », a expliqué M. Noyer, qui estime les dépenses à 1,6 milliard de francs pour le ministère de la défense et entre 200 et 400 millions à la charge des ministères civils. Le coût de fonctionnement de chacun des dix centres prévus pour évaluer, orienter et informer les recrues est de 110 millions de francs par an. D'autre part, le directeur de cabinet de Jean Arthuis a considéré que les volontaires pour un service de neuf à vingt-quatre mois recevront « *une indemnité relativement faible* », environ 2 000 francs par mois. « *Il s'agit là*, a-t-il commenté, *d'un seuil maximum dont il paraît difficile de s'écarter.* » M. Boyon a aussitôt rejeté la « *mise en garde* » de M. Noyer. Pour lui, les députés sont aussi sensibles que quiconque à l'équilibre du budget.

Parmi les membres de la commission, Pierre Favre (UDF, Gironde) a réagi le plus vivement, se disant « *surpris du langage utilisé par le directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances* ». « *En entendant cette mise en garde, je me demande qui, en fait, dirige la défense de la France* », s'est-il étonné.

GESTION OPAQUE

En dépit de cette première escarmouche, M. Noyer a récidivé, en s'en prenant à la gestion financière des armées. « *Le ministère de la défense*, a-t-il dit, *est le seul ministère qui maintienne une opacité totale sur son système de gestion* », avec 100 milliards de francs d'autorisations de programme affectés et non engagés et 30 milliards de francs qui ne sont même pas affectés. « *Le ministère de la défense ne se met pas en condition de gérer au mieux ses relations avec les entreprises de défense* », a conclu le directeur de cabinet.

M. Boyon a indiqué qu'il adressera une lettre au premier ministre. « *Il serait particulièrement fâcheux que le gouvernement, à l'occasion du débat sur une réforme aussi importante, oppose brutalement l'article 40, sauf sur des points de détail.* » L'article 40 de la Constitution stipule en substance qu'un amendement parlementaire n'est pas recevable si son adoption a pour conséquence d'aggraver une charge financière de l'Etat.

Cet incident révèle indirectement l'existence de divergences de fond entre de nombreux parlementaires – y compris dans la majorité – et le gouvernement sur la durée du rendez-vous citoyen, sa préparation et sa raison d'être. Cinq jours, affirment plusieurs députés, c'est trop court pour sensibiliser les jeunes aux exigences de la sécurité nationale, au sens large du terme, et c'est trop long pour un simple examen de la situation médico-psychologique, professionnelle et sociale de chacun. La longueur des débats, du mardi 28 au jeudi 30 janvier, prévus au Palais-Bourbon illustre, sur ce point, les tourments de la représentation nationale.

Jacques Isnard

Lourde condamnation pour un chahut contre M. de Villiers

LE TRIBUNAL correctionnel de Strasbourg a condamné, mercredi 15 janvier, à cinq mois de prison avec sursis, cinq ans de privation de droits civils et civiques, et 1 franc de dommages et intérêts, deux étudiants reconnus coupables d'entrave concertée à la liberté de réunion et d'expression, avec menaces, violences ou voies de fait. Les deux étudiants avaient perturbé une conférence de Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, organisée, le 23 octobre 1996, à l'Institut d'études politiques de Strasbourg.

Le soir de la conférence, la police était intervenue avec chiens et matraques pour mettre fin au chahut, au cours duquel M. de Villiers avait essuyé des insultes et évité de justesse des jets d'œufs. Le procureur de la République avait requis 80 heures de travaux d'intérêt général. « *Après le jugement de Toulon infligeant des peines de prison ferme aux membres du groupe NTM* », la fédération socialiste du Bas-Rhin s'est inquiétée d'« *un retour à un ordre moral qui, parallèlement, semble accepter sans difficultés les propos racistes et antisémites de certaines organisations politiques* ».

Bernard Tapie engagé par une entreprise américaine

US BRIDGE CORP., entreprise américaine de construction et travaux publics, a annoncé, mercredi 15 janvier, qu'elle avait engagé Bernard Tapie comme consultant. L'ancien élu des Bouches-du-Rhône sera chargé de rechercher de nouveaux marchés ainsi que des partenaires et des alliances susceptibles de favoriser l'implantation de l'entreprise à l'étranger.

Par ailleurs, M. Tapie a confirmé, jeudi 16 janvier sur Europe 1, qu'après une première expérience dans le film de Claude Lelouch *Hommes, femmes, mode d'emploi* il allait tenir un nouveau rôle dans un film du réalisateur Jacques Rozier, intitulé *Fifi martingale*. Ces projets sont toutefois suspendus à différentes décisions judiciaires le concernant. La Cour de cassation doit ainsi statuer, le 4 février, sur son recours contre une condamnation à deux ans de prison, dont huit mois ferme, dans l'affaire de corruption liée au match OM-Valenciennes.

Démenti aux informations de « L'Express » concernant le PSU

INTERROGÉ par *Le Monde*, jeudi 16 janvier, au sujet du document soviétique cité par *L'Express* (daté 16-22 janvier) et affirmant que le PSU avait bénéficié de subsides des ambassades de Yougoslavie et d'Albanie à Paris au début des années 60, Gilles Martinet a opposé un démenti formel.

M. Martinet, ancien ambassadeur de France à Rome, fut l'un des fondateurs du Parti socialiste unifié (PSU), en 1960, et son secrétaire général adjoint aux côtés d'Edouard Depreux, secrétaire général (aujourd'hui décédé) jusqu'en 1967. « *Il est impossible*, nous a-t-il déclaré, *que des liens de ce genre aient été établis par le PSU à cette époque sans que j'en sois informé. Or, je n'ai eu connaissance d'aucun fait de nature à corroborer les affirmations du document auquel se réfère* L'Express. *Je les démens donc formellement.* »

DÉPÊCHES

■ **ARC-EN-CIEL : le ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult (RPR), a affirmé,** vendredi 17 janvier sur RMC, que le premier ministre, Alain Juppé, serait « *le futur leader de la majorité* », en estimant qu'il restera en fonction jusqu'en 1998. Qualifiant Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, de « *petit malentendu de l'échiquier* » politique, M. Raoult a assuré, en matière de résultats économiques, que « *l'arc-en-ciel sera pour le premier semestre* ».

■ **PRÉDICTION : une majorité de Français (51 %) juge probable** une défaite de la majorité RPR-UDF aux prochaines élections législatives et 5 % la jugent même certaine, selon un sondage réalisé par la Sofres du 3 au 6 janvier auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro-Magazine*, samedi 18 janvier. 31 % seulement des personnes interrogées jugent une telle défaite « *peu probable* » et 5 % qu'elle est « *exclue* », tandis que 8 % sont sans opinion.

■ **ANGOULÊME : Philippe Mottet (UDF-FD) a été élu maire d'Angoulême,** jeudi 16 janvier. Ce professeur de droit civil à l'université de Poitiers, qui était jusqu'alors premier adjoint, succède à Georges Chavanes, député (UDF-FD), démissionnaire pour raisons de santé (*Le Monde* du 7 janvier). Dauphin désigné depuis trois ans, M. Mottet a été élu par 34 voix sur 43, les neuf conseillers municipaux d'opposition s'étant abstenus. Président départemental de Force démocrate, M. Mottet est également conseiller régional de Poitou-Charente depuis 1992. – (*Corresp.*)

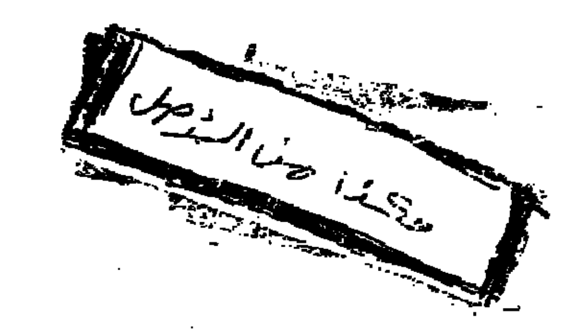
■ **PARIS : le bureau des adhérents directs de l'UDF, réuni jeudi 16 janvier à Paris, n'a pas prononcé l'exclusion de Georges Mesmin,** député du 16e arrondissement de Paris, souhaitée par Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, qui sera candidat dans la même circonscription en 1998. La commission d'investiture arbitrera le différend entre les deux hommes. Dans une lettre adressée aux parlementaires, M. Mesmin s'est défendu d'être « *devenu raciste* » sous prétexte d'avoir participé à un colloque en même temps que Bruno Mégret, délégué général du Front national, comme l'en accuse M. Goasguen.

■ **FAMILLES MONOPARENTALES : l'examen de la proposition de loi de Nicole Catala (RPR, Paris) sur les familles monoparentales,** qui veut « *répondre aux difficultés, voire la détresse, des parents seuls en charge d'enfants* », a été interrompu et reporté à une date ultérieure pour des raisons d'ordre du jour parlementaire.

Adoption du projet sur l'amélioration des relations public-administrations

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en première lecture, jeudi 16 janvier, le projet de loi sur l'amélioration des relations entre les administrations et le public. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS s'est abstenu et le PCF a voté contre. Lorsque ce n'est pas encore le cas, les autorités administratives seront tenues d'accuser réception des demandes ou réclamations qu'elles reçoivent. Une autorité administrative saisie à tort d'une demande ou réclamation devra la transmettre à l'autorité compétente, et en aviser l'intéressé.

D'autre part, alors qu'actuellement, au terme d'un délai de quatre mois, le silence de l'administration vaut – sauf exceptions – décision de rejet, il est prévu que, dans des domaines qui seront progressivement étendus, le silence de l'administration vaudra acceptation au terme d'un délai de deux mois. Le projet de loi donne par ailleurs un cadre juridique aux expériences de « *maisons de services publics* », en cours dans une vingtaine de départements, afin de regrouper les services sociaux de l'Etat, des départements, des communes et des caisses d'allocations familiales.



(Publicité)

15 ANNÉES ESSENTIELLES

1982 : LA GUERRE DES MALOUINES	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1983 : YANNICK NOAH GAGNE ROLAND GARROS	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1984 : MANIFESTATION POUR L'ÉCOLE LIBRE	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1985 : GORBATCHEV AU POUVOIR EN URSS	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1986 : LA NAVETTE CHALLENGER EXPLOSE EN VOL	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1987 : KLAUS BARBIE CONDAMNÉ A PERPÉTUITÉ	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1988 : LIBÉRATION DES OTAGES DU LIBAN	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1989 : CHUTE DU MUR DE BERLIN	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1990 : FLORENCE ARTHAUD GAGNE LA ROUTE DU RHUM	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1991 : LA GUERRE DU GOLFE	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1992 : BILL CLINTON ÉLU PRÉSIDENT DES USA	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1993 : POIGNÉE DE MAIN HISTORIQUE : RABIN-ARAFAT	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1994 : LES CASQUES BLEUS EN BOSNIE	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1995 : JACQUES CHIRAC SUCCÈDE A FRANÇOIS MITTERRAND	RTL 1ère RADIO DE FRANCE
1996 : LA FRANCE REMPORTE 37 MÉDAILLES A ATLANTA	RTL 1ère RADIO DE FRANCE

15 JANVIER 1997 :
RTL 1ère RADIO DE FRANCE DEPUIS 15 ANS

RTL : 19,6 %

France-Inter : 9,7 %

NRJ : 7,0 %

Europe 1 : 6,3 %

ENQUÊTE 75 000 MÉDIAMETRIE - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 96 - PART D'AUDIENCE L/V 5H-24H

SOURCES CESP 1982/1985 - MÉDIAMETRIE 1986/1996

Version Originale

ÉDUCATION Le ministère de l'éducation nationale a rendu publics, mercredi 15 janvier, les résultats officiels des élections professionnelles chez les enseignants, qui se sont tenues le 12 décembre 1996. Le succès du Snuipp, syndicat affilié à la FSU, est confirmé : il arrive en tête et détrône la FEN dans le premier degré. ● EN QUATRE ANS, le Snuipp, construit à partir de la scission de la FEN, a su rassembler des militants issus de courants divers, et souvent opposés. Les itinéraires de son trio dirigeant – Daniel Le Bret, Danielle Czalczynski, Nicole Geneix – reflètent pour partie ceux de bon nombre de ses militants. ● PAR AILLEURS, les chefs d'établissement ont mené, jeudi 16 janvier, une journée d'action pour protester contre la vétusté de certaines machines et équipements. Ainsi, à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, les ateliers de la section mécanique se révèlent dangereux et obsolètes.

Le Snuipp, ou l'alchimie à succès d'un nouveau syndicalisme enseignant

A l'occasion des élections de décembre 1996, il a détrôné la FEN, devenant ainsi le premier syndicat dans le primaire. En quatre ans, son trio dirigeant, – Daniel Le Bret, Danielle Czalczynski, Nicole Geneix – a su rassembler des courants épars ou divisés pour incarner un certain renouveau

À EUX TROIS, ils n'ont pas quarante ans en moyenne. La plus jeune, Nicole Geneix, a trente-trois ans, la plus « ancienne », Danielle Czalczynski, quarante-cinq, et le seul homme de ce triumvirat, Daniel Le Bret, quarante et un. Inconnu du grand public, ce trio, qui intrigue ou agace le monde syndical, vient de négocier un virage historique dans le paysage des « instits' », en gagnant les élections professionnelles du 12 décembre 1996. Ils ont battu la FEN (Fédération de l'éducation nationale), qui régnait depuis 1947.

Cette destitution de la maison-mère, dont ils sont issus, est une histoire de déchirements, de trahisons et de déceptions, mais aussi une aventure que personne n'avait prévue. Rien ne destinait ces trois personnages à s'embarquer sur le même bateau. Lorsqu'ils le firent, voilà quatre ans, en devenant secrétaires généraux du Syndicat national unitaire des instituteurs (Snuipp), qui se créait au sein de la FSU (Fédération syndicale unitaire), certains prédirent leur naufrage.

L'intrigue se noue sur un parking d'Orléans (Loiret), le 24 juin 1992, après un congrès extraordinaire du SNI (Syndicat national des instituteurs de la FEN), au cours duquel les minoritaires *« se sont fait virer »*. Furieux ou secrètement ravis, c'est selon, on retrouve là des tenants de la tendance Unité et Action (longtemps très proche du PCF) et des militants d'Ecole émancipée, héritiers de l'anarcho-syndicalisme, porteurs d'une forte tradition pédagogique.

Matériellement, ils ont tout perdu ou presque. Le nom même du SNI, drapeau de plusieurs générations d'instituteurs, tombera aux oubliettes dès le lendemain, transformé en SE (Syndicat des enseignants) par la majorité restante, proche des socialistes. Les nouveaux exclus de la FEN n'ont jamais vraiment travaillé ensemble. Au mieux, ils ont cohabité dans l'indifférence ; au pire, ils se sont collé des étiquettes peu aimables.

L'AVENTURE DU « SNOOPY »

Le fonctionnement de la FEN, cloisonnée en tendances, favorisait la méfiance. *« Chacun avait droit à son temps de parole en fonction de l'importance de son courant ; on lisait son truc et on repartait »*, assure un ancien. En schématisant, chacun pensait que l'autre était *« soit réformiste, soit stalinien, soit révolutionnaire »*. Entre les trois, point de mélange, mais parfois de vieilles haines recuites.

Les fondateurs du Snuipp ne sont pourtant pas des inconnus les uns pour les autres. Danielle Czalczynski, militante d'Ecole émancipée au sein du SNI depuis vingt ans, a rencontré Daniel Le Bret, militant d'Unité et Action, dans les coordinations contre le statut de maître-directeur en 1987, réprouvées par leur syndicat commun, le SNI. *« Il faisait partie de ceux qui refusaient de dire que la coord' était suspecte »*, se rappelle Danielle « Czal ». Ils se sont retrouvés quelques années plus tard au sein du bureau national avec Nicole Geneix, elle aussi *« U et A »*. *« Aucun de nous trois n'a jamais fini son premier mandat »*, remarque l'un d'eux. La FEN a éclaté avant.

Sans locaux, sans journal interne, peu rompus aux négociations ministérielles, les minoritaires exclus ont beaucoup à construire. Le SNES va les aider en leur prêtant des bureaux et en leur « cédant » cinquante décharges de postes, soit *« un mi-temps dans chaque département »*. *« Aujourd'hui, à vouloir lire le fonctionnement de notre équipe à travers des étiquettes, on commet une erreur fondamentale »*, martèlent les trois secrétaires généraux du Snuipp avec une conviction à la limite de l'agacement. Leur fierté est d'avoir dépassé les clivages anciens.

« Il faut comprendre à quel point, dans la FEN, les majoritaires considéraient qu'appartenir au PCF équivalait à un stigmate. Lors d'un congrès à Clermond-Ferrand, quelqu'un s'était amusé, à la tribune, à lire les contributions de militants dans des revues communistes », rappelle un ancien militant. Daniel Le Bret et Nicole Geneix ont adhéré au PCF, à des époques différentes, *« comme les autres pour changer le monde »*, mais aussi parce qu'ils se trouvaient dans un département tenu par *« U et A »*, la Drôme pour l'un, la Seine-et-Marne pour l'autre. Le premier s'en est *« détaché doucement, sans devenir anti quoi que ce soit »*, estimant dès 1981, *« de plus en plus contradictoires les rôles politique et syndical »*. La seconde n'était *« plus satisfaite ni du fonctionnement interne ni de la façon d'appréhender les problèmes sociaux et politiques »*.

Il n'empêche. Si cette alchimie « tient » depuis plus de quatre ans, si ce trio a réussi à rassembler une équipe de militants de sensibilités différentes et à inventer de nouvelles pratiques syndicales, ce n'est pas le fruit du hasard. C'est, entre autres, la rencontre de trois itinéraires particuliers avec la transformation du métier d'instituteur, devenu celui de professeur des écoles. C'est, aussi, un besoin de renouveau de la part d'enseignants qui vivaient dans un univers syndical figé.

« Ils ont réussi un coup de pub, un coup de jeune », dit un dirigeant de la FEN, comme pour limiter ce succès. Il est vrai que dans les manifestations on ne voit que ce jeune syndicat avec ses ballons, ses orchestres, ses slogans. Mais, derrière la logistique festive, on compte surtout les adhérents, les militants, les sympathisants. Un de leurs proches juge l'équipe : *« Daniel, c'est le plus intuitif des trois, celui qui pense à des « coups », avec un côté un peu flibustier. Nicole, c'est une bosseuse, concentrée sur les aspects « métier », qui a été un peu dogmatique, autrefois. »* Danielle « Czal » fait l'unanimité sur sa solidité pédagogique.

Férue des questions d'apprentissage de la lecture, elle les a éprouvées longtemps dans sa classe. Adhérente de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) de 1968 à 1986, militante féministe dans les années 70, Danièle Czalczynski avait déjà parcouru pas mal de chemin avant l'aventure du *« Snoopy »*, comme l'appellent ses adhérents. *« On a redécouvert le syndicalisme, pas en plaquant des théories, mais en faisant. C'est une joie ! »*, s'exclame cette fille d'immigrés polonais qui garde de ses maîtres de l'école primaire, acquis aux idées de Célestin Freinet, un souvenir ému.

« CADEAU COLLECTIF »

Cultivant volontiers un style décontracté, jeans, blousons et chemises à fleurs – mais il a coupé son catogan en 1994 –, Daniel Le Bret est l'homme du consensus. *« C'est un équilibriste, dans le sens malin du terme »*, estime un des militants de la FSU, à laquelle appartient le Snuipp. Le secrétaire général ne néglige personne. Il donne ainsi une longue interview à *Démocratie et socialisme* (numéro de janvier), le mensuel de la Gauche socialiste, pour expliquer le succès du syndicat aux élections. Cela ne va pas toujours sans mal, et quelquefois *« ça hurle dans le bocal »*, comme le raconte un militant. *« Mais aucune décision*, assure-t-il, *n'est prise sans qu'elle ait été triturée, macérée dans les esprits, ce qui est assez inédit dans la vie politique et syndicale. »*

S'ils discutent de façon permanente sur les questions *« des revendications, des logiques d'appareil »*, les responsables du Snuipp sont au moins d'accord sur une méthode. *« Le pacte qui nous a liés depuis le début, sans lequel Danielle « Czal » serait partie, c'est le rapport incessant aux enseignants »*, confie Springsfields Marin, quarante-deux ans, un militant d'Ecole émancipée. Renouant avec une tradition tombée en désuétude, le Snuipp affirme avoir restauré les réunions syndicales dans les écoles : *« On écoute, on explique, on ne propose rien de ficelé. Pendant le mouvement de décembre 1995, c'était fantastique »*, explique-t-il. *« C'est le cadeau collectif de nos années d'engagement. C'est aussi un cadeau d'adieu, nous sommes la dernière génération de post-soixante-huitards. Après, ce sera différent. »*

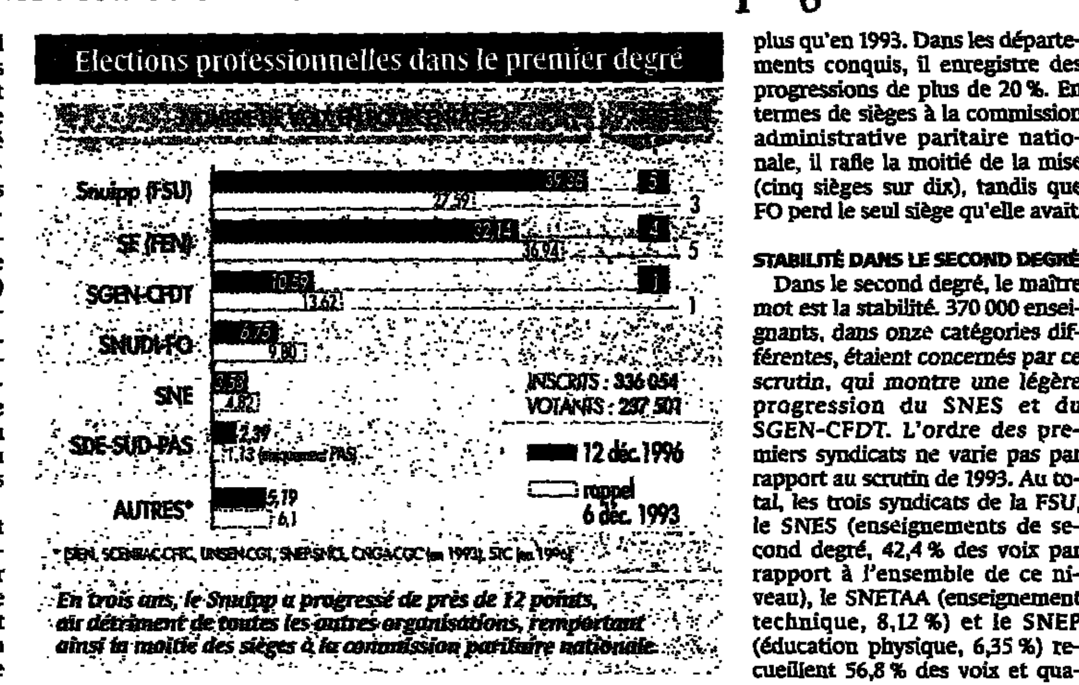
Béatrice Gurrey

Un poids politique accru

Parmi les dix-huit syndicats de la Fédération syndicale unitaire (FSU), deux forces font désormais jeu égal ou presque, le SNES représentant les enseignants du second degré et le Snuipp ceux du premier degré. Les autres syndicats sont de taille beaucoup plus modeste. Dans toutes les instances de la FSU, bureau fédéral ou conseil, il est probable que même si la représentation statutaire du Snuipp n'est pas modifiée, son poids politique se trouvera accru.

Les résultats officiels confirment la forte progression de la FSU

CONFIRMANT pour l'essentiel les scores communiqués par les syndicats (*Le Monde* des 20 et 21 décembre 1996), le ministère de l'éducation nationale a publié officiellement, mercredi 15 janvier, les résultats des élections professionnelles du 12 décembre 1996. Le principal bouleversement s'est produit dans le premier degré, où le Snuipp (FSU) ravit la première place au Syndicat des enseignants (SE-FEN). Plus de 70 % des 336 000 instituteurs concernés ont voté, donnant 88 640 voix au Snuipp contre 72 385 au SE. Cette progression ne s'est pas faite au détriment du seul SE mais aussi de toutes les autres organisations.



En trois ans, le Snuipp a progressé de près de 12 points, au détriment de toutes les autres organisations, remportant ainsi la moitié des sièges à la commission paritaire nationale.

Ce mouvement brutal contredit les habitudes électorales des enseignants, réputées n'enregistrer que des mouvements de faible ampleur. Désormais, le Snuipp est majoritaire dans cinquante et un départements, soit quatorze de plus qu'en 1993. Dans les départements conquis, il enregistre des progressions de plus de 20 %. En termes de sièges à la commission administrative paritaire nationale, il rafle la moitié de la mise (cinq sièges sur dix), tandis que FO perd le seul siège qu'elle avait.

STABILITÉ DANS LE SECOND DEGRÉ

Dans le second degré, le maître mot est la stabilité. 370 000 enseignants, dans onze catégories différentes, étaient concernés par ce scrutin, qui montre une légère progression du SNES et du SGEN-CFDT. L'ordre des premiers syndicats ne varie pas par rapport au scrutin de 1993. Au total, les trois syndicats de la FSU, le SNES (enseignements de second degré, 42,4 % des voix par rapport à l'ensemble de ce niveau), le SNETAA (enseignement technique, 8,12 %) et le SNEP (éducation physique, 6,35 %) recueillent 56,8 % des voix et quarante-six sièges sur soixante-six. Le SGEN-CFDT, qui arrive en deuxième position après le SNES, mais loin derrière, diminue légèrement son score de 1993 avec à peine 13 % des suffrages. Il recueille sept sièges, comme lors du dernier scrutin.

Dans l'ensemble, ces résultats marquent une forte progression de la FSU (Fédération syndicale unitaire), constituée en 1993, en opposition à la FEN, avec des syndicats issus de la scission. Ce résultat est pour l'essentiel dû au Snuipp, ce qui risque de modifier les rapports de forces au sein de la FSU. Toujours majoritaire au sein de la Fédération, le SNES devra pourtant davantage compter avec son cadet. Désormais premier de sa catégorie, le Snuipp devra entretenir pour les trois ans à venir un nouveau rapport de forces avec le ministère.

B. G.

L'atelier automobile hors d'âge du lycée de Montreuil

ILS ONT BAISSÉ LES BRAS. Depuis le 13 janvier, une dizaine d'enseignants de la section mécanique automobile du lycée Condorcet de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ont déposé les outils et cessé d'assurer les cours. Les élèves les ont rejoints après avoir voté la grève pour protester contre l'état *« sinistré »* des locaux, la vétusté des machines, et la promesse toujours retardée d'un plan de modernisation de leurs installations.

Jusqu'à présent, ils avaient *« presque fini par s'habituer »*, malgré une belle frayeur sans conséquence, l'an dernier, lorsqu'un élève s'était retrouvé le pied bloqué entre une voiture et les rouleaux d'un banc de freinage à demi enterré. Malgré cet incident, la vie a continué. L'entrée en application de la nouvelle législation sur la mise en conformité des machines-outils, applicable depuis le 1er janvier, leur a fourni les arguments pour stopper toute activité.

« JE NE CROIS PLUS AUX PROMESSES »

La visite de cet atelier est édifiante. Dans chaque recoin, la commission de sécurité pourrait déceler mille et une raisons de prononcer *« un avis défavorable d'ouverture au public »*. Sur un sol en béton défoncé, les cent cinquante élèves des sections de BEP, de baccalauréat et de BTS tentent de se frayer un chemin dans l'entrelacs de fils électriques d'une installation datant de l'ouverture de la section, il y a près de cinquante ans.

Dans le couloir d'accès au vestiaire des professeurs, le tableau général dispose encore de manettes sans protection, comme celles qui alimentent presque chacune des machines. Ici, un pont élévateur fonctionne par à-coups, se bloque périodiquement en déséquilibrant les véhicules surélevés. Là, une machine d'équilibrage de roues est dépourvue de carter de sécurité. Partout, des équipements de réforme cédés par les constructeurs, dont les normes sont dépassées depuis bien longtemps.

Les tonneaux d'essence ont été retirés de leur réduit de cinq mètres carrés pour être enterrés dans la cour. Mais aucune pompe n'a été installée pour tirer le carburant. Dans ce grand hall, de fines cloisons assurent la séparation entre les machines au bruit assourdissant et permanent et les salles de cours. *« Il faut vraiment être passionné pour étudier ici »*, constate Lucien, élève de BTS, qui habite dans les Yvelines, à une heure et demie de RER.

Comment, dans de telles conditions, obtenir des résultats aux examens ? *« On se rattrape sur la théorie*, note Manuel, lui aussi en BTS. *En stage, le matériel que nous découvrons n'a rien de commun avec celui sur lequel nous étudions. Alors, on essaie de s'adapter »*, remarque-t-il en signalant que huit élèves se sont, eux, découragés.

La situation de cet atelier n'est pas une découverte. En 1993, un projet de modernisation et d'extension était prêt d'aboutir, les plans dessinés et le financement en principe adopté. Au dernier moment, le dossier a été retiré par le conseil régional d'Ile-de-France. Il a été réinscrit au programme retenu jusqu'en 1998.

Des crédits d'urgence ont aussi été débloqués en attendant les premiers travaux. Cet engagement n'a pas suffi à rassurer les élèves, qui ont manifesté leur impatience à la mairie et au rectorat, et avaient prévu de se retrouver, vendredi 17 janvier, devant le ministère. *« En 1993, j'étais déjà là, et on nous avait déjà fait des promesses*, indique Manuel. *Je ne crois plus aux promesses. »*

Michel Delberghe

Cinq à sept ans de prison requis contre l'un des deux urologues de Toulouse

TOULOUSE
de notre envoyé spécial


PROCÈS

Hervé Robin, procureur adjoint du tribunal de Toulouse, a requis, vendredi 17 janvier, de cinq à sept ans de prison à l'encontre du docteur Georges Rossignol, avec mandat de dépôt à l'audience, et un an de prison, éventuellement avec sursis, contre le docteur Pierre Léandri, tous deux accusés d'avoir pratiqué des opérations injustifiées sur certains de leurs malades. M. Robin a également demandé l'interdiction des droits civiques, civils et de famille pour une durée qu'il n'a pas précisée. Selon lui, les deux chirurgiens n'ont pas agi pour l'argent mais *« pour accumuler les exemples et se constituer des titres à eux-mêmes »*.

La veille, l'émotion des victimes avait succédé à la bataille des experts (*Le Monde* du 17 janvier). Apportant leur cortège d'espérances meurtries et de douleurs cachées, quatre patients ont ainsi détaillé, jeudi, le quotidien lancinant des séquelles post-opératoires de certaines ablations de la vessie (cystectomies) : l'incontinence urinaire et l'impuissance sexuelle, dont ils souffrent encore dix ans plus tard et, parfois, le désir d'enfant, qui n'est même plus un rêve.

Plâtrier aujourd'hui invalide à 100 %, Jean-Jacques Carmouze, opéré conjointement en janvier 1988 par les deux urologues alors qu'il était âgé de trente-six ans, a ainsi raconté *« l'électrochoc »* qui le tétanisa lorsque le docteur Rossignol lui signifia qu'*« il fallait faire vite, sinon c'était la caisse en sapin dans six mois »*. Analysée après l'opération, sa vessie s'était avérée saine. Les experts désignés par la justice avaient conclu à un acte chirurgical *« totalement inadapté »*. M. Carmouze a déposé à la barre des mots simples pour dire qu'il *« souhaitait comprendre, pas condamner »*. *« J'aurais aimé moi aussi pouvoir faire des éloges sur les docteurs Rossignol et Léandri »*, a déclaré M. Carmouze, faisant allusion au cortège de remerciements formulés, devant le tribunal, par des patients sauvés et guéris par le docteur Léandri.

Le président Boyer en a profité pour plonger au cœur de la relation qui unit le praticien à son malade, des informations que le premier doit distiller au second pour que celui-ci apporte son *« consentement éclairé »*. Les deux praticiens ont assuré qu'ils adaptaient leurs informations au niveau de compréhension de chaque patient, mais le docteur Rossignol a également admis que, dans certains cas, il arrivait de *« commettre des faux intellectuels »* en ne disant pas toute la vérité.

« Les conséquences de l'opération, je les ai découvertes au fur et à mesure, a déploré M. Carmouze. *J'estime que ce n'est pas très bien. Je vous le dis parce que j'en souffre tous les jours. »* L'homme a regardé timidement le docteur Rossignol sur sa chaise de prévenu. *« J'ai beaucoup de compassion pour M. Carmouze*, a répondu le chirurgien. *Mais nous avons une obligation de moyens, pas de résultats. »* Et s'adressant à son ancien patient : *« Je peux vous assurer : mon intime conviction était que c'était nécessaire. Je regrette profondément que vous fassiez partie des 5 % de gens qui sont incontinents et des 30 % qui demeurent impuissants après ce type d'opération. »*

Jean-Michel Dumay

L'ordre des médecins recommande aux chirurgiens infectés par le virus du sida de cesser d'exercer

Il s'agit « d'un devoir moral » qui s'impose « dans l'intérêt des malades »

Au lendemain de la *révélation d'un cas* de transmission du virus du sida par un chirurgien à l'une de ses patientes, le professeur Jean Langlois, président de la section de santé publique du conseil national de l'ordre des médecins, nous a déclaré que les instances ordinales recommandent dorénavant aux chirurgiens séropositifs de cesser leur activité *« dans l'intérêt de leurs malades »*.

LES RESPONSABLES du Conseil national de l'ordre des médecins vont prochainement écrire à Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, pour lui faire part de leurs conclusions quant au problème des risques de transmission du virus du sida dans le cadre des activités chirurgicales. Cette initiative fait suite à la demande récemment formulée sur ce thème par le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, aux diverses institutions ordinales et éthiques après la révélation d'un cas de transmission du VIH entre un chirurgien et une de ses malades (*Le Monde* du 17 janvier). *« L'affaire du docteur Patrick Cohen est exemplaire dans la mesure où ce médecin a, selon toute probabilité, été accidentellement infecté par le VIH à partir du sang de l'une de ses patientes avant, lui-même, d'en contaminer une autre lors d'une intervention chirurgicale »*, fait-on valoir aujourd'hui auprès du conseil national de l'ordre des médecins.

« Il n'existe pas, dans ce domaine très sensible, de dispositions législatives ou réglementaires spécifiques, à la différence, par exemple, de ce qui existe avec l'hépatite B, due à un virus pouvant être transmis sur le même mode, et pour laquelle la vaccination des soignants est aujourd'hui obligatoire, nous a déclaré le professeur Jean Langlois, président de la section de santé publique du conseil national de l'ordre des médecins. *La question qui est ouvertement posée est celle de savoir si un chirurgien infecté par le VIH peut, ou non, continuer à opérer. En l'état actuel des connaissances, nous estimons, pour notre part, que dans l'intérêt de ses malades, le devoir moral de ce chirurgien est de cesser ses activités chirurgicales. »*

Les responsables du conseil national estiment que toute forme *d'obligation au dépistage* ne peut être une réponse adaptée, les arguments contre des dispositifs contraignants conservant, ici, toute leur valeur. Ils soulignent d'autre part que la pratique de la chirurgie doit impérativement être considérée comme une situation à risque vis-à-vis de la contamination par le VIH.

On recense en France trente-sept cas de contamination par le VIH survenue dans un cadre professionnel

On recense à travers le monde 233 cas d'infections par le VIH survenues dans un cadre professionnel, dont 37 en France. De nombreux éléments laissent penser que la fréquence des piqûres accidentelles dans les blocs opératoires est élevée et que le nombre des contaminations professionnelles des chirurgiens est certainement plus élevé que celui officiellement recensé. On indique par ailleurs, de bonne source, que des chirurgiens se sachant contaminés continuent d'opérer, estimant que leurs malades ne sont nullement en danger, compte tenu du très faible risque de transmission du virus du médecin vers le malade.

On estime d'autre part, au conseil de l'ordre, que l'incitation des chirurgiens au dépistage vis-à-vis de l'infection par le VIH n'a de sens que si des dispositions particulières sont rapidement prises, afin de faciliter la reconversion professionnelle des chirurgiens concernés et d'obtenir, des compagnies d'assurance, que ces médecins ne soient pas lésés. L'inquiétude du conseil de l'ordre dans ce domaine n'est pas nouvelle. Il y un an, informé du cas douloureux du docteur Cohen ainsi que d'autres cas similaires, le professeur Bernard Glorion, président du conseil national de l'ordre, avait demandé au directeur général de la santé *« de bien vouloir prendre en considération les situations dramatiques des professionnels qui sont contaminés dans le cadre de leur exercice »*.

« J'ai été amené à renouveler ma demande à l'occasion d'autres situations dont nous avons eu connaissance, faisait savoir, en juin 1996, le professeur Glorion, à un médecin inquiet. *Il est urgent que des dispositions générales soient prises pour faire face à ces délicates situations. Je suis parfaitement conscient qu'étant donnée la situation désespérée de certains de nos collègues, il y a une très grande urgence à ce que les pouvoirs publics prennent des décisions à ce sujet. »* Il aura donc fallu, en définitive, la démonstration scientifique d'un cas de transmission du VIH d'un chirurgien à l'un de ses malades pour que cette délicate question soit officiellement et ouvertement posée.

« Le risque de contamination au cours d'un acte opératoire est exceptionnel et connu de longue date, estime l'association Arcat-sida. *L'ensemble des recommandations pour le prévenir ont déjà été faites. L'application de ces mesures doit être renforcée, en faisant appel au sens des responsabilités de chacun, soignants comme soignés. Il faut de nouveau mettre en garde vis-à-vis d'une systématisation de l'application du test de dépistage. »*

Jean-Yves Nau

Un responsable d'ETA interpellé près de Bordeaux

JOSE-LUIS URRUSOLO SISTIAGA, présenté comme le numéro trois de l'organisation clandestine basque ETA par les autorités espagnoles, a été interpellé, *jeudi soir 16 janvier près de Bordeaux* (Gironde), lors d'un contrôle de routine. Au volant de sa voiture, ce ressortissant espagnol âgé de trente-neuf ans a tenté d'échapper aux gendarmes, avant de perdre le contrôle de son véhicule et d'être interpellé. Il était en possession d'un pistolet et de faux documents d'identité.

Surnommé *« Langile »* et *« Joseba »*, Urrusolo Sistiaga est l'un des activistes basques les plus recherchés par la police espagnole. Il a été placé en garde à vue, tandis qu'une perquisition a été lancée au domicile où il résidait en région bordelaise.

DÉPÊCHES

■ **RACISME : Pierre Bernard, député (République et Liberté) de Seine-Saint-Denis et maire de Montfermeil**, condamné deux fois pour avoir refusé d'inscrire des enfants d'étrangers à l'école, a été mis en examen pour *« incitation à la haine raciale »* par Muriel Josie, juge d'instruction au tribunal de Bobigny, pour un éditorial paru en juin 1996 dans *La Gerbe*, le journal municipal de Montfermeil. Opposant les chrétiens aux musulmans, M. Bernard avait écrit que *« pour le triomphe de l'Islam, les musulmans donnent la mort aux autres »*.

■ **FOULARD : une élève du collège Jules-Vernes à Buxerolles (Vienne)**, dans la banlieue de Poitiers, exclue en février 1995 pour avoir porté le foulard islamique, a été autorisée à réintégrer sa classe après l'annulation de son exclusion par le Conseil d'Etat. Au retour des vacances de Noël, la jeune fille est retournée au collège avec son foulard.

■ **INCENDIE : trois mineurs de seize et dix-sept ans**, soupçonnés d'avoir incendié un lieu de culte musulman à Saint-Gilles (Gard), le 12 janvier, ont été mis en examen et laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Interpellés en compagnie de quatre autres jeunes, ils ont expliqué avoir agi *« par jeu et désœuvrement »*.

■ **FROID : la mort de deux personnes dans les environs de Nancy (Meurthe-et-Moselle)** porte à quarante le nombre de décès liés au froid. Lundi 13 janvier, une femme âgée de quatre-vingt-deux ans a été retrouvée morte d'hypothermie à son domicile. Mercredi 16 janvier, un homme de cinquante-sept ans a été découvert mort de froid dans une petite cabane de jardin. Il vivait d'ordinaire dans un foyer d'accueil pour sans-abri, qu'il n'avait pas réintégré depuis le 8 janvier.

L'avocat général conclut au rejet du pourvoi de Maurice Papon

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunehec, se prononcera jeudi 23 janvier sur le pourvoi formé par Maurice Papon contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Bordeaux du 18 septembre 1996 qui le renvoie devant la cour d'assises de la Gironde pour *« complicité d'assassinats, d'arrestations et de séquestrations illégales (...) ayant revêtu le caractère de crimes contre l'humanité »*.

A l'audience du 16 janvier, l'avocat général Jean-Pierre Dintilhac a suivi la plupart des arguments invoqués par les avocats des parties civiles (*Le Monde* du 17 janvier) pour conclure au rejet du pourvoi. Mais le magistrat s'est surtout appuyé sur l'arrêt de renvoi, dont il a cité un grand nombre d'extraits, pour souligner la solidité des motifs juridiques. Si le pourvoi comporte un grand nombre de moyens présentés à l'appui de la cassation de l'arrêt, l'argument central présenté par la défense concerne le fait que les juges de Bordeaux auraient retenu la qualification de crime contre l'humanité sans établir que Maurice Papon ait *« adhéré à l'idéologie nazie »*, ni qu'il ait été *« membre actif d'une organisation déclarée criminelle par le tribunal de Nuremberg »*.

« EN CONNAISSANCE DE CAUSE »

Pour M. Dintilhac, il s'agit là d'une mauvaise lecture de l'article 6 du statut du tribunal de Nuremberg, base juridique de la notion de crime contre l'humanité. Selon le magistrat, les actes de complicité qui sont reprochés à Maurice Papon n'exigent pas la même attention de la part du complice que de l'auteur principal. *« Seul compte le fait d'apporter aide et assistance en connaissance de cause »*, a insisté l'avocat général en relevant que l'arrêt attaqué avait établi que le secrétaire général de la préfecture de Bordeaux n'ignorait rien du sort réservé aux juifs dont il ordonnait l'arrestation et le transfert vers le camp de Drancy. Cette connaissance de la solution finale par les fonctionnaires de Vichy est contestée par la défense de Maurice Papon, mais il s'agit là d'un élément de fait qui ne peut être discuté devant la Cour de cassation, dont le rôle se limite à apprécier la légalité des motifs développés par les juges de Bordeaux. *« Les textes n'exigent pas qu'il faille établir que Maurice Papon ait appartenu à une organisation nazie*, a poursuivi M. Dintilhac. *Il suffit de s'être intégré au plan, d'avoir agi pour le compte ou à l'instigation »* des autorités allemandes.

Cette partie des conclusions de l'avocat général a provoqué une réplique de Me Charles Xavier, l'un des défenseurs de Maurice Papon, qui a relu la partie du statut du tribunal de Nuremberg relative à la complicité. Ce texte exige que le complice ait *« pris part à l'élaboration ou à l'exécution d'un plan concerté ou d'un complot »* pour commettre les crimes contre l'humanité. *« Ce n'est pas la complicité telle que nous l'entendons dans le droit commun !*, s'est insurgé Me Xavier. *Il ne suffit pas qu'il soit coupable d'avoir aidé, le complice doit avoir adhéré, participé au complot. »* L'avocat a relevé aussi que l'article 6 du statut du tribunal de Nuremberg et la jurisprudence exigent, pour qualifier le crime contre l'humanité, que l'intéressé ait agi *« pour le compte des puissances de l'Axe »*. Or, Me Xavier relève que l'arrêt de Bordeaux constate que Maurice Papon a commis les actes reprochés en sa qualité de secrétaire général d'une préfecture. *« Ne nazifiez pas la France cinquante ans après au travers de ses fonctionnaires »*, s'exclama l'avocat, avant d'ajouter : *« Ne faites pas peser sur l'esclave les crimes du maître. »*

Il ne s'agissait plus d'arguments purement juridiques, mais avant lui M. Dintilhac avait pris, lui aussi, la liberté de s'en écarter pour dire : *« Il est temps que M. Papon réponde de l'aide qu'il a apportée à la réalisation de ces crimes abominables commis contre des personnes au seul motif de leur naissance. »*

Maurice Peyrot

Le Monde INITIATIVES LOCALES

CADRES TERRITORIAUX

RÉGION NORD PAS DE CALAIS

Le Conseil Régional recherche un(e)

spécialiste gestion des transports

DÉCENTRALISATION DU T.E.R. SNCF / CONSEIL RÉGIONAL

La Région Nord-Pas-de-Calais est une des régions choisies pour mettre en place - à titre expérimental sur 3 ans - la décentralisation de la gestion du T.E.R. (budget 460 MF).

A ce titre, nous recherchons un(e) spécialiste capable :
- de contribuer à l'élaboration de la politique régionale en matière de transport ferroviaire des personnes.
- d'assurer la gestion de la convention entre le Conseil Régional, autorité organisatrice, et la SNCF, exploitante du réseau.
- d'assurer le contrôle de gestion du budget dédié.

Vous êtes doté(e) d'une formation supérieure (ingénieur ou économiste) et d'une expérience significative en matière de transports.
Capacités de négociation, approche stratégique et contrôle sont des exigences déterminantes de la fonction.

Ce poste est à pourvoir par mutation, détachement ou mise à disposition.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation en précisant la référence TER/LM 0197, CV complet et statut) à Madame la Présidente du Conseil Régional à l'attention de Monsieur le Directeur Général des Services, 59555 LILLE Cedex.



Directeur du service enseignement

Nous sommes une commune de la région parisienne, de taille importante, au dynamisme reconnu. Nous proposons ce poste, rattaché au secrétariat général, à un cadre de la fonction publique territoriale.

A la fois organisateur et gestionnaire de cette activité stratégique, fédérateur des équipes concernées, il représente le véritable point de rencontre entre les multiples intervenants internes et externes, administratifs et politiques pour tout le secteur.

Force de proposition et de réalisation, dans un secteur clé de la municipalité, il représente, par sa connaissance et sa pratique des divers domaines de ce secteur, par sa passion et son souci du service, une véritable dynamique dans la durée. Diplômé de l'enseignement supérieur, professionnel des secteurs (enfance, jeunesse...) vous alliez rigueur et créativité, dynamisme, prudence et exigences morales.

Poste à pourvoir par mutation ou détachement.

— Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C515G, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E. et A. Peugeot, Tour Coneo, 92500 Rueil-Malmaison.





La ville d'Epinay-sur-Seine
- 50 000 habitants
- Cité des Industries du cinéma
- A la pointe ouest du 93 et à 10 mn de Paris
- recrute selon conditions statutaires

MÉDECIN (H/F)

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA MÉDECINE PROFESSIONNELLE

Au sein d'une collectivité de 1000 agents, vous assurerez 2 missions :
- Médecin du service communal d'hygiène et de santé, vous participez à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé dans la ville ;
- Médecin chargé de la médecine professionnelle et préventive, vous assurez le suivi de la santé des agents, conseillez l'autorité territoriale, l'encadrement et le personnel en ce qui concerne les conditions de travail, l'adaptation aux postes, la protection contre les risques professionnels, l'information sanitaire.

Conditions de recrutement : être statutaire de la Fonction Publique Territoriale et titulaire du C.E.S. de médecine du travail ou équivalence de l'Ordre National des Médecins. Un diplôme en santé publique serait apprécié.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite et CV (sous référence 97/01) à Monsieur le Maire, Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis, Hôtel de Ville, 1 esplanade François Mitterrand, 93806 Epinay S/Seine cedex.



540 000 habitants, crée au sein de la Direction de la Communication le poste

Journaliste Secrétaire de Rédaction

Vous assurerez la réalisation et la coordination d'un nouveau trimestriel de 48 pages à destination de tous les habitants du département : proposition des sommaires et choix des thèmes, réalisation de reportages, rédaction ou rerédaction d'articles, animation de l'équipe rédactionnelle...jusqu'au suivi de fabrication et à la diffusion, telles seront les missions qui vous seront confiées sous l'autorité du Rédacteur en Chef.

De formation supérieure + techniques rédactionnelles presse, vous avez, à 30/40 ans, outre l'expérience approfondie de la rédaction d'articles presse, celle de la maîtrise d'ouvrage presse périodique. La connaissance des Collectivités Locales, de la Bretagne voire des Côtes d'Armor représenterait un atout supplémentaire.

Vos qualités rédactionnelles, votre sens du travail en équipe seront parmi les critères déterminants du choix.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 24 février votre CV accompagné d'une lettre de motivation sous réf. 70112M à FC Conseil, 9 rue du Fg Saint Honoré, 75008 Paris, qui garantit toute confidentialité.

FC Conseil — FRANCOIS CORNEVIN



recherche selon conditions statutaires

UN CADRE A CHARGÉ DE « MISSIONS D'EXPERTISE ET DE CONSEIL » pour son service des Marchés Publics

***Missions :** Apporter l'expertise juridique lors des demandes d'établissement des marchés. Suivi de la réglementation existante et à venir sur les marchés et les délégations de services publics. Conseil aux services clients sur tous objets concernants les marchés. Mise en place et suivi des marchés de maîtrise d'oeuvre, et les avenants y relatifs.*

***Profil :** Maîtrise en droit public ou diplôme de l'IEP service public ou DESS Collectivités Locales. Connaissance de la réglementation des marchés publics. Excellentes capacités rédactionnelles. Capacité à négocier. Pratique de l'outil informatique.*

UN CADRE A - JURISTE pour son service juridique

***Missions :** Délivrance d'avis et consultations juridiques en réponse aux demandes des élus et de l'administration. Mise au point de documents de nature juridique. Représentation du service dans certaines réunions où sa participation est demandée au titre de l'assistance juridique. Gestion et suivi de dossiers contentieux par la rédaction des mémoires et conclusions de l'administration, soit en liaison avec les avocats de l'administration. Représentation de l'administration à la barre devant le tribunal administratif.*

***Profil:** Maîtrise en droit. De bonnes qualités de généraliste du droit sont souhaitées. (le poste de juriste à pourvoir ne sera pas spécialisé). Excellentes capacités rédactionnelles. Sens de la négociation. Intérêt pour l'informatique. Ouverture d'esprit.*

Les lettres de candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V. détaillé, d'une copie des diplômes sont à adresser sous le n° 64G96 pour le 1er poste et 65G96 pour le second avant le 10 février 1997 à: Madame la Présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg, Service Emploi-Formation, Centre Administratif, B.P. 1049/1050 F - 1, place de l'Etoile - 67070 Strasbourg CEDEX.

Jacques Skowron CONSULTANTS

La ville d'Arras de 42000 Habitants, Chef lieu du Pas-de-Calais, recrute par voie statutaire son

Secrétaire Général

MISSIONS

Collaborateur direct du Maire, vous serez chargé de la bonne exécution administrative de l'Action Municipale, de la Direction et de la Coordination de l'ensemble des Services Municipaux, ainsi que de l'Animation de l'équipe de direction.

PROFIL RECHERCHE

Vous bénéficiez nécessairement d'une expérience probante dans une fonction similaire et vous possédez une parfaite connaissance des Collectivités Locales et des questions juridiques.
Aptitude au management, qualités relationnelles, esprit concret et grande disponibilité vous permettront de réussir dans ce poste.
Nous vous offrons une rémunération statuaire complétée par les primes et avantages liés à la fonction.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Jacques SKOWRON Consultants, 20 rue d'Aumale, 75009 PARIS.

Syndicat Intercommunal du Village de Vacances de Lamoura (Jura)
recrute pour Village de Vacances Haut-Jura
(1000 lits - 100 employés)

• DIRECTEUR •

Poste offert à compter du 1er avril 1997 à Fonctionnaire 35 - 50 ans de cadre A (SG de 5000 à 40000 habitants) ou Attaché Principal de 1ère ou 2ème Classe ayant solide expérience Gestion Administrative et Finances, goût du contact et grande disponibilité.

Traitement et indemnités correspondant au grade + logement et voiture de fonction.

CV + photo à adresser à :

M. Le Président du SIVYL - 39310 LAMOURA
Renseignements de 8 à 10 H 00 du lundi au vendredi :
Tél : 03 84 41 28 00 - Fax : 03 84 41 28 28



Ville de BLAGNAC

Haute-Garonne
(19.700 habitants)
recrute

■ un Directeur du Développement Economique et des Relations Internationales

A la tête d'un service de cinq personnes, vous contribuerez à la définition des orientations municipales en matière de développement économique et de relations internationales et serez responsable de leurs mises en œuvre.

Vous assurerez, en particulier, la coordination des actions engagées au sein de structures partenariales mises en place ou projetées (incubateur permettant d'accueillir les porteurs de projets de création d'activités, pépinière d'entreprise, centre de ressources partagées spécialisé dans le domaine du multimédia...).

Vous aurez également pour missions de promouvoir les potentialités économiques disponibles à BLAGNAC, la gestion quotidienne des relations de la commune avec les milieux socio-économique local et institutionnel, de contrôler et d'évaluer les résultats de ces politiques.

Vous êtes **attaché territorial titulaire**, disposez d'une solide expérience de management d'équipe de conduite de projets et de maîtrise des stratégies et techniques de communication et justifiez d'une formation économique supérieure ainsi que d'une expérience des relations partenariales avec le monde de l'entreprise.
La maîtrise d'une voire de deux langues étrangères sera fortement appréciée.

■ un Attaché pour sa Direction des Ressources Humaines

Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines, vous serez responsable d'une équipe de collaborateurs assurant la paye et la gestion des carrières.

Vous apporterez aux membres de cette équipe votre expertise en matière statutaire et contribuerez à la définition de procédures de travail.

Vous serez, par ailleurs, l'interlocuteur de chefs de services en matière de gestion statutaire.

Vous participerez également à l'élaboration ou au suivi de dossiers de gestion des ressources humaines (évaluation, gestion prévisionnelle...).

De formation juridique, vous maîtrisez le statut et justifierez d'une première expérience en collectivité territoriale et de réelles aptitudes aux relations humaines, d'organisation et de rigueur. La connaissance de l'outil informatique sera fortement appréciée.

■ un Responsable Environnement
(Attaché Territorial ou Ingénieur)

Sous la responsabilité du Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, vous serez chargé de concevoir et mettre en œuvre la politique d'amélioration du cadre de vie de la ville.

Vous vous affirmerez comme le coordonnateur des diverses actions d'environnement engagées par la commune, notamment au travers de la charte d'écologie urbaine, vous devrez en particulier mettre en place les mesures de protection contre les risques majeurs et vous devrez assurer la prise en compte des attentes des Blagnacais par le développement d'actions de communication.

Vous serez l'interlocuteur de la commune dans le cadre des instances intercommunales (district...).

Enfin, vous serez chargé du suivi des dispositions réglementaires et du contrôle du respect des normes (publicité, plaintes, signalétique...).

Diplômé supérieur d'environnement, une expérience dans ce domaine sera appréciée. Vos qualités de négociateur, votre personnalité affirmée, vous permettront de réussir dans cette fonction.

■ un Responsable de la cellule instruction du droit des sols Collaborateur du Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement
(Cadre A ou B confirmé administratif ou technique)

Sous l'autorité du Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, le responsable de la cellule instruction du droit des sols aura en charge, avec l'aide d'un collaborateur, l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme.

Outre l'assistance du Directeur sur des dossiers d'urbanisme importants, la participation à l'évolution des documents d'urbanisme et la tenue du registre des participation, ce collaborateur contrôlera les établissements recevant du public en matière de sécurité incendie et assurera, en collaboration avec la cellule environnement, l'élaboration et le suivi du plan de secours en matière de risques majeurs.

Maîtrisant l'analyse des plans de construction, l'application du droit de l'urbanisme et l'outil informatique, les candidats justifieront de réelles qualités de rigueur et de relations humaines et si possible d'une expérience sur un emploi équivalent.

■ un Ingénieur Subdivisionnaire ou Ingénieur en Chef

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, vous assurerez le suivi de l'activité de la subdivision bâtiments et l'encadrement d'une équipe de 50 collaborateurs.

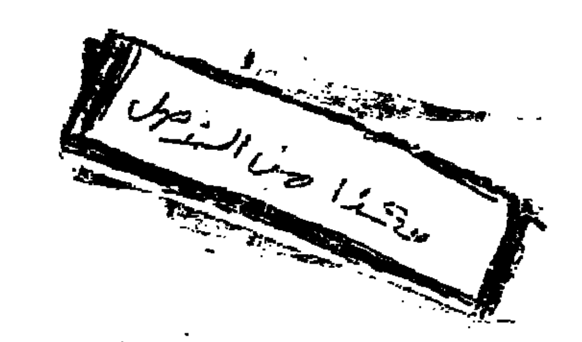
Vous serez chargé d'assurer le suivi de l'élaboration et de l'exécution des programmes de projets neufs ou de réhabilitation d'un point de vue technique.

Vous assurerez également le suivi des travaux d'entretien des bâtiments (112.000 m² répartis sur 100 sites).

De formation ingénieur (INSA, ESTP...) vous justifierez de connaissances techniques en bâtiments, gros œuvre et corps d'état secondaire, d'une expérience similaire et d'une connaissance des procédures administratives et financières.

Vous manifesterez, par ailleurs, des capacités d'encadrement, d'analyse, de rigueur, d'organisation et de réelles aptitudes aux relations humaines et à la négocation.

Merci d'adresser votre lettre de candidature motivée accompagnée d'un C.V. et d'une photo d'identité à
Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines
Place Jean-Louis Puig, 31706 Blagnac
avant le 31 janvier 1997



Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Ingénieurs et Informaticiens

Sinorg

SSII, 500 personnes - certifiée à la norme qualité ISO 9001

Spécialisée dans l'ingénierie ainsi que dans la conception et l'intégration de progiciels, spécialiste du client-serveur, l'un des premiers VAR Oracle et Business Object, leader des progiciels de gestion et d'aide sociale destinés aux collectivités territoriales, commercialisant une importante offre technique et fonctionnelle de gestion immobilière, nous recrutons de :

Jeunes ingénieurs commerciaux

Issu d'une école de commerce ou ingénieur diplômé, votre première expérience a orienté votre carrière vers la vente de services informatiques. Vous connaissez donc le langage de nos métiers et en comprenez les techniques.

Vous aimez prospecter, créer de nouveaux contacts, établir avec vos interlocuteurs des relations durables et, bien sûr, conclure !

Durant vos études, vos stages ou votre première expérience professionnelle, vous avez également acquis des compétences fonctionnelles dans des domaines tels que la gestion financière, les ressources humaines, la gestion immobilière, et ce dans le secteur public ou privé.

Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser cette première expérience en rejoignant une SSII de bonne taille, reconnue pour ses compétences, structurée, où vous serez formé à nos offres.

Outre vos qualités techniques, ce sont votre enthousiasme, votre ténacité, votre excellent sens de l'écoute et vos bonnes capacités d'adaptation qui vous permettront de réussir au milieu de nos équipes.

Pour ces postes basés à Issy (92), merci d'adresser votre candidature, sous la réf. IC/PROG, à SINORG-DCRH, 12 rue Rouget-de-Lisle, 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex.

GROUPE SINORG

Guillaume Tell

MAIRIE DE PARIS



La Ville de PARIS recrute par concours

3 INGENIEURS

des Services Techniques (Génie Urbain) diplômés d'une grande école

INSCRIPTIONS :	CONCOURS :	FORMATION :
du 13 janvier au 6 février 1997	à partir du 1er avril 1997	rémunérée et assurée à l'Ecole nationale des ponts & chaussées

Un dossier d'inscription vous sera remis sur place ou envoyé par courrier, sur demande

(joindre une enveloppe format 32,5 x 22,5 affranchie à 11,50 F).

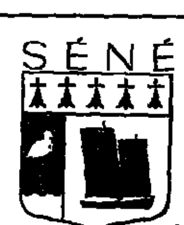
MAIRIE DE PARIS

Bureau du recrutement - 2, rue Lobau

75196 PARIS RP. - Réf. MON -

(Limite d'âge : 35 ans - prorogation sous réserve des dispositions légales).





SÉNÉ

7 750 habitants

District du Pays de Vannes • Golfe du Morbihan



recrute

RESPONSABLE

« Urbanisme - Foncier - Environnement »

Ingénieur ou Technicien Territorial confirmé

Placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général. Membre de l'équipe de direction.

Missions :

- L'organisation de la conduite de la planification urbaine (gestion, révision, modification du POS, suivi de l'aménagement foncier...).
- Informatisation du suivi et du traitement des dossiers, certificats, actes liés à l'activité foncière et à l'urbanisme communal.
- Suivi de la numérisation du cadastre.
- Instruction technique et réglementaire des demandes d'autorisations du droit des sols (P.C., D.T., P.D., C.U., ...).
- Suivi des enquêtes publiques - Rédaction des actes administratifs, courriers, arrêtés, délibérations.
- Préparation de la commission Urbanisme.

Profil :

- Expérience sur un poste similaire souhaitée.
- Aptitude à appréhender la complexité de logiques de développement variées.
- Esprit d'équipe, sens du contact et des relations avec le public.
- Rigueur, organisation - Connaissances en informatique - Sensibilité au management participatif.
- Des connaissances dans le domaine de l'assainissement et de l'eau seront un plus.

Candidature (lettre de motivation, C.V., photo et situation administrative actuelle) à adresser avant le 27 janvier 1997 à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 56860 SÉNÉ

Renseignements auprès de Claude SAUREL, Secrétaire Général : 02 97 66 90 62

Gestionnaires et Financiers



opsom

OFFICE PUBLIC D'HLM DE LA SOMME

5000 LOGEMENTS

recrute, par voie de mutation, de détachement ou inscription sur liste d'aptitude

UN ATTACHE PRINCIPAL ou UN ATTACHE

CHEF DE SERVICE FINANCES ET COMPTABILITE

FONCTIONS :

- Placé sous l'autorité du Directeur, il assurera l'encadrement et l'animation d'une équipe de 7 personnes
- Chargé de l'élaboration, du suivi et du contrôle du budget.
  - *d'établir le compte financier*
  - de mettre en place et de suivre les outils de prospective financière de l'organisme.
  - de définir et de proposer les financements adaptés à la politique d'investissements de l'Office.
  - de suivre la gestion de la trésorerie et les placements financiers.
  - de contrôler la gestion : suivi et analyse rigoureuse.

PROFIL :

Formation supérieure en comptabilité et finances publiques.

Bonne connaissance souhaitée de la gestion financière des organismes HLM.

Maîtrise de l'outil informatique.

Aptitude à l'encadrement.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

Ce poste pourra être attribué à un attaché titulaire de la Fonction Publique dans le cadre de la réglementation des offices.

ADRESSER LETTRE DE CANDIDATURE AVEC PHOTO ET CURRICULUM-VITAE A :

Monsieur le Président de l'OPSOM

90, rue Gaulthier de Rumilly - B.P. 0605 - 80006 AMIENS Cedex.

Cadres Territoriaux

L'Agence de Développement et d'Urbanisme du pays de Brest

recherche

UN CHARGE D'ETUDES

ECONOMISTE ou INGENIEUR

- **Diplômé de l'enseignement supérieur *(3ème cycle ou diplôme grandes écoles).***
- **Une expérience est souhaitée dans un organisme d'études dans le domaine de l'aménagnement ou du développement économique.**
- **Vous participerez a une équipe pluridisciplinaire *(d'une vingtaine de personnes)* chargée des études préalables aux grands projets des collectivités.**

Adresser C.V. à ADEUPa de Brest, Hôtel de Communauté, 24 rue Coat ar Gueven - 29200 Brest avant le 8 février 1997.

LE SYNDICAT D'ÉTUDE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU SUD DE L'EURE

Syndicat Intercommunal chargé de la construction des installations de traitement des déchets pour 195 communes et 200 000 habitants.

RECRUTE

un(e) chargé(e) de communication

statut contractuel pour début 1997

- *Sous la responsabilité de l'Ingénieur, Coordonateur Technique du projet, en liaison avec les bureaux d'études, vous serez chargé de faire connaître et comprendre l'état d'avancement du projet, aux élus des collectivités locales qui composent le syndicat intercommunal, aux différents partenaires du SETOM, au public, etc.*
- De formation supérieure (CELSA, EFAP, etc.) vous possédez une expérience de 2 à 5 ans en collectivité locale, et si possible sur les problèmes techniques liés à l'environnement.
- Formation DAO - CAO demandée. Le poste est basé à EVREUX.

Ecrire lettre de candidature + CV à : Monsieur le Président du SETOM - à l'attention de Monsieur Maheo Mairie d'Evreux - 27000 EVREUX

Ministère de la Culture

Direction de l'Architecture

L'École d'Architecture de Strasbourg recrute

UN PROFESSEUR

pour un enseignement d'Architecture en cinquième année *(dernière année du cycle DPLG)* au second semestre universitaire 1997 *(Février-Juillet)*.

Contact et retrait du dossier de candidature :

Michel Jean DEBRUN, Secrétaire général de l'école d'Architecture de Strasbourg

Téléphone : (33) 03 88 22 13 62 - Fax : (33) 03 88 32 82 41

AMÉNAGEMENT Le préfet des Alpes-Maritimes, Philippe Marland, devait présenter, vendredi 17 janvier, les grandes lignes de la directive territoriale d'aménagement (DTA) du département. La Côte d'Azur est l'une des cinq régions choisies par l'Etat pour mettre en œuvre cet outil d'aménagement à long terme. ● LES POUVOIRS PUBLICS souhaitent la création d'une métropole qui imposerait à toutes les villes de la Côte d'Azur – de Cannes, à l'ouest, à Menton, à l'est, en passant par Nice – les mêmes impératifs de développement et d'aménagement. ● MALGRÉ LES ATOUTS DE LA RÉGION, les pouvoirs distinguent, en effet, à cause de l'*« enclavement du territoire, la fragilisation de l'économie et les dysfonctionnements de l'agglomération »*, les risques d'*« un scénario inacceptable qui peut être considéré comme engagé »*.

L'Etat veut créer une « métropole Côte d'Azur » dans les Alpes-Maritimes

De Cannes à Menton, en passant par Antibes, les villes qui jalonnent le littoral le plus célèbre de France devraient former, à terme, un ensemble urbain cohérent, qui respecte l'environnement de cette région coincée entre le massif des Alpes et la mer Méditerranée

NICE
de notre correspondant

L'avenir de la Côte d'Azur comme pivot de l'arc méditerranéen Espagne-France-Italie et comme territoire charnière au carrefour de l'Europe et de la Méditerranée ne peut être assuré que par la création d'une métropole : de Cannes à Menton, en passant par Nice, celle-ci imposera à toutes les villes du littoral les mêmes impératifs de développement et d'aménagement. Telle est la proposition du préfet des Alpes-Maritimes, Philippe Marland, qui devait présenter, vendredi 17 janvier, les grandes lignes de la directive territoriale d'aménagement (DTA) du département.

La Côte d'Azur est, en effet, l'une des cinq régions de France choisies par les pouvoirs publics en février 1996 pour faire l'objet d'une DTA. Cette procédure permet à l'Etat de définir ses priorités et ses choix à long terme en matière d'aménagement, d'infrastructures, de transports, d'équipements et de protection de l'environnement. Dans les Alpes-Maritimes, la directive est née d'un constat de carence : l'économie locale, basée sur le tourisme international et sur les hautes technologies, donne à la Côte d'Azur une image moderne et dynamique, mais les dysfonctionnements dans les transports, l'habitat et les équipements risquent de réduire ses attraits. La chambre de commerce et d'industrie en 1991, le conseil général en 1992, avaient produit des documents séparés, mais aucune politique collective d'aménagement n'a été engagée. Des trois agglomérations Grasse-Cannes-Antibes, Nice, Menton, aucune n'est parvenue à réviser son schéma directeur.

« SCÉNARIO INACCEPTABLE »

Aujourd'hui, la DTA insiste sur l'urgence de la création de la métropole Côte d'Azur. Les documents estiment que l'*« enclavement du territoire, la fragilisation de l'économie et les dysfonctionnements de l'agglomération peuvent s'accentuer, dessinant un scénario inacceptable qui peut être considéré comme engagé »*.

Les propositions du préfet pour la future métropole Côte d'Azur portent d'abord sur le développement des voies de communication. A côté du rôle grandissant de l'aéroport Nice-Côte d'Azur, pour les liaisons internationales, une relation ferroviaire moderne doit améliorer les échanges avec les villes du sud-est de l'Hexagone et avec les régions voisines. La DTA souligne, à ce propos, l'importance de la création d'une troisième voie et de la mise en service d'un train pendulaire, intégrée à une liaison rapide entre Barcelone et Gênes. Sur route, la percée du tunnel sous le Mercantour, la modernisation de la nationale Nice-Digne, la liaison autoroutière entre Nice et la vallée de la Durance, le doublement de l'autoroute A 8, créeront un axe régional pour relier l'Espagne, l'Italie du Nord et l'Europe centrale. Quant à sa vocation maritime, Nice devra s'équiper pour mieux utiliser son port, enclavé dans le tissu urbain. Le pôle universitaire et de recherche se répartira entre les deux métropoles azuréenne et phocéenne, en jouant la carte de la complémentarité. Mais la réalisation de ces ambitions impose une cohérence interne de la métropole Côte d'Azur. Le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), a entrepris, depuis un an, une démarche indispensable d'intercommunalité, jusqu'alors inexistante. Celle-ci s'est illustrée par le souci de mettre en place un système de transports en commun entre toutes les villes, dont le besoin est souligné par la directive. La structure intercommunale qui existera à travers un opérateur foncier, une agence de déplacements et une agence d'urbanisme mettra en œuvre le projet d'aménagement final.

Au carrefour de l'Europe et de la Méditerranée

Echanges s'inscrivant dans un axe européen majeur
Echanges par fer ou route
Axe fluvial Rhône-Saône
Echanges avec la Corse
Genève
Lyon
Milan
Annecy
Chambéry
Turin
Grenoble
Valence
Briançon
Asti
Alexandrie
Gap
Coni
Avignon
Digne
Gênes
Nîmes
Savone
Montpellier
Arles
Aix
Vintimille
Marseille
Toulon
Nice, Cannes, Grasse
Antibes, Menton,
Monaco

Coincée entre la Méditerranée et les Alpes, la Côte d'Azur doit adapter son développement aux lois « littoral » et « montagne ». La DTA précisera les modalités d'application particulières de ces textes. Sur le littoral, elle délimitera des espaces à protéger et des zones déjà urbanisées susceptibles d'être restructurées et densifiées. Les extensions de l'urbanisation ne pourront toucher qu'une faible superficie des espaces proches du rivage. Quant à la loi « montagne », la DTA jouera sur des notions telles que *« hameaux nouveaux intégrés à l'environnement »*, *« sites urbains constitués »* ou pour permettre un développement économique harmonieux.

Jean-Pierre Laborde

M. Tiberi tente de contenir la hausse de la fiscalité parisienne « dans des limites raisonnables »

« UNE DÉPENSE globale maîtrisée, des choix plus sélectifs, des priorités affirmées pour contenir la fiscalité dans des limites raisonnables » : c'est en ces termes que Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, devait présenter, vendredi 17 janvier, les orientations budgétaires de la capitale pour 1997.

Comme l'année dernière, où le budget s'élevait à 33,5 milliards de francs avec une hausse de la fiscalité de 6,9 %, les élus parisiens se trouvent confrontés à un exercice difficile, dû à l'effet de ciseaux que déplorent tous les élus locaux : des ressources qui baissent (taxe professionnelle et droits de mutation notamment) alors que les dépenses continuent à augmenter, particulièrement dans le domaine social. *« Nous allons adapter les dépenses de fonctionnement à la réalité des ressources actuelles et ajuster les dépenses d'investissement de manière à ce que la charge de la dette reste raisonnable pour les années à venir »*, promet M. Tiberi. Ainsi, en 1997, les services de l'administration devront diminuer leurs frais de fonctionnement de 2,5 %. Cependant les dépenses de personnel progresseront de 2,7 % et la charge de la dette, passée de 11,5 milliards à 13,3 milliards en 1996, devrait croître de moins de 7 %. D'autres secteurs sont appelés à réduire leur train de vie. *« Cet effort de rigueur sera requis des partenaires associatifs, de nos concessionnaires et, d'une manière générale, de tous ceux qui concourent au service public »*, prévient M. Tiberi.

En revanche, le maire ne veut pas sacrifier le financement de ses priorités. Les dépenses de solidarité devraient s'élever à 8 milliards de francs et le logement social devrait recevoir 3 milliards de francs. Ces sommes sont à peu près équivalentes à celles de 1996. Enfin, *« des moyens budgétaires appropriés »* seront consacrés au cadre de vie et à l'environnement (plan vélo, quartiers tranquilles, réaménagement de l'avenue d'Italie et participation au projet du syndicat intercommunal Sytcom pour le retraitement des ordures ménagères). Avec ces orientations, M. Tiberi espère contenir la hausse de la fiscalité autour de 5 % : la reconduction du budget en l'état entraînerait une hausse de 14 % à 16 %.

M. Tiberi doit encore convaincre les élus parisiens du bien-fondé de ses choix. A la veille du débat sur les orientations budgétaires, les élus UDF ont fait monter la pression. *« L'UDF ne votera pas le budget si la hausse de la fiscalité dépasse 5 % »*, a lancé Jacques Dominati, président du groupe UDF et premier adjoint au maire. Pour *« maîtriser les contraintes budgétaires »*, les élus UDF ont trois secteurs de prédilection où, selon eux, les économies sont possibles : la participation de la Ville au Syndicat des transports parisiens (STP), les subventions aux associations, passées de 850 millions de francs à 1,3 milliard en quelques années, et les participations dans les sociétés d'économie mixte.

« L'édredon ne rentre pas dans la valise. Le paradis fiscal parisien est mort », commente Jacques Bravo (PS), conseiller de Paris, pour illustrer les difficultés de la majorité RPR-UDF. *« Avec plus de 30 milliards de garanties d'emprunt et une dette exponentielle, la Ville de Paris est plombée »*, poursuivent les socialistes, qui accusent la majorité de *« faire mentir les chiffres »*. *« Les recettes annoncées, tout comme les actions prévues, s'avèrent largement surestimées : manière pour la municipalité de se réserver une marge de manœuvre et de faire en catimini des choix et des sacrifices au cours de l'exécution même du budget »*, prétend Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris. Le PS reproche aussi à M. Tiberi de ne pas avoir organisé un débat sur l'application de la directive M 14, qui oblige les communes, à partir du 1er janvier, au même type de comptabilité que les entreprises.

Le débat entre l'opposition et la majorité portera aussi sur les moyens donnés aux arrondissements. Dans une lettre adressée le 8 janvier à M. Tiberi, Georges Sarre, président du groupe du Mouvement des citoyens (MDC) au Conseil de Paris et maire du 11e arrondissement, réclamait une discussion entre l'Hôtel de Ville et les mairies d'arrondissement sur les besoins d'investissement dans les arrondissements. *« Je regrette que cet espace de concertation, de dialogue, prévu par la loi PLM, et que constitue la conférence de programmation, n'ait pas encore donné lieu à une ou plusieurs séances de travail »*, écrit M. Sarre.

Françoise Chirot

Soixante associations critiquent le programme de « lutte contre l'exclusion urbaine »

SOIXANTE associations parisiennes ont écrit, mercredi 8 janvier, à Jean Tiberi, maire (RPR), et à Jean-Pierre Lacave, préfet de Paris, pour protester contre la mise en place de la politique de développement social urbain (DSU) dans huit quartiers en difficulté des 10e, 11e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements. *« Nous avons constaté de nombreux dysfonctionnements dans la mise en œuvre de cette politique aux enjeux importants pour l'agglomération parisienne »*, écrivent les associations. Ces décisions avaient été formalisées dans la convention sur la politique de la ville, signée le 27 mars 1995 entre l'Etat et la Ville de Paris ; ce texte consiste à *« mettre en œuvre un programme global d'actions de lutte contre l'exclusion urbaine »*.

Le premier grief des associations porte sur le manque de concertation. Elles estiment que leurs avis ne sont pas suffisamment pris en compte et qu'elles n'ont pas les moyens de travailler. Plusieurs d'entre elles indiquent ne pas avoir perçu leurs subventions pour l'année 1996 et risquent de licencier leur personnel. *« Les commissions locales de concertation, qui se réunissent deux fois par an, sont des grand-messes où l'on expose des décisions préalablement établies. Il faut mettre en place les maîtrises d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) prévues dans la convention et mieux adaptées »*, explique Nicolas Rialan, président de la Bellevilleuse. Ces MOUS sont censées seconder les chefs de projet, que les associations estiment peu disponibles, débordés par les tâches administratives et trop absents du terrain.

Une autre critique porte sur le choix des projets financés. Les crédits officiellement attribués à la politique de la ville s'élèvent à 500 millions de francs sur cinq ans, provenant de la Ville, de la région Ile-de-France et de l'Etat. *« Les financements prévus ne doivent pas servir à des projets qui auraient, de toute façon, vu le jour mais à des actions innovantes et adaptées aux besoins du site »*, rappellent les associations. Les domaines d'intervention retenus dans la convention avaient, en effet, été définis : la santé, l'insertion sociale, la jeunesse, l'école, l'intégration des populations immigrées, la prévention de la délinquance, le développement économique et l'insertion, l'emploi, l'habitat et le logement, les transports publics.

Dans chaque site, un cabinet d'études avait été désigné pour faire un diagnostic des situations et dégager les priorités d'action. La plupart viennent de rendre leur copie. *« Ce travail, qui était en cours, aurait dû empêcher de financer n'importe quoi avant le dépôt de leurs conclusions »*, estiment les responsables des associations.

F. Ch.

Nancy dépossédée d'une partie de sa collection verrière Daum

NANCY
de notre correspondante

Nancy et sa région en sont toutes retournées. La moitié de la collection verrière Daum a quitté la ville en catimini pour être *« mise en sécurité »* à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), dans des locaux du groupe Sagem qui a repris CFC Daum en octobre 1995 (*Le Monde* du 17 janvier). Chez les Nancéiens, attachés à cette part de patrimoine qui marqua les plus belles heures de la cité – à l'époque où les noms de Gallé, Majorelle, Grüber brillaient en Europe –, c'est la stupéfaction ! A commencer par celle du maire, André Rossinot (UDF-Rad), qui a demandé, jeudi 16 janvier, des éclaircissements au PDG de Daum. M. Rossinot a le sentiment d'avoir reçu un camouflet, même si *« aucun engagement moral n'avait été pris par Sagem »*. Tout de même, poursuit-il : *« Ce sont de très mauvaises manières, des choses qu'on ne fait pas. »*

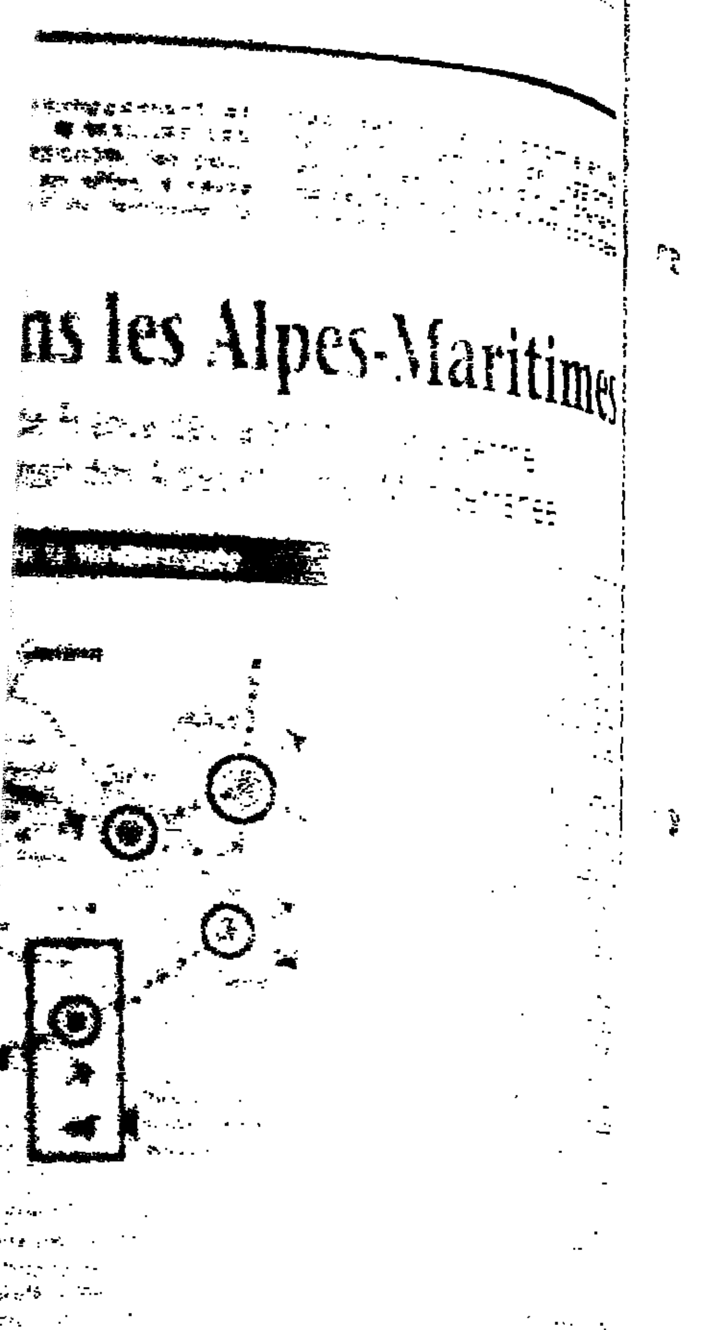
Mille cinq cents pièces, assurées pour 10 millions de francs, ont été convoyées vers la région parisienne pour y être enfermées dans des salles blindées. Ces pièces font partie des quelque 3 000 – verres, gobelets, vases, coupes – qui étaient entreposées dans l'usine de la rue des Cristalleries, à Nancy, siège historique de la maison Daum, presque vide aujourd'hui. Seuls trente ouvriers y travaillent encore la pâte de verre. Fort heureusement, cette « mémoire industrielle » a été répertoriée l'an dernier par les services de l'inventaire de Lorraine, avec l'aval de Sagem.

Une précédente tentative d'inventaire avait tourné court dans les années 80. A l'époque, CFC Daum était la propriété d'un milliardaire, Didier Primat, qui y avait englouti beaucoup d'argent. De temps à autre, lorsque ses besoins de trésorerie se faisaient plus pressants, quelques belles pièces, très appréciées des collectionneurs nippons ou américains, étaient présentées sur une grande place étrangère. En 1983, la ville de Nancy sauva de la dispersion 124 œuvres parmi les plus belles : des pâtes de verre et des cristaux en forme de fleur, en verre multicouche soufflé, moulé, travaillé à la roue, gravé à l'acide, avec des applications, des inclusions d'or ou de pigments.

Ce qui subsiste de cette collection est inestimable : verreries abouties, esquisses, pièces brisées... Elle retrace un siècle d'histoire. S'y ajoutent des milliers de dessins, travaux sur papier, photos, catalogues, notes techniques, précieux pour les scientifiques et les chercheurs. *« Ce patrimoine-là n'a pas de valeur marchande, il est urgent de le protéger »*, souligne Béatrice Salmon, conservateur du Musée des beaux-arts.

Ces pièces reviendront-elles un jour ? *« Elles sont propriété de Sagem. C'est du droit privé*, note Michel Maigret, directeur des affaires culturelles. *L'inventaire du fonds ne les protège pas d'un déplacement ou d'une vente. »* En novembre, l'annonce du déménagement avait été faite au comité d'entreprise. Avec consigne de n'en souffler mot à l'extérieur...

Monique Raux



L'avènement du professionnalisme en rugby a modifié l'environnement du tournoi devenu une épreuve parmi d'autres, entre la Coupe du monde et les Coupes d'Europe des clubs. A l'heure de l'ouverture, samedi à Dublin, de grands anciens du XV de France évoquent, avec nostalgie, l'ambiance des joutes d'antan

Le blues des Cinq Nations

CLAUDE n'en a jamais beaucoup parlé à Richard. Chez les Dourthe, le père n'étale pas ses souvenirs de Tournoi devant le fils. Pudeur de vétéran, qui n'aime pas jouer les « anciens combattants » du rugby, ou sagesse d'honnête homme, soucieux de laisser sa progéniture se faire son idée ? Qui sait ? Richard a eu beau succéder à son père sous le maillot du XV de France, il n'a jamais entendu les morceaux d'épopée qui bercent la mémoire de Claude, les souvenirs chéris d'une folle jeunesse ovale, entre Londres, Dublin et Cardiff, Edimbourg et Paris. Claude Dourthe a vécu cette longue préhistoire du rugby où le Tournoi était tout, et un peu plus encore. Joueurs et supporteurs passaient l'essentiel de leur temps à en rêver, le reste à le vivre. En dehors de ces hivers voués aux joutes franco-britanniques, il n'y avait rien. Ou presque. Les tournées dans l'hémisphère Sud, au pays des All Blacks néo-zélandais ou des Springboks sud-africains étaient rares, les escapades en terre roumaine moins appréciées des amateurs de rugby. Elles n'intéressaient guère, trop loin des yeux et des cœurs. Tandis que le Tournoi...

« C'était un engouement formidable, se souvient Claude. *Il y avait mille fois plus de monde autour de nous qu'en club, un mélange de cérémonie et de fête. »* La décennie 70 fut une sorte d'âge d'or. Le Tournoi envahissait le petit écran pour y affirmer sa popularité. Au détour de froids après-midi, de janvier à mars, il mobilisait les téléspectateurs envoûtés par la voix d'un chauvin magnifique, Roger Couderc, et de son trop fameux refrain : *« Allez les petits ! »*, scandé à la moindre rébellion d'un coq tricolore. Il donnait à la France entière l'accent du Sud-Ouest, sans qu'il faille courir jusqu'aux entrées du vieux Parc des Princes ou du stade de Colombes. Ainsi le voulait l'époque. Il était dit que le rugby avait ses jours réservés où il faisait oublier le football, le cyclisme, tout ce qui ressemblait à un autre sport. L'Ovalie s'appropriait l'hiver, comme le vélo s'amusait de juillet sur les routes du Tour de France.

Dans les coulisses des matches s'écoulait un immuable rituel, ponctué par de légendaires troisièmes mi-temps, précédées du traditionnel banquet d'après-match. Les joueurs engoncés dans leurs smokings, et lestés des dirigeants, se retrouvaient autour d'une bonne table pour manger, pour boire et pour rire. *« Je me rappelle du France-Angleterre de 1975,* reprend Claude Dourthe. *C'était l'un de mes derniers matches, et j'étais capitaine. Au banquet, j'ai donc dû faire un discours devant 350 personnes. J'avais annoncé que j'allais remplacer Albert Ferrasse à la tête de la Fédération. Il avait rigolé. Je n'étais pas dangereux à l'époque. »* Puis tous oubliaient les quatre-vingts minutes de la partie, ou les refaisaient à leur guise, quand sonnait l'heure de la fraternisation.

On revoyait autour d'un verre vingt, trente ou quarante fois une action, inconsciente genèse d'une mythologie. On oubliait les mauvais coups, torgnoles et horions échangés au détour d'un maul. La bienséance familière des avants ramenait ces péripéties au rang plus modeste d'incontournables *« chamailleries »*, sans lesquelles le rugby ne serait pas tout à fait le rugby. Hors du terrain, il n'y avait plus d'ennemi, plus d'adversaire. Français et Gallois, Irlandais et Ecossais devenaient soudain les meilleurs amis du monde, jusqu'aux Anglais, qui démentaient la morgue que les quatre autres nations leur ont toujours prêtée.

Ce sont des roulements de « r » venus du fin fond du Lauragais, où perce l'émotion. Walter Spanghero, de Bram, est une voix unique, qui a incarné le rugby d'une époque, sans Coupe du monde, sans Coupes d'Europe des clubs, et avec le Tournoi des cinq nations. Plus que nul autre, il s'est identifié à l'épreuve, à ses fastes et à ses misères. Dans la tête du grand Walter, carcasse démesurée naguère jetée au feu de toutes les mêlées, les souvenirs se bousculent. Il se souvient de sa première sélection contre l'Ecosse, à Paris, en 1965, *« comme un coup de poing dans la figure »*. Il ne pourra jamais oublier ce France-Irlande de l'année suivante, toujours au Parc. C'était à l'entame de la seconde mi-temps, au bout d'une charge de ce monstrueux deuxième-ligne, le public s'est levé, et a scandé le nom de Spanghero. *« J'en avais la chair de poule »*, dit-il encore, bien calé dans le confort de cette heureuse mémoire.

Et puis il y avait les stades, ce trop-plein de ferveur supportrice qui se déversait sur les terrains. *« Les Gallois avaient une grande équipe*, raconte Walter Spanghero. *A l'Arms Park, l'ambiance était extraordinaire, avec les chants et les chœurs, cela vibrait tout le temps. A Twickenham, il y avait les Rolls sur le parking et les Anglais qui buvaient le champagne dans des verres à pied. »* Reconverti dans de multiples affaires à Toulouse, il avoue volontiers : *« Sans le Tournoi des cinq nations, il n'y aurait pas eu de Walter Spanghero. »*

Jean Trillo fut son contemporain. Coprince de l'offensive aux côtés de Jo Maso, le trois-quarts centre de Bègles n'a jamais été un zélateur du folklore rugbystique. Il se préférait, encore et toujours, joueur, artiste en cadrages et en débordements. *« Colombes plein, c'était quelque chose »*, concède-t-il cependant. Il est revenu aux affaires en 1991 pour entraîner l'équipe de France avec Daniel Dubroca, dans un paysage sportif bouleversé par l'invention de la Coupe du monde. *« Ce qui m'a frappé*, témoigne Trillo, *c'est que rien n'avait changé, comme s'il y avait un rituel immuable coulé dans le bronze. On faisait la même chose qu'à mon époque. »*

> **Le Tournoi se croyait indéracinable, insensible aux enjeux de l'argent. Il a fallu la menace d'un boycottage de l'équipe d'Angleterre, cette saison, pour qu'il se pose enfin les questions de son devenir**

Le Tournoi des cinq nations n'était pourtant plus au centre du monde du rugby. Il ne s'en était pas encore rendu compte. Il se croyait indéracinable, insensible aux enjeux de l'argent. Il a fallu la menace d'un boycottage de l'équipe d'Angleterre, cette saison, pour qu'il se pose enfin les questions de son devenir.

Pour les dirigeants d'outre-Manche, la transition était sans doute imperceptible. L'avènement du professionnalisme, reconnu par l'International Board en 1995, a cependant modifié la donne, jetant les bases d'une inévitable évolution du Tournoi qui pourrait toucher à l'organisation et au nombre des participants. Jean Trillo entraîne aujourd'hui le club de Milan. Il s'enthousiasme déjà de l'éventuelle arrivée de l'Italie dans la compétition, évoquée pour 1998. Tout comme il acquiesce à un resserrement du calendrier à cinq ou six semaines au lieu des huit semaines actuelles.

Jean-Claude Skrela a, lui aussi, été à la charnière des deux époques. Avec l'équipe de France de Jacques Fouroux, il a vécu l'incroyable triomphe du grand chelem de 1977. Quatre matches, quatre victoires. Le troisième-ligne toulousain faisait partie de ce pack de poids lourds qui terrorisait l'Europe dès qu'il s'ébranlait sur les pelouses du Tournoi. Celui qui est aujourd'hui devenu l'entraîneur du XV tricolore est persuadé que *« c'était une grande compétition »* et que *« ça l'est toujours »*. C'est l'atmosphère des années heureuses qui s'est évaporée, la fascinante communion qui mêlait pour un jour, pour la vie, joueurs et supporteurs. Les vedettes étaient accessibles, et les fidèles du rugby n'hésitaient pas à leur taper sur l'épaule.

« Je suis un passionné de chasse, explique Skrela. *J'ai connu quelqu'un au bar du Grand Hôtel après un match à Paris. Nous avons parlé chasse, et nous sommes devenus des amis. On s'appelle toutes les semaines, et on se voit régulièrement. »* De la bataille sur le terrain, naissait aussi ce drôle de sentiment, mélange de respect et de camaraderie du front. *« J'ai revu le trois-quarts centre gallois Ray Gravell pour la première fois depuis quinze ans. On a passé de longs moments ensemble. J'en avais les larmes aux yeux. »*

L'ENTRAÎNEUR de l'équipe de France en a fini avec la nostalgie. La fonction interdit les regrets. Bien sûr, le Tournoi reste la compétition majeure de l'hémisphère Nord. Les contraintes de la géographie n'autorisent qu'à de plus rares visites en Nouvelle-Zélande ou en Afrique du Sud. Les nations européennes s'étalonnent donc entre elles, dans l'espoir de se hisser au niveau des meilleurs. Depuis la création de la Coupe du monde, en 1987, les équipes de l'hémisphère Sud ont accaparé le trophée. Elles ont « produit » le plus beau jeu, façonné dans les rencontres de leurs championnats.

La valeur sportive du Tournoi des cinq nations a, du coup, été contestée. Que valaient les festins un peu rances de ce banquet rituel et presque nonanégaire face aux matches de haut niveau qui opposent chaque année l'Australie, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande ? Jean-Claude Skrela fait le même constat que ses collègues britanniques. Inventé en 1910, le Tournoi ne peut faire l'économie d'un dépoussiérage. Lui-même n'est pas hostile aux changements, quitte à tourner le dos à la tradition. *« Et pourquoi pas un véritable championnat d'Europe des nations ? »*, s'interroge le responsable du XV de France. Encore faudrait-il suffisamment de candidats sérieux...

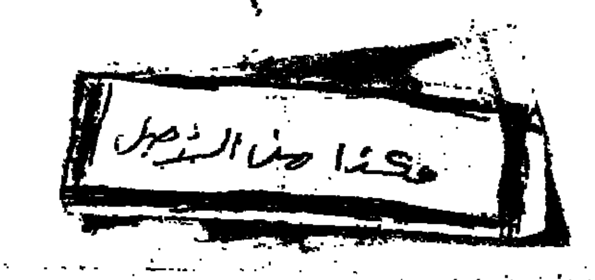
La génération Skrela n'a pourtant pas perdu toute la révérence due au vieux rendez-vous de l'hiver. Les joueurs ont du mal à conjurer ce qu'ils appellent encore la *« magie du Tournoi »*. Jean-Luc Sadourny, l'arrière, a fait ses débuts sous le maillot tricolore en 1992, après la retraite de Serge Blanco. Il a découvert *« le plaisir unique de jouer devant 50 000 personnes »* et affirme haut et fort que *« la légende d'un joueur se bâtit dans le Tournoi »*. Le nouveau cours du jeu l'a pourtant détaché du romantisme de l'épreuve célébré par ses prédécesseurs. Comme pour beaucoup de ses coéquipiers, elle n'est plus qu'un élément parmi d'autres d'un calendrier bien chargé où se tamponnent parfois les matches internationaux, le championnat de France et la Coupe d'Europe des clubs en une infernale sarabande. L'époque des gargantuesques troisièmes mi-temps est révolue. Le banquet du Tournoi exige toujours le smoking et la présence des joueurs. Ils n'y voient plus qu'une obligation et s'empressent d'aller finir la fête ailleurs et séparément.

RESSERRER le Tournoi devient une urgente nécessité devant laquelle tous les internationaux français s'inclinent. *« C'est la seule manière de faire monter le niveau. On passerait tout le temps ensemble, comme lors d'une tournée. »* Quitte à sacrifier les habitudes de compagnonnage entre joueurs et supporteurs, à mobiliser les internationaux sur le sérieux de leur préparation.

Richard Dourthe n'a joué, à ce jour, qu'un seul match dans le Tournoi des cinq nations, une expérience bien plus intense que sa première sélection contre la Roumanie. Mais, dit-il, *« tous les gens qui s'intéressent au rugby attendent le Tournoi avec impatience »*. Il n'a pas oublié les samedis après-midi d'enfance passés avec les copains devant la télévision. Aujourd'hui, à vingt-deux ans, il fait déjà partie de l'histoire de l'épreuve, au même titre que son père, Claude, auquel un dos un peu voûté et un mauvais caractère avaient valu le surnom de « Chameau ». Richard s'est embarrassé de l'encombrant héritage qui lui a valu de fracassants débuts. C'était contre l'Angleterre en 1996. Il a battu des Anglais qui avaient pris l'habitude de gagner contre la France depuis huit ans. Il s'est surtout fâcheusement distingué par un mauvais geste, une brutalité qui lui a valu un mois de suspension, une sortie tout aussi tonitruante que son entrée en lice.

Comme Jean-Luc Sadourny, Richard Dourthe n'est pas un intégriste du Tournoi des cinq nations. Il s'effraie, lui aussi, de la lourdeur du calendrier, de l'incessante répétition des matches contre les mêmes adversaires. *« Cette année,* se plaint-il, *je n'ai qu'une semaine de trêve, au moment des fêtes de Noël. Il faut trouver un moyen d'alléger tout cela. »* Les anciens, qui craignent le pire, viennent plus volontiers à la rescousse de la tradition. Ils forment à l'avance une sorte de comité de défense informel. *« Je serais très attristé s'il n'existait plus »*, admet Walter Spanghero, tandis que Claude Dourthe se refuse à envisager une trop cruelle disparition. *« Une compétition est nécessaire en Europe,* plaide-t-il, *et y a-t-il quelque chose de plus enivrant qu'un grand chelem ? »* De quoi tempérer l'ardeur du jeune Dourthe. *« Peut-être que si on change de formule, ça sera pire »*, concède-t-il dans un sourire. Richard, enfant du Tournoi, se veut le digne fils de Claude.

Pascal Ceaux
Dessin : Alain Le Quernec



Pas d'Europe sans Constitution

par Dominique Rousseau

L'IDENTITÉ de l'Europe sera constitutionnelle ou ne sera pas. Une monnaie unique, des politiques économiques convergentes, une politique extérieure et une défense communes sont, sans doute, nécessaires à la construction de l'Europe. Mais pour devenir le bien commun des gens, l'Europe a besoin de leur renvoyer autre chose que l'image d'un chiffre sur un billet. Elle doit exprimer un « principe de vie », un esprit général, comme le disait Montesquieu, *pour la société*, ou encore une représentation de l'ordre social désirable, un imaginaire, un miroir dans lequel chacun, de Lisbonne à Varsovie, de Londres à Bucarest, puisse se reconnaître. Bref, l'Europe aurait surtout besoin d'une Constitution. Pas seulement de cette loi « technique » qui distribue les compétences et règle les relations de pouvoir entre les institutions. Mais de ce texte qui expose les valeurs sur lesquelles les hommes décident, à un moment donné, de construire leur vie commune.

Les obstacles sont connus. Ils sont politiques : comment réunir, sous une même Constitution, monarchies et républiques, régimes présidentiels et régimes parlementaires, Etats fédéraux et Etats unitaires ? Ils sont culturels : comment dégager de la diversité des *ethos* communautaires une vision commune de la société idéale ? Ils sont théoriques : comment concevoir une Constitution européenne alors que le peuple européen, source de toute souveraineté *démocratique*, n'existe pas ? Mais, sauf pessimisme de la raison, ces obstacles ne sont pas insurmontables.

Déjà, il ressort des droits constitutionnels propres à chaque Etat européen un ensemble de principes partagés qui composent, à défaut d'une Constitution, *un patrimoine constitutionnel européen*. Le premier est celui d'élections libres, pluralistes et à intervalles réguliers. D'un pays à l'autre, le mode de scrutin varie, la durée et la nature des mandats électifs sont différentes, mais le principe de l'élection démocratique des gouvernants est *communément* admis. Régime parlementaire ou régime semi-présidentiel, en Grande-Bretagne comme au Portugal, en France comme en Allemagne, en Hongrie comme en Grèce ou en Roumanie, les titulaires du pouvoir de décision politique sont directement élus par le peuple, qu'ils se nomment premier ministre, président de la République, chancelier ou président du gouvernement.

Le second principe est celui du respect des droits fondamentaux. D'un bout à l'autre de l'Europe, les Constitutions consacrent les mêmes libertés : liberté d'opinion et d'expression, liberté d'aller et venir, liberté syndicale, droit de propriété, liberté de la presse, dignité de la personne humaine... Et partout aussi, le respect de ces droits est garanti par un juge constitutionnel. Sans doute, là encore, les modalités du contrôle de constitutionnalité varient d'un Etat à l'autre ; mais le principe de la primauté de la Constitution est également partagé.

Ces deux principes ne font ni un droit constitutionnel européen ni une Constitution européenne. Ils font mieux, ils les préparent en construisant un patrimoine de valeurs partagées, une culture constitutionnelle commune qui favorise la socialisation des citoyens européens, leur apprend à vivre ensemble leurs histoires particulières et leur donne une identité nouvelle. Car les identités nationales sont en crise.

> Elle doit exprimer un « principe de vie », un esprit général, comme le disait Montesquieu, pour la société, un imaginaire, un miroir dans lequel chacun, de Lisbonne à Varsovie, de Londres à Bucarest, puisse se reconnaître

La souveraineté, qui signifie indépendance de la nation, non-soumission à une autorité extérieure, détermination par le peuple seul de son destin, est mise en échec lorsque les « *réseaux* » transnationaux économiques mais aussi culturels imposent leurs lois et leurs images aux Etats sans qu'ils puissent s'y opposer.

La territorialité, qui signifie monopole de la compétence de l'Etat sur un espace géographique délimité par des frontières, est également mise à mal lorsque l'économique se développe selon une logique d'espace qui dépasse et ignore le territoire de l'Etat-Nation. La légitimité des pouvoirs publics nationaux, qui signifie reconnaissance par les citoyens de la nécessité d'une institutionnalisation du pouvoir pour garantir le contrat social, est encore affaiblie lorsque le peuple perçoit l'incapacité de l'Etat à imposer son ordre sur son territoire.

Bref, les éléments, politique – la souveraineté –, matériel – le territoire – et organique – l'institutionnalisation du pouvoir –, qui servaient traditionnellement à définir l'Etat sont en voie de décomposition. Dès lors, l'élément personnel, la nation, se décompose aussi. Les individus ne peuvent plus, en effet, se reconnaître dans une communauté qui, en perdant son territoire et son autorité politique, perd les instruments de son identification en tant que communauté nationale.

Il serait évidemment téméraire d'affirmer la mort, ici et maintenant, de l'Etat-nation, produit de l'Histoire. Il peut disparaître, et le besoin d'identité commun à tous les hommes et à tous les peuples peut prendre d'autres formes. Dans la conjoncture incertaine d'aujourd'hui, aucune ne s'impose encore, mais beaucoup sont inquiétantes. Le succès de la forme constitutionnelle serait, à coup sûr, une sortie démocratique. Car l'identité qu'elle construit ne trouve pas ses racines dans le sang, le sol, l'ethnie ou la tradition, mais provient d'une adhésion et d'une conviction dans un ensemble de principes universalisables que se partagent et dans lesquels se reconnaissent et se pensent les peuples européens.

Pour faire plus bref, aux identités communautaristes succède *l'identité constitutionnelle*. Sa logique ? Intégrer en les dépassant les multiples traits identitaires précédemment construits. Le patrimoine constitutionnel européen peut, en effet, être présenté comme un « concept de l'entre-deux », un principe qui s'inscrit entre les particularismes concrets et l'universel abstrait. Loin d'être un ensemble froid d'affirmations raisonnées qui détruirait les sentiments de solidarité au sein des communautés affectives, il est composé de principes qui, non seulement viennent des valeurs reconnues par les peuples européens, mais encore qui réfléchissent ces valeurs, c'est-à-dire, qui, tout à la fois, les transforment, les généralisent et les renvoient aux Etats.

Ce patrimoine, il est vrai, a une particularité qui heurte les consciences françaises toujours un peu nostalgiques de la III[e] République : ses principes sont mis en forme moins par les élus du peuple que par les juges et en particulier les juges constitutionnels. Et pourtant, ce travail jurisprudentiel de construction, au-delà des diversités nationales, d'un *patrimoine commun de droits fondamentaux*, participe pleinement de l'exigence démocratique moderne. Même s'il est évident qu'un droit constitutionnel européen n'existera en tant que tel et ne prendra une signification véritablement démocratique que lorsque les peuples d'Europe auront manifesté, par l'adoption d'un texte solennel, leur volonté de se doter d'une autorité politique commune pour vivre et réaliser ensemble un projet de société partagé. Ce texte solennel, ce sera, tout simplement, la Constitution européenne. Le patrimoine constitutionnel européen ne peut en tenir lieu ; il en est seulement la condition de possibilité.

Dominique Rousseau *est professeur à l'université de Montpellier-I.*

Y a-t-il une science après la guerre froide ?

par Bruno Latour

EN prétendant tirer la « *vraie signification de l'affaire Sokal* », Jean Bricmont (*Le Monde* du 14 janvier) en réduit beaucoup trop la portée. Il en fait un chahut de collège, les pions de la section C s'indignant auprès du proviseur des niches que leur font les cancres superdoués de la section A.

L'affaire me paraît beaucoup plus intéressante qu'une simple question de police académique. Un très petit nombre de physiciens théoriciens, privés des gras budgets de la guerre froide, se cherchent une nouvelle menace, contre laquelle ils offriront héroïquement le rempart de leur esprit. Ce n'est plus la guerre contre les Soviétiques, mais celle contre les intellectuels « postmodernes » venus de l'étranger.

La France, à leurs yeux, est devenue une autre Colombie, un pays de dealers qui produiraient des drogues dures – le derridium, le lacanium... –, auxquels les doctorants américains ne résistent pas plus qu'au crack. Détournés de la vie joyeuse et saine des campus, oubliant même de prendre leur dose quotidienne de philosophie analytique claire comme de l'eau pure, ils se débiliteraient dans le relativisme !

De cette forme parodique des Lumières, mélange de Voltaire et de McCarthy, on ne devrait rien dire. Oui, mais il s'agit d'une farce et, comme toutes les farces, elle échappe à son auteur.

Que prouve en effet la blague de l'ami Sokal ? Supposons qu'un socialiste bon teint fasse accepter dans la revue du Front national un article délirant sur les preuves scientifiques de l'inégalité des races et qu'il avoue ensuite, dans une revue de gauche, ne pas croire un mot de ce qu'il a dit. On ne rirait pas. Nous avons tous appris de Michel Foucault qu'un texte échappe à son auteur. L'auteur disparu, les monstruosités demeurent. Sokal n'a rien à dire d'intéressant sur son propre article, qui doit être évalué pour lui-même. Le pétard fait long feu.

Que peut-on dire alors de cet article publié dans une revue sans comité de lecture ? Qu'il est typique d'un galimatias postmoderne qui fait bâiller d'avance celui qui le lit. Sokal veut nous débarrasser de cette littérature ? Excellent ! Tout chercheur applaudira des deux mains. Qu'on nous débarrasse en effet des revues complaisantes, des articles répétitifs, des cliques et des clans. Qu'il n'y ait plus que des articles audacieux, précis, risqués, bien écrits, innovants ! Mais ce magnifique programme ne saurait, hélas ! distinguer les sciences et les humanités, les modernes et les postmodernes, tout scientifique le sait bien. Il faut l'appliquer partout et à toute la littérature savante, en économie comme en chimie, en physique théorique comme en littérature comparée. Que la bonne recherche chasse enfin la mauvaise. Bravo !

Pourquoi donc cet article rasant fut-il accepté par une revue complaisante ? Parce que, tout simplement, c'est une mauvaise revue, comme il y en a tant, hélas ! dans toutes les disciplines. « *La science*, comme le dit Roger Guillemin, Prix Nobel de médecine 1977, *n'est pas un four autonettoyant...* »

> Si la revue est aussi mauvaise que l'article d'Alan Sokal qu'elle a accepté, pourquoi, dira-t-on, en faire toute une affaire ? C'est là que l'histoire devient intéressante

Mais surtout, et c'est beaucoup plus grave, les littéraires qui dirigent cette revue ont été à la fois impressionnés par les titres savants de Sokal et condescendants envers lui. « *Pensez donc ! un physicien qui a lu Lacan et qui cite Virilio, il faut bien accepter qu'il dise pas mal de bêtises, le pauvre !* » C'est là l'erreur fatale. Le temps de la condescendance comme du complexe d'infériorité est passé. Nous ne sommes plus au lycée. Les disciplines sont trop mêlées, trop menacées, trop incertaines, pour ne pas se traiter l'une l'autre en égales.

Si la revue est aussi mauvaise que l'article qu'elle a accepté, pourquoi, dira-t-on, en faire toute une affaire ? C'est là que l'histoire devient intéressante. Nous assistons aux derniers soubresauts d'une science de guerre froide, mobilisée contre la religion, contre les Rouges, contre l'irrationalisme des masses.

La civilisation entière, comme on le voit bien avec l'affaire de la « vache folle », est en train de virer d'une culture de la Science, avec un grand S, à une culture de la recherche. Au lieu d'une science autonome et détachée, dont le savoir absolu permettrait d'éteindre l'incendie des passions politiques et de la subjectivité, nous entrons dans une nouvelle époque : aux controverses politiques s'ajoutent les controverses scientifiques. Au lieu de définir une science par son détachement, on la définit par ses attaches. Au lieu de reconnaître une science à l'exactitude absolue de son savoir, on la reconnaît à la qualité de l'expérience collective qu'elle monte avec d'autres, les pékins moyens qu'elle entraîne dans son sillage.

Evidemment, ce changement laisse quelques chercheurs sur le carreau, ceux qui pensent encore à une science ferme-bouche, qui permettrait de faire l'impasse sur la vie publique et politique des recherches. C'est à eux de se recycler, pas forcément aux autres de se remettre à marcher au pas. Après tout, le relativisme est une qualité, pas un défaut. C'est la capacité à changer de point de vue, à établir des relations entre mondes incommensurables. Cette vertu n'a qu'un contraire : l'absolutisme.

Mais, objectera-t-on, cette affaire n'aurait pas grossi à ce point si les farceurs n'avaient pas été de gauche. On les dit même féministes et radicaux (au sens anglais). Quoi ? Il suffirait d'être de gauche pour que l'on soit rassuré sur les intentions de quelqu'un ! Le socialisme des sokalistes suffirait à purifier leurs intentions et leurs procédés ? Il est vrai que la gauche a partie liée avec une certaine idée de la science, cette belle idée d'émancipation et de progrès qui l'a si longtemps servie, mais aussi cette idée, de moins en moins belle, d'une information qui permettrait, parce qu'elle est simplement juste, de s'épargner tous les risques de la vie politique, c'est-à-dire, la composition progressive d'une volonté commune de résister au destin.

Si les chercheurs doivent faire des efforts pour passer (après tout le monde) d'une culture de la science à une culture de la recherche, la gauche doit, elle aussi, faire plus que des efforts pour retrouver le goût de l'exploration commune du monde qui l'entoure. Les deux conceptions sont trop liées pour ne pas tomber en même temps. En tout cas, on ne saurait faire appel à une notion ancienne de la gauche pour sauver une conception de plus en plus décalée de la science.

Un dernier point pour finir. Que vient faire dans cette galère, la sociologie ou l'histoire sociale des sciences ? Car, enfin, voilà une discipline à peu près inconnue, qui propose de l'activité scientifique une vision enfin réaliste, dans tous les sens du mot. Elle met en lumière des groupes de chercheurs, des instruments, des laboratoires, des pratiques, des concepts. Elle se passionne pour les liens innombrables entre les objets des sciences et ceux de la culture et de l'histoire. Elle comprend d'une autre façon et sous un autre angle les textes produits par les grands scientifiques. Elle apprend à admirer d'une façon différente l'intelligence savante. Elle explore les liens stupéfiants qui se tissent entre le cosmos et la vie publique. Comment pourrait-on voir des ennemis à abattre dans ces chercheurs attentifs au monde de la recherche, à son histoire, à ses crises ? Il faut se faire aux autres réalités de la vie : les faits ne naissent pas dans des choux !

Soyons sérieux. Les sciences sont trop fragiles pour qu'on ne se prive pas des rares alliés qu'elles se sont trouvés dans les milieux des humanités et des sciences sociales. Tous, chercheurs en sciences exactes et souples, politiciens et usagers, nous avons intérêt à posséder la vision la plus réaliste possible de ce que les sciences peuvent faire ou ne pas faire. Nous sommes tous dans le même bateau, embarqués dans les mêmes controverses. La guerre froide est terminée. Essayons de ne pas en parodier une autre.

Bruno Latour*, agrégé de philosophie, est professeur de sociologie à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

FÉMINITÉ ET COMPÉTENCE

La féminité ne doit pas être un handicap. Mais pas plus que la masculinité, elle ne peut représenter en soi une compétence ou une qualité. Je refuse, pour ma part, que l'on aménage des conditions spéciales d'accessibilité à celles que l'on considère, souvent à tort, en situation de handicap, que ce soit sous forme de quota ou de tout autre dispositif qui pourrait laisser à penser que nous n'avons aucune chance d'être élues. Je m'y refuse parce que la mixité est un fait acquis et qu'il est inconcevable d'imposer une sorte d'apartheid dans la vie politique. Je m'y refuse enfin parce que le principe des quotas est contraire à la conception républicaine de la représentation telle que la définissait le général de Gaulle en 1944 lorsque le suffrage véritablement universel a été établi en France : « *Les femmes seront électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.* »

Simone Rignault, Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, *directeur général* ;
Noël-Jean Bergeroux, *directeur général adjoint*

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs, *Le Monde* Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Froid mortel, glaciale société

Suite de la première page

L'offre a également progressé en qualité. « *Les dortoirs honteux, les stations de métro et les wagons désaffectés sont presque partout remplacés par des chambres en petits foyers, hôtels ou appartements* », constate désormais la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS) dans un communiqué du 15 janvier.

Le numéro vert, les « SAMU sociaux » mis en place dans une quarantaine de villes, les dispositifs mobiles, les centres d'accueil de jour – certains n'étant que provisoires – ont démontré leur utilité. Le nombre de petites structures de proximité, cependant, reste nettement insuffisant. Elles seules, selon les associations unanimes (*Le Monde* daté 5-6 janvier), peuvent pourtant permettre de répondre à des demandes de plus en plus diversifiées : les jeunes, les toxicomanes ou les personnes en butte à des troubles psychiques. Là réside aussi l'unique espoir de réduire le nombre de refus ou d'évitement des secours, à l'origine de la plupart des décès survenus ces derniers jours.

Affrontés à cette nouvelle litanie de morts, les acteurs de la lutte contre l'exclusion n'en ont pas moins repoussé la solution proposée par le maire socialiste de Longjumeau, à l'origine d'une polémique qui aura au moins eu le mérite de trancher avec le consensus « compassionnel » des hivers précédents. Philippe Schmit a en effet pris un arrêté, valable du 2 janvier au 15 avril, visant à contraindre les sans domicile fixe à s'abriter, y compris contre leur gré. Le caractère général de cette décision a d'abord le défaut d'ignorer l'extrême diversité des parcours et dérives qui ont conduit à la détresse et au refus du moindre lien avec la société. Mais le risque majeur est de cacher artificiellement la misère dans la seule période de l'année où elle devient gênante pour l'ensemble de la population. Comme si la privation temporaire du libre-arbitre des démunis permettait de s'acheter une bonne conscience à bon compte pour le reste de l'année, tandis que le véritable scandale de la mort lente sociale se perpétue dans le silence.

Face à l'initiative du maire de Longjumeau, M. Emmanuelli a paru céder dans un premier temps à la tentation d'un systématisme inverse. Dans la pratique quotidienne, le souci louable de la préservation de l'« âme » d'un sansdomicile fixe doit parfois s'effacer devant le devoir de porter assistance à une personne qui n'est pas toujours en mesure d'évaluer l'imminence du danger de mort auquel elle s'expose.

EN BOUT DE COURSE

Le secrétaire d'Etat a depuis souligné que « *le froid n'est que le dernier épisode d'une vie de malheurs* ». Il a ainsi lui-même désigné les limites de la priorité donnée à sa politique de l'urgence : pour les victimes de l'hiver, la proposition d'une aide est sans doute arrivée beaucoup trop tard. Les parcours de ces hommes et de ces femmes en bout de course le laissent penser : la situation de certains exclus s'est détériorée au point qu'ils ont perdu toute confiance dans la main tendue.

Le SAMU social parisien, créé par M. Emmanuelli, est lui-même aux prises avec cette contradiction. Dans l'obligation de dresser une liste d'indésirables, désormais trop éloignés de la vie en collectivité pour accepter les règles fixées, il est ainsi conduit, tout au long de l'année, à refuser une partie des personnes auxquelles il est destiné.

D'autre part, rien n'a été fait en amont pour empêcher de nouvelles catégories de la population d'être à leur tour précipitées dans la précarité. L'enquête annuelle réalisée par le Centre de recherches et de documentation sur les conditions de vie (CREDOC) auprès des travailleurs sociaux de la FNARS l'a montré au cours de l'automne 1996 : « *L'exclusion gagne du terrain et touche un nombre incroyables de familles, de jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, de femmes seules avec ou sans enfants.* »

CIRCUIT FERMÉ

Dans le même temps, rien ne se dessinait qui permette d'échapper à cette existence déchue. Les solutions temporaires ne débouchent que très rarement sur la possibilité de quitter le circuit fermé de l'urgence en trouvant un logement ou un emploi.

Si cette situation devait perdurer, les nombreux nouveaux arrivants dans la précarité pourraient se retrouver assez rapidement en situation de refuser à leur tour l'aide d'urgence. L'aspect fortement symbolique, dénué de moyens financiers et de mesures réellement solidaires, de la loi pour le renforcement de la cohésion sociale, qui devrait être débattue en mars au Parlement, ne risque guère de dissiper cette crainte.

« *Loin de signifier une volonté politique forte,* note le spécialiste de la socio-économie de l'habitat Daniel Béhar dans le numéro de janvier de la revue *Fondations, l'extension et l'accumulation des dispositifs de traitement de l'urgence tendent aujourd'hui à réduire le champ des politiques sociales à cet objet et à faire de l'invocation de l'urgence l'alibi paradoxal d'un retrait de l'intervention publique.* » Conséquence inattendue : on ne pourra plus, lorsque des gens mourront de froid l'hiver, incriminer la mauvaise organisation des secours, mais bien celle de la société.

Jérôme Fenoglio

Le Monde

ÉDITORIAL

Les Docteurs Folamour du marché

JACQUES Chirac l'a affirmé mercredi 15 en *conseil des ministres* : aucun produit alimentaire génétiquement modifié ne sera mis sur le marché « *tant que le problème de l'étiquetage n'aura pas été résolu* ». C'est aujourd'hui chose faite. Du moins à Bruxelles. Car la législation européenne sur les aliments nouveaux, adoptée jeudi 16 janvier par 339 voix contre 60, ne règle pas, loin s'en faut, tous les problèmes de transparence à propos des aliments transgéniques : tomates, courgettes, maïs, etc., qui arriveront demain, munis d'un ou plusieurs gènes étrangers, dans notre assiette.

Issu d'un compromis entre le conseil des ministres et le Parlement européens, ce texte prévoit les conditions de commercialisation des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM), et en particulier l'information qu'il convient de donner au consommateur par leur étiquetage approprié. Aussi les Verts estiment-ils que cette législation « *remet entre les mains de la Commission européenne le pouvoir exclusif de décider, au cas par cas, si oui ou non le consommateur sera informé* ».

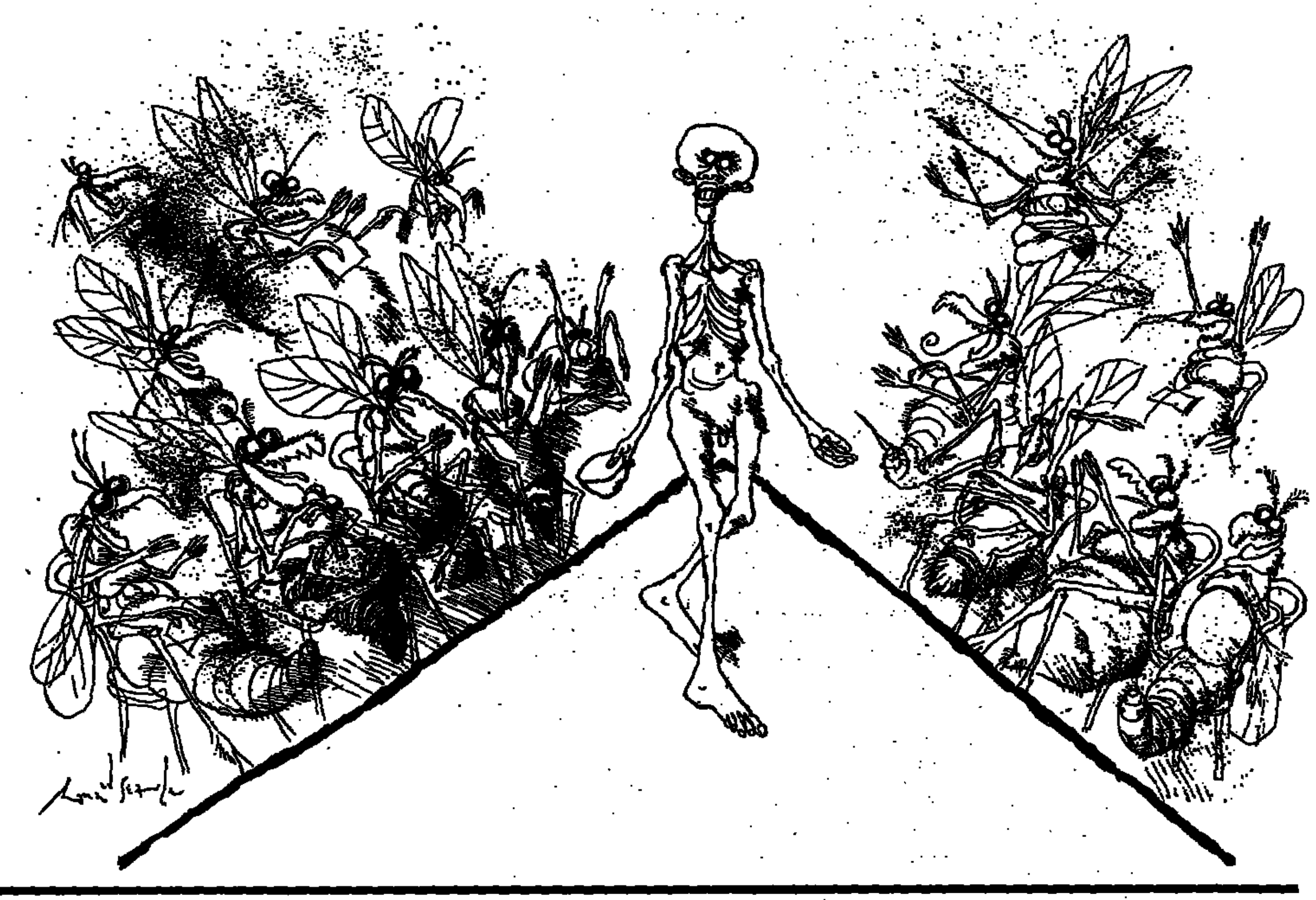
Ce compromis ne prévoit pas un étiquetage systématique des aliments « nouveaux ». En sont ainsi dispensés les produits issus d'une plante modifiée, si le caractère introduit n'affecte que le comportement agronomique de la plante – c'est le cas pour la résistance aux herbicides. En sont aussi exemptés les aliments qui ne diffèrent pas sensiblement de leurs « équivalents » classiques, tel le sucre d'une betterave transgénique, l'huile d'un colza ou le ketchup issu de tomates modifiées.

Les partisans de la transparence ont, certes, obtenu une concession par rapport au texte initial. Elle concerne les aliments contenant des OGM « vivants » : un melon tolérant à un virus sera couvert par le règlement, ainsi que les semences. Une lourde ambiguïté subsiste toutefois sur l'identification desdits produits. Ainsi le géant américain Monsanto refuse-t-il de séparer, dans ses importations, son soja transgénique du soja classique. Face aux livraisons contenant à la fois le bon grain et l'ivraie, la législation européenne ne prévoit qu'une étiquette mentionnant : « *Susceptible de contenir des OGM* »... On ne saurait être plus flou.

Pourrait-il en être autrement ? Des dizaines de végétaux transgéniques de consommation courante sont déjà cultivés aux Etats-Unis. Tous peuvent faire l'objet d'importations sur le Vieux Continent. L'Europe le voudrait-elle, qu'elle ne pourrait guère, en vertu des accords de l'Organisation mondiale du commerce, fermer la porte à ces produits « mutants ».

Confronté à ces enjeux commerciaux, Bruxelles a donc cédé du terrain, tout en nuançant sa position initiale sur l'étiquetage. Mais comment nier que la décision prise se fait au détriment du consommateur, qui n'a actuellement pas grand-chose à gagner, au plan nutritif ou gustatif, à trouver ces produits génétiquement modifiés dans son assiette. Rien, si ce n'est de pouvoir choisir d'en subir ou non d'éventuelles conséquences négatives. Pour l'heure, le marché mondial dicte sa loi au... « marché de la ménagère ».

A la mode *par Ronald Searle*



OTAN : un élargissement fort prudent

ON AURAIT PU croire que l'Alliance atlantique, « *enfant naturel de Staline* », commme aimait à dire Paul-Henri Spaak, qui en fut longtemps le secrétaire général, ne survivrait guère à la disparition de l'Union soviétique et du manichéisme qu'elle avait hérité de son fondateur. « *Ce sera eux* (les impérialistes) *ou nous* (les bolcheviks) », répétait Lénine constamment.

Ce-temps là est fini et bien fini. Même la Chine, le Vietnam, Cuba, où les communistes, ou prétendus tels, sont toujours au pouvoir, ont déserté le culte de Marx pour celui du dollar. La faim pousse jusqu'à la Corée du Nord à sourire à l'Oncle Sam. L'OTAN est toujours en vie. Jacques Chirac, premier président gaulliste, depuis plus de vingt ans, de la Vᵉ République, a fait rentrer la France dans ses instances militaires. Et l'Organisation se prépare à s'élargir à l'Est : pour le *Washington Post*, il pourrait s'agir de l'aspect le plus important du second mandat de Bill Clinton.

Un tel développement est pour le moins inhabituel. L'Histoire offre, y compris au cours de ce siècle, plus d'exemples de retournements d'alliances que de renouvellements et d'extensions. Comment expliquer cette singularité alors qu'il ne reste pas grand'chose de l'armée qui a vaincu Hitler et empêché de dormir, pendant quelques décennies, le monde occidental ?

La Tchétchénie a confirmé ce qu'avait déja montré l'Afghanistan quant à sa capacité à se battre. Les cent quatre-vingts divisions qu'alignait l'URSS il a dix ans ne sont plus que trente, dont un tiers seulement opérationnelles. Le budget russe de la défense a *été réduit* de 45 % en quatre ans.

Il est vrai que le Kremlin conserve par devers lui assez d'armes nucléaires pour faire sauter la planète et qu'il traîne à ratifier le traité Salt II, qui devrait entraîner une nouvelle réduction du nombre de lanceurs que, comme les Etats-Unis, il l'autorise à conserver.

Mais on a peine à imaginer à quelles fins les Russes pourraient vouloir s'en servir, alors qu'ils ont abandonné en 1989 sans tirer un coup de feu l'essentiel de la zone d'influence qu'ils s'étaient taillée en Europe à la « faveur » de la seconde guerre mondiale.

Qui sait si la suite des événements n'amènera pas quelque jour à Moscou un pouvoir assoiffé de conquêtes ? D'ici à ce qu'il puisse mobiliser au service d'ambitions expansionnistes une population revenue de tout, dont l'espérance de vie et le taux de fécondité ne cessent de diminuer, on admettra qu'il s'écoulera pas mal de temps.

De toute façon, la manière même dont est envisagé l'élargissement de l'Alliance atlantique laisse soigneusement de côté ceux qui auraient le plus de raison de se sentir menacés : les trois Etats baltes, annexés par l'URSS en 1940 au moment de son pacte avec le diable nazi, et qu'elle s'est débrouillée pour conserver sous sa coupe jusqu'au moment de son propre effondrement.

« ÉTRANGERS » TROP « PROCHES »

La Lituanie, qui régna au Moyen Age jusqu'à Kiev et donna à la Pologne ses rois Jagellons, est catholique. La Lettonie et l'Estonie sont luthériennes. Enjeu pendant des siècles de la rivalité entre les Tatars, puis les Russes, d'une part, et de l'autre les chevaliers teutoniques, dont Hitler entendait prendre la relève, ces trois Républiques, dont les langues, très particulières, utilisent les caractères latins, n'ont en soi rien de slave.

Mais, comme avant eux les tsars, Staline et ses successeurs les ont fortement colonisées, au point que les Russes y sont aujourd'hui très nombreux, jusqu'à constituer la majorité de la population de Riga, la capitale de la Lettonie. Habitués jadis à dominer, ils vivent naturellement mal la dégradation de leur statut, et il ne manque pas de bons apôtres, parmi les populistes qui voient déjà ouverte la succession de Boris Eltsine, pour reprocher aux dirigeants actuels de les abandonner.

A quoi s'ajoute l'existence, entre la Lituanie et la Pologne, d'une importante enclave russe, l'*oblast* de Kaliningrad, où Kant naquit lorsque la ville était prussienne et s'appelait Koenigsberg. On imagine facilement les problèmes qu'elle peut poser. Il en va de même avec la flotte de la Baltique, qui a perdu, avec Riga, son Brest ou son Toulon.

Si l'on ajoute à tout ce potentiel de bisbilles la dépendance où se trouvent les Etats baltes à l'égard de la Russie pour leur *approvisionnement énergétique*, et si l'on tient compte de la modicité de leurs dimensions, de leurs ressources, de leur peuplement, en comparaison de ceux de « l'ours » qui les a si durablement et si durement assujettis, on conçoit qu'ils soient à l'affût d'une garantie d'assistance extérieure.

Mais personne ne paraît très désireux de la leur fournir. La raison en est simple : s'il arrive parfois au Kremlin de tenir des propos relativement conciliants sur l'élargissement de l'OTAN, c'est sous une série de conditions dont la première est qu'elle ne s'étende en aucun cas aux pays dits de « *l'étranger proche* », autrement dit ceux qui, comme la Lituanie la Lettonie, l'Estonie, mais aussi l'Ukraine, ont fait partie de l'URSS.

On comprend d'ailleurs cette préoccupation : l'entrée des Baltes dans l'Alliance atlantique mettrait la pointe avancée de celle-ci à quelques dizaines de kilomètres de Saint-Pétersbourg. Il n'en reste pas moins qu'en rejetant leur cadidature, l'OTAN refuse de protéger ceux qui sont le plus exposés, ce qui ne peut qu'accroître leur sentiment d'insécurité. De toute façon, la négociation amorcée avec le Kremlin pour lui permettre d'avaler l'élargissement ne peut manquer de tenir largement compte de ses *desiderata*.

Il a déjà été entendu, au moment de la réunification de l'Allemagne, qu'il n'y aurait ni armes nucléaires ni troupes étrangères sur le sol de l'ex-RDA. Les autorités de l'OTAN ont fait la même déclaration à propos des candidats qui ont le plus de chance d'être prochainement admis : la République tchèque, la Pologne et la Hongrie.

Qu'en attendent donc ces candidats, dont les deux derniers, on le notera au passage, ont des gouvernements dirigés par d'ex-communistes ? La réponse tient en peu de mots : ils veulent être sûrs que les Américains vont rester en Europe. Si François Mitterrand l'avait compris un peu plus tôt, il se serait épargné le désagrément de voir Vaclav Havel, de tous les hommes politiques européens vivants l'un des plus respectables, écarter purement et simplement le projet de *confédération européenne*, avec l'URSS sans les Etats-Unis, qu'il avait proposé, au printemps 1990, au cours « *d'assises* » convoquées à Prague à cet effet.

Peut-être ce désir serait-il moins vif et moins général si l'Union – alors Communauté – européenne avait répondu aux espoirs mis en elle pour faire face, il y a six ans, à la crise née de la décomposition de l'Etat fédéral yougoslave.

RÉTICENTE AMÉRIQUE

Les candidats à l'OTAN savent le temps mis par les Etats-Unis pour intervenir dans deux guerres mondiales qui, sans eux, auraient été perdues. Ils savent aussi l'extrême réticence du Sénat américain à accepter l'envoi de *boys* où que ce soit. Ils se disent que personne ne sait ce dont l'avenir est fait et que c'est une sage précaution, dans ces conditions, d'avoir les Américains en permanence chez soi. Pour se protéger contre un éventuel retour de flamme de la patrie de Pierre le Grand et de Joseph Staline. Et aussi – mais cela ils le disent moins – pour équilibrer ce qui pourrait devenir un jour un excès de poids de l'Allemagne.

Ce faisant, ils vont à la rencontre de la Maison Blanche, qui ne se cache pas de voir dans l'OTAN la base essentielle de cette « architecture » de sécurité qu'elle voudrait voir s'établir sur le continent dans le cadre d'un partenariat avec la Russie.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que l'on entende beaucoup citer ces temps-ci la boutade par laquelle le très churchillien général Ismay résumait les buts de ce pacte atlantique dont il fut le premier secrétaire général : « *Garder les Russes dehors, les Américains dedans et les Allemands en bas...* »

André Fontaine

DISPARITIONS

Paul-Marie Duval

Un spécialiste reconnu de l'archéologie gallo-romaine

L'HISTORIEN Paul-Marie Duval, *membre de l'Institut*, est mort *à Versailles*, mardi 14 janvier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né à Paris le 6 août 1912, l'universitaire perpétuait une lignée d'hommes de culture (*d'un arrière-grand-père membre de l'Institut* jusqu'à son propre père, chirurgien titulaire d'une chaire à la faculté de médecine). Son parcours universitaire fut au diapason de cette tradition : Louis-le-Grand, Ecole normale supérieure, Ecole française de Rome, agrégation d'histoire et de géographie avant le doctorat.

Assistant d'histoire ancienne à la Sorbonne en 1944, il se *spécialise*, à la suite de Camille Jullian et d'Albert Grenier, dans la connaissance des temps pré-romains et gallo-romains. Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études dès 1946 – il y exercera trente-quatre ans –, il enseigne la recherche des éléments antiques légués par les Celtes à la Gaule romaine, parallèlement à ceux que Rome incorpora au mode de vie des Gallo-Romains. Si sa propre curiosité le porte à approfondir essentiellement les caractères religieux et les mœurs des temps antiques, il est soucieux de divulguer largement les apports les plus récents de la science, recourant aux disciplines, jeunes alors, de la photographie aérienne ou de l'exploration sous-marine. Lors des conflits nombreux qui opposent les architectes contemporains et les archéologues, qui défendent les trouvailles que les chantiers de l'urbanisme moderne provoquent, il met invariablement son autorité en jeu pour obtenir la conservation du patrimoine national, *champion de* la réglementation *stricte* de la pratique archéologique, dans la logique de la loi Carcopino, de 1941, assez essentielle pour survivre à l'opprobre que connut son inspirateur à la Libération.

LA LUTÈCE GAULOISE

Partisan d'une professionnalisation de l'archéologie, Paul-Marie Duval sait très tôt utiliser les médias pour convaincre le plus grand nombre. Croisant l'enthousiasme du chercheur et la mission du vulgarisateur exigeant, il publie en 1952 une *Vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine* (Hachette) qui connaît un grand succès ; cette véritable carte de visite de l'érudit, sans cesse rééditée, a aujourd'hui dépassé le seuil des 35 000 exemplaires.

Chargé des fouilles du Musée de Cluny, Paul-Marie Duval nourrit de leurs fruits une large part de sa thèse sur la première Lutèce, qui permet de rendre à l'actuelle capitale plus de deux siècles d'histoire. Soutenue en 1961, la somme est aussitôt publiée, sous le titre *Paris antique*, et rencontre un accueil enthousiaste que traduisent les récompenses qui la distinguent (dont le Grand Prix Gobert d'histoire 1962). Cette « invention » de la Lutèce gauloise lui ouvre le Collège de France où il occupe une chaire « d'archéologie et d'histoire de la Gaule » de 1964 à 1982, puis l'Institut – il siège depuis novembre 1971 à l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Codirecteur de la célèbre collection « L'univers des formes », il signe le volume consacré aux *Celtes* (1977), qui achève de réévaluer l'idée hâtive mais tenace d'un monde pré-romain fruste et grossier : détaillant un art celte *« expressionniste et abstrait »*, il contribue encore à revisiter *« nos ancêtres les Gaulois »*. Numismate et épigraphiste, il fut secrétaire, puis directeur de la revue *Gallia* (1961-1985), publiant lui-même nombre de communications savantes. Mais son œuvre récente la plus connue est sans conteste sa contribution à la « Nouvelle Histoire de Paris », *De Lutèce oppidum à Paris capitale de la France* (1993), synthèse magistrale qui permet de retrouver tous les choix intellectuels du savant.

Philippe-Jean Catinchi

Roland Martin

Historien de l'architecture antique

ROLAND MARTIN, *membre de* l'Institut, est mort mardi 14 janvier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 15 avril 1912 à Chaux-la-Lotière (Haute-Saône), ce fils d'instituteur accomplit un parcours sans faute qui, du lycée de Vesoul à Henri-IV, *puis de* l'Ecole *normale supérieure à l'agrégation* et au doctorat, *le* conduisit à l'Ecole française d'Athènes (1939-1946). Conjuguant rigueur mathématique et précision littéraire, il aborde de façon neuve l'architecture *classique. S'il travaille en archéologue* sur les sites grecs (Thassos), d'Asie Mineure, puis d'Italie, il s'attache à lire dans le legs monumental de la Grèce archaïque et classique l'expression tant sociale *que mentale du temps. De retour* en France, *il* enseigne à la faculté des lettres de Dijon, où il est successivement maître de conférences (1946), professeur (1952), doyen enfin (1960-1966) d'une université *qu'il contribue* largement à redéfinir.

C'est alors qu'il publie les travaux qui imposent sa vision de l'espace et du monument (*Recherches sur l'agora grecque* en 1951, *L'Urbanisme de la Grèce antique* en 1956), utilisant le bâtiment comme révélateur d'une conception politique dont il peut dévoiler à la fois le moteur et le miroir, tels l'agora, lieu *civilisateur* progressivement *construit et décoré*, mais encore les remparts et les sanctuaires. Outre un précieux *Manuel d'architecture grecque* (1965), on lui doit, avec Jean Charbonneaux et François Villard, le triptyque grec de « L'univers des formes » (*Gallimard*). *Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie grecque à* l'Institut d'art et d'archéologie (Paris-I), il assume la direction du service d'architecture antique du CNRS, l'année même où il intègre *la section des sciences historiques et philologiques* de l'Ecole pratique des hautes études (1965).

Membre de l'Institut, il siégeait à l'Académie des inscriptions et belles lettres depuis 1975. Médaille de vermeil de l'Académie d'architecture *(1978), puis médaille d'or* du CNRS (1981), il fut le premier vice-président du Conseil supérieur de la recherche archéologique, créé en 1979. D'une curiosité pionnière, cet homme chaleureux *a fortement contribué* à l'élaboration des nouveaux statuts de l'Ecole française d'Athènes, adoptés en 1985, mais une hémorragie cérébrale, qui l'avait *terriblement diminué* physiquement, au retour de Sélinonte en 1982, l'avait alors déjà condamné à une retraite brutale à Fixin (Côte-d'Or).

Ph.-J. C.

NOMINATIONS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Jean-Pierre Angrémy, directeur de la Villa Médicis à Rome, a été nommé par le conseil des ministres du mercredi 15 janvier à la *présidence de* la Bibliothèque nationale de France (*Le Monde* du 11 décembre 1996). Il succède à Jean Favier, qui a atteint la limite d'âge.

Diplomate de carrière, Jean-Pierre Angrémy est plus connu *sous son nom de plume* : *Pierre-Jean Rémy*.

[Né le 21 mars 1937 à Angoulême (Charente), ancien élève de l'ENA (1961-1963), Jean-Pierre Angrémy opte pour les affaires étrangères. Il est d'abord en poste à Hongkong (1963-1964) et à Pékin (1964-1966), *puis à Londres* (1966-1971). En 1972, il est nommé à l'ORTF pour s'occuper de l'harmonisation des programmes.

Après avoir été conseiller culturel à l'ambassade de Londres (1975-1979), il est *directeur du théâtre au ministère de la culture (1979-1983)* et chargé de mission pour l'étude de la construction d'un théâtre musical populaire (1981). Consul général de France à Florence (1985-1987), il sera nommé ambassadeur, délégué de *la France auprès de l'Unesco (1990-1994)*, puis directeur de la Villa Médicis à Rome.

Parallèlement à son activité de fonctionnaire et sous le nom de plume de Pierre-Jean Rémy, Jean-Pierre Angrémy poursuit une fertile carrière littéraire, *publiant une quarantaine d'ouvrages*, de *Et Gulliver mourut de sommeil* (1962, Julliard) à *Desir d'Europe* (Albin Michel, 1995), en passant par *Le Sac du Palais d'été* (Gallimard, 1971), qui obtient le prix Renaudot. *Il a été élu en juin 1988 à l'Académie française*, au fauteuil de Georges Dumézil.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Charlotte, Chloé
et leur grand-père
sont très heureux d'accueillir

Arthur,

né le 2 janvier 1997.

Décès

– Mme Roger Aublanc,
son épouse,
Les familles Aublanc, Poignet, Revret, Forest, Mantis,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger AUBLANC,

à Falicon, le 16 janvier 1997.

– Le docteur et Mme Jacques Dupin,
M. et Mme *Olivier Dupin*
et leur fille Inès,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur oncle,

M. Paul-Marie DUVAL,
de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu le 14 janvier 1997.

Une messe de requiem sera célébrée le lundi 20 janvier, à 10 h 45, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, place Elisabeth-Brasseur, à Versailles (rive droite).

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, avenue du Général-Mangin,
78000 Versailles.

– Le président de la section des sciences historiques et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études
a la tristesse de faire part du décès de

Paul-Marie DUVAL,
membre de l'Académie
des inscriptions et belles-lettres
et directeur d'études,
Antiquités de la Gaule romaine,

survenu le 14 janvier 1997.

(Lire ci-dessus.)

– M. Jacky Grain,
son époux,
Sandra et Jonathan,
ses enfants,
Mme Monique Gautier,
sa mère,
M. et Mme Jean-Luc Gautier
et ses enfants,
M. et Mme Bruno Gautier
et ses enfants,
Ses frères, belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Dominique GRAIN,

survenu le 12 janvier 1997.

Les obsèques auront lieu le samedi 18 janvier, à 9 h 15, en la paroisse de Notre-Dame de Villepinte.

– Mme Max Nataf et sa famille
font part du décès de leur cher

Max-Simon NATAF,
survenu le 14 janvier 1997.

Les obsèques ont eu lieu le 15 janvier, à Marseille.

8, rue Emile-Pollak,
13006 Marseille.

– Pierrette Hertereau,
son épouse,
François et Marianne Hertereau,
Christophe et Marianne Hertereau,
ses enfants,
Léa, Margaux, Marie, Victor et Juliette,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert HERTEREAU,

survenu le jeudi 16 janvier 1997, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées le lundi 20 janvier, à 16 heures, en l'église de Saint-Jean-Lespinasse (Lot).

4, avenue de la République,
94600 Choisy-le-Roi.

– Jean-Claude et Jacqueline Hocquet,
Guy et Michelle Hocquet,
ses enfants,
Claire, Vincent, Fabien, Anne-Lise et Ysa,
ses petits-enfants,
Hélène et Nino Hocquet,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Paule Delhaye,
sa sœur,
Annick Batallan,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gilbert HOCQUET,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 18 janvier 1997, à Aulnoye-Aymeries (Nord).

34, rue Parmentier,
59620 Aulnoye-Aymeries.

– Le directeur,
Les chercheurs, architectes, ingénieurs, techniciens et administratifs de l'Institut de recherche sur l'architecture antique (UPR 5500 du CNRS),
ont appris avec émotion et tristesse le décès de

Roland MARTIN,
médaille d'or du CNRS,
fondateur et ancien directeur
de ce laboratoire,

qu'il a développé et dont il a su assurer le rayonnement.

– *Le président de la section des sciences historiques et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études*
a la tristesse de faire part du décès de

Roland MARTIN,
membre de l'Académie des inscriptions
et belles-lettres
et directeur d'études
Archéologie grecque,

survenu le 14 janvier 1997.

(Lire ci-dessus.)

– Ariane Ledoux, née Meyer,
Mireille, Francine et Annemarie,
ses filles,
Jean-René et Jean-Pierre,
ses gendres,
Natacha, Caroline, Marine, Claire-Lise et Emmanuel,
ses petits-enfants,
Violette Ledoux,
sa sœur,
Les familles Ledoux et Meyer,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Raymond LEDOUX,

survenu le 8 janvier 1997, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

12, rue Myrtille-Beer,
93400 Saint-Ouen.

– Mme Lucienne Michaut,
son épouse,
Nicole et Daniel Deleersnyder,
Ninette et Jacques Michaut,
ses enfants,
Et l'ensemble de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MICHAUT,

endormi dans la Paix du Seigneur, le 15 janvier 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Montmorency (Val-d'Oise).

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 17, rue de Tocqueville, à Paris-17e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Vos messages de sympathie et d'amitié seront reçus sur registres.

12, rue Jouffroy-d'Abbans,
75017 Paris.

– Mimi Moisan
et ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marie MOISAN,

survenu le 13 janvier 1997.

Une messe sera dite le 20 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine. Elle réunira ceux qui l'ont connu et aimé.

Les personnes qui souhaiteraient effectuer un geste d'amitié en souvenir de Jean-Marie peuvent faire un don à l'Institut Gustave-Roussy, service du docteur T. Le Chevalier, rue du Docteur-Pinel, 94800 Villejuif.

16, rue Pierre-Brossolette,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Saint-Bauzille-de-Montmel, Paris, Cayenne.

Ses fils,
Ses petits-enfants,
Alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel du

docteur Daniel POLITUR,
médecin-colonel à la retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien des Forces aériennes
françaises libres, groupe Lorraine,

le 15 janvier 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le 18 janvier, à 11 heures, à Saint-Bauzille-de-Montmel (34160).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Portal,
son époux,
Mme Dominique Portal,
sa fille,
M. Jean-Christophe Bouchard,
M. Alexandre Bouchard,
ses petits-fils,
Mme Jean Philip,
M. et Mme Alain Darbon,
ses sœur, *frère et belle-sœur*,
Et leur famille,
Les familles Bouyonnet, Laurens, Laussinotte, Bourdeaux et Bouchard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre PORTAL,
née Micheline DARBON,

survenu le 15 janvier 1997, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche thérapeutique et l'amélioration des soins en cancérologie (ARETASC), clinique Hartmann, 26, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine.

61, rue Lauriston,
75116 Paris.
34, rue Saint-Didier,
75116 Paris.

– M. Georges Gelblat,
Marie et Antonin,
Ainsi que Mme Marcelle Petrau,
Mme Françoise Petrau,
M. Pierre Vaurigaud,
Mme Françoise Rousselot,
M. Georges Castiel,
Mme Agnès Vaurigaud,
Mlle Claire Vaurigaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dominique
VAURIGAUD-GELBLAT,

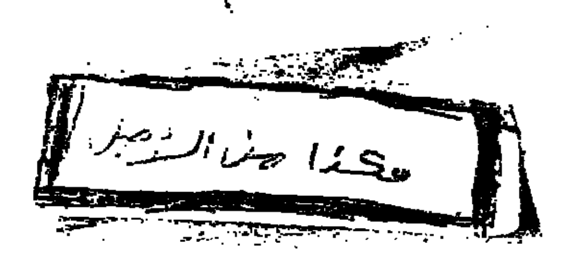
survenu le 15 janvier 1997, à Paris.
63000 Clermont-Ferrand.

Conférences

LES ENTRETIENS
DU TROISIÈME MERCREDI
avec Jean AMBROSI

« Freud ou la tradition chamanique confisquée et la personne selon la médiation thérapeutique. »

Espace l'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e.
Mercredi 22 janvier 1997, à 20 heures. Entrée libre.



ÉLECTRONIQUE MILITAIRE Les modalités de la privatisation de Thomson-CSF devraient être annoncées par le gouvernement d'ici au 31 janvier. Les ministres concernés hésitent encore entre une cession de gré à gré et une offre publique de vente (OPV), souhaitée par la direction du groupe. ● LES CADRES de Thomson-CSF sont également favorables à cette formule. Organisés depuis novembre 1995 au sein de l'Association du personnel actionnaire de Thomson (APAT), 2 000 cadres militent pour l'entrée du personnel au capital, et revendiquent une place dans les instances dirigeantes. ● LA CFDT, PREMIER SYNDICAT chez les cadres, ne partage pas cette vision et s'oppose toujours à la privatisation. Comme l'APAT, elle estime que l'attente actuelle est préjudiciable aux activités de Thomson-CSF et souhaite un dénouement rapide.

Les cadres de Thomson-CSF se posent en partenaires de la privatisation

Organisé en lobby depuis plus d'un an, l'encadrement se déclare prêt à investir 1 milliard de francs dans son entreprise. Le gouvernement lui a promis une place parmi les futurs actionnaires

« C'EST PLUS FORT que nous. Nous ne pouvons pas nous empêcher de donner notre avis. Cela est sans doute dû à ce que le secrétaire général du groupe appelle le taux de céphalisation élevé de cette maison », témoigne un cadre de Thomson-CSF. Le revers infligé au gouvernement par la Commission de privatisation le 28 novembre 1996 a fait passer au second plan une autre originalité de la privatisation de Thomson : l'apparition, à côté de la direction et des syndicats, d'un troisième groupe d'acteurs très influent, les cadres de Thomson-CSF.

Dès les premières rumeurs de privatisation à l'automne 1995, Michel Hanotte, directeur de la filiale Thomson Services Industrie, décide, avec quelques autres cadres supérieurs, de créer l'Association du personnel actionnaire de Thomson (APAT). *« La presse a commencé à (...) faire état d'un démantèlement du groupe. Il a paru dès lors nécessaire de faire apparaître à la fois son homogénéité et sa crédibilité sur les marchés internationaux, et de montrer que rien ne pourra se faire sans l'adhésion et le soutien de ceux qui font quotidiennement la richesse de ce groupe. Nous considérons que le personnel doit s'expliquer et être un acteur incontournable vis à vis de l'administration et d'éventuels nouveaux actionnaires : c'est pour cela que nous avons choisi d'agir en utilisant le moyen de l'actionnariat »*, explique la première lettre de l'APAT diffusée dans Thomson-CSF en janvier 1996.

Dès le mois suivant, l'association était forte d'un millier d'adhérents. Michel Hanotte en revendique près de 2 500 aujourd'hui. En un an, l'APAT s'est imposée. Dès le mois de mars, après l'annonce de la privatisation le 22 février et le limogeage d'Alain Gomez, président du groupe, l'APAT est reçue par l'état-major des armées. Contactée par Matra et Alcatel en avril, l'APAT auditionnera Noël Forgeard (Matra) et Serge Tchuruk (Alcatel-Alsthom) en juillet. Sans prendre officiellement position pour l'une ou l'autre solution, l'APAT signe le 1er octobre – soit seize jours avant que le gouvernement n'arrête son choix en faveur de Matra – un *« accord de partenariat »* avec le groupe de Jean-Luc Lagardère. Matra s'engageait à favoriser l'actionnariat des salariés. Ceux-ci auraient pu acquérir 5 % du capital du nouvel ensemble et détenir un poste d'administrateur.

HOSTILITÉ SYNDICALE

La Commission de privatisation n'ayant pas ratifié ce choix, l'APAT se félicite que le sort de Thomson-CSF ne soit plus lié à celui de Thomson Multimédia et se prononce pour une offre publique de vente (OPV) le 17 décembre, une position qu'adoptera le comité de direction de Thomson, deux jours plus tard. Le ministère des finances fait alors savoir qu'il *« veillera à ce que des conditions adaptées soient définies pour développer l'actionnariat des personnels des entreprises privatisées »*. Fort de ce succès, Michel Hanotte estime qu'environ 10 000 salariés de Thomson-CSF (sur 42 000) pourront investir, ensemble, 1 milliard de francs dans la société.

Cet activisme ne fait pas l'unanimité. Le 10 janvier, un premier tract de la CFDT, principal syndicat chez les cadres, dénonce *« ce relais de la direction générale »* composé *« d'heureux bénéficiaires de stock-options »* qui ont trouvé dans la privatisation *« le moyen de réaliser personnellement la plus juteuse opération financière »*. Hostile à la privatisation, la CFDT estime qu'à l'avenir *« seuls compteront le résultat financier et la hauteur des dividendes »*.

Mais tous les « thomsoniens » s'accordent pour souhaiter que cesse le flou actuel. *« Depuis le départ de Gomez en février 1996, nous n'avons plus de patron mais un administrateur. L'entreprise est en roue libre. Un gardien, à l'entrée, a récemment accueilli un client étranger qui venait négocier un contrat en lui demandant s'il venait nous racheter ! »*, raconte un syndicaliste. *« Sur 35 milliards de chiffres d'affaires, 14 proviennent d'acquisitions réalisées depuis 1989. Aujourd'hui encore, avec nos 14 milliards de fonds propres et nos 7 milliards de disponibilités, nous pouvons faire plus de 20 milliards de francs d'acquisitions dans l'armement. En nous vendant avec Thomson Multimédia, nous avions l'impression que Thomson-CSF était passé de la position de prédateur à celle de proie. C'était la période des soldes à Bercy. Maintenant, le moral est meilleur »*, témoigne un cadre de la direction financière. *« En expliquant que le groupe valait 1 franc symbolique, Alain Juppé a commis une bévue phénoménale. A l'exportation, nos clients n'acceptent de conclure un marché que s'ils ont la certitude que nous sommes riches et que pouvons leur garantir le service après-vente pendant des années »*, précise un de ses collègues.

Syndicalistes comme cadres dirigeants convergent sur un point. Les salariés continuent de « se défoncer » pour leur entreprise. Mais *« les cadres ont été énervés par la curatelle qu'on leur a imposée. Nous sommes cinq fois plus gros que nos concurrents et estimons n'avoir aucune leçon à recevoir. Or on n'a pas arrêté de nous en donner »*, commente un membre du comité de direction.

HABITUÉS AUX DÉBATS

« La situation actuelle ne ne peut plus durer. Tous nos concurrents se déchaînent contre nous, surtout les Américains », affirme un cadre dirigeant favorable à l'offre publique de vente. *« Une vente de gré à gré nous obligerait, à nouveau, à passer plusieurs semaines à préparer les dossiers sur la situation de l'entreprise pour les éventuels repreneurs. De plus, la plupart des informations sont très sensibles. Or tous nos concurrents viennent les regarder alors que l'un d'eux seulement sera le repreneur »*, poursuit-il.

Habitués par Alain Gomez à donner leur avis sur de nombreux sujets, invités dans le cadre de l'université interne à confronter leurs idées avec celles d'intellectuels – Pierre Rosanvallon, Edgar Morin, Alexandre Adler, Alfred Grosser, Jean-Paul Fitoussi et bien d'autres – ,les cadres de Thomson n'entendent pas, demain, jouer les muets du sérail. Daewoo en a fait l'expérience. Le futur dirigeant saura également à quoi s'en tenir.

Frédéric Lemaître

Les modalités de la cession seront connues d'ici fin janvier

SELON QUELLE PROCÉDURE Thomson-CSF, numéro un de l'électronique de défense, sera-t-il privatisé ? Le gouvernement, qui n'a pas encore tranché, devrait annoncer son choix avant le 31 janvier. Pas de précipitation : il est hors de question de risquer un nouvel échec après l'arrêt, le 4 décembre, de la première tentative de cession. Cette vente portait sur l'ensemble du groupe, dont la filiale d'électronique grand public Thomson Multimédia, lourdement déficitaire. La privatisation séparée des deux grandes branches du groupe se présente sous de meilleurs auspices. Encore faut-il décider de la procédure, tout au moins pour Thomson-CSF dont la situation financière est bonne.

OPV OU GRÉ A GRÉ ?

L'offre publique de vente (OPV), souhaitée par les dirigeants de Thomson-CSF, est-elle préférable à la procédure du gré à gré utilisée, sans succès, lors de la première tentative ? Elle a l'avantage de pouvoir être mise en œuvre rapidement, et de présenter peu de risques, sauf krach boursier. A l'inverse, la procédure de gré à gré, plus lourde, repousse l'opération à la fin de l'année, mais elle permet de lier plus directement la privatisation à la restructuration de l'industrie de défense. De plus, en désignant un repreneur, elle augmente la valorisation de l'entreprise, dont le prix est alors majoré d'une *« prime de contrôle »*. Estimée par certains à 4 milliards de francs, cette prime serait en réalité plus proche de 2 milliards, somme non négligeable aux yeux du ministre de l'économie et des finances.

Le gouvernement est confronté à un autre choix délicat : Thomson-CSF doit-il être vendu à un concurrent, nécessairement plus petit puisqu'il est le premier français ? Ou doit-il être le *« pivot »* de la restructuration de la défense, comme le préconise le ministre de l'industrie et le souhaite une partie du ministère de la défense ? C'est sans doute le premier ministre qui, une nouvelle fois, tranchera.

Anne-Marie Rocco

Le CCE de Danone approuve le plan social

ENTAMÉE le 31 janvier 1996, la consultation des représentants des salariés de Danone sur la fermeture des usines de Strasbourg (97 salariés), Seclin (Nord, 169 salariés) et la réorganisation de l'usine de Ferrières-en-Bray (Seine-Maritime) s'achève enfin. La troisième et dernière réunion du comité central d'entreprise (CCE) s'est tenue le 16 janvier. Si le CCE a voté contre le projet de restructuration industrielle, il a approuvé les mesures du plan social par 9 voix pour (CFDT, CGC, CSL, non-syndiqués), une abstention (CGT Strasbourg) et 3 refus de vote (CGT). Pour la première fois, la CGT, qui mène une bataille de procédure acharnée contre ce plan (*Le Monde* du 13 novembre 1996), est apparue divisée.

La direction devait réunir les comités d'entreprise vendredi et commencer la restructuration dès lundi. Elle affirme que des solutions sont déjà trouvées pour une centaine de personnes et que, très rapidement, cinquante autres solutions devraient être annoncées. C'est parce que le plan social a été jugé de qualité que la plupart des représentants syndicaux l'ont approuvé.

La CGT de Seclin ne s'avoue pas vaincue pour autant. Quelques jours avant la tenue du CCE, son avocat a déposé une requête auprès du tribunal de grande instance de Nanterre pour contester le motif économique des suppressions d'emplois. L'audience est prévue pour le 14 février. L'avocat de la CGT estime que les licenciements ne peuvent pas s'inscrire dans la définition du motif économique donnée par le code du travail (article L321-1) car le groupe a réalisé un milliard de francs de bénéfices et ses deux usines sont rentables. Cette procédure n'étant pas suspensive, la direction a décidé de mettre en œuvre son plan social. La jurisprudence, peu développée en ce domaine, rend l'issue de la procédure incertaine.

F. Le

Raytheon rachète Hughes Electronics pour 51 milliards de francs

DIX JOURS après avoir acquis la filiale de défense de Texas Instrument, Raytheon se propulse au troisième rang de l'industrie militaire américaine en rachetant, pour 9,5 milliards de dollars (environ 51 milliards de francs), Hughes, la filiale d'électronique de General Motors.

« Raytheon vient d'acheter sa survie », estime Ken Herbert, analyste à Frost & Sullivan, cité par l'agence Bloomberg. Ensemble, Raytheon et Hughes totalisent un chiffre d'affaires de 21 milliards de dollars (112 milliards de francs) pour 1996 et un carnet de commandes de 23 milliards. En ayant pratiquement doublé son chiffre d'affaires depuis le début de l'année, Raytheon devient le troisième géant américain, derrière Boeing-McDonnell Douglas (45 milliards de dollars de chiffre d'affaires) et Lockheed Martin (30 milliards). Le nouveau groupe se hisse au deuxième rang dans le domaine des radars militaires et des systèmes de commande d'avions, et devient le numéro un dans les missiles, avec un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de dollars.

Sans surprise, le constructeur automobile américain, qui sera payé en actions du repreneur pour plus de 5 milliards de dollars, a préféré miser sur le fabricant des antimissiles Hawk et Patriot, au détriment de Northrop-Grumman, candidat malheureux (*Le Monde* du 8 janvier). *« L'opération sera neutre fiscalement »*, s'est réjoui le constructeur de Detroit, qui va consacrer la soulte de 4,4 milliards de dollars à ses activités dans l'automobile et les télécommunications.

UN PERDANT

General Motors conservera les activités d'électronique automobile de Hughes Delco Electronics pour les transférer dans sa filiale de pièces détachées Delphi Automotive Systems. Le constructeur automobile veut, en outre, faire de Hughes Telecom, sa filiale spécialisée dans l'espace et les télécommunications, un pivot de sa stratégie, comme l'a fait Loral après la vente de ses activités de défense à Lockheed Martin.

Grand perdant de ce nouvel épisode de la partie de chaises musicales que se livrent les industriels américains depuis le signal du départ donné par le Pentagone en 1993, Northrop-Grumman est fragilisé par la victoire de son rival. Avec 8 milliards de dollars de chiffre d'affaires, le fabricant du bombardier B 2 et de l'avion de surveillance JSTARS va devoir se rabattre sur des proies plus petites, comme les activités de défense de Litton Industries, d'ITT, de Harris, de Honeywell ou de TRW, s'il ne veut pas devenir un simple sous-traitant. Northrop-Grumman réalise déjà 20 % de son chiffre d'affaires en fabricant des morceaux d'avions pour Boeing et McDonnell Douglas. Le rachat de Hughes par Raytheon pourrait constituer l'une des dernières opérations de restructuration de l'industrie américaine de défense. La politique de concentration, initiée il y a trois ans par William Perry, le secrétaire d'Etat américain à la défense, atteint ses limites, à l'exception peut-être des chantiers navals. Certains analystes n'excluent pas que les autorités antitrusts posent certaines conditions au rachat de Hughes. La réduction spectaculaire du nombre d'acteurs dans chacun des segments du marché militaire a permis jusqu'ici de réduire les coûts de production, et donc les prix d'achat par le Pentagone. La compétition entre Raytheon et Hughes a ainsi entraîné une forte baisse des prix des missiles achetés par l'armée de l'air et par la marine. Mais leur rapprochement, en leur conférant une position de monopole, notamment sur l'AMRAAM, le missile de combat aérien le plus sophistiqué au monde, pourrait contrarier les objectifs des militaires.

Christophe Jakubyszyn

Ouverture au privé du capital d'Aerospatiale

Le gouvernement a juridiquement ouvert la voie à la fusion entre Aerospatiale et Dassault. Le *Journal officiel* du jeudi 16 janvier a publié un décret du ministère de l'économie et des finances autorisant *« le transfert au secteur privé d'une participation minoritaire de l'Etat au capital d'Aerospatiale, société nationale industrielle, dans le cadre de l'opération de fusion avec la société Dassault Aviation »*.

Le gouvernement avait annoncé, le 7 janvier, la saisine de la Commission de privatisation, chargée d'établir la valorisation des deux sociétés et, dans un second temps, de donner son avis sur le niveau de la participation de la famille Dassault dans le nouvel ensemble.

Le patron de Mercedes, Helmut Werner, quitte le groupe Daimler-Benz

COLOGNE
correspondance

Helmut Werner, le président du directoire de Mercedes-Benz, quitte le groupe Daimler. Lors d'une réunion du comité directeur du conseil de surveillance, le jeudi 16 janvier, le patron de la marque à l'étoile, qui siégeait aussi au directoire de la maison mère, a annoncé sa décision de *« démissionner de ses fonctions et (...) de s'en aller de l'entreprise »*. Le retrait, attendu, de M. Werner, soixante et un ans, survient après un long conflit avec Jürgen Schrempp, le président du directoire de Daimler, à propos des nouvelles structures du groupe.

Même si le communiqué mentionne que *« le projet proposé a aussi reçu l'assentiment de M. Werner »*, ce dernier ne cachait pas sa réticence à un projet qui doit être entériné la semaine prochaine par le conseil de surveillance : la gestion des différentes filiales devant être rapatriée au siège central, l'entité Mercedes va tout simplement disparaître. Or M. Werner, en poste depuis mai 1993, plaidait pour le maintien de l'autonomie de sa marque.

Le départ de M. Werner semble avoir été décidé en toute discrétion, début décembre, avec le président du conseil de surveillance Hilmar Kopper. Le communiqué de Daimler indique que M. Werner *« ne voit pas de possibilité d'apporter son expérience industrielle au sein des nouvelles structures »*. Le groupe de Stuttgart précise : *« Les offres négociées pour la prise en charge d'une nouvelle responsabilité dans le directoire de Daimler ne correspondaient pas aux exigences qu'il fixait. »*

UNE RIVALITÉ MÉDIATISÉE

Jürgen Schrempp écarte ainsi une des figures marquantes de l'industrie automobile allemande, après l'avoir isolé petit à petit au sein même de son entreprise. Trois dirigeants du constructeur doivent siéger au sein du nouveau directoire de Daimler. *« Le départ de M. Werner était logique, car il ne pouvait pas rester dans une fonction moins importante »*, estime Jürgen Pieper, analyste du secteur automobile à la Deutsche Bank, qui ajoute : *« Sur la durée, les deux dirigeants ne pouvaient pas travailler longtemps ensemble. »*

Leur rivalité faisait les délices de la presse allemande. Tous deux étaient candidats à la succession d'Edzard Reuter à la tête du premier groupe industriel européen. Après la victoire de Jürgen Schrempp, Helmut Werner s'était plus que jamais concentré sur Mercedes. En public, les deux dirigeants multipliaient les gestes amicaux, mais leurs fortes personnalités restaient à l'opposé l'une de l'autre. Surnommé le « Rambo de la nation » par les syndicats pour ses méthodes directives, Jürgen Schrempp n'hésite pas à taper du poing sur la table. Après avoir assaini Daimler très rapidement, il veut rendre son fonctionnement plus efficace en supprimant des niveaux hiérarchiques. Auréolé du redressement de Mercedes, Helmut Werner, plus prudent, charmeur et diplomate, était le seul des membres du directoire à s'opposer à cette réforme.

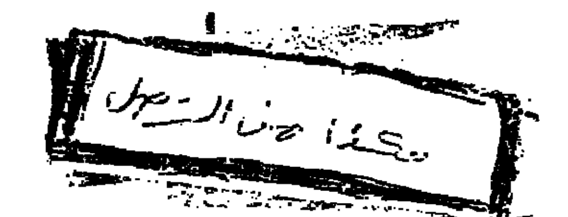
Dans son communiqué, Daimler souligne les *« réalisations remarquables »* de cet homme dont le départ créera un vide. Mercedes, qui accusait une perte de 1,2 milliard de deutschemarks (4 milliards de francs) en 1993, affichait un bénéfice net de 2,3 milliards deux ans plus tard, alors que la maison mère engrangeait un déficit historique (– 5,7 milliards de deutschemarks). En 1996, les ventes de d'automobiles ont battu un nouveau record, à 640 000 unités, dont plus de la moitié hors d'Allemagne. *« Le départ de M. Werner sera une perte, même si les programmes qu'il a lancés seront sans doute poursuivis »*, estime Jürgen Pieper, écartant l'hypothèse selon laquelle son limogeage serait au contraire le prélude à un changement de stratégie.

Recruté par Daimler en 1993, M. Werner, cadre commercial de formation, avait auparavant travaillé pour les fabricants de pneumatiques Uniroyal et Continental, mais c'est au service de Mercedes qu'il a forgé sa réputation de manager brillant. Il a profondément renouvelé la gamme du constructeur. Lancée en 1995, la classe E connaît un franc succès. Les minivans de la classe V, le Roadster, la Smart conçue avec le fabricant des montres Swatch et la classe A figurent parmi les projets récents ou en gestation de M. Werner.

Ce patron médiatique, élégant derrière ses fines lunettes de métal, a poursuivi l'implantation d'usines, en Allemagne notamment, aux Etats-Unis et en France (à Hambach, en Lorraine, pour la Smart). En trois ans à la tête de Mercedes, il a acquis une réputation telle qu'il paraît improbable de le voir partir chez un constructeur moins prestigieux. Des rumeurs, jusque-là démenties, l'annoncent notamment à la tête de la Deutsche Bahn, la compagnie ferroviaire allemande.

Philippe Ricard





Les banques centrales de France et d'Angleterre surprennent les marchés financiers

Les deux instituts d'émission ont opté pour le statu quo monétaire

Déjouant les pronostics des analystes, la Banque de France et la Banque d'Angleterre ont laissé inchangés, jeudi 16 janvier, leurs taux directeurs. Le nouveau conseil de l'institut d'émission français n'a pas voulu conforter le scénario d'une rupture dans la stratégie monétaire française. Au Royaume-Uni, le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, a expliqué que la hausse de la livre sterling protège l'économie britannique de tensions inflationnistes.

LES BANQUES centrales de France et d'Angleterre ont déjoué, jeudi 16 janvier, les pronostics des analystes. Alors que les opérateurs misaient sur une baisse du taux des appels d'offres français, l'institut d'émission l'a laissé inchangé, à 3,15 %. Les espoirs des marchés se fondaient notamment sur la recomposition du Conseil de la politique monétaire (CPM) de l'institut d'émission (*Le Monde* du 16 janvier). L'arrivée de Jean-René Bernard et de Pierre Guillen, en remplacement de Jean Boissonnat et de Bruno de Maulde, avait alimenté les spéculations sur un changement de cap de la politique monétaire française. Le *statu quo* décidé jeudi va à l'encontre de cette thèse et démontre que la stratégie du nouveau conseil s'inscrit dans la stabilité et la continuité, conformément aux voeux formulés par le président de la République, Jacques Chirac.

Les marchés financiers continuent malgré tout à parier sur une convergence des taux de la Banque de France et de la Bundesbank au cours des prochains mois. Ils restent persuadés que tôt ou tard les membres du CPM partisans d'une plus grande souplesse – les « *colombes* » –, qui, selon leurs calculs, détiennent désormais la majorité, seront en mesure d'orienter la politique monétaire comme ils l'entendent. Selon les cours des contrats à terme, qui reflètent les anticipations des opérateurs, l'écart des rendements à trois mois entre la France et l'Allemagne, actuellement de 0,20 %, se situerait à 0,08 % fin juin et à 0,03 % fin septembre. Dès la fin de l'année, les taux français passeraient même légèrement sous leurs homologues allemands. Ce mouvement de ciseaux revêt avant tout une grande importance politique. Faire passer les taux de la Banque de France sous ceux de la Bundesbank reviendrait officiellement à remettre en cause la domination monétaire allemande.

Si les analystes attendaient, jeudi, une baisse des taux en France, ils prévoyaient en revanche une hausse des taux au Royaume-Uni. Mais la banque centrale britannique a, elle aussi, opté pour le *statu quo*. Cette décision avait été prise, la veille, lors de la rencontre mensuelle entre le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, et le gouverneur de l'institut d'émission Eddie George. Contrairement à la Bundesbank et à la Banque de France, la Banque d'Angleterre n'est pas indépendante du pouvoir politique. C'est le gouvernement qui est responsable, en dernier ressort, du niveau des taux d'intérêt.

De nombreux investisseurs avaient parié sur un resserrement de la politique monétaire, compte tenu du dynamisme de l'économie britannique. Le Royaume-Uni a enregistré en 1996 sa quatrième année de croissance soutenue (+ 2,4 %) et l'année 1997 s'annonce meilleure encore. Selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), le produit intérieur brut devrait progresser de 3,3 %. Conséquence directe de cette croissance, à laquelle il faut ajouter un marché du travail plus souple et un système d'indemnisation du chômage moins avantageux que sur le continent ainsi qu'une évolution démographique favorable, le taux de chômage ne cesse de décroître outre-Manche. Alors qu'il s'établissait à 10,2 % en 1993, il est retombé à 6,7 % en décembre, selon les statistiques publiées mercredi (1 885 000 demandeurs d'emplois).

Les succès économiques du Royaume-Uni impressionnent la communauté économique et financière internationale. « *Les perspectives de croissance et de faible inflation n'ont jamais été aussi bonnes depuis trente ans* », notaient dans leur rapport semestriel de décembre les experts de l'OCDE.

De façon plus politique, le premier ministre John Major compte naturellement faire de la santé du marché de l'emploi le principal argument économique de la campagne pour les élections législatives, qui se tiendront au plus tard en mai. « *Au cours des quatre dernières années, la Grande-Bretagne a créé davantage d'emplois que les autres principaux pays d'Europe réunis* », a-t-il affirmé, mercredi, commentant les chiffres du chômage. « *Les gens auront à choisir s'ils veulent continuer avec la politique qui a apporté la stabilité et la prospérité ou s'ils veulent remettre en jeu les fruits de leur dur travail* » avec un Parti travailliste « *inexpérimenté* », a ajouté M. Major.

Selon les analystes de la City, il se pourrait d'ailleurs que le *statu quo* monétaire décidé jeudi ait une origine politique et que le chancelier de l'Echiquier ait opposé une fin de non-recevoir aux demandes formulées par le gouverneur de la banque centrale. Un désaccord de ce type avait eu lieu au début de l'année 1996. M. Clarke aurait mis son veto à une hausse des taux au caractère d'autant plus impopulaire que les emprunts hypothécaires sont, au Royaume-Uni, majoritairement référencés à taux variable.

LA BONNE TENUE DE LA LIVRE

Fin décembre, le gouverneur de la Banque d'Angleterre avait laissé entendre qu'un resserrement de la politique monétaire britannique était imminent. « *Nous constatons une reprise de l'expansion par la consommation, comme en témoigne la forte croissance de la masse monétaire*, avait expliqué Eddie George. *Pour contenir cette forte croissance, il sera nécessaire, à un moment ou à un autre, de procéder à une hausse des taux d'intérêt.* » L'agrégat de monnaie M 4 a progressé de 10,4 % en décembre, un rythme nettement supérieur à la croissance de la production industrielle, et cet excédent de liquidités crée une situation potentiellement inflationniste. Si les prix à la consommation progressent actuellement à un rythme modéré au Royaume-Uni (2,5 % en décembre), les autorités monétaires britanniques ne partagent pas le sentiment, aujourd'hui largement répandu, selon lequel l'inflation est morte.

Pour justifier le *statu quo* monétaire et pour rassurer les marchés financiers, Kenneth Clarke a expliqué que la vigueur actuelle de la livre sterling est un élément « *très, très anti-inflationniste* ». Depuis la fin du mois d'août, la monnaie britannique a progressé de 10 % face au dollar et de 17 % face au franc et face au deutschemark, ce qui diminue les risques d'inflation importée et constitue un frein naturel aux exportations et à la croissance. Comme la lire, la peseta ou encore le dollar, la livre sterling a quitté le camp des monnaies faibles.

Pierre-Antoine Delhommais

Détente sur les taux en Espagne

La Banque d'Espagne a annoncé, jeudi 16 janvier, en fin de matinée, une baisse d'un quart de point de son principal taux directeur, ramené de 6,25 % à 6 %, un plus bas niveau historique. Pour l'anecdote, l'institut d'émission avait dans un premier temps publié par erreur un communiqué faisant état d'un *statu quo*.

Depuis le début de l'année 1996, la Banque d'Espagne a réduit de 3 % son taux directeur. La décision prise jeudi s'explique par le ralentissement de l'inflation et la vigueur de la peseta. Les prix à la consommation ont augmenté en Espagne de 0,3 % en décembre, soit 3,2 % pour l'ensemble de 1996, le meilleur chiffre depuis 1968. La peseta s'est appréciée de 1 % face au deutschemark depuis fin décembre. Elle est aujourd'hui, derrière la livre irlandaise et l'escudo portugais, la monnaie la plus forte du système monétaire européen (la devise la plus faible étant le franc français).

Les promoteurs de Hongkong tentent de calmer la spéculation immobilière

HONGKONG
correspondance

L'année 1997 aura commencé de manière quelque peu inattendue pour la population de Hongkong. Pas moins de 27 000 personnes, en trois jours, se sont ruées pour... obtenir un vrai-faux passeport britannique ? Non ! Pour se porter candidates à l'achat d'un appartement qui sera achevé lorsque Pékin sera redevenu maître des lieux ! Il ne restera que peu d'élus : seules 1 864 personnes, tirées au sort par ordinateur, se retrouveront propriétaire d'un appartement à 40 000 francs le mètre carré au fin fonds des Nouveaux Territoires.

Comme toujours en situation de pénurie, s'est créé un « marché noir » des droits d'acquisition. La loi prévoyant que seul le nom tiré au sort pouvait être l'acquéreur final, des petits malins ont créé des sociétés, pour pouvoir en revendre les parts. Début décembre, plus de 70 % des 6 000 acheteurs inscrits pour l'acquisition de 291 appartements dans les Nouveaux Territoires étaient des sociétés. Mi-décembre, l'une d'entre elles a été revendue plus de 1 300 000 francs, pour des appartements vendus à 60 000 francs le mètre carré sur l'île de Hongkong !

Pour limiter l'afflux des spéculateurs montrés du doigt par un gouvernement qui menace tous les jours d'intervenir, l'association des promoteurs locaux vient de décider de limiter le nombre de sociétés à 15 % des acheteurs, et d'interdire tout changement à la tête de celles-ci avant achèvement des travaux.

Au début, le mouvement de hausse semblait cantonné au marché très étroit des appartements de grand luxe, dont les prix moyens ont progressé de 37 % en 1996. Mais, depuis peu, le marché de masse semble lui aussi pris dans l'ascension : il s'est apprécié de 22 % en 1996, effaçant du coup la baisse des prix de 1994 et 1995.

« ABERRATION ÉCONOMIQUE »

Certains banquiers y voient une « *aberration économique* », et mettent en avant le spectre de la « bulle financière », prête à éclater au moindre coup dur. La chute vertigineuse des prix immobiliers au Japon est dans bien des esprits. « *Est-il normal que Hongkong soit désormais beaucoup plus cher que Tokyo ?* », s'inquiète un banquier de la place. Jusqu'où une économie peut-elle supporter des coûts immobiliers prohibitifs ?

A y regarder de plus près, c'est tout le système de Hongkong qui est à l'origine de cette « aberration économique ». Premièrement, les promoteurs paient au gouvernement, seul propriétaire des terrains, des concessions colossales, d'une durée souvent limitée à cinquante ans. Pour la construction d'une tour sur la nouvelle station de métro du quartier d'affaires de Central, les promoteurs ont dû verser, pour le seul droit de construire, 27 milliards de francs à l'Etat ! Contrairement à l'image de la colonie, Hongkong n'est pas un paradis fiscal : toute transaction immobilière comporte une part, considérable, de prélèvement public, qui représente jusqu'à 30 % des recettes de l'Etat. A cette réserve toutefois que plus de la moitié de la population de Hongkong, soit 3,1 millions de personnes, est logée dans des HLM « *subventionnées par le gouvernement* », donc par ceux qui se logent au prix du marché.

Deuxièmement, alors que Bangkok et Shanghaï sont aujourd'hui couvertes d'immeubles inoccupés, le marché de Hongkong est en situation de pénurie chronique, savamment orchestrée par le gouvernement, maître de la quantité de terrains disponibles et des prix, à travers son système de concession. Aussi la flambée des dernières semaines reflète-t-elle d'abord la demande d'une population qui ne cesse de croître. L'offre de terrains est calée sur des prévisions démographiques très en-deçà de la réalité, qui ne prennent que partiellement en compte l'afflux de Chinois venus de l'autre côté de la frontière. Certains témoignages ont fait état de nombreux Chinois originaires de Chine populaire dans les queues d'acheteurs. Aussi le prochain chef exécutif de l'île, Tung Chee-hwa, a-t-il déjà fait savoir qu'il augmenterait l'offre de terrains pour répondre à la poussée démographique.

L'immobilier est, à bien des égards, une sérieuse brèche à l'image d'économie libérale défendue par le gouvernement britannique. A ce titre, la régulation serrée de l'offre constitue une protection contre les risques de retournement brutal du marché que l'on rencontre aujourd'hui dans bien d'autres villes d'Asie.

Valérie Brunschwig

LVMH vend 7 % de Guinness pour 5 milliards de francs

LE GROUPE de luxe LVMH présidé par Bernard Arnault a cédé 7 % des 21 % qu'il possédait dans le groupe britannique de vins et spiritueux Guinness. Les 135 millions d'actions ont été vendues à Goldman Sachs au prix de 414 pence par action, pour 5 milliards de francs. LVMH ne cachait pas son insatisfaction sur la gestion de Guinness, dont le cours stagne en Bourse depuis des années. Ce désengagement partiel s'inscrit dans la stratégie de recentrage du groupe sur les produits de luxe, qui connaissent une forte croissance et des bénéfices très élevés, alors que le marché des spiritueux est déclinant, la consommation d'alcool régressant dans les pays développés.

Le produit de la vente va permettre à M. Arnault de financer l'acquisition de Duty Free Shoppers, à l'automne pour 12,6 milliards de francs. Cette chaine de distribution dans les aéroports en duty free doit permettre à LVMH de préserver ses marges en y écoulant ses produits de luxe. L'action LVMH gagnait 4,2 % vendredi 17 janvier dans la matinée.

DÉPÊCHES

■ **LECLERC : le distributeur français a annoncé jeudi 16 janvier son alliance** avec le premier réseau européen de distributeurs indépendants EMD (European Marketing Distribution), dont il a pris 20 % à parité avec le groupement allemand Markant. Cette entrée s'effectue *via* Eurolec basé à Zurich qui regroupe seize coopératives françaises d'approvisionnement des centres Leclerc et leurs homologues espagnoles, portugaises et polonaises. Les 2 000 adhérents d'EMD ont un chiffre d'affaires global de682,5 milliards de francs.

■ **SNCF : les prix des billets de train plein tarif vont augmenter de** 1,4 % à compter du 26 janvier, soit moins que l'inflation prévue, a annoncé le 16 janvier la SNCF en soulignant qu'en moyenne le prix payé par le voyageur n'augmentera que de 0,5 %. Les prix des cartes Carrissimo, Kiwi et Vermeil Quatre Temps restent inchangés, et celui de la carte Vermeil Plein temps passera de 270 à 279 francs.

■ **EDF-GDF : les négociations entamées entre les organisations syndicales et les directions d'EDF-GDF** sur l'emploi et la réduction du temps de travail devaient reprendre vendredi 17 janvier à midi. Elles avaient été suspendues le matin à 3 heures, après onze heures de débats.

■ **WEIL : les représentants des 460 salariés du fabricant de vêtements** Weil SA ont accepté, jeudi 16 janvier une réduction de leur temps de travail de 39 à 35 heures hebdomadaires, sans perte de salaire pour les rémunérations mensuelles inférieures à 8 000 F bruts. L'accord a été signé, dans le cadre de la loi Robien, par FO et la CGC mais pas la CGT.

■ **SOMMER ALLIBERT : le groupe transformateur de matières plastiques** (automobile, habitat) a signé le 16 janvier un protocole d'accord avec le fonds d'investissement Andlinger pour lui céder pour 260 millions de francs ses accessoires de salles de bains (1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires).

■ **CHEVRON : le pétrolier américain a conclu un accord** avec la compagnie pétrolière russe Lukoil pour lui vendre une participation de 5 % dans la joint-venture exploitant le champ géant de Tengiz (Kazakhstan) sur la mer Caspienne, ce qui ramènera la part de Chevron à 45 %.

■ **FORD : le constructeur automobile Ford a annoncé jeudi 16 janvier** la suppression de 1 300 emplois dans son usine britannique de Halewood, dans le Merseyside (nord-ouest de l'Angleterre) qui emploie 4 500 personnes.

■ **CIR : le financier italien Luigi Giribaldi** détient depuis jeudi 16 janvier plus de 10 % de la CIR, propriétaire d'Olivetti. Il a également acheté en bourse plus de 20 % de la holding de contrôle de la CIR, la Cofide. Carlo De Benedetti détient encore 50,8 % du capital.

■ **UNION DE BANQUES SUISSES : l'agence d'évaluation financière Standard and Poor's** a retiré jeudi 16 janvier sa note AAA à la banque, qui était l'une des dernières au monde à bénéficier de cette cote de crédit maximale. L'UBS est notée AA+.

■ **CRÉDIT FONCIER : plusieurs centaines de salariés ont investi vendredi** matin 17 janvier la salle où se tenait le comité exécutif de l'institution, retenant ses membres en otages. Le gouverneur, Jérôme Meyssonnier, n'assistait pas à ce comité. L'intersyndicale avait programmé une réunion à l'intention des personnels pour faire le point de la situation, après l'audition mercredi du ministre de l'économie par la Commission des finances de l'Assemblée (*Le Monde* du 17 janvier).

■ **GENERAL ELECTRIC : le groupe américain (électricité, services financiers)** a annoncé, jeudi 16 janvier, un résultat net pour 1996 de 7,28 milliards de dollars (38,9 milliards de francs), en hausse de 11 %, pour un chiffre d'affaires de 79 milliards de dollars.

■ **ALCAN : le groupe d'aluminium canadien** a annoncé jeudi 16 janvier une hausse de 56 % de son bénéfice en 1996, à 410 millions de dollars (2 milliards de francs) et un chiffre d'affaires de 7,6 milliards en baisse de 18 %.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé la semaine en légère baisse. Vendredi, l'indice Nikkei a fini la séance à 18 090,04 points, en repli de 54,30 points soit un effritement de 0,30 %.

■ LE DOLLAR progressait contre le yen vendredi sur le marché des changes de Tokyo. Peu avant la clôture, le billet vert cotait 116,95 yens contre 116,63 yens jeudi soir à New York.

■ L'OR a ouvert en hausse vendredi sur le marché international de Hongkong. L'once de métal jaune s'échangeait à 354,30-354,60 dollars contre 353,80-354,10 dollars, la veille, en clôture.

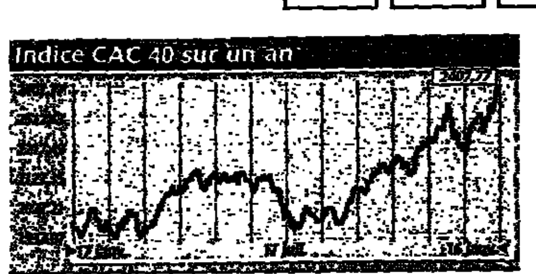
■ WALL STREET a inscrit un nouveau record, jeudi 16 janvier, stimulée notamment par les résultats trimestriels d'Eastman Kodak. Le Dow Jones a gagné 38,49 points (0,57 %) à 6 765,37 points.

■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT ont cédé jeudi la moitié du terrain gagné la veille sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a perdu 43 cents à 25,52 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

La Bourse de Paris au plus haut

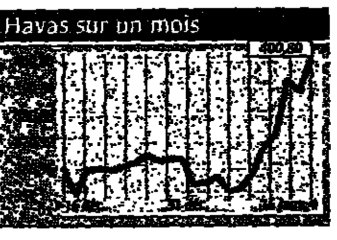


APRÈS avoir atteint un record à la clôture jeudi, la Bourse de Paris récidivait vendredi battant son record absolu, atteint en séance le 15 janvier. En repli de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichaittrois quarts d'heure plus tard un gain de 0,26 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un gain de 0,58 % à 2 421,73 points. Un quart d'heure plus tôt, elles avaient atteint 2 426,13 points. Le marché était très actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 3,4 milliards de francs.

Wall Street a atteint un nouveau record jeudi grâce à une hausse de 0,57 %. Les taux à long terme américains sont remontés à 6,83 % contre 6,79 % mercredi, après les déclarations de Laurence Meyer de la FED selon lesquelles le risque d'une accélération de l'inflation était plus grand que celui d'un ralentissement de l'économie américaine. La bourse de Francfort a franchi vendredi matin pour la première fois le niveau des 3 000 points. Une fois de plus des opérations de restructuration animent le marché. LVMH a annoncé avoir vendu 7 % du capital du groupe britannique Guinness, dont le groupe de Bernard Arnault détient près de 20 %. LVMH gagne 3,4 % dans un marché actif portant sur 256 millions de francs.

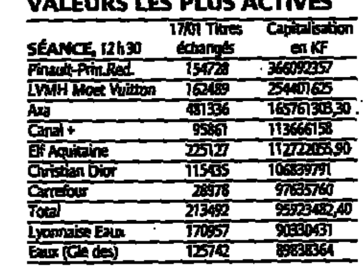
Havas, valeur du jour

HAVAS a été dopé, jeudi 16 janvier, par l'anticipation du rachat des titres détenus par les actionnaires minoritaires de CEP Communication, dont la cotation a été suspendue. L'action du groupe de communication a gagné 3,03 % à 400,80 francs avec 172 802 titres échangés. Après la clôture, Havas a annoncé qu'il lancait une OPA (offre publique d'achat) sur CEP Communication à 470 francs par action. Le prix offert par Havas (qui détient déjà 74,2 % du groupe de presse spécialisée) fait ressortir une prime de 17,5 % par rapport au dernier cours coté et de 28 % par rapport à la moyenne des cours des 30 derniers jours (lire page 32).



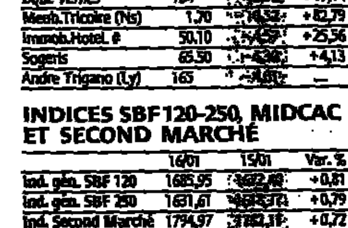
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 17/01	Var. % 16/01	Var. % 31/12
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,30	[illegible]	+16,02
Christian Dior	923	[illegible]	+10,27
CPR	469	[illegible]	+13,33
Canal +	1200	+5,26	+4,71
Ingenico	102,40	[illegible]	+17,70
Spir Communication	575	[illegible]	+16,42
Finextel	86	[illegible]	+7,23
De Dietrich	216	[illegible]	+10,48
Credit Lyonnais CI	136,50	[illegible]	+2,63
Vallourec	296,10	[illegible]	+7,67
BAISSES, 12h30			
Havas Advertising	572	[illegible]	−0,52
Credit National	348,10	[illegible]	+16,49
Union Assur.Fdal	605	[illegible]	−5,46
Cred.Fon.France	63,50	[illegible]	−5,92
Elf Gabon	1392	[illegible]	+5,05
Simco	498,70	[illegible]	+10,08
Comptoir Entrep.	9,85	[illegible]	+2,60
Technip	525	[illegible]	+7,80
Bazar Hot. Ville	468	[illegible]	+5,42
Lebon	176,50	[illegible]	+3,15



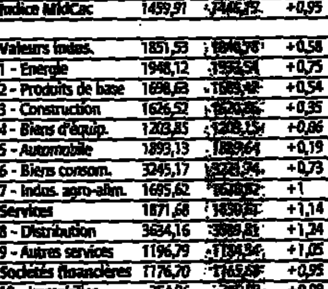
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	17/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Pinault-Prin.Red.	154728	366092357
LVMH Moet Vuitton	162489	254401625
Axa	481336	165761303,30
Canal +	95861	113666158
Elf Aquitaine	225127	112722055,90
Christian Dior	115435	106839791
Carrefour	28978	97635760
Total	213492	95923482,40
Lyonnaise Eaux	170957	90330431
Eaux (Gle des)	125742	89838364



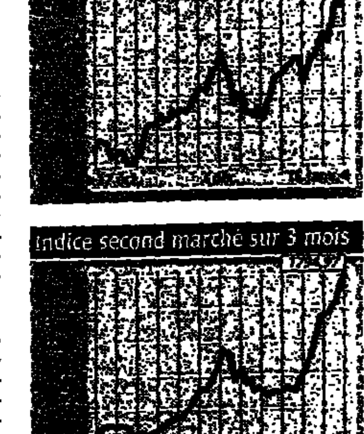
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

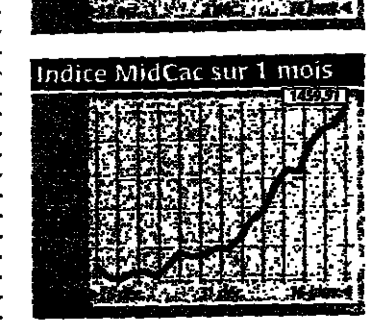
HAUSSES, 12h30	Cours au 17/01	Var. % 16/01	Var. % 31/12
Trouvay Cauvin #	134	[illegible]	+27,61
NSC Schlum. Ny	688	[illegible]	+24,63
Phyto-Lierac	366	[illegible]	+24,06
Ducros Serv.Rapide	69,30	[illegible]	+12,04
Monneret Jouet Ly#	80,85	[illegible]	+7,80
BAISSES, 12h30			
Bque Vernes	164	[illegible]	+17,14
Meub.Tricoire (Ns)	1,70	[illegible]	+82,79
Immob.Hotel. #	50,10	[illegible]	+25,56
Sogeris	65,50	[illegible]	+4,13
Andre Trigano (Ly)	165	[illegible]	—



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	16/01	15/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1685,95	[illegible]	+0,81
Ind. gén. SBF 250	1631,61	[illegible]	+0,79
Ind. Second Marché	1794,97	[illegible]	+0,72
Indice MidCac	1459,91	[illegible]	+0,95
Valeurs indus.	1851,53	[illegible]	+0,58
1 - Energie	1948,12	[illegible]	+0,75
2 - Produits de base	1698,63	[illegible]	+0,54
3 - Construction	1626,52	[illegible]	+0,35
4 - Biens d'équip.	1203,85	[illegible]	+0,86
5 - Automobile	1893,13	1889,64	+0,19
6 - Biens consom.	3245,17	[illegible]	+0,73
7 - Indus. agro-alim.	1695,62	[illegible]	+1
Services	1871,68	[illegible]	+1,14
8 - Distribution	3634,16	[illegible]	+1,24
9 - Autres services	1196,79	[illegible]	+1,05
Sociétés financières	1176,70	[illegible]	+0,95
10 - Immobilier	754,06	[illegible]	+0,99
11 - Services financ.	1126,96	[illegible]	+0,90
12 - Sociétés invest.	1676,15	[illegible]	+1,04





Nouvelle baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la semaine en légère baisse. Les investisseurs, prudents, se sont tenus sur la touche, en prévision de l'ouverture d'une session parlementaire lundi. L'indice Nikkei, qui en matinée avait gagné plus de 350 points, a finalement terminé la séance sur un repli de 54,30 points, soit – 0,30 %, à 18 090,04 points.

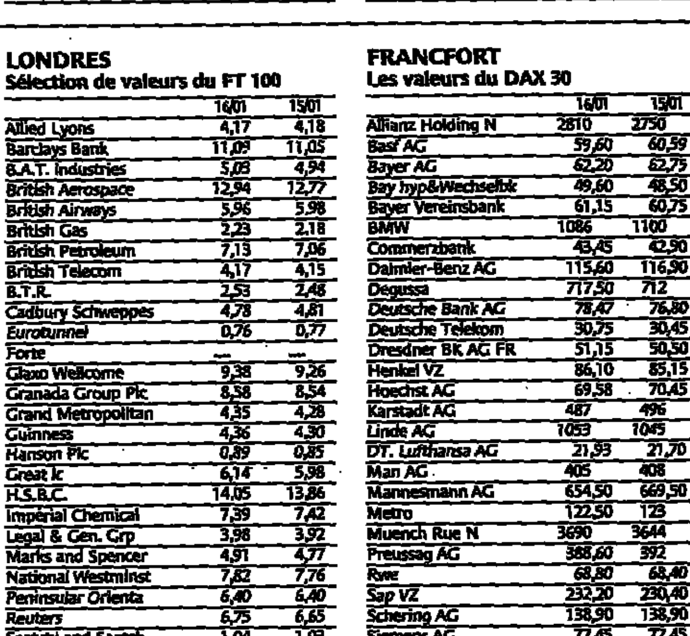
A l'exception du marché tokyote, l'ensemble des grandes places internationales a fini, jeudi, à des niveaux records. A Wall Street, grâce à la publication de résultats de sociétés généralement meilleurs que prévu ainsi qu'à la reprise de la haute technologie, les valeurs américaines ont inscrit un nouveau record d'altitude. L'indice Dow Jones a gagné 38,49 points (+ 0,57 %). à 6 765,37 points. En Europe, la Bourse de Londres a atteint un nouveau sommet grâce à une accalmie sur le plan monétaire en Grande-Bretagne avec le maintien du taux de base de la Banque d'Angleterre. L'indice Footsie a clôturé en hausse de 38,6 points, soit + 0,93 %, à 4 197,5 points. Francfort a également atteint ses plus hauts niveaux, l'indice DAX gagnant 4,86 points (+ 0,16 %), à 2 993,31 points, à l'issue de la séance officielle.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/01	Cours au 15/01	Var. en %
Paris CAC 40	2408,32	2387,88	+0,84
New-York/DJ indus.	6761,13	6726,88	+0,51
Tokyo/Nikkei	18144,30	18093,10	+0,28
Londres/FT100	4194,50	4158,90	+0,85
Francfort/Dax 30	2993,31	2988,85	+0,16
Frankfort/Commer.	1037,08	1035,97	+0,11
Bruxelles/Bel 20	2398,82	2398,82	—
Bruxelles/Général	1998,56	2005,37	−0,34
Milan/MIB 30	1022	1022	—
Amsterdam/Gé. Cbs	450,90	450	+0,20
Madrid/Ibex 35	463,58	462,56	+0,22
Stockholm/Affarsal	1944,64	1944,64	—
Londres FT30	2815,10	2783,98	+1,11
Hong Kong/Hang S.	13830,70	13766,78	+0,46
Singapour/Strait t	2220,36	2221,15	−0,04

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	16/01	15/01
Alcoa	71,87	70,87
Allied Signal	70,37	69,50
American Express	58,50	59
AT & T	38,37	38,75
Bethlehem	9	9
Boeing Co	105,75	105,75
Caterpillar Inc.	77,75	77,50
Chevron Corp.	68,50	68,50
Coca-Cola Co	57,62	57
Disney Corp.	68,87	69,12
Du Pont Nemours&Co	108,75	107
Eastman Kodak Co	85,50	81,25
Exxon Corp.	103,25	104,12
Gén. Motors Corp.H	60,37	60,12
Gén. Electric Co	101,62	102,62
Goodyear T & Rubbe	54,87	54,62
IBM	165,12	164,12
Intl Paper	42,62	42,37
J.P. Morgan Co	101	102,87
Merck & Co.Inc.	84,62	83,37
Minnesota Mng.&Mfg	85,62	84,50
Philip Moris	114,25	113,75
Procter & Gamble C	111,62	109,25
Sears Roebuck & Co	49,12	48,75
Texaco	106,62	105,87
Union Carb.	43,62	43,50
Utd Technol	67,25	66,87
Westingh. Electric	19,37	19,37
Woolworth	21	20,75

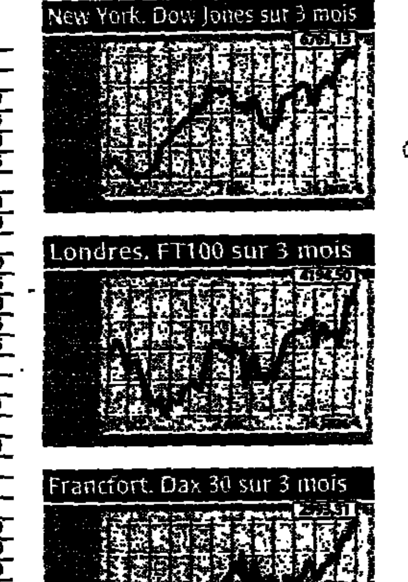


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	16/01	15/01
Allied Lyons	4,17	4,18
Barclays Bank	11,09	11,05
B.A.T. Industries	5,03	4,94
British Aerospace	12,94	12,77
British Airways	5,96	5,98
British Gas	2,23	2,18
British Petroleum	7,13	7,06
British Telecom	4,17	4,15
B.T.R.	2,53	2,48
Cadbury Schweppes	4,78	4,81
Eurotunnel	0,76	0,77
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	9,38	9,26
Granada Group Plc	8,58	8,54
Grand Metropolitan	4,35	4,28
Guinness	4,36	4,30
Hanson Plc	0,89	0,85
Great Ic	6,14	5,98
H.S.B.C.	14,05	13,86
Impérial Chemical	7,39	7,42
Legal & Gen. Grp	3,98	3,92
Marks and Spencer	4,91	4,77
National Westminst	7,82	7,76
Peninsular Orienta	6,40	6,40
Reuters	6,75	6,65
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	10,29	10,20
Tate and Lyle	4,65	4,65
Univeler Ltd	14,01	14,03
Zeneca	16,56	16,53

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	16/01	15/01
Allianz Holding N	2810	2750
Basf AG	59,60	60,59
Bayer AG	62,20	62,75
Bay hyp&Wechselbk	49,60	48,50
Bayer Vereinsbank	61,15	60,75
BMW	1086	1100
Commerzbank	43,45	42,90
Daimler-Benz AG	115,60	116,90
Degussa	717,50	712
Deutsche Bank AG	78,47	76,80
Deutsche Telekom	30,75	30,45
Dresdner BK AG FR	51,15	50,50
Henkel VZ	86,10	85,15
Hoechst AG	69,58	70,45
Karstadt AG	487	496
Linde AG	1053	1045
DT. Lufthansa AG	21,93	21,70
Man AG	405	408
Mannesmann AG	654,50	669,50
Metro	122,50	123
Muench Rue N	3690	3644
Preussag AG	388,60	392
Rwe	68,80	68,40
Sap VZ	232,20	230,40
Schering AG	138,90	138,90
Siemens AG	77,45	77,45
Thyssen	284	289,50
Veba AG	94,80	94,40
Viag	664	668,30
Volkswagen VZ	554,25	560



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

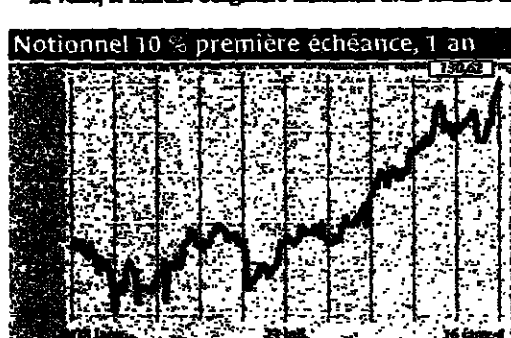
Recul du Matif

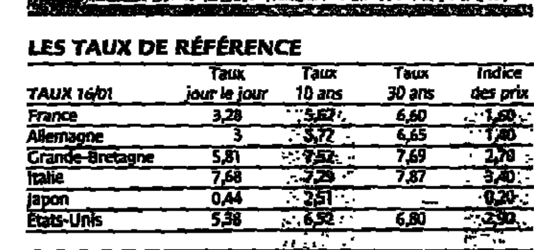
LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse vendredi 17 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 20 centièmes, à 130,42 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,58 %, soit 0,16 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse. Les opérateurs avaient mal réagi aux déclarations de Laurence Meyer, gouverneur de la Réserve fédérale, évoquant les risques d'accélération de l'inflation aux Etats-Unis. Le taux du titre à trente ans était remonté à 6,83 %.

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour. Jeudi, le conseil de l'institut d'émission avait voté pour le statu quo monétaire.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,28	5,62	6,60	1,60
Allemagne	3	5,72	6,65	1,40
Grande-Bretagne	5,81	7,52	7,69	2,70
Italie	7,68	7,29	7,87	3,40
Japon	0,44	2,51	—	0,20
États-Unis	5,38	6,52	6,80	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/01	Taux au 15/01	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4	4,08	100,46
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,86	5,95	100,90
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,39	5,42	101,18
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,83	5,86	101,32
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,41	6,48	102,56
Obligations françaises	5,74	5,81	101,05
Fonds d'État à TME	−2,53	−2,53	99,95
Fonds d'État à TRE	−2,14	−2,14	99,79
Obligat. franç. à TME	−2,19	−2,17	99,91
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,08	100,05

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 16/01	Vente 16/01	Achat 15/01	Vente 15/01
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,28	3,38	3,25	3,27
3 mois	3,20	3,30	3,19	3,32
6 mois	3,17	3,29	3,15	3,27
1 an	3,12	3,25	3,13	3,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3574	—	3,3633	—
Pibor Francs 3 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 6 mois	3,2813	—	3,2813	—
Pibor Francs 9 mois	3,2773	—	3,2813	—
Pibor Francs 12 mois	3,2852	—	3,2813	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1250	—	4,1042	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1198	—	4,0990	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1198	—	4,0990	—

MATIF

Échéances 16/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	231180	130,62	130,86	130,08	130,36
Juin 97	477	129,24	129,24	128,38	128,96
Sept. 97	67	127,08	127,26	127,08	127,26
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	21054	96,80	96,83	96,78	96,81
Juin 97	12512	96,85	96,86	96,82	96,84
Sept. 97	10959	96,81	96,83	96,77	96,79
Déc. 97	6418	96,72	96,74	96,69	96,71
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	2667	97,20	97,30	96,70	96,76

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	12576	2408	2422	2394	2399
Février 97	152	2412	2422	2400,50	2404,50
Mars 97	573	2418	2430	2406	2410
Juin 97	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,3803 | US/DM ↗ 1,5945 | US/¥ ↘ 116,5100 | DM/F ↘ 3,3754 | £/F ↘ 9,0080

Hausse du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en nette hausse, vendredi matin 17 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6015 mark, 5,3980 francs et 116,95 yens.

La monnaie américaine était soutenue par une rumeur apparue durant la nuit sur les places asiatiques selon laquelle la Banque du Japon ne serait pas disposée à intervenir sur le marché des changes pour vendre des dollars et acheter des yens. Sur le marché des devises européennes, le franc gagnait du terrain face à la monnaie allemande. Il cotait vendredi matin 3,3695 francs pour un deutschemark.

La livre sterling, malgré le statu quo décidé la veille par la Banque d'Angleterre, était également orientée à la hausse. Elle s'inscrivait à 2,6845 marks et 9,0470 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/01	% 15/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5400	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5633	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,3803	[illegible]	5,0500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3695	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	300,4400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4700	[illegible]	3,2100	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5900	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,8225	[illegible]	8,4100	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,0080	[illegible]	8,5300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1635	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	77,4200	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	390,3900	[illegible]	376	[illegible]
Norvège (100 k)	84,9500	[illegible]	78,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9780	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0410	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3850	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,0194	[illegible]	3,6600	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5907	[illegible]	4,3900	[illegible]
Finlande (mark)	113,3000	[illegible]	106	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	17/01	16/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5945	[illegible]	+0,51
TOKYO : USD/Yens	116,5100	[illegible]	−0,23

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,3644	[illegible]	5,3837	[illegible]
Yen (100)	4,5948	[illegible]	4,5995	[illegible]
Deutschemark	3,3770	[illegible]	3,3766	[illegible]
Franc Suisse	3,9101	[illegible]	3,9174	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4678	[illegible]	3,4730	[illegible]
Livre sterling	9,0202	[illegible]	8,9994	[illegible]
Peseta (100)	4,0398	[illegible]	3,0415	[illegible]
Franc Belge (100)	16,390	[illegible]	16,398	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	[illegible]	3,25
Eurodollar	5,37	[illegible]	5,62
Eurolivre	6,12	[illegible]	6,50
Eurodeutschemark	3,06	[illegible]	3,06

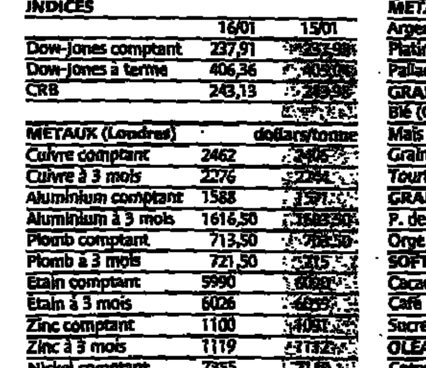
L'OR

	cours 16/01	cours 15/01
Or fin (k. barre)	60900	60900
Or fin (en lingot)	61300	61200
Once d'Or Londres	354,45	—
Pièce française(20f)	351	351
Pièce suisse (20f)	353	352
Pièce Union lat(20f)	352	352
Pièce 20 dollars us	2355	2380
Pièce 10 dollars us	1320	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2295	2285

LE PÉTROLE

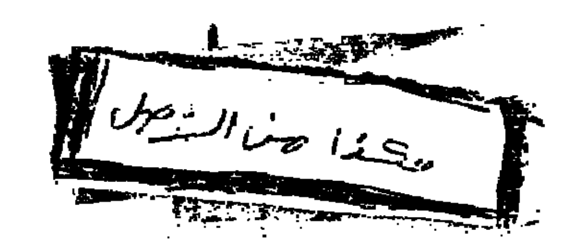
En dollars	cours 16/01	cours 15/01
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	16/01	15/01
Dow-Jones comptant	237,91	[illegible]
Dow-Jones à terme	406,36	[illegible]
CRB	243,13	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2462	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2276	[illegible]
Aluminium comptant	1588	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1616,50	[illegible]
Plomb comptant	713,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	721,50	[illegible]
Etain comptant	5990	[illegible]
Etain à 3 mois	6026	[illegible]
Zinc comptant	1100	[illegible]
Zinc à 3 mois	1119	[illegible]
Nickel comptant	7355	[illegible]
Nickel à 3 mois	7435	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,71	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		$/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 17 JANVIER
Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,58 %
CAC 40 : 2421,70

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	955	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1630	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1880	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1222	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1025	[illegible]	—	[illegible]
Accor	654	[illegible]	− 0,15	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	169	168,30	− 0,41	[illegible]
Air Liquide	860	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	432	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Axa	347,50	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Axime	694	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Bail Investis	743	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Bancaire (Cie)	660	[illegible]	+ 2,72	[illegible]
Bazar Hot. Ville	475	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Bertrand Faure	295	[illegible]	− 0,80	[illegible]
BIC	840	[illegible]	− 0,59	[illegible]
BIS	486,80	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Chargeurs Intl	265,80	[illegible]	+ 3,46	[illegible]
Christian Dior	875	[illegible]	+ 5,48	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	162,80	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Cipe France Ly #	715	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Clarins	807	[illegible]	− 0,86	[illegible]
CLF-Dexia France	503	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Club Mediterranee	367	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Coflexip	307	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Colas	754	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Comptoir Entrep.	10	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Comptoir Moder.	2975	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
CPR	444,90	469	+ 5,41	[illegible]
Cred.Fon.France	64,90	63,50	− 2,15	[illegible]
Credit Lyonnais CI	131	136,50	+ 4,19	[illegible]
Credit National	356,50	348,10	− 2,35	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	264	270	+ 2,27	[illegible]
Damart	4255	4320	+ 1,52	[illegible]
Danone	795	799	+ 0,50	[illegible]
Dassault-Aviation	1327	1340	+ 0,97	[illegible]
Dassault Electro	545	541	− 0,73	[illegible]
Dassault Systemes	288,50	288,90	+ 0,13	[illegible]
De Dietrich	207	216	+ 4,34	[illegible]
Degremont	440,20	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Deu.R.N-P.Cal Li #	43,35	43,95	+ 1,38	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	127	126	− 0,78	[illegible]
Dynaction	119	118,70	− 0,25	[illegible]
Eaux (Cie des)	715	716	+ 0,13	[illegible]
Eiffage	232	231	− 0,43	[illegible]
Elf Aquitaine	502	502	—	[illegible]
Eramet	283,90	290	+ 2,14	[illegible]
Eridania Beghin	843	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Essilor Intl	1645	1681	+ 2,18	[illegible]
Essilor Intl ADP	1330	1341	+ 0,82	[illegible]
Esso	617	616	− 0,16	[illegible]
Eurafrance	2310	2320	+ 0,43	[illegible]
Euro Disney	10,20	10,10	− 0,98	[illegible]
Europe 1	1314	1316	+ 0,15	[illegible]
Eurotunnel	6,95	6,90	− 0,71	[illegible]
Filipacchi Medias	1308	1290	− 1,37	[illegible]
Fimalac SA	479	475	− 0,83	[illegible]
Finextel	82,40	86	+ 4,36	[illegible]
Fives-Lille	495	504	+ 1,81	[illegible]
Fromageries Bel	4250	4250	—	[illegible]
Galeries Lafayette	2050	2040	− 0,48	[illegible]
GAN	102	102	—	[illegible]
Labinal	1279	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Lafarge	318,50	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Lagardere	154,40	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Lapeyre	320	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Lebon	179	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Legrand	914	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Legrand ADP	595	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Legris Indust.	230,20	236,80	+ 2,86	[illegible]
Locindus	801	[illegible]	− 0,12	[illegible]
L'Oreal	1953	[illegible]	+ 0,51	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Volvo (act.B) #	126,90	127,60	+ 0,55	5
Western Deep #	153	161,60	+ 5,62	2
Yamanouchi #	102,70	102,80	+ 0,09	50
Zambia Copper	6,45	6,30	− 2,32	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 17 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,80	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,20	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,62	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	124,05	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,05	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,40	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,60	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	120,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,69	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,65	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123,70	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,06	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	113	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,79	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,27	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	117,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	114,15	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,10	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,88	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	102,70	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,47	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	110,19	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,80	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,43	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,55	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,75	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,72	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	124,21	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	124,89	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,60	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	929	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES: Arbel; Baccarat (Ny); Bains C.Monaco; Bque Transatlantl.; B.N.P.Intercont.; Bidermann Intl.; B T P (la cie); Centenaire Blanzy; Champex (Ny); CIC Un.Euro.CIP; C.I.T.R.A.M. (B); Concorde-Ass Risq.; Continental Ass.Ly.; Darblay; Didot Bottin; Eaux Bassin Vichy; Ecia; Ent.Mag. Paris; Fichet Bauche; Fidel; Finalens; F.I.P.P.; Fonciere (Cie); Fonciere Euris; Fonc. Lyonnaise # … [cours illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	146,20	146,20
Fiat Ord	18,50	18,55
Gevaert	338	338
Gold Fields South	133	133

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
M.R.M. (Ly)	156	162,10
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	110,20	110,20
Poliet	480	478
Sabeton (Ly)	740	740
Samse (Ly)	830	830
Sechilienne (Ly) ◆	1040	1040
Tanneries Fce (Ny)	321	289,80
Union Gle Nord(Li) ◆	196	196

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande reduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 17 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
C.E.E #	183	[illegible]
Cermex (Ly) ◆	370,30	[illegible]
CFPI #	319	[illegible]
Change Bourse (M)	269	[illegible]
Christ.Dalloz #	2080	[illegible]
CNIM CA#	195	[illegible]
Codetour	287	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	482	[illegible]
Conflandey S.A.	253,50	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 17 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	75	77
Coil	165	169
Electronique D2	543	548
FDM Pharma n.	199	200
Genset	256	255,90
High Co.	185	185
Infonie	110	103
Joliez-Regol	87	87
Mille Amis	118,50	118,50
Picogiga	205	210
Proxidis	28	27
Stelax	4,28	4

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 17 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	687	687
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	21,10
Générale Occidentale ◆	85,50	85,50
Mumm ◆	1450	1450
Sté lecteurs du Monde ◆	165	166

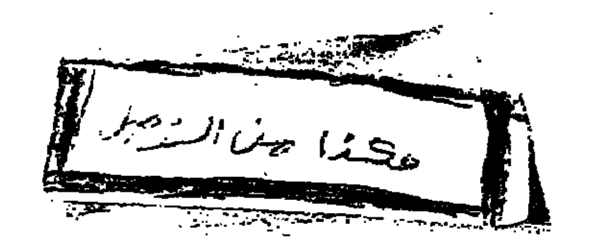
ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.J	22688,21	22686,21
Créd.Mut.Ep.long.T.	254,75	247,93
Créd.Mut.Ep.Monde	1382,54	1345,54
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1838,06	1802,02
Créd.Mut.Ep.Quatre	1119,54	1097,59
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	806,50	771,77
Saint-Honoré Capital	19355,42	18791,67
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37566,28	37566,28
Actimonétaire D	30589,28	30589,28
Cadence 1 D	1079,12	1068,44
Cadence 2 D	1082,53	1071,81
Cadence 3 D	1069,88	1059,29
Capimonétaire C	406,18	405,77
Capimonétaire D	377,39	377,01
Sogeoblig C	9055,31	8965,65
Sogenfrance C	1609,01	1577,46
Sogenfrance D	1484,93	1455,81
Sogépargne D	308,39	305,34
Soginter C	1984,80	1945,88
Fonds communs de placements		
Favor D	1372,19	1345,28
Sogefiance D	1710,57	1693,63
Sogenfrance Tempo D	162,84	162,84

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

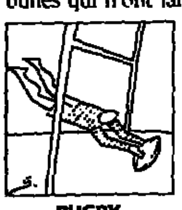
SPORTS

TOURNOI DES CINQ NATIONS L'équipe de France rencontre l'Irlande, samedi 18 janvier, à 16 heures (heure française), à Dublin. Premier match du XV tricolore dans le Tournoi des cinq nations, cette rencontre inaugure également l'association de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux à la direction technique. ● LE DUO, qui avait su imposer un style de jeu au Stade toulousain dans les années 80, veut instiller de nouvelles vertus offensives, l'envie d'entreprendre aux joueurs. ● BLESSÉ À L'ENTRAÎNEMENT, Richard Dourthe a été remplacé par Stéphane Glas au centre. Ecarté du XV de France au prétexte qu'il a dépassé la limite d'âge, Laurent Cabannes livre son sentiment sur le Tournoi qui se prépare. ● LE TROISIÈME LIGNE des Harlequins de Londres côtoie dans le championnat anglais une partie des futurs adversaires de la France et place l'Angleterre au rang des favoris (lire aussi notre enquête page 15).

Le XV de France débute la compétition par une balade à Dublin

Face à l'équipe réputée la plus modeste des cinq nations, la sélection entraînée par l'ancien duo toulousain, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, doit montrer qu'elle n'a pas peur de prendre des risques et aller au bout de ses intentions de jeu

A LANSDOWNE ROAD, le vent joue souvent de méchants tours aux visiteurs. Il s'engouffre en soumois jusque sur la pelouse, par des tribunes qui n'ont jamais été entièrement fermées. Ses imprévisibles rafales suffisent parfois à déconcerter l'étranger, habitué à des stades plus modernes, où l'air ménage ses caprices. Combien de coups de pied de la victoire, de drops de la dernière minute, se sont égarés, ici, détournés par un souffle moqueur surgi par traîtrise ? Pour peu que s'y ajoutent les vertus guerrières de l'Irlande du rugby, la rage de quinze gaillards jamais en retard d'une bataille, la défaite est complète.



RUGBY

Et, pourtant, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, l'entraîneur de l'équipe de France et son assistant technique, n'auraient pu imaginer meilleurs débuts. Après un rude mois de décembre, où le seul Skrela a subi deux défaites contre les champions du monde sud-africains, Dublin parait l'endroit rêvé pour leurs retrouvailles. Le tandem toulousain reconstitué autour du XV de France commence par le plus facile, au vu des statistiques. L'équipe d'Irlande affiche le plus modeste bilan des nations engagées dans le tournoi. Elle en est devenue le parent pauvre, un cousin de province qui se contente de grappiller les miettes, au détour d'un festin où se sont empiffrés les uns après les autres, depuis vingt ans, Gallois, Français, Ecossais et Anglais.

Les Irlandais n'intimident plus. Sur leur pelouse, l'épopée ne veut plus rien dire, et le courage s'est dévalué. Ils perdent, plus souvent qu'à leur tour, ils émaillent leur noble histoire de tristes revers. Le 4 décembre 1996, ils ont été la première équipe britannique à s'incliner à domicile devant l'Italie, ravivant encore les blessures d'un pénible constat. L'entrée en vigueur du professionnalisme a étouffé les ambitions d'un pays où à peine plus de dix mille licenciés, lestés d'un pur amateurisme, pratiquent le rugby. Les meilleurs d'entre eux ne s'attardent pas. Ils traversent la mer, pour monnayer leur talent dans les clubs anglais, très accueillants à ce genre d'exilés.

Comment ne pas sauter sur l'aubaine ? L'équipe de France se lance dans la construction d'un nouveau style, exposée aux dangers engendrés par la nouveauté. Skrela et Villepreux veulent l'imprégner d'une autre culture, celle qu'ils ont créée dans les années 80 au Stade toulousain. Ils devinent le profit qu'ils peuvent tirer du voyage à Dublin, promu étape pédagogique.

UNE HEUREUSE INITIATION

A défaut d'un match sans histoire, ce pourrait être une heureuse initiation. Contre des Irlandais, il sera sans doute plus facile de forcer les réticences, de jeter les joueurs dans le grand bain du jeu. L'erreur est meilleur marché à Dublin qu'à Londres ou à Edimbourgh. Elle ne suffit pas à ruiner une partie dont le rythme laisse, en général, le temps de se convaincre du bonheur d'oser.

Le risque, voilà une valeur en hausse à la Bourse du XV de France. *« Je préférerai toujours un joueur qui essaie et se trompe à un joueur qui ne fait rien »*, proclame Pierre Villepreux. *« Il faut qu'on aille enfin au bout de nos intentions »*, ajoute Jean-Claude Skrela, pour en finir avec cette peur de jouer diagnostiquée contre les Springboks sud-africains. L'ambition des deux hommes est immense, même si, de leur propre aveu, elle s'accommode de quelques défaites. Elle les porte jusqu'à la Coupe du monde de 1999, avec l'espoir avoué de conduire la première équipe de France capable de s'adjuger le trophée, de battre les nations de l'hémisphère sud, qui ont vaincu lors des trois premières éditions. Elle passe par une compréhension par les joueurs des préceptes de jeu, d'organisation de l'équipe, sur lesquels tous deux s'appuient depuis plus de quinze ans.

Le duo fait la distinction entre le travail à long terme et les nécessités du calendrier. Tout commence à Dublin. Le stage de Clairefontaine n'était qu'une sorte de répétition, masquant l'impatience de cette première. Pierre Villepreux découvrait les joueurs, ceux-ci apprenaient à connaître un entraîneur dont ils avaient beaucoup entendu parler. C'était presque un jeu, le temps de la séduction réciproque, où l'un faisait assaut de pédagogie, tandis que les autres redoublaient de sérieux. En Irlande, la France du rugby, entre curiosité et espoir, attend un peu plus qu'un résultat, les signes qu'il y a quelque chose de changé. Bref, les prémices d'un effet Villepreux.

Face aux Irlandais, les tricolores ont l'occasion d'appliquer pour la première fois ce qu'ils ont appris pendant leur studieuse semaine de stage. Les répétitions de l'entraînement vont se confronter aux situations de match, l'intelligence tactique sera mise à l'épreuve. L'idéal du duo Skrela-Villepreux serait de voir courir les quinze aux quatre coins du terrain, tous unis dans l'effort de l'action. Sans doute se contenteront-ils volontiers de quelques belles séquences. Ils ont longuement insisté sur ce point.

Les joueurs devront se refuser à voir mourir le ballon et faire preuve de solidarité. A Lansdowne Road comme ailleurs, c'est dans la continuité d'une action que se bâtissent les occasions d'essai. C'est dans le soutien et le replacement des joueurs qu'elles trouvent leur efficacité.

Dans cette équipe de France, Skrela et Villepreux n'ont pas caché leur désir de faire jouer la concurrence. Il n'y aura pas de situation acquise. Ils comptent aussi utiliser au mieux la nouvelle règle du *« coaching »*. Elle permet aux six remplaçants d'entrer sur le terrain pendant le cours du match. Les titulaires présents au coup d'envoi côtoient dans le vestiaire ceux qui peuvent le devenir au fil de la partie. Les vingt et un joueurs sont concernés par la rencontre. Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux ne veulent pas rater leurs retrouvailles. Le succès, « avec la manière », n'en est que plus nécessaire. Il aurait valeur de justification d'une certaine idée du rugby.

Pascal Ceaux

Les équipes

● **Irlande** : 15. Connor O'Shea (London Irish) ; 14. James Topping (Ballymena), 13. Maurice Field (Malone), 12. Jonathan Bell (Northampton), 11. Dominic Crotty (Garryowen) ; 10. Eric Elwood (Lansdowne), 9. Niall Hogan (Terenure College) ; 8. Eric Miller (Leicester), 7. David Corkery (Bristol), 6. Denis McBride (Malone) ; 5. Paddy Johns (Saracens), 4. Jeremy Davidson (London Irish) ; 3. Paul Wallace, 2. Keith Wood (Harlequins), cap. 1. Nick Popplewell (Newcastle).

● **France** : 15. Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; 14. Emile Ntamack (Toulouse), 13. Stéphane Glas (Bergerac), 12. Thomas Castaignède (Toulouse), 11. David Venditti (Brive) ; 10. Alain Penaud (Brive), 9. Fabien Galthié (Colomiers) ; 8. Fabien Pelous (Dax), 7. Philippe Benetton (Agen), 6. Abdelatif Benazzi (Agen), cap. ; 5. Hugues Miorin (Toulouse), 4. Olivier Merle (Monteferrand) ; 3. Franck Tournaire (Narbonne), 2. Marc Dal Maso (Agen), 1. Christian Califano (Toulouse).

● **Arbitres** : M. André Watson (Afrique du Sud), assisté de Tappi Hinang et Carel Spanninberg (Afrique du Sud).

Laurent Cabannes, juge mais pas partie du Tournoi

LAURENT CABANNES regardera le Tournoi des cinq nations de loin. Il n'ira pas à Dublin, pas même pour encourager les quinze petits Bleus de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux. A trente-deux ans passés, le troisième ligne des Harlequins de Londres a été mis en congé du XV de France. L'encadrement le juge trop vieux. Lui s'accommode, bon gré mal gré, de ce problème de *« fiche d'état-civil »*, parce que, insiste-t-il, *« je ne veux pas entrer dans la polémique »*, avant d'ajouter : *« Si on m'appelle, je serai disponible. »* Aujourd'hui, on l'oublie. Tant pis. Il préfère s'attarder sur les qualités de Villepreux, *« garant d'un jeu ouvert »*, favorisé par les nouvelles règles du rugby.

Cabannes se retranche donc dans un rôle de *« spectateur »*. Il faut dire qu'une moitié de championnat vécue outre-Manche l'a transformé en véritable expert du jeu et des joueurs britanniques. Il croise sur les terrains tous les internationaux anglais, une bonne partie des Ecossais et des Irlandais et quelques Gallois. Il découvre les autres au détour des émissions télévisées et des journaux, jamais en retard d'un beau geste ou d'un bel essai.

L'Irlande forme l'équipe la plus jeune du Tournoi, constate d'abord Laurent Cabannes. Il ne s'est guère laissé impressionner par la partie réussie par les Irlandais face aux Australiens, aussitôt démentie par une sévère défaite concédée aux Italiens à Dublin. *« Ils donneront du fil à retordre à l'équipe de France pendant une heure au maximum*, juge-t-il, *et après... »* L'Ecosse ne déclenche pas non plus son enthousiasme, faute de *« joueurs fantastiques »* dans ses rangs. Même si, lors des matches contre la France, *« l'écart est toujours minime »*. L'apparence joue contre les Gallois, prisonniers d'une réputation de nation faible depuis une décennie. Laurent Cabannes croit pourtant déceler chez eux les prémices d'une renaissance sportive. Le passage au professionnalisme a permis de faire revenir dans le giron du XV les vedettes qui s'étaient exilés à XIII, tels le demi d'ouverture Jonathan Davies et le troisième ligne centre Scott Quinell. *« Ils se préparent d'ores et déjà pour la Coupe du monde 1999*, précise le Français. *Ils se retrouvent régulièrement pour des stages d'entraînement. »*

C'est pour les Anglais que Cabannes réserve ses plus longs commentaires. Il souligne d'abord un étonnant paradoxe. Dans le championnat, plusieurs équipes s'épanouissent dans un rugby ouvert qui fait la part belle à l'attaque. Chez les Harlequins, Will Carling figure parmi les joueurs les plus entreprenants. En équipe nationale, le trois-quarts centre semble perdre le goût du risque. Il se replie sur une défense de fer et le jeu au pied. Le XV de la Rose est à son image, confiné dans un jeu timide où les avants musclés gardent toujours le dernier mot. *« J'ai parfois l'impression de voir jouer Béziers en 1975 »*, rigole le troisième ligne des Harlequins. Ces dernières années, la force a suffi pour s'imposer dans le Tournoi. Les Anglais ont de plus grandes ambitions, qui leur font proclamer, cette fois encore, l'avènement d'un rugby plus offensif. Laurent Cabannes demande à voir. Le 1er mars, il sera à Twickenham avec la France. Sans doute la France des tribunes.

P. Ce.

Le Paris SG fait de l'instrospection

MICHEL DENISOT, président-délégué du Paris SG, a *« la rage »*. Son souci désormais va être de la communiquer à des joueurs a qui ellle manque. Après la déroute du Paris SG en Supercoupe face à la Juventus de Turin, mercredi 15 janvier, au Parc des Princes (1-6), le club a vécu une journée de crise. Ricardo, le manager général, a offert sa démission, jeudi, en début de matinée. Elle a été refusée. La direction s'est réunie au siège de Canal Plus pour trouver des explications. Elle n'en a pas trouvé.

De cette journée d'introspection, il est sorti bien peu de choses si ce n'est des excuses envers le public et la promesse de travailler plus encore. *« Il n'y aura pas de révolution »*, a annonçé Michel Denisot. Une défaite, dimanche 19 janvier face à Besançon en Coupe de France, pourrait le faire changer d'avis.

Le club parisien veut par ailleurs tout entreprendre pour empêcher le départ de Nicolas Anelka qui a signé un contrat avec le club anglais d'Arsenal (*Le Monde* du 17 janvier). La direction admet cependant que le dossier juridique sera difficile à plaider.

■ **Pascal Olmeta**, ancien gardien de but de l'Olympique lyonnais, licencié le 8 janvier pour faute grave par son club, a signé un contrat de six mois avec l'Espanyol de Barcelone. Le joueur s'est, par ailleurs, publiquement réconcilié, jeudi 16 janvier, avec son ex-coéquipier, Jean-Luc Sassus, qu'il avait frappé de deux coups de poing le 20 décembre. Ce dernier a, depuis, été prêté à Saint-Etienne.

Thierry Dubois et Raphaël Dinelli témoignent sur les conditions de leur sauvetage dans le Vendée Globe

TOUT juste rentrés d'Australie, le pays qui les avait accueillis après les avoir secourus à la suite de leur naufrage dans le tour du monde en solitaire, Thierry Dubois et Raphaël Dinelli ont voulu une nouvelle fois témoigner. Ils ont longuement raconté, jeudi 16 janvier, au PC course du Vendée Globe à Paris, les épreuves qu'ils ont traversées. Dans l'incertitude qui règne sur le sort de Gerry Roufs, dont on est sans nouvelles depuis le 7 janvier, ils ont d'abord tenu à donner des raisons d'espérer : *« Après ce que j'ai vécu, on peut tout imaginer*, a déclaré Thierry Dubois. *J'ai d'abord accumulé toutes les malchances. Théoriquement, je ne devais pas m'en sortir, et finalement, je suis là. Je peux imaginer que Gerry est dans un radeau sans balise. »*

Les récits de Thierry Dubois et de Raphaël Dinelli montrent que le sang-froid et l'instinct de survie de ces marins d'exception permettent encore d'attendre un nouveau miracle. Ainsi, Thierry Dubois a expliqué qu'il s'était refusé à allumer sa balise de détresse alors que son bateau restait retourné après un troisième chavirage en quelques heures : *« J'attendais qu'une nouvelle vague me remette cette fois dans le bon sens. Je savais qu'il me restait un tangon et un morceau de voile pour construire un gréement de fortune. J'imaginais déjà la route qu'il me restait à faire jusqu'à Fremantle en Australie, car je n'avais plus de moyen de communication et mon ordinateur ne fonctionnait plus pour me donner une position. »*

Les efforts désespérés de Thierry Dubois pour nager jusqu'à un premier radeau de survie – qui se déchire sous lui –, puis pour rejoindre ceux qui venaient d'être largués par un avion australien, ses deux jours d'attente dans la tempête avant d'être hélitreuillé, prouvent que la combinaion de survie embarquée par tous les concurrents du Vendée Globe a parfaitement joué son rôle en leur permettant de résister au froid intense qui règne autour de l'Antarctique.

> « Je savais que je ne devais pas m'évader dans un rêve qui aurait été un premier pas vers l'au-delà »

Plus impressionnant encore, le récit des vingt heures passées par Raphaël Dinelli sur le pont de son bateau dévasté qui était en train de couler. Obligé de se tenir debout pour ne pas être emporté par le courant, le jeune skipper a résisté à l'assaut d'énormes vagues, jusqu'à la limite de ses forces. *« Les courses en solitaire m'avaient appris à résister à la fatigue. Cette fois, je devais en plus lutter contre le froid, sans avoir mangé ni bu depuis trente-six heures. »* Le benjamin de la course estime que pour maintenir ce ressort vital qui lui a fait refuser la mort il avait *« la volonté farouche de garder conscience malgré la douleur. »* : *« Je savais que je ne devais pas m'évader dans un rêve qui aurait été un premier pas vers l'au-delà »*. Thierry Dubois et Raphaël Dinelli ont voulu rendre un nouvel hommage aux sauveteurs australiens. Ils ont salué le professionnalisme des aviateurs qui a permis la réussite des largages des radeaux de survie alors qu'ils se trouvaient tous deux bien près d'être engloutis. Thierry Dubois a évoqué l'humour de celui qui est venu l'arracher à son minuscule esquif en lui demandant : *« Vous êtes bien sûr de vouloir quitter ce truc ? »* Il a décrit la joie profonde de l'équipage de la frégate *HMAS Adélaïde*, à la fin de cette journée qui avait permis de le sauver et de récupérer Tony Bullimore, réfugié dans la coque retournée de son bateau.

Mais alors que les observations du satellite canadien se poursuivent pour tenter de découvrir une trace de Gerry Roufs, Raphaël Dinelli a raconté comment il est *« revenu du pays des morts »*. Il a décrit *« l'état lamentable »* dans lequel se trouvait également l'Anglais Pete Goss quand celui-ci a réussi à rejoindre son radeau : *« Il n'avait pas beaucoup plus de forces que moi. Tout était en vrac dans son bateau après ses multiples chavirages dans sa route pour me rejoindre. On avait l'impression tous les deux que l'on était passés tout près mais qu'un dernier élan nous avait permis de survivre. C'était comme une deuxième naissance. Ensuite* Aqua-Quorum *a dû marcher tout seul dans la tempête. Nous sommes restés pendant deux jours couchés dans nos banettes à ne rien faire d'autre que dormir. »*

Christophe de Chenay

L'aide financière aux clubs sportifs devrait être accrue

L'ACCÈS DES LICENCIÉS AU SPORT DE HAUT NIVEAU devrait être facilité, grâce à l'augmentation des subventions aux clubs sportifs. La part du fonds national du sport qui leur est destinée va augmenter de 15 % en 1997, a indiqué le ministre délégué de la jeunesse et des sports. *« Les résultats exceptionnels »* obtenus par la France aux Jeux olympiques d'Atlanta (37 médailles) ont démontré, selon le ministre, *« l'efficacité de la préparation olympique »*. *« Ce dispositif doit être pérennisé et renforcé »* dans la perspective des prochains Jeux. L'augmentation des moyens financiers devrait être obtenue grâce à un redéploiement des crédits du ministère de la jeunesse et des sports. (*Le Monde* du 10 mars 1996).

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne a repris la tête de son groupe** grâce à sa large victoire, jeudi 16 janvier, sur le Dynamo Moscou (82-52) lors de la deuxième journée aller du deuxième tour. L'ASVEL rejoint ainsi le Panathinaïkos d'Athènes vainqueur mercredi à Séville (90-71). Battu à Bologne (90-76), le Limoges CSP est quatrième du groupe F.

■ **RALLYE : victime d'une chute, Jordi Arcarons a abandonné le Dakar**, jeudi 17 janvier lors de la douzième étape entre Tombouctou et Nema. Le motard espagnol était deuxième au classement général.

Arnaud Boetsch est éliminé aux Internationaux d'Australie

MARY PIERCE RESTE LA SEULE FRANÇAISE EN COURSE aux Internationaux d'Australie. Vendredi 17 janvier, elle s'est qualifiée pour les huitièmes de finale en battant l'Allemande Marketa Kochta (6-0, 6-2). Au prochain tour, elle rencontrera l'Allemande Anke Huber, tête de série n° 5, finaliste à Melbourne en 1996. Celle-ci a battu la Biélorusse Natasha Zvereva (7-5, 6-0). Dernier représentant national chez les messieurs, Arnaud Boetsch s'est, lui, incliné face à l'Espagnol Felix Mantilla (n° 14), 6-3, 1-6, 7-6 (7-4), 6-4.

RÉSULTATS

TENNIS

Internationaux d'Australie

Troisième tour

● *Simple messieurs*

C. Moya (Esp.)b. B. Karbacher (All.)6-2, 6-2, 6-2 ; J. Bjorkman (Suè.)b. K. Braasch (All.), 6-4, 7-6 (7-5), 6-3 ; M. Rios (Chil., n° 9) b. G. Schaller (Aut.), 4-6, 7-6 (7-2), 6-1, 6-1 ; M. Washington (E-U) b. T. Woodbridge (Aus.), 4-6, 6-2, 6-3, 6-1 ; F. Mantilla (Esp., n° 14) b. A. Boetsch (Fra.), 6-3, 1-6, 7-6. (7-4), 6-4 ; A. Medvedev (Ukr.)b. D. van Scheppingen (P-B), 6-1, 6-1, 6-1 ; T. Enqvist (n° 7) b. b. S. Bruguera (Esp.), 7-6 (10-8), 7-5, 6-2.

● *Simple dames*

S. Graf (All., n° 1) b. I. Gorrochategui (Arg.), 7-5, 6-3 ; L. Davenport (E-U, n° 7) b. T. Tanasugarn (Thaï.)6-1, 6-0 ; A. Huber (All., n° 5) b. N. Zvereva (Bié.), 7-5, 6-0 , Amanda Coetzer (12), South Africa, def. Maria Luisa Sama, Spain, 6-3, 6-2 ; K. Po (E-U) b. R. Hiraki (Jap.), 6-2, 6-2 ; S. Appelmans (Bel., n° 16) b. K. Boogert (P-B), 6-1,-3-0 ; M. Pierce (Fra.)b. M. Kochta (All.), 6-0, 6-2.

balade à Dublin

Le Lycée d'Aristote et la grotte d'Euripide sont localisés par les archéologues grecs

Les travaux du Musée d'art moderne d'Athènes en ont mis par hasard des vestiges au jour

Les archéologues le cherchaient depuis cent cinquante ans. Des vestiges du fameux Lycée fondé par Aristote en 335 avant J.-C., l'une des trois grandes écoles philosophiques de l'antiquité grecque, ont été découverts par hasard, dans le chantier du futur Musée d'art moderne, près du Parlement d'Athènes. Quelques jours après la localisation, au sud de l'île de Salamine, de la grotte où Euripide s'isolait pour écrire ses tragédies.

DEUX ÉQUIPES d'archéologues grecs viennent d'affirmer avoir identifié près du centre d'Athènes, le Lycée, que fonda Aristote au IVe siècle avant J.-C. ; et à Salamine, petite île du golfe Saronique au sud d'Athènes, l'emplacement de la grotte où le grand poète tragique Euripide se rendait pour rédiger ses œuvres.

Cela faisait cent cinquante ans que les archéologues recherchaient le site du fameux lycée fondé par Aristote en 335 avant J.-C., et qui constituait l'une des trois grandes écoles philosophiques de l'antiquité grecque, avec l'Académie de Platon et l'école du Cynosarge créée par les cyniques après la mort de Socrate (339 avant J.-C.).

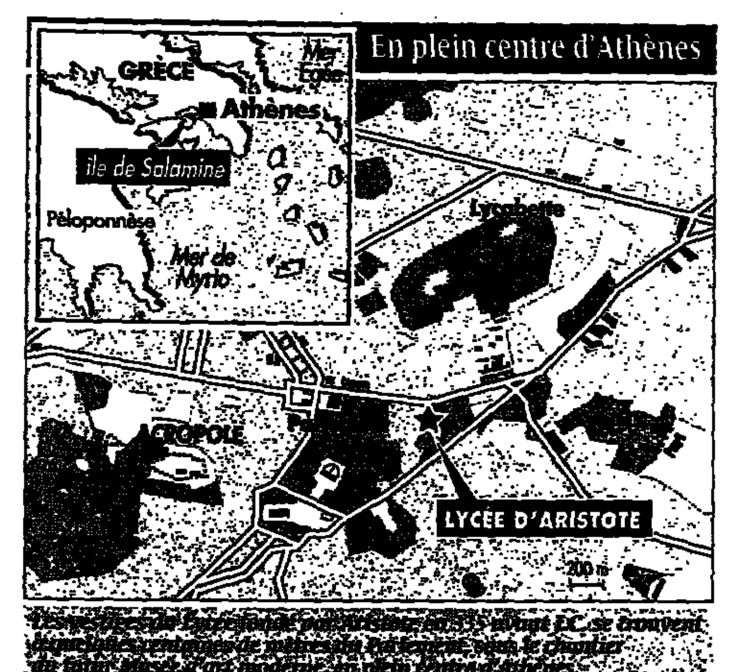
Sa localisation représente *« l'une des plus importantes découvertes de ces dernières années »*, a estimé Yannis Tzedakis, le directeur des antiquités au ministère de la culture grec. Elle s'est faite un peu par hasard : au cours de travaux de déblaiement d'un terrain destiné à l'érection du futur Musée d'art moderne conçu par l'architecte sino-américain Peï (l'auteur du réaménagement du Grand Louvre), les pelleteuses ont mis au jour des vestiges antiques, à quelques centaines de mètres du Parlement, dans le centre de la capitale.

Depuis novembre 1996, une équipe dirigée par l'archéologue Efi Lykouri du 3e département des antiquités a déblayé les deux tiers d'une palestre du IVe siècle avant J.-C., identifiée comme faisant partie du gymnase de Lycurgue, orateur et politicien de l'époque. Or Pausanias, le grand historien grec du IIe siècle, a établi que le site du gymnase de Lycurgue accueillait le lycée où Aristote enseigna pendant douze ans, après avoir été le précepteur d'Alexandre le Grand.

Le conseil central de l'archéologie (KAS), autorité suprême en la matière, doit examiner le rapport de fouilles mardi 21 janvier, et une communication scientifique sera faite en mars. Mais le ministre de la culture Evangélos Vénizélos a d'ores et déjà confirmé la découverte.

La seconde découverte a été annoncée samedi 11 janvier par le ministère de la culture, après le dépôt du rapport de la campagne de fouilles mené en 1996 dans la baie de Peristéria, au sud de Salamine, par une équipe de quinze membres dirigée par Yanno Lolos (université de Ioannina).

Salamine est un haut lieu de l'histoire de la Grèce antique, propre à inspirer le poète : Thémistocle y remporta pour Athènes en 480 avant J.-C. une bataille navale décisive sur la flotte du roi des Mèdes, Xerxès Ier. C'est la troisième année consécutive que Yanno Lolos fouille cette grotte évoquée par le poète Lycophron de Chalcis (fin du IVe, début du IIIe siècle avant J.-C.). Les découvertes effectuées jusqu'à présent font état d'une utilisation de la grotte depuis le néolithique récent (fin du VIe millénaire avant J.-C.) jusqu'à l'occupation franque (fin du XIIIe, début du XIVe siècle).



[illegible]

Le gymnase de Lycurgue accueillait le Lycée, où Aristote enseigna, après avoir été le précepteur d'Alexandre le Grand

Au cours de cette dernière campagne de fouilles, le professeur Lolos et son équipe ont mis au jour le reste d'un *skyphos* (petit bol à anses) en vernis noir, sur la paroi duquel est gravée une partie du nom d'Euripide. Le bol, caractéristique de la céramique attique, date de 430-420 avant J.-C. Il a été transféré au Musée du Pirée, où il sera restauré.

Pour Yanno Lolos, l'inscription apporte maintenant la certitude de la fréquentation de la grotte par le poète. *« Il s'agit vraisemblablement d'une inscription votive, qui vient confirmer l'existence d'un culte à l'endroit du poète, sur le lieu même de son inspiration et de sa création. C'est l'un des rares cas, peut-être le seul à l'époque classique, où un lieu de caractère privé peut être lié avec certitude à l'une des figures les plus illustres du brillant Ve siècle avant J.-C. »*, affirme-t-il.

Les archéologues ont par ailleurs annoncé qu'ils avaient découvert dans la grotte une idole féminine en marbre, des outils en pierre, des pointes de flèches du néolithique, une abondante céramique, des idoles en terre cuite, et des bijoux de l'époque romaine ainsi que de nombreuses pièces de monnaie datant de 260-268 après J.-C. sous l'empereur romain Galien.

Didier Kuntz

Deux lieux et deux auteurs devenus mythiques

● **Aristote** fonde le lycée – du nom du gymnase voisin consacré à Apollon Lycien – lors de son retour à Athènes en 335 avant J.-C., après l'assassinat de Philippe de Macédoine. L'école s'installe *« dans plusieurs maisons bâties dans un grand parc »*, rapporte André Bonnard dans sa *Civilisation grecque*. Aristote y enseignait en se promenant avec ses élèves, discutant de logique et de métaphysique. Le matin, il dispensait des cours *« ésotériques »* aux disciples avancés. Le soir, il donnait des conférences ou cours *« exotériques »* au grand public. Aristote rassembla aussi au lycée, avec l'appui d'Alexandre une importante bibliothèque, la seconde qui ait appartenu à un particulier après celle... d'Euripide. Un an après avoir remis l'école à son disciple Théophraste, il meurt à Chalcis en Eubée, à l'âge de soixante-deux ans.

● **Euripide** (480-406 avant J.-C.) passait, selon les sources de l'époque, la plus grande partie du jour dans une grotte ouverte au vent de la mer – identifiée aujourd'hui comme celle de Peristéria – à méditer et à écrire ses tragédies. Seules dix-huit de ses quatre-vingt-douze œuvres nous sont parvenues, dont *Médée, Andromaque, Les Troyennes, Electre, Oreste, Iphigénie à Aulis* et *Iphigénie en Tauride*.

Le volcanisme, ennemi masqué de la couche d'ozone

Les experts mesurent mieux l'influence des éruptions sur la haute atmosphère... quand elles cessent

LA COUCHE d'ozone est-elle moins menacée qu'on ne le croyait jusqu'à présent ? Il est désormais permis de l'espérer à la lumière des observations que viennent de faire les membres de la mission scientifique polaire européenne APE (Airborne Polar Experiment). Les mesures effectuées à cette occasion à 22 kilomètres d'altitude au-dessus de l'Arctique par un M-55 Geophysica – appareil russe de la classe des avions espions U-2 américains – amèneront sans doute les climatologues à revoir les modèles qui leur servent à prévoir l'évolution du fameux « trou » qui déchire chaque année l'ozone stratosphérique à la verticale des pôles.

Le processus chimique responsable de la destruction de cette fine couche gazeuse qui filtre les redoutables rayons ultraviolets solaires semblait bien connu des scientifiques. Des années d'observations menées à l'aide de ballons stratosphériques, d'avions et de satellites leur avaient permis de se faire une idée assez précise des réactions complexes qui font intervenir de nombreux aérosols (gouttelettes et cristaux d'eau et d'acides, poussières) au sein du « vortex », un tourbillon apparaissant chaque année au-dessus des pôles.

Le Néerlandais Paul Crutzen, le Mexicain Mario Molina et l'Américain Frank Rowland avaient obtenu le prix Nobel de chimie en 1995 pour avoir montré l'influence des *chlorofluorocarbones* (CFC) d'origine humaine dans ces phénomènes.

Parallèlement aux CFC, les poussières et les gaz issus des éruptions volcaniques jouent aussi un rôle important. Celle du volcan philippin Pinatubo, qui dura plus d'un an, à partir du 2 avril 1991, augmenta considérablement le taux d'aérosols au-dessus des pôles.

Les rejets du volcan Pinatubo, pendant plus d'un an, à partir du 2 avril 1991, ont augmenté considérablement le taux d'aérosols au-dessus des pôles

Cinq ans après, tout est retombé au sol. En 1995, on en était revenu aux conditions de 1990, considérées comme « normales » par les spécialistes de la physico-chimie de l'atmosphère, qui les ont prises comme référence pour leurs modèles. Tous les climatologues s'attendaient à ce que la situation se stabilise. Or la concentration des gouttelettes et de poussière a continué de baisser en 1996 !

Cette chute inattendue du taux d'aérosols fut d'abord détectée pendant l'été 1996 lors de mesures effectuées à l'aide de ballons stratosphériques et de lidars (lasers servant à sonder l'atmosphère). Elle a été confirmée sans conteste par les 900 kg d'instruments sophistiqués montés sur le M-55 Geophysica, qui a effectué de nombreux vols depuis la base finlandaise de Rovaniemi entre le 15 décembre 1996 et le 15 janvier.

Le lidar allemand monté sur un autre appareil utilisé par la mission APE (un Falcon) a, par ailleurs, recueilli des données qui semblent correspondre à un nuage stratosphérique d'un type nouveau. Ces nuées interviennent probalement dans l'évolution de l'ozone stratosphérique.

« Mais leur réactivité dépend largement de leur composition qui, d'une manière générale, reste assez mal connue. Les données recueillies par le Falcon devront donc être soigneusement étudiées et analysées avant que l'on puisse en tirer une interprétation quelconque », souligne Jean-Pierre Pommereau (service d'aéronomie du CNRS), coordinateur pour la France et l'Europe des activités de recherche sur l'ozone stratosphérique.

La baisse inattendue des aérosols lui semble plus intéressante dans l'immédiat. Elle pourrait s'expliquer, estime-t-il, par *« une petite éruption survenue en 1990 dans la zone tropicale et qui nous aurait échappé »*. Là aussi, la plus grande prudence s'impose. *« La disparition de la chimie due aux perturbations volcaniques devrait logiquement conduire à la réapparition d'oxydes d'azote dans la basse stratosphère et, donc, à une moindre destruction de l'ozone. Mais*, insiste Jean-Pierre Pommereau, *ce n'est qu'un espoir. »* Seule certitude, pour l'instant : les modèles devront intégrer cet élément nouveau.

La mission APE, qui a rassemblé 120 scientifiques européens et russes avec un financement de l'Union européenne) se termine. Mais une nouvelle campagne européenne dans l'Arctique, à laquelle participeront également des chercheurs russes et japonais va lui succéder. Elle se prolongera tout l'hiver et sera marquée notamment par une vingtaine de lâchers de ballons stratosphériques et deux vols de longue durée de montgolfières à infrarouge opérés par le Centre national d'études spatiales (CNES).

Les nouvelles mesures effectuées à cette occasion permettront, peut-être, de concrétiser l'espoir soulevé par la baisse des aérosols. Si ce n'est pas le cas, elles seront utilisées pour « calibrer » l'instrument ILAS qui, monté sur le satellite japonais ADEOS lancé en août 1996, continuera à mesurer régulièrement depuis son orbite la composition de la haute atmosphère. Au printemps, peut-être, plus tard, à coup sûr, l'énigme de l'ozone polaire devrait donc être levée.

Jean-Paul Dufour

Des Français bousculent les théories sur l'origine des « maladies à prions »

Un cofacteur inconnu serait aussi impliqué

UNE ÉQUIPE française dirigée par les docteurs Dominique Dormont et Corinne I. Lasmezaz et Dominique Dormont (CEA, service de santé des armées) bouleverse la principale théorie sur la transmission des encéphalopathies spongiformes. Selon les résultats que ces chercheurs publient dans l'hebdomadaire américain *Science* du 17 janvier, ces maladies neurodégénératives mortelles seraient transmises par un agent infectieux encore inconnu, et non pas par les protéines-prions de structure anormale, comme on le croyait jusqu'à présent.

Les chercheurs français, auxquels étaient associés des spécialistes de l'Inserm et du CNRS, ont étudié les modalités de la transmission de l'agent infectieux responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») à la souris. Des broyats de cerveaux de bovins britanniques atteints ont été injectés dans les encéphales des rongeurs. Comme on l'a observé depuis quelques années, ces derniers ont développé la maladie neurodégénérative dans une période comprise entre un et deux ans. Un phénomène dû à la très grande facilité avec laquelle l'agent de l'ESB peut infecter les autres espèces.

La surprise est venue de l'analyse des cerveaux des souris atteintes. Les chercheurs ont constaté que, si les lésions neuropathologiques habituelles étaient bien présentes, on ne retrouvait pas, chez plus de la moitié des animaux, les protéines-prions anormales tenues généralement pour directement responsables de l'apparition des lésions.

Les chercheurs ont ensuite effectué différents « passages », injectant des extraits cérébraux des souris atteintes dans le cerveau des souris saines. L'analyse des données obtenues au terme de ces manipulations apparaît révolutionnaire, d'un point de vue fondamental.

Au fil des « passages » successifs sur différentes lignées de souris la protéine-prion pathologique apparaît de plus en plus présente, au point d'être retrouvée chez tous les animaux au troisième passage. Parallèlement, la durée d'incubation de la maladie diminue et les concentrations de prions pathologiques augmentent. *« Tout se passe comme si la protéine-prion pathologique s'adaptait à l'espèce et qu'elle ne pouvait être détectée qu'au terme de ce processus d'adaptation*, explique le docteur Dominique Dormont. *Mais ce phénomène soulève la question du rôle joué par cette protéine dans la genèse et le développement de la maladie neurodégénérative. Il semble qu'un autre agent, encore inconnu, soit directement impliqué. »*

En d'autres termes, le mystère de l'origine des maladies neurodégénératives transmissibles s'épaissit et la course à l'identification de l'agent responsable est relancée. La théorie dominante dans ce domaine faisait de la protéine-prion pathologique l'agent pathogène quasi exclusif. La protéine-prion normale est une molécule naturellement présente dans de nombreux organismes (elle est notamment présente à la surface des neurones) et dont la fonction demeure une énigme.

Selon l'hypothèse, développée depuis plus de vingt ans par le professeur Stanley B. Prusiner (université de Californie, San Francisco) et aujourd'hui largement partagée dans la communauté scientifique, les maladies neurodégénératives transmissibles résultent de la transformation de cette protéine. Une modification structurale de cette molécule lui conférerait la propriété d'induire des modifications en cascade chez les autres protéines-prions, la somme de ces anomalies conduisant à la mort des cellules nerveuses, à l'apparition des premiers symptômes et à la mort.

Injectée ou introduite dans un autre organisme de la même espèce, la protéine-prion pathologique induirait des événements pathologiques identiques. Les chercheurs avaient aussi découvert que, dans certaines circonstances expérimentales, ils pouvaient transmettre ce type d'affections d'une espèce à une autre. Séduisante, l'hypothèse du professeur Prusiner ne fournit pas de réponse aux questions fondamentales qu'elle soulève : comment comprendre qu'une simple protéine puisse, en l'absence de toute forme d'information génétique, disposer d'un pouvoir infectieux du même type que celui d'un virus ? Comment imaginer qu'une simple configuration structurelle présente dans un organisme étranger soit à l'origine d'un processus dégénératif irréversible et mortel ?

L'émergence de la maladie de la « vache folle » devait sensiblement modifier les données du problème et permettre d'avancer plus rapidement dans ce secteur longtemps sous-estimé de la recherche médicale humaine et vétérinaire. L'agent responsable de l'ESB peut en effet aisément être transmis à d'autres espèces, y compris par voie alimentaire, au point qu'on le tient pour responsable, depuis un an, de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

CHERCHEURS TRÈS PRUDENTS

Les résultats publiés dans *Science* bouleversent la théorie dominante dans la mesure où ils suggèrent qu'un agent infectieux encore inconnu serait le principal responsable de la transmission de la maladie, les protéines-prions pathologiques n'apparaissant en définitive que sous l'action de ce mystérieux agent. *« On peut imaginer que cet agent puisse être un virus à ADN ou à ARN, mais on peut aussi imaginer qu'il s'agit d'une autre protéine, d'un lipide, etc. »*, explique le docteur Dormont.

En d'autres termes, les observations françaises ne permettent pas de trancher. Elles peuvent conforter les tenants de l'orthodoxie de la biologie, pour lesquels on ne peut imaginer de conservation et de transmission de l'information sans un acide nucléique. Mais elles séduiront aussi ceux qui estiment que ces maladies inaugurent, au-delà d'un nouveau chapitre des maladies infectieuses, un champ de la transmission d'informations pathologiques.

Très prudents, les auteurs prennent bien garde, dans leur publication originale, d'aller trop loin dans l'interprétation que l'on peut faire de leurs observations. Ils soulignent notamment que, si le mystérieux agent pouvait être un acide nucléique, la protéine-prion pathologique est clairement et étroitement impliquée dans le processus physiopathologique. L'écho que ne manquera pas d'avoir une telle publication dans la communauté scientifique spécialisée devrait alimenter le débat et faire en sorte que de nouveaux travaux de recherche soient, au plus vite, lancés, de manière à élucider ce qui constitue l'une des plus passionnantes énigmes de la biologie et de la médecine de cette fin de siècle.

Jean-Yves Nau

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

• *SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

A nos lecteurs

La rubrique « Jeux, grilles et problèmes » paraît sous cette forme pour la dernière fois. A compter du lundi 20 janvier (*Le Monde* daté 21), nos lecteurs trouveront chaque jour deux jeux publiés dans la séquence « Aujourd'hui ».
Avec les mots croisés quotidiens, désormais conçus par Philippe Dupuis, seront publiés : dans nos éditions datées mardi, un jeu mathématique, « Affaire de logique » ; datées mercredi, une grille de Scrabble ; datées jeudi, le bridge ; datées vendredi, « L'art en questions » ; datées samedi, la philatélie ; datées dimanche-lundi, les échecs.
Les solutions des problèmes de la présente page seront publiées dans nos éditions datées dimanche 19 - lundi 20 janvier.

MOTS CROISÉS

N° 951

HORIZONTALEMENT

I. Message du faisan au pigeon. – II. Pris dans l'engrenage. Habite le fleuve. – III. Tire vers la farce. Pour une démonstration. – IV. Rivière. Pour d'élégantes Indiennes. – V. Peut rappeler la « belle époque », sinon c'est la routine. Donnera de la réserve. – VI. Parfait en un sens. Bâton dans les roues. Note inversée. – VII. Fait l'essaim. Un fameux coup de vent. – VIII. Sanglante halte pour un empire. A le privilège de l'ancienneté. Lettre grecque. – IX. Objectif irréaliste. Quel endormi ! – X. L'expérience va les donner bien souvent.

VERTICALEMENT

1. C'est selon notre bon plaisir. – 2. Peau de bête. – 3. Ils ont un gros souci. – 4. Réflexe bien parisien. De première force au jeu. – 5. Il est loin d'être toujours un privilège. De bonne famille. Grecque. – 6. Odieuses. En catalogue. – 7. Pour éclairer sa lanterne. – 8. Personnel. Terre d'immigration. – 9. On ne l'attendait plus. – 10. En grand. Bon pour la teinture. Article. – 11. Au bout de l'hameçon. Pharaon. – 12. Article. Passait au violet. – 13. Ils peuvent faire baisser la pression.

SOLUTION DU N° 950

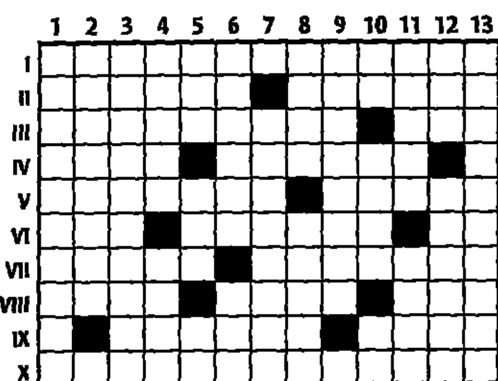
Horizontalement

I. Avant-dernière. – II. Urbains. Annot. – III. Joute. Cénacle. – IV. OMS. Néant. RER. – V. Ubac. Ultime. – VI. Ri. Antar. Osée. – VII. Drame. Daru. XL. – VIII. Héra. Reversal. – IX. Unciné. Atroce. – X. Italianisants.

Verticalement

1. Aujourd'hui. – 2. Vrombirent. – 3. Abusa. Arca. – 4. Nat. Camail. – 5. Tien. Ne. Ni. – 6. DN. Eut. Réa. – 7. Escalade. – 8. Entravai. – 9. Nanti. Rets. – 10. INA. Mourra. – 11. Encres. Son. – 12. Rôle. Exact. – 13. Eternelles.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

N° 952

HORIZONTALEMENT

1. AEGILLV. – 2. AAEILNNT (+ 2). – 3. EFIPRTU. – 4. AEELNTT (+ 1). – 5. AABRTTU. – 6. EEILNR (+ 1). – 7. CEHILNO (+ 1). – 8. AEEMSSU (+ 1). – 9. EEIIMORS. – 10. AEISSTZ (+ 1). – 11. DEIOSSST. – 12. EEMPSSUU. – 13. AAEEPRSX. – 14. CIILLO. – 15. CIOOSTX. – 16. ASTTTU. – 17. CEEMNOO. – 18. CEEILST. – 19. EEILLRTU (+ 4). – 20. ACEELNOR (+ 1). – 21. AEERRRS (+ 1).

VERTICALEMENT

22. AAILLNTV. – 23. ACDILS. – 24. AEEIMS. – 25. AEILST (+ 5). – 26. CEILRTU. – 27. AELLPS (+ 1). – 28. AEERSUX (+ 1). – 29. AENNNOS (+ 2). – 30. ACILMNSU (+ 1). – 31. AEEGNT (+ 2). – 32. DEEOPST (+ 1). – 33. AOPSTU (+ 2). – 34. AEESSTT (+ 1). – 35. EHIRSS. – 36. DEGIORSS. – 37. AEIIOSX. – 38. EILNRT. – 39. ABEILMT (+ 1). – 40. AEELNPZ. – 41. EEIMORS (+ 2). – 42. EEERTT. – 43. EEILORS. – 44. EINNOO. – 45. AEFFSTU. – 46. EEESSUX.

SOLUTION DU N° 951

1. FAZENDA. – 2. PORACEES (ECOPERAS). – 3. ADIPEUX. – 4. OLIGISTE, oxyde de fer. – 5. ROSIERE. – 6. AROMATE. – 7. CABINET. – 8. CENELLE. – 9. AEROSTAT. – 10. HEURTEZ. – 11. ASEPSIE (EPAISSE EPIASSE). – 12. SABURRAL. – 13. CHASSES. – 14. TIGELLE. – 15. MITEUSE. – 16. PANOSSES. – 17. VOYANTE (ENVOYAT). – 18. SENSUEL. – 19. ESPACENT. – 20. FAROUCHE. – 21. SCALPS. – 22. ADONNEE. – 23. ACAULE, dont la tige n'est pas apparente. – 24. NUISIBLE. – 25. CERCEAU. – 26. ALTIPORT. – 27. DURABLE. – 28. RIMAYE. – 29. AXERIEZ. – 30. IMAGINAL. – 31. MEULETON (EMOULENT). – 32. POMMEAU. – 33. OLEATES. – 34. INCLUSES (INCLUSSE). – 35. ANTHESE (ETHANES HANTEES). – 36. AGNELONS (GALONNES LANGEONS LONGANES). – 37. ASEPTISA (APETISSA). – 38. ESCORTEE (CORSETEE). – 39. OSERAIE. – 40. ETRIVA (AVERTI REVAIT RIVETA VETIRA). – 41. SIDERAI (DESIRAI RAIDIES RESIDAI). – 42. SEULETS. – 43. LESAIENT (ALENTIES ELASTINE ENLIATES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)

N° 515

MOTS NOUVEAUX

Déjà plus de six mois que le Petit Larousse illustré 1997 est sorti ; mais, comme ses mots nouveaux sont pour le scrabbleur des fruits défendus, nous nous exonérons de notre « demeure ». Nous nous limiterons aujourd'hui aux mots déjà licites puisque présents dans l'ODS 2.

BASMATI, *riz*, mot hindi signifiant « parfumé » – BRONCA, *protestation collective*, mot espagnol adopté par les aficionados – DÉBOGUER, *supprimer les bogues (les bugs) d'un programme informatique*. L'ODS admet concurremment DEBUGGER, dont la conjugaison fait injure à la langue française – MÉGA, *mégaoctet*, et MÉGABIT, défini par l'ODS comme *un million de bits*. Le compte n'y est pas : il en manque 48 576, car le préfixe MÉGA-, en informatique, signifie non pas « un million », mais 2^{20}. Larousse a le bon compte pour MÉGABIT, mais pas pour le préfixe MÉGA- – SOCCER, *football*, mot anglais venant de *association football*, par opposition à *rugby football* – SOCIÉTAL, E, AUX, *relatif à la vie sociale*, mot anglais qui date de 1898. Etrangement, le mot « épectase », *décès pendant l'orgasme*, apparu dans le PLI en 1996, disparaît de l'édition 1997. Ce mot, qui vient du grec *epectasis*, extension, est apparu en 1974 sous la plume d'un jésuite commentant la mort du cardinal Daniélou : « C'est dans l'épectase de l'apôtre que le cardinal est allé à la rencontre du Dieu vivant. » *Le Canard enchaîné* a fait son miel de ce mot, entré par la suite dans le Petit Robert. Sa disparition du PLI peut être soit attribuée aux progrès de la médecine, soit considérée comme un cadeau de Larousse au pape lors de sa récente visite. Le suspense reste entier : « épectase » sera-t-il dans l'ODS 3 ?

Certains des mots ci-dessus génèrent les anagrammes suivantes : TEOCALIS – GAMBIT+E – ESCROC.

Le tirage de la semaine (Club de Saint-Maur, 6 septembre 1996). Au premier coup, on place STYLERA en H 2. Que jouez-vous au deuxième avec ADEGIIL (un Scrabble en 7 lettres, deux en 8).

Michel Charlemagne

Solution du tirage de la semaine : GALIDIE, 9 C, 81 – ALGIDITE, 3 B, 74 – DIGITALE, 3 D, 62.

Simultané mondial de blitz (une minute par coup).
Samedi 14 décembre 1996. Première manche.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. *Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.* Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AROERFI			
2	CLELITO	FORERAI	H 4	78
3	WPLEIPE	TEOCALLI (a)	9 D	64
4	WL+BOQAO	PÉPIE	8 K	34
5	BQA+ECDI	WOLOF (b)	4 D	34
6	BAEDI+EB	COQ	F 8	28
7	DIE+UGTA	ABBÉ	8 A	30
8	NTIUARS	BUDGÉTAI	B 8	82
9	TVMREEE	URINÂTES	L 2	77
10	LUOUSMT	MIÈVRETÉ	15 A	194
11	EZISGEE	MOULÛTES	O 2	60
12	RDMENOL	SIÉGEREZ	6 C	92
13	-NITNHNU	ODE	1 M	42
14	-S?REFIA	HUTIN	14 F	35
15	XAVHNUL	SEFAR(D)I	13 C	96
16	HL+DYRSA	VÉNAUX	12 A	44
17	LD+KMSAN	SYRAH	11 H	45
18	LDM+NEJN	KANS	N 10	43
19	LDMN+?A	JEUN	2 J	29
		DA(I)M	N 3	22
				1 129

(a) Pyramide précolombienne, ou LOCALITÉ. COLLETAI, 9 B, 63. (b) Langue sénégalaise. PILAW, K 8, 32.
1. Michel Duguet et Frank Maniquant, 1 129.
Classement général : 1. Michel Duguet (– 7 *sur trois parties*) ; 2. Christian Pierre (Belgique).

ÉCHECS

N° 1724

TOURNOI INTERNATIONAL DE VIENNE (1996)
Blancs : V. Kramnik.
Noirs : J. Ehlvest.
Début anglais.

1. Cf3	Cf6	15. Cxé5!! (j)	Fxg2
2. ç4	é6	16. Cg4 (k)	Cé-d5! (l)
3. Cç3 (a)	Fb4	17. Cxf6+ (m)	gxf6
4. Dç2 (b)	0-0 (c)	18. çxd5	Fxd5! (n)
5. a3	Fxç3	19. Tf-é1! (o)	Té6 (p)
6. Dxç3	ç5	20. f4	Rg7 (q)
7. b4! (d)	b6	21. f5!	Té8 (r)
8. g3	Cç6 (e)	22. Dd2! (s)	Fb7
9. Fg2	Fb7	23. é4	h6 (t)
10. 0-0	d6	24. Df4	d5 (u)
11. Fb2	é5 (f)	25. Dg4+	Rh7
12. é3	Tç8	26. Dh4	Rg7 (v)
13. d3 (g)	Té8 (h)	27. éxd5! (w)	Rh7 (x)
14. b5!	Cé7 (i)	28. Té4!	Fxd5 (y)
		29. Fxf6	abandon (z)

NOTES

a) Ou 3. g3, b6 (3..., a6 ; 4. Fg2, b5 ; 5. b3, ç5 ; 6. 0-0, Fb7 ; 7. é3, Fé7 ; 8. Cç3, Da5 ; 9. Fb2, 0-0 ; 10. Dé2, Cç6 comme dans la dix-septième partie du match Karpov-Kamsky, Elista, 1996) ; 4. Fg2, Fb7 ; 5. 0-0, Fé7 ; 6. b3, 0-0 ; 7. Fb2, ç5 ; 8. é3, d5 ; 9. d3, Cb-d7 ; 10. Cç3, Tç8 ; 11. Dç2 (Blatny-Almasi, Erevan, 1996).

b) Ou 4. Db3, ç5 ; 5. g3, Cç6 ; 6. Fg2, 0-0 (et non 6..., Ca5 ; 7. Dç2, Cxç4 ; 8. Ca4, d5 ; 9. a3, Fa5 ; 10. Cxç5) ; 7. 0-0, d6 ; 8. d3, h6 ; 9. é3 (Kramnik-Adams, Dortmund, 1996, et Kramnik-Hracek, Berlin, 1996).

c) Après 4..., ç5 ; 5. a3, Fxç3 ; 6. Dxç3, b6 ; 7. b4, Ca6 ; 8. é3, Dé7 ; 9. b5, Cç7 ; 10. Fé2, Fb7 ; 11. 0-0, 0-0 ; 12. Fb2, d6 ; 13. a4, a5 ; 14. Ta-é1, Ta-é8 ; 15. d4!, Cé4 ; 16. Dç1, f5 ; 17. Cd2!, les Blancs obtiennent une position supérieure (Kramnik-Lobron, Dortmund, 1996). Les parties précitées illustrent bien la maîtrise de Kramnik dans cette ouverture.

d) Les Blancs ont déjà en vue le double fianchetto.

e) 8..., Fb7 ; 9. Fg2, d6 ; 10. 0-0, Cb-d7 est plus courant.

f) Fermant la dangereuse diagonale a1-h8 tout en menaçant 12..., Cd4. La partie Illescas Cordoba-Kamsky (Dos Hermanas, 1995) se poursuivit par 11..., Dç7 ; 12. d3, é5 ; 13. é3, Tf-é8 ; 14. Ch4, Cé7 ; 15. é4, Cç6 (la suite 15..., Cd7! ; 16. f4, f6 donne aux Noirs une solide égalité) ; 16. Dd2 avec avantage aux Blancs.

g) 13. d4 n'est pas clair : 13..., éxd4 ; 14. éxd4, Cxd4 ; 15. Cxd4, çxd4 ; 16. Dxd4, Fxg2 ; 17. Rxg2, d5.

h) Une erreur sur tous les plans, tactique et stratégique, selon Kramnik, qui recommande ici le coup prudent 13..., a6 et indique que, sur 13..., Cé7, il ne se serait pas lancé dans la combinaison de sa partie par 14. Cxé5 à cause de la suite 14..., Fxg2 ; 15. Cg4, Cé8! ; 16. Rxg2 (si 16. Ch6+, Rh8 ; 17. Rxg2, f6 ; 18. Cg4, h5), h5 ; 17. Ch6+, Rh7!, mais aurait poursuivi par 14. Db3, Tç7 ; 15. d4.

i) Après 14..., Cb8 ; 15. a4, a5 ; 16. é4!, Cb-d7 ; 17. Ch4, Cf8 ; 18. f4, les Blancs ont toutes les cartes en main.

j) Une brillante combinaison, mais la suite positionnelle 15. é4, Cg6 ; 16. Cd2, Cf8 ; 17. f4! n'est pas moins forte.

k) Sans craindre 16..., Fxf1? ; 17. Cxf6+, gxf6 ; 18. Dxf6, ni 16..., Ch5 ; 17. Rxg2, f5 ; 18. Ch6+!, Rf8 (et non 18..., gxh6 ; 19. Dh8+, Rf7 ; 20. Dxh7+, Ré6 ; 21. Dxh6+, Rd7 ; 22. Dxh5) ; 19. g4!, fxg4 ; 20. f3!, g3 ; 21. hxg3, gxh6 ; 22. Th1.

l) Une défense unique et ingénieuse.

m) Et non 17. Çxd5, Fxf1 ; 18. Txf1, Ch5!

n) Après 18..., Fxf1 ; 19. Txf1, les Blancs poursuivent leur attaque par Dç4!-Df4. Les Noirs acceptent volontiers la finale de F de couleur différente résultant de la suite 19. Dxf6, Dxf6 ; 20 Fxf6, Ff3!

o) Afin de jouer f2-f4.

p) Il fallait essayer 19..., Fb7 ; 20. f4, d5! ; 21. Dxf6, Dxf6 ; 22. Fxf6 avec un pion de moins en fin de partie.

q) Si 20..., ç4 ; 21. Dd4!, Fb7 ; 22. f5! Ici encore, 20..., Fb7 ; 21. f5, Té8 ; 22. Dxf6, Dxf6 ; 23. Fxf6 était à tenter pour les Noirs. Il valait mieux échanger les D et jouer avec un pion de moins que de prendre autant de risques sur l'aile-R.

r) Si 21..., Té5 ; 22. Dd2!

s) Menace 23. é4 et 24. Dg5+.

t) D'où cet affaiblissement pratiquement forcé.

u) Cette contre-attaque au centre arrive trop tard.

v) Si 26..., d4 ; 27. Fç1.

w) Une ouverture de ligne décisive.

x) Si 27..., Txé1+ ; 28. Txé1, fxd5 ; 29. Fç1, Dh8 ; 30. Té7.

y) Si 28..., Dxd5 ; 29. Dxf6, Tg8 ; 30. Fç1, Tg7 ; 31. Fxh6. Si 28..., Txé4 ; 29. dxé4. Et si 28..., Tg8 ; 29. Fxf6, Dxd5 ; 30. Dxh6+!, Rxh6 ; 31. Th4 mat.

z) Si 29..., Dd6 ; 30. Dxh6+!, Rxh6 ; 31. Th4 mat. Et si 29..., Txé4 ; 30. dxé4.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1723
O. J. CARLSSON (1976)

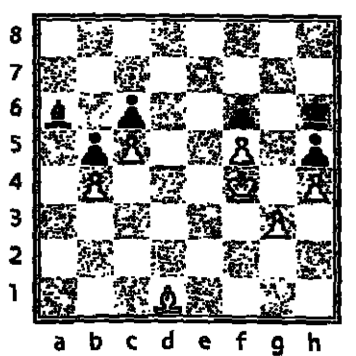
(Blancs : Rd3, Fb4, Pa6, b5 et ç4. Noirs : Rb6, Fé6, Pa7.)

Les Blancs ont deux pions de plus, mais les Noirs menaçent d'annuler par 1..., Fd7 et 2..., Fxb5. La variante 1. Rd4, Fd7 ; 2. Fç5+, Ra5 ; 3. Fxa7 ne sauve rien : 3..., Fxb5!

1. Fé7!, Fd7 ; 2. Fd8+, Rç5 ; 3. b6!, axb6 ; 4. a7, Fç6 ; 5. Fé7! mat.

Si 1..., Ra5 ; 2. Rd4, Fd7 ; 3. Rç5, Fé6 ; 4. Fd6, Ra4 ; 5. Fb8, Rb3 ; 6. Fxa7, Fxç4 ; 7. Fb8, Ff1 ; Rb6, Ra4 ; 9. a7, Fg2 ; 10. Ra6, et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1724
N. D. GRIGORIEV (1931)



Blancs (7) : Rf4, Fd1, Pb4, ç5, f5, g3 et h4.
Noirs (6) : Rh6, Fa6, Pb5, ç6, f6 et h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

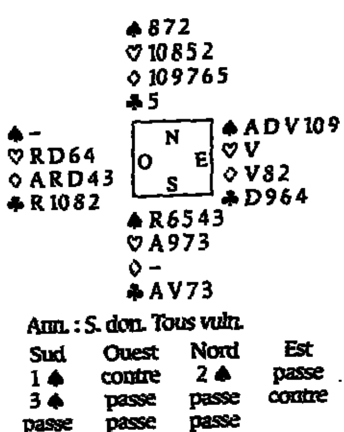
Claude Lemoine

BRIDGE

N° 1720

LA POLITIQUE DU RÉSULTAT

Même les experts se laissent influencer par le résultat d'un coup. Mais qui osera dire qu'Al Sobel, le grand champion des années 50, n'aurait pas dû contrer « 3 Piques » dans cette donne.



Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	contre	2 ♠	passe
3 ♠	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Sud a-t-il joué pour gagner* TROIS PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Est ne peut avoir contré que s'il a les cinq atouts du camp défensif, et le seul espoir de faire le contrat est de le réaliser avec les deux As, trois coupes à Trèfle avec les trois atouts du mort et trois coupes à Carreau avec les atouts de la main. En plus, le Roi de Pique procurera la neuvième levée. Pour que ce plan se réalise, il faudra qu'Est ne puisse ni surcouper à Trèfle ni couper prématurément à Carreau (avec l'As de Pique pour rejouer atout). Il est donc nécessaire qu'Est ait la distribution 5-1-3-4.

L'hypothèse où Ouest aurait un Pique est peu vraisemblable (car il aurait entamé Pique), et elle ne change rien au jeu de double coupe du déclarant.

Voici comment le coup s'est déroulé, au grand désespoir d'Al Sobel : Roi de Carreau coupé, As de Coeur, As de Trèfle, 3 de Trèfle coupé, 6 de Carreau coupé, 7 de Trèfle coupé, 7 de Carreau coupé par le 5 de Pique, Valet de Trèfle coupé par le 8 de Pique (le dernier atout du mort) et 9 de Carreau coupé par le 9 de Pique d'Est et surcoupé par le Roi de Pique.

Est a fait ensuite ses quatre honneurs, pour... 100 points car on était en partie libre. Une maigre consolation pour diminuer la perte de 730 points !

PARFAITE SÉCURITÉ

Certains coups techniques sont très anciens, mais on ne résiste jamais au plaisir de les publier quand ils constituent un « modèle du genre ».

Observez ce grand chelem que l'Américain Coffin avait présenté avant la guerre, et cachez les mains adverses pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ A R 6 4
♡ 8
◇ D 7 6 5 3 2
♣ A 2

♠ 10
♡ R 10 3
◇ V 9 8 4
♣ V 10 9 8 5

N
O E
S

♠ 9 3 2
♡ D V 4 2
◇ 10
♣ D 7 6 4 3

♠ D V 8 7 5
♡ A 9 7 6 5
◇ A R
♣ R

Les enchères n'avaient pas été publiées ; aujourd'hui, elles pourraient être les suivantes :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ◇	passe
2 ♡	passe	3 ♠	passe
4 SA	passe	5 ♡	passe
6 ♣	passe	7 ♠	passe
passe	passe		

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle, Sud a pris avec le Roi sec et a tiré la Dame de Pique. Tout le monde ayant fourni, *comment Coffin propose-t-il de gagner* le GRAND CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Après le Blackwood, l'enchère de « 6 Trèfles » (l'annonce au palier de 6 d'une couleur non déclarée) est aujourd'hui le moyen classique d'utiliser la convention de Joséphine. En effet, après « 4 SA », si Sud déclare « 5 SA », c'est le Blackwood pour les Rois et non la demande conventionnelle du grand chelem pour savoir si le partenaire a deux des trois gros honneurs de la couleur d'atout.

L'annonce d'une nouvelle couleur remplace donc conventionnellement la « Joséphine » quand le Blackwood a été utilisé.

Avec As et Roi de Carreau dans la couleur du partenaire, il était normal d'essayer le grand chelem si Nord avait As et Roi à l'atout (Pique).

Philippe Brugnon

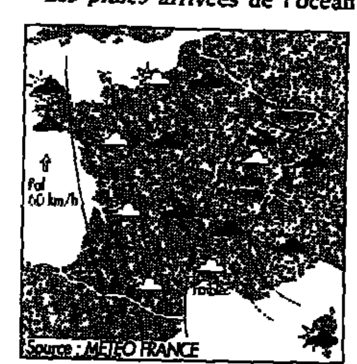
Des températures plus douces

LES HAUTES PRESSIONS qui protégeaient la France se sont décalées très rapidement vers l'Europe centrale. Nous sommes maintenant sous l'influence d'un vaste système dépressionnaire centré sur l'Atlantique. Cette dépression produit des bandes nuageuses et pluvieuses qui traverseront l'ensemble des régions en cette fin de semaine, dans un flux de sud-ouest doux et humide.

Les pluies arrivées de l'océan Atlantique vendredi continuent à se décaler lentement vers l'est. Elles pourront rendre les chaussées glissantes en arrivant samedi matin sur les sols gelés des Ardennes au nord de l'Alsace. Il pleuvra une bonne partie de la matinée de la frontière allemande à la Méditerranée, en passant par la Bourgogne et le Lyonnais. Les pluies se poursuivront souvent jusqu'au soir dans les Cévennes, mais n'arriveront qu'en cours d'après-midi sur la Côte d'Azur et la Corse. Après les petites pluies de la nuit, la journée s'annonce assez ensoleillée dans une grand partie centrale du pays. Du matin au soir, on pourra profiter d'éclaircies de Nord-Pas-de-Calais à l'Ile-de-France et de l'Orléanais aux Pyrénées. De la Champagne au Massif Central, le ciel aura un peu plus de mal à se débarrasser de ses nuages : le soleil ne s'imposera qu'en début d'après-midi. Plus à l'ouest, du Cotentin au Pays basque, la matinée se passera le plus souvent sous le soleil. En Bretagne, les éclaircies du petit matin de dureront pas. Des nuages menaçants arriveront de l'ouest à la mi-journée. Ils donneront quelques pluies l'après-midi dans le Finistère et s'accompagneront d'un net renforcement des vents de sud. Les rafales pourront atteindre 90 km/h sur la pointe bretonne en soirée.

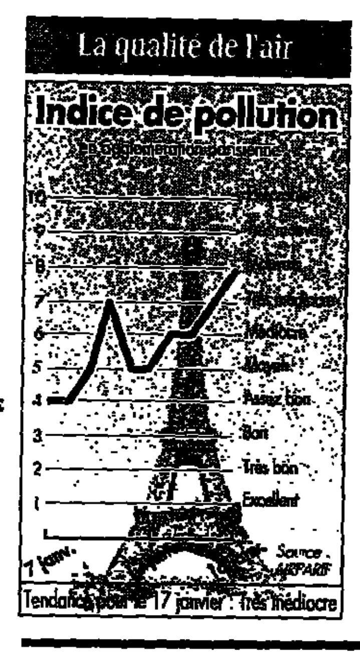
Une certaine douceur régnera sur l'ensemble du pays. Les températures matinales évolueront entre 3 et 7 degrés. Certains thermomètres pourront encore afficher des valeurs négatives au lever du jour près de la frontière allemande. L'après-midi, il fera en général entre 8 et 15 degrés du nord au sud du pays. Une certaine fraîcheur persistera dans le Nord-Est, où il ne fera pas plus de 2 à 5 degrés au meilleur de la journée, parfois moins dans le nord de l'Alsace.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



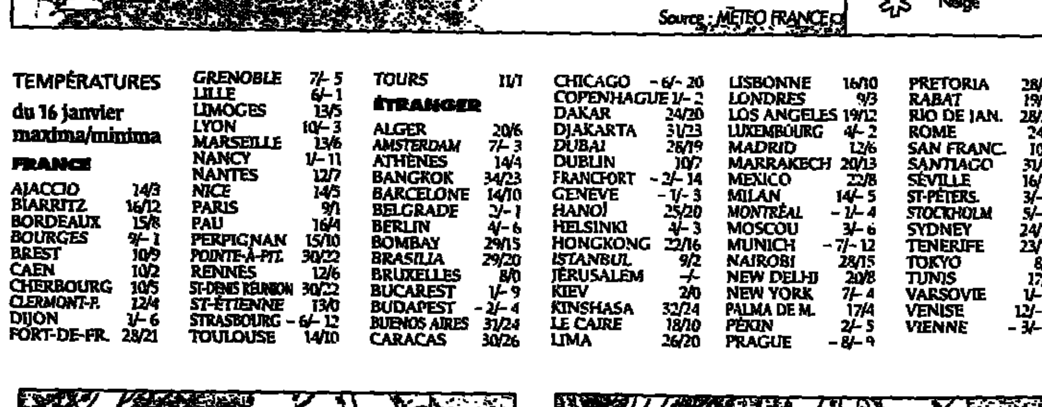
Prévisions pour le 18 janvier vers 12h00

La qualité de l'air

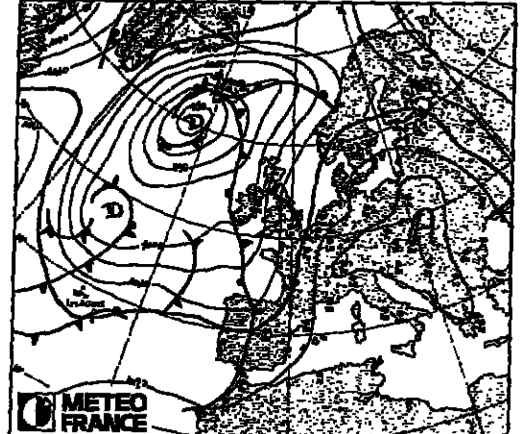


Tendance pour le 17 janvier : très médiocre

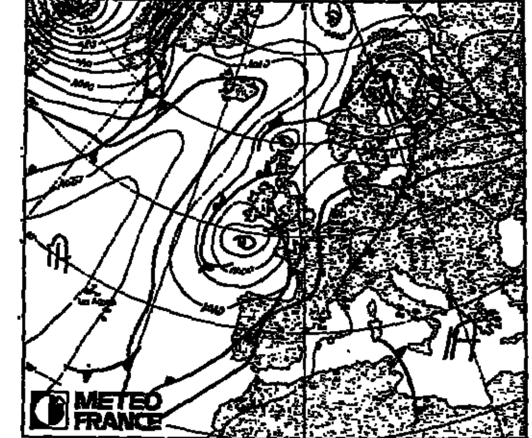




TEMPÉRATURES du 16 janvier maxima/minima		GRENOBLE	7/-5	TOURS	11/1	CHICAGO	-6/-20	LISBONNE	16/10	PRETORIA	28/16
FRANCE		LILLE	6/-1	ÉTRANGER		COPENHAGUE	1/-2	LONDRES	9/3	RABAT	19/15
AJACCIO	14/3	LIMOGES	13/5	ALGER	20/6	DAKAR	24/20	LOS ANGELES	19/12	RIO DE JAN.	28/25
BIARRITZ	16/12	LYON	10/-3	AMSTERDAM	7/-3	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	4/-2	ROME	24/0
BORDEAUX	15/8	MARSEILLE	13/6	ATHÈNES	14/4	DUBAI	26/19	MADRID	12/6	SAN FRANC.	10/6
BOURGES	9/-1	NANCY	1/-11	BANGKOK	34/23	DUBLIN	10/7	MARRAKECH	20/13	SANTIAGO	31/14
BREST	10/9	NANTES	12/7	BARCELONE	14/10	FRANCFORT	-2/-14	MEXICO	22/8	SÉVILLE	16/10
CAEN	10/2	NICE	14/5	BELGRADE	2/-1	GENÈVE	-1/-3	MILAN	14/-5	ST-PÉTERS.	3/-6
CHERBOURG	10/5	PARIS	9/1	BERLIN	4/-6	HANOI	25/20	MONTRÉAL	-1/-4	STOCKHOLM	5/-3
CLERMONT-F.	12/4	PAU	16/4	BOMBAY	29/15	HELSINKI	4/-3	MOSCOU	3/-6	SYDNEY	24/18
DIJON	1/-6	PERPIGNAN	15/10	BRASILIA	29/20	HONGKONG	22/16	MUNICH	-7/-12	TENERIFE	23/13
FORT-DE-FR.	28/21	POINTE-À-PIT.	30/22	BRUXELLES	8/0	ISTANBUL	9/2	NAIROBI	28/15	TOKYO	8/2
		RENNES	12/6	BUCAREST	1/-9	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	20/8	TUNIS	17/6
		ST-DENIS RÉUNION	30/22	BUDAPEST	-2/-4	KIEV	2/0	NEW YORK	7/-4	VARSOVIE	1/-3
		ST-ÉTIENNE	13/0	BUENOS AIRES	31/24	KINSHASA	32/24	PALMA DE M.	17/4	VENISE	12/-2
		STRASBOURG	-6/-12	CARACAS	30/26	LE CAIRE	18/10	PÉKIN	2/-5	VIENNE	-3/-3
		TOULOUSE	14/10			LIMA	26/20	PRAGUE	-8/-9		



Situation le 17 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le premier président de la IVe République

LA JOURNÉE d'hier a été comme une trêve ensoleillée. M. Vincent Auriol élu président de la République, il serait inopportun et inutile de s'attarder à rechercher si cette élection a un caractère politique. Nous avions laissé entendre que M. Auriol était le meilleur parmi les hommes politiques qui puissent remplir le rôle d'un arbitre constitutionnel, d'un médiateur et d'un conciliateur. On a choisi la tranquille sagesse, et l'on ne pouvait faire mieux.

Rien ne peut cependant nous empêcher d'écrire que le 16 janvier 1947 aura été quelque peu une journée d'ingratitude. Nous aurions dû entendre à Versailles, malgré tout, un écho du 18 juin 1940. Il y aurait eu quelque noblesse, en dépit de toutes les oppositions et de toutes les haines politiques, à se souvenir de cette grande voix, alors presque inconnue, qui s'élevait au-dessus de la servitude, à se souvenir de tous les morts qui ont suivi. Leurs ombres n'étaient pas absentes en ce palais des rois où était sacré le premier président de la IVe République.

Maintenant, les difficultés politiques commencent, et elles ne sont pas minces. Malgré l'atmosphère de trêve ne devinait-on pas à Versailles les rivalités, les arrière-pensées, les ambitions nostalgiques des grands partis ? A quoi serviraient ces acclamations, ces chants de *La Marseillaise*, si vous songiez à faire de l'homme choisi le jouet des discordes civiles ?

Nous voudrions que les groupes politiques réfléchissent aujourd'hui à leurs responsabilités. De leur attitude dépend la réussite ou l'échec du nouveau régime. La démocratie française est condamnée désormais à la victoire ou à la mort, car l'impuissance serait la mort.

Rémy Roure
(18 janvier 1947.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

VOICI LES HAUTEURS d'enneigement au jeudi 16 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, ou par Minitel 3615 EN MONTAGNE. Les chiffres indiquent en centimètres la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE. Alpe-d'Huez : 98-260 ; Alpe-du-Grand-Serre : 90-145 ; Auris-en-Oisans : 80-130 ; Autrans : 50-100 ; Chamrousse : 110-130 ; Le Collet-d'Allevard : 30-130 ; Les Deux-Alpes : 80-280 ; Lans-en-Vercors : 10-70 ; Méaudre : 40-100 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-120 ; Les Sept-Laux : 50-165 ; Villard-de-Lans : 40-100.

HAUTE-SAVOIE. Avoriaz : 60-145 ; Les-Carroz-d'Arraches : 58-225 ; Chamonix : 60-234 ; Châtel : 60-145 ; La Clusaz : 50-230 ; Combloux : 45-145 ; Les Contamines-Mont-Joie : 50-140 ; Flaine : 80-230 ; Les Gets : 60-130 ; Le Grand-Bornand : 40-120 ; Les Houches : 70-160 ; Megève : 58-160 ; Morillon : 20-230 ; Morzine-Avoriaz : 50-145 ; Praz-de-Lys-Sommand : 85-160 ; Praz-sur-Arly : n.c. ; Saint-Gervais : 60-160 ; Samoëns : 40-240 ; Thollon-les-Memises : 100-120.

SAVOIE. Les Aillons : 45-115 ; Les Arcs : 73-175 ; Arèches-Beaufort : 40-150 ; Aussois : 50-100 ; Bonneval-sur-Arc : 100-225 ; Bessans : 100-120 ; Le Corbier : 70-210 ; Courchevel : n.c.-132 ; La Tania : 50-132 ; Crest-Voland-Cohennoz : 90-110 ; Flumet : 70-130 ; Les Karellis : 70-170 ; Les Menuires : 60-180 ; Saint-Martin-Belleville : 50-195 ; Méribel : 65-130 ; La Norma : 70-220 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 60-125 ; La Plagne : 180-190 ; La Rosière 1850 : 90-190 ; Saint-François-Longchamp : 50-160 ; Les Saisies : 115-155 ; Tignes : 102-180 ; La Toussuire : 70-110 ; Val-Cenis : 65-190 ; Val-Fréjus : 20-185 ; Val-d'Isère : 80-220 ; Valloire : 40-120 ; Valmeinier : 25-120 ; Valmorel : 62-145 ; Val-Thorens : 140-240.

ALPES-DU-SUD. Auron : 160-290 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Isola 2 000 : 125-265 ; Montgenèvre : 100-220 ; Orcières-Merlette : 90-320 ; Les Orres : 120-280 ; Pra-Loup : 90-235 ; Puy-Saint-Vincent : 100-300 ; Risoul 1850 : 100-200 ; Le Sauze-Super-Sauze : 80-220 ; Serre-Chevalier : 110-270 ; Superdévoluy : 95-260 ; Valberg : 150-190 ; Val d'Allos/Le Seignus : 175-285 ; Val d'Allos/La Foux : 215-450 ; Vars : 100-200.

PYRÉNÉES. Ax-les-Thermes : 60-140 ; Cauterets-Lys : 20-160 ; Font-Romeu : 100-160 ; Gourette : 70-190 ; Luz-Ardiden : 60-110 ; La Mongie : 80-150 ; Peyragudes : 100-200 ; Piau-Engaly : 100-160 ; Saint-Lary-Soulan : 80-165 ; Luchon-Superbagnères : 80-260.

AUVERGNE. Le Mont-Dore : n.c. ; Besse/Super-Besse : 40-50 ; Super-Lioran : 30-50.

JURA. Métabief : 6-58 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 60-100 ; Les Rousses : 10-110.

VOSGES. Le Bonhomme : 50-60 ; La Bresse-Hohneck : 20-50 ; Gérardmer : n. c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 10-40 ; Ventron : n.c.

PARIS EN VISITE

Dimanche 19 janvier

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (45 F), 10 h 15, place Colette devant la porte de l'administration (Monuments historiques).
■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 10 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).
■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Claude Marti).
■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).
■ ***MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO*** (55 F), 11 h 45, 63, rue de Monceau (Union centrale des arts décoratifs).
■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (45 F + frais d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Monuments historiques).
■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Goncourt vers l'hôpital (Monuments historiques).
■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** et le quartier de la Nouvelle France (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Didier Bouchard).
■ ***L'ÎLE DE LA CITÉ*** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **LE QUARTIER SUFFREN-GARIBALDI** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Ségur (La Parisienne).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Christine Merle).
■ **LA CONCIERGERIE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de L'Horloge, près du guichet des billets (Approche de l'art).
■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (45 F), 15 heures, devant le Panthéon (Monuments historiques).
■ ***LE QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE*** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).
■ **MONTMARTRE**, 15 heures (55 F), sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris et son histoire) ; 15 h 30 (50 F), en haut du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).

PHILATÉLIE

Terres australes et antarctiques

CE DÉBUT D'ANNÉE a vu la traditionnelle mise en vente de l'essentiel du programme philatélique annuel du territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). A noter, le timbre à 16 F, *Escale imprévue aux Kerguelen « Ecureuil-Poitou-Charentes 2 »*, qui évoque le passage d'Isabelle Autissier dans les îles lors du précédent Vendée Globe, en 1993.

Ont aussi été émis les : 3 F, *René Garcia* (explorateur) ; 1 F, *Améthyste* ; 2,70 F, *Pétrel tempête* ; 3 F, *Marion-Dufresne* (bateau) ; 4 F, *Jean Turquet* ; 5,20 F, *Jasus paulensis* (langouste) ; 5 F, *Crozet-Notre-Dame-des-Oiseaux* ; 8 F, *Service de santé des armées* ; 20 F, *Naufragé célèbre aux Kerguelen-John Nunn* ; 24 F, *Programme Icota* ; 27 F, *Pillard épineux* (poisson) ; 29,20 F, *Poa kerguelensis* (végétal).

Enfin, deux triptyques sont attendus : l'un, le 28 février, composé de trois timbres à 1 F, à l'occasion du 50e anniversaire des Expéditions polaires françaises ; le second, hors programme, le 4 mars, comportant deux timbres (24 F et 3 F) encadrant une vignette sans valeur faciale, en mémoire d'Yves-Joseph de Kerguelen de Trémarec (explorateur mort en 1797).



P. J.

★ *Terres australes et antarctiques françaises, 34, rue des Renaudes, 75017 Paris.*

EN FILIGRANE

■ ***Un cadeau de La Poste.*** Un « bloc-épreuve » spécial en taille-douce est offert à ses abonnés par le service philatélique de La Poste, en remerciement de leur fidélité. Il réunit les *Marianne* de Briat (timbre à valeur permanente, à 2,70, 3,80 et 4,50 F) imprimées en noir.

■ **Gravures monégasques.** Deux gravures en taille-douce d'Eugène Lacaque en format timbre-poste, à l'effigie du prince Albert et de la princesse Stéphanie, sont disponibles au prix de 125 F l'exemplaire (port compris), auprès de Nicole Hertzog, 33, rue Principale, 68420 Obermorschwihr. Le Musée des timbres et des monnaies de Monaco diffuse une gravure de Ceslaw Slania, particulièrement réussie, à l'effigie de Rainier III, vendue 450 F (renseignements au 00-377-93-30-42-27). Tirage limité.

■ ***Ventes.*** Deux ventes sur offres Roumet (Paris, tél. : 01-47-70-00-56), clôturées les 21 janvier et 4 février, dispersent plus de 4 000 lots, dont : France, affranchissement à 70 c pour la Prusse du 10 octobre 1852 (départ 85 000 F) et ensemble de transmission de courrier *via* la Suisse pour les territoires occupés par la Prusse en 1870-1871 (départ 125 000 F) ; boîtes à timbres ; quelques autographes (Verlaine, lettre du 9 février 1886, départ 2 500 F).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

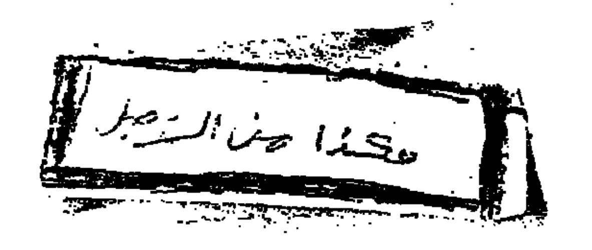
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



MUSIQUE *Le rock s'est toujours affirmé dans la contestation, générationnelle et politique. Depuis sa naissance, il a connu des phases d'exaltation et de repli, qui ont correspondu aux évolutions de la société.* ● *LE RAP, ancré dans la réalité quotidienne, a longtemps assumé seul le discours protestataire et violent auprès des jeunes. Mais depuis quelque temps on voit naître des groupes de rock qui renouent, par leurs textes et leur musique, avec l'esprit de rébellion.* ● *LE JAZZ aussi, musique engagée par nature, trouve dans les difficultés de l'époque des raisons de militer et de débattre. Des collectifs de musiciens se sont formés. Ils agissent notamment face à la montée des intolérances et du Front national.* ● *L'ÉCRIVAIN Maurice Dantec, auteur de romans noirs, explique les raisons qui l'ont poussé à écrire des textes de chansons pour le groupe rock No One is Innocent.*

Le rock français retrouve les chemins de la contestation

Longtemps dépassés par le discours revendicatif du rap, de nombreux groupes renouent avec la tradition d'un genre qui, au cours de son histoire, a plusieurs fois su exprimer la révolte de la jeunesse

NON SANS FIERTÉ, Guillaume agite la photocopie d'un article paru dans *Présent* (le 4 janvier). Son groupe, Oneyed Jack, y est violemment attaqué par le quotidien d'extrême droite, qui fustige aussi une compilation, « *le CD haineux distribué par le magazine* Hard Rock ». Avec l'excitation du tireur qui a touché au but, le jeune homme se réjouit. « *Si on fait chier le FN, on a la banane.* » Dans une de ses chansons, *Le Pouvoir*, le groupe n'épargne pas Jean-Marie Le Pen : « *L'autre borgne que l'on va se rôtir comme un bœuf/Le Pen draine sa merde.* »

Présent voue Oneyed Jack aux mêmes gémonies que NTM. Guillaume ne cache pas son admiration pour les rappeurs de la Seine-Saint-Denis. « *NTM prendrait trois mois de prison, alors que tous les jours Le Pen vomit des propos discriminatoires ? S'ils sont condamnés, on descend tout casser.* » La virulence du discours de ce groupe parisien n'a rien d'exceptionnel dans le paysage rock français d'aujourd'hui. Si le rock a longtemps laissé au rap le monopole de la rébellion, il a fini par s'en inspirer pour retrouver la voix de la contestation.

S'affirmant d'abord à sa naissance, au milieu des années 50, dans le conflit de générations, le rock épousera dans les années 60 la plupart des grandes causes de la jeunesse occidentale. Paix au Vietnam, droits civiques, révolution... La musique devait changer le monde. En 1968, le groupe américain MC5, managé par John Sinclair fondateur du White Panther Party, produira avec *Kick Out the Jams* le parfait équivalent musical du cocktail Molotov. Mais le boycottage, la prison et la drogue auront raison du gang de Detroit. Les désillusions des années 70 finiront de replier le rock sur lui-même. Il faudra attendre l'explosion punk de 1976 pour lui replonger la tête dans le quotidien.

En France, les yéyés font pâle figure. Nos premiers rockers ont peu d'impact et pas de discours. Jusqu'à Trust. Pour exprimer son dégoût de la France de Giscard, le chanteur banlieusard Bernie Bonvoisin a choisi le hard rock. Avec son complice, le guitariste Nono Krief, ils signeront une poignée d'hymnes « anars » – *Police milice, Mesrine, Antisocial, L'Elite* – auxquels s'identifiera la frange la plus défavorisée du public rock. Vendus à plus de deux millions d'exemplaires, leurs albums auront un impact certain. Kool Shen, un des rappeurs de NTM, confiait il y a quelques mois que Trust était un des seuls groupes de rock auxquels il a pu s'identifier. Peut-être n'est-ce pas un hasard si Mathieu Kassovitz a offert un petit rôle à Bernie dans *La Haine*.

LE MOUVEMENT ALTERNATIF

La quarantaine passée, le chanteur et le guitariste viennent de reformer un groupe qui avait fini par se dissoudre par manque d'idées et de motivation. Si l'air (contestataire) du temps leur semblait favorable, l'inspiration originelle a disparu. Leur nouvel album, *Europe et haines*, brasse avec mauvaise humeur des généralités. Et s'ils dénoncent l'épuration ethnique en Bosnie, leur façon de rechercher la caution d'un enfant juif du ghetto de Varsovie dont la photographie est reprise sur la pochette de l'album, la publicité télévisée, le clip, les affiches de concerts (*Le Monde* du 9 janvier) et du Che provoque un malaise certain.

Trust n'eut pas de successeur. Il fallut attendre l'émergence du mouvement alternatif en 1986 pour sortir de la superficialité des années yuppies. Souvent issus des squats parisiens, des groupes comme Ludwig Von 88 et, surtout, Bérurier Noir se révolteront à coups de bruyants hymnes libertaires contre la montée des intolérances. Mais les réalités commerciales auront peu à peu raison de l'utopie et de ce mouvement punk à la française.

Très vite, la revendication rock se fera distancer par le rap. Sans doute parce que le hip-hop et le ragga (son faux frère reggae) s'ancrent viscéralement dans la réalité. Au point que des rockers sentiront le besoin de rapprocher leurs guitares des mots aiguisés du rap. Une fois encore, l'Amérique fournit le modèle. En pionniers, les Californiens marxistes de Rage Against The Machine matérialiseront, entre heavy metal, funk, punk et rap, leur haine du « système ».



En France, une pléiade de groupes sont aujourd'hui leurs héritiers. Parmi les plus populaires, No One Is Innocent, Silmarils (tous les deux Disque d'or), Lofofora, Atomic Kids ou Oneyed Jack proclament leur refus de l'exclusion, du racisme, de la corruption politique et du Front national. Marqués par l'expérience alternative, ils s'attachent à favoriser un circuit parallèle de production de spectacles, sans rejeter pour autant les propositions des multinationales. Virgin a créé un label, Hostile, qui accueille à la fois des rappeurs et ce que son directeur, Benjamin Chulvanig, appelle des groupes de « ghetto metal ». Sony héberge le label Yelen qui a produit Oneyed Jack et Massive Hysteria.

Si on titille Guillaume sur le conformisme de sa contestation ou des paroles trop facilement réduites à des slogans, le DJ de Oneyed Jack s'emporte. « *Il n'y a pas de démagogie. On a vécu ce dont on parle. Je touche 32 francs par jour comme intermittent du spectacle. Ma copine s'appelle Fatima, elle est moitié arabe, moitié espagnole. Il y a deux mois, nous habitions un squat rue de la Moskova. Un jour à 5 heures du mat, quarante CRS sont venus expulser plusieurs familles d'Africains. On en a chialé. Tout ça ne donne pas envie d'écrire sur l'amour et les petits oiseaux.* »

SURENCHÈRE SONIQUE

La scène « rock fusion » a pourtant du mal à transcender les règles du genre. La pertinence de l'engagement s'autoconsume souvent dans la surenchère sonique. Diabologum y a toutefois une place à part. Ce groupe toulousain élabore des chansons singulières. De leur chaos bruitiste naît une profonde mélancolie sur laquelle se posent des mots désincarnés qui choquent d'abord par leur monotonie avant de séduire par leur désespoir latent. Pas engagés au sens militant, les morceaux de *3*, leur troisième album, posent pourtant un regard très dur sur notre environnement.

Michel, guitariste et chanteur, explique la genèse de cette critique sociale sans revendication. « *Nous avons enregistré deux premiers albums d'un cynisme léger. Nous étions étudiants, nous nous amusions. Depuis nous nous sommes pris en pleine face la dureté de la vie quotidienne. Le marché du travail, l'ANPE, les Assedic. Nous sommes d'autant plus pessimistes que nous n'entrevoyons pas de solution.* » Leur façon de détourner les phrases toutes faites du discours « médiatique » flirte-t-elle volontairement avec le situationnisme ? « *Nous avons tous été marqués par la lecture de Guy Debord, mais il est très difficile d'en parler sans dire de bêtises. Nous n'avons pas les mêmes engagements que les situationnistes. Nous avons surtout été séduits par leur côté émotionnel. L'idée de dérive et de récupération de la langue* ». Dans *Il faut*, on peut entendre : « *Quant aux problèmes de société / Les solutions ? A part la destruction/Je ne vois rien venir.* »

Michel explique : « *C'est le point de vue de quelqu'un arrivé au bout du dégoût. Nous sommes sans doute l'incarnation parfaite de la dépression du petit Blanc de la classe moyenne, nous ne nous engageons pas, mais peut-être préférerions-nous tout casser que de manifester en silence.* »

S. D.

Discographie

● **No One Is Innocent.** Albums : *No One Is Innocent* (Island), *Utopia* (Island) *(à paraître le 17 mars)*. Single : *Nomenklatura* (Island).
● **Oneyed Jack.** *Cynique* (Yelen, Sony).
● **Lofofora.** *Lofofora* (Hostile, Virgin), *Peuh* (Hostile, Virgin).
● **Diabologum.** *3* (Lithium, Virgin).
● **Silmarils.** *Silmarils* (East West).
● **Trust.** *Europe et haines* (WEA).

Maurice Dantec, écrivain et parolier de No One Is Innocent

« Le heavy metal et le rap nourrissent mon écriture »

PIONNIERS de l'engagement rock-fusion en France, le groupe No One Is Innocent a attendu, après son premier album éponyme, plus de deux ans pour enregistrer *Utopia* (qui sortira le 17 mars). Le temps d'émanciper un peu sa musique des influences anglo-saxonnes et de mûrir la radicalité de son discours. A cet effet, ils ont recruté les services d'un romancier de trente-sept ans, Maurice Dantec, auteur publié dans la « Série noire » *(La Sirène rouge, Les Racines du mal)*. Influencé autant par les romans morbides de James Ellroy que par la violence du rock de Ministry ou de Nine Inch Nails, l'écrivain, amateur de subversion, a apprécié cette rencontre.

« Qu'est-ce qui vous a attiré dans cette collaboration ?

– Le groupe m'a contacté alors qu'ils avaient commencé l'enregistrement de l'album aux Etats-Unis. Ils avaient aimé *Les Racines du mal*. Je connaissais et j'avais apprécié leur premier album, mais j'étais méfiant. Je n'aime pas les musiciens qui recherchent une caution littéraire pour plus de respectabilité. No One voulait surtout briser le fonctionnement autarcique des musiciens. Pour que cela marche, il fallait que je devienne un véritable membre du groupe. C'est ce qui s'est passé le temps de quatre morceaux. A la fois romancier et parolier, j'ai d'une part écrit les paroles de ces chansons, d'autre part rédigé des bouts de textes plus littéraires – plus proches de l'essai – que j'ai lus moi-même sur certains morceaux. Sur une chanson, ils ont aussi repris un extrait des *Racines du mal*.

– Comment réagissez-vous devant leur engagement politique ?

– Je crois que ces derniers mois leur musique et leur discours ont connu une phase de maturation. L'engagement, ce n'est pas faire se trémousser dans un clip des filles en bikini aux côtés de prisonniers de camp de concentration [*allusion à un récent clip vidéo de Trust*], ni d'afficher sur son disque le portrait du « Che ». Ce n'est pas non plus diffuser des messages ou des slogans prédigérés. Etre révolutionnaire, c'est d'abord se changer soi-même. Je trouve que No One utilise d'abord la musique comme vecteur de contamination esthétique. Ils mettent en lumière les paradoxes qui existent en l'homme. Nous étions sur la même longueur d'onde.

– Vous étiez familier de leur univers musical ?

– J'ai moi-même fait partie de groupes punk et after-punk à la fin des années 70. Artefact, Etat d'urgence... Mon engagement était plus esthétique que politique. Il s'agissait de refaire du rock un truc basé sur l'instinct et l'électricité. Dans les années 90, beaucoup de choses m'ont enthousiasmé. En particulier, ces mélanges de techno et de heavy metal très noir. Ministry, Nine Inch Nails, Fœtus... J'écoute aussi beaucoup de rap, NTM entre autres, et pas seulement depuis l'affaire de Toulon. Ces musiques nourrissent mon écriture.

– Quel rapport existe-t-il pour vous entre le rock et le roman noir ?

– La subversion dans le roman noir fait partie de la tradition. Il est le dernier refuge des marginalités littéraires. Nous nous intéressons à des choses passées sous silence dans les salons littéraires. Les perdants, les voyous, le crime... Je me passionne aussi pour les mutations technologiques et génétiques. Des disques comme ceux de Bowie ou Kraftwerk ont précédé la littérature cyberpunk.

– Vous écrivez, dans la chanson *Nomenklatura* : « *Nous devons élaborer des stratégies de survie et de contamination, par la création et la prolifération d'utopies privées, cryptées, et qui se substitueront à l'ancien ordre social...* »

– Ma stratégie a toujours été celle du ver dans le fruit... Il faut infiltrer la machine pour qu'elle arrête de tout prémâcher. Les politiques sont complètement déconnectés de la réalité des mutations scientifiques et économiques à venir. No One a une chanson, *Antipolitique*, auquel participe le rappeur EJM, qui constate cette terrible impuissance. Un des derniers boulots de l'artiste est de percer au-delà des apparences. »

Propos recueillis par
Stéphane Davet

Les hommes et les femmes du jazz, engagés par nature

DES MUSICIENS CONTRE LE FASCISME. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil, 93. Mº Robespierre. à partir de 20 heures, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Par son histoire, le jazz est une musique engagée. Forcément. « *L'une des premières choses que je rappelle à mes élèves,* explique le pianiste Benoît Delbecq, âgé d'une trentaine d'années, *c'est que cette musique, quelle que soit l'esthétique qu'on a envie de pratiquer, est née de l'esclavage.* » Par son économie aussi, toujours à la frange de la survie, et par sa pratique de la liberté musicale.

En France, durant les années d'Occupation, des solistes ont rejoint la Résistance ; dans les années 60, le free jazz, pratique musicale, organisation collective et réponse des Noirs américains aux injustices et à la ségrégation, a trouvé en Europe des relais auprès de nombreux musiciens, pour qui engagement politique et engagement musical sont allés ensemble.

Mais si les années 60 et 70 ont vu leur lot de mouvements, d'actions – Texier, Lubat, le Worshop de Lyon étaient déjà de bien des combats –, les années 80, qui ont vu arriver la gauche au pouvoir ont, de l'avis de beaucoup, été celles d'une certaine désertion du terrain politique. Pour Sylvain Kassap, clarinettiste et compositeur, signataire, avec les membres du collectif Zhivaro, de l'« Appel des 250 » lancé, en 1990, à l'initiative de Gilles Perrault, les musiciens ont maintenant retrouvé depuis cette période des façons de faire des années 70. « *J'ai le sentiment qu'un mouvement d'engagement est réamorcé,* précise-t-il. *Il coïncide aussi avec un renforcement de structures et de réseaux associatifs.* »

Certains musiciens militent au sein d'associations comme Act Up, Ras L'Front, les Restaus du cœur, ou Amnesty International. Pour la contrebassiste Hélène Labarrière, qui a récemment rejoint Ras L'Front, « *une action militante c'est aussi aller à des manifestations, assister à des conférences, participer à des débats, vendre des journaux* ». C'est aussi, comme cela a souvent été le cas dans un passé pas si lointain, jouer pour des grévistes, pour une association caritative, pour Amnesty.

DÉBATTRE, DONC AGIR

S'engager c'est agir, disent à leur tour les jeunes musiciens. On a vu naître, dans la suite de Zhivaro – collectif qui regroupe Claude Barthélémy, Sylvain Kassap, Didier Levallet, Jacques Mahieux, Gérard Marais et Henri Texier, tous passés par diverses barricades – des collectifs de musiciens, pour jouer ensemble mais aussi pour débattre, réfléchir – agir, donc. « *Dès que les libertés sont bafouées, il faut se réveiller,* résume Benoît Delbecq. *La montée de Jean-Marie Le Pen, je l'ai vécue. J'avais quinze ans quand il était à 1,5 %. On a toujours parlé de tout ça, de la "fracture sociale", du danger d'un fascisme qui finit par devenir ordinaire. Ça a fait partie de notre réflexion.* »

Avec Ras l'Front, ils sont ainsi quelques-uns à répondre directement aux fascismes. Pour un concert interdit, pour une pièce empêchée, pour des livres absents des bibliothèques, « *que mille concerts fleurissent* », paraphrase Sylvain Kassap. Pour l'heure, c'est aux Instants chavirés de Montreuil que Ras l'Front et une bonne douzaine de musiciens vont agir, vendredi 17 janvier. La salle est, comme le précise son directeur Philippe Bacchetta, « *un lieu de culture, donc un lieu de paroles et d'action* ». En novembre 1996, des travailleurs africains expulsés y ont trouvé refuge quelques jours, des musiciens ont joué pour les sans-papiers de Saint-Bernard : la recette a permis d'acheter un ordinateur que promettait depuis des mois le PS. L'engagement, c'est aussi se demander dans quel monde tout un chacun veut vivre. Le jazz y est attentif.

Sylvain Siclier

Familles et pratiques de la photographie contemporaine

Le Centre Georges-Pompidou présente dix ans d'acquisitions

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE EN FRANCE. *Dix ans d'acquisitions.* Centre Georges-Pompidou. Galerie 27 (1er sous-sol). Tél. : 01-44-78-12-33. Jusqu'au 31 mars. Catalogue, Editions du Centre Pompidou, 120 p., 130 F.

Le visiteur du Centre Pompidou qui aura la curiosité de descendre au sous-sol, alors que tout l'incite à gagner les étages, tombera sur une exposition aussi généreuse qu'utopique : rassembler dans le même lieu toutes les familles de la photographie contemporaine, toutes les pratiques, le noir et blanc et la couleur, les petits rectangles et les grands formats, les images uniques et les séries, les intuitifs et les conceptuels, ceux qui se disent photographes, artistes, « peintres » et même « sculpteurs », les commandes publicitaires et les recherches intimes, des images enregistrées et d'autres repeintes, classiques ou radicales, figuratives ou abstraites, anodines ou spectaculaires...

Cent trente-six photographies de cinquante auteurs ont été réunies autour de dix ans d'acquisitions du Fonds national d'art contemporain (FNAC) et du Musée national d'art moderne (MNAM). Ces deux institutions achètent des photographies qui viennent gonfler les collections publiques. Cette exposition donne d'abord un bel échantillon de ces achats et révèle leur éclectisme. C'est aussi l'occasion de rappeler l'ampleur des acquisitions dans les années 80, venant combler un énorme vide : huit mille photographies sont répertoriées au FNAC, douze mille au MNAM.

Dans cette masse, il a fallu faire des choix. L'accent a été mis sur la création française. L'œuvre doit être une photogaphie réalisée durant les dix dernières années en France ou par un photographe résidant dans l'Hexagone. Le résultat est une disparité qui devrait en désorienter plus d'un. C'est le but. Cohabitent Sebastiao Salgado avec sa fresque baroque sur une mine d'or au Brésil ; Pierre et Gilles et leurs images sulpiciennes repeintes à l'acrylique représentant des icônes de la culture populaire ; Georges Rousse utilise la photographie comme une trace de lieux voués à la démolition et dont il bouleverse les perspectives à l'aide de la peinture ; Bernard Faucon écrit des phrases énigmatiques sur la peau ; Raymond Depardon a réalisé un reportage sur les paysans en France, qui renvoie à son enfance ; Sandy Skoglund, Boyd Webb et Thierry Urbain construisent des installations décoratives qu'ils photographient par la suite ; John Davies se situe dans la tradition documentaire en fixant des paysages ravagés par la crise ; Patrick Bailly-Maître-Grand use de rayogrammes savants et Joachim Bonnemaison de l'anamorphose ; Hotaro Koyama a brûlé au papier de verre une image de 10 mètres carrés d'un viaduc autoroutier afin de le dématérialiser ; Annette Messager suspend des dizaines de petites photographies fétichistes ; Ange Leccia détourne des images télévisées de Maria Callas ; Richard Baquié soude des clichés pour reconstituer un paysage idéal ; sans oublier une commande de Jean Larivière pour les bagages Louis Vuitton ou de Sarah Moon pour Chanel.

MULTIPLES DIRECTIONS

Chacun trouvera – ou ne trouvera pas – ici et là quelques images promptes à le séduire ou à l'agacer. L'essentiel est ailleurs : que signifie cet improbable patchwork ? Les commissaires de l'exposition, Agnès de Gouvion-Saint-Cyr (maître d'œuvre du FNAC) et Alain Sayag (conservateur pour la photographie au MNAM) ont voulu montrer « *la complémentarité* » du fonds et de la collection sans doute. Ils ont surtout voulu dire combien les cartes de la photographie – son esthétique, ses pratiques – ont été redistribuées au cours des années 80, éclatant en de multiples directions.

L'accrochage en témoigne, venant marquer les pratiques par des cimaises de couleurs différentes. Trois tendances se dégagent, répondant à des typologies bien françaises, sûrement réductrices mais qui ont la vertu de la pédagogie. Le premier cercle est le plus connu car enraciné dans une tradition. Citons Françoise Huguier, Josef Koudelka, Sebastiao Salgado, Xavier Lambours ou Raymond Depardon. Tous sont les tenants d'une photographie « directe » héritée du reportage où l'auteur donne un point de vue sur le monde environnant. S'écartant du photojournalisme, ils appartiennent néanmoins le plus souvent à des agences (Magnum, Métis, Rapho) et, entre autres, publient leurs images dans la presse et des livres.

Le deuxième cercle est communément regroupé sous l'intitulé « Photographies créatives ». On y trouve non plus des photographes mais des « auteurs » : Yves Guillot, Arnaud Claass, Rasi, Bernard Plossu, Jun Shiraoka... Ils ont voulu investir le monde de l'art avec des images dominées par les questions de matière, lumière, flou, ombres, ambiances, chair, tutoyant parfois l'abstraction, plongeant dans des préocupations intimistes et existentielles.

Le troisième cercle échappe à l'histoire de la photographie pour gagner celle des arts plastiques, avec Christian Boltanski, Annette Messager, Ernest Pignon-Ernest, Gloria Friedmann, Tom Drahos, Richard Baquié, Sophie Calle.

De cette diversité surgit la principale ambition de l'exposition. Montrer que la spécificité, la « *vitalité* » de la photographie réside justement dans la multiplicité de ses pratiques, qu'elle « *est restée très largement un métier* », qu'elle n'a rien à gagner en singeant la peinture mais qu'elle « *continue à miner le champ artistique* » pour reprendre des expressions des commissaires tirées du catalogue qui concluent : « *N'a-t-elle pas puissamment participé à ce retour au réel que l'on constate depuis quelques années ?* » Louables intentions. Mais, bizarrement, nombre d'œuvres viennent contredire ce propos, s'inscrivant dans une volonté de se raccrocher au wagon des Beaux-Arts – le studio du peintre Courbet, de Joël-Peter Witkin, est à ce titre exemplaire. De plus, les œuvres sélectionnées de Boltanski, Calle, Bustamente ou Faucon sont picturales alors que ces artistes ont développé une œuvre remarquable autour du document photographique, sa force brute et son ambiguïté, autant de notions ici oblitérées.

Il est enfin dommage que le courant du « style documentaire », sans doute le plus riche aujourd'hui de la photographie contemporaine, ne soit pas, ou mal, représenté. Des artistes comme Sophie Ristelhuber, Marc Pataut, Suzanne Lafont, Patrick Faigenbaum, Jean-Luc Moulène, Jean-Louis Garnell ou Valérie Jouve mènent justement une réflexion sur la spécificité de l'image photographique et la représentation d'un monde en crise. Ancrés dans les arts plastiques, ils se situent également dans une tradition photographique. A ce titre, ils auraient pu boucler la boucle de ces dix ans vertigineux.

Michel Guerrin

« Sans titre », de Georges Rousse, 1992. Epreuve cibachrome contrecollée sur aluminium, 161 × 213. ADAGP PARIS

Un fonds éclectique

La commission d'achat de photographies du FNAC, renouvelée tous les trois ans et dotée de 1,5 million de francs en 1996, constitue un fonds éclectique, qui a pour mission de montrer la création et d'aider les auteurs. Des institutions publiques (musées, centres d'art ou centre culturels) « pulsent » dans ce fonds riche de huit mille images afin de monter des expositions. En tout, douze mille prêts ont été effectués en 1996. Le Malien Seidou Keita a été le photographe le plus « demandé » l'an passé, montré autant par le Guggenheim de New York que par des petits centres culturels de province. La collection photographique du MNAM, créée à partir de rien en 1977, est riche de douze mille œuvres qui courent de 1905 à nos jours. Le catalogue couvrant la partie historique, notamment les riches années de l'entre-deux-guerres, sera publié par le MNAM en février, comprenant mille deux cents reproductions accompagnées de notices détaillées. Des rétrospectives Man Ray (hiver 1998) et Brassaï (1999-2000) sont aussi programmées au Centre Pompidou.

Jean-Claude Gallotta, chorégraphe, invité à Suresnes Cités Danse

« Quand on n'a pas d'argent et qu'on veut danser, on travaille dans la rue »

POURQUOI Jean-Claude Gallotta, installé au centre chorégraphique de Grenoble depuis 1982, chef de file de la danse contemporaine en France, succombe-t-il, à son tour, à la force d'attraction des danses urbaines ? Mercredi 15 janvier, il ouvrait la manifestation Cités Danse au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes avec un duo pour deux rappeurs, *SMH*. Le 18, il présentera la plus récente création de sa compagnie, *La Rue*. Treize danseurs en scène. Cette expérience replonge dans son passé ce fils d'immigrés italiens. Le Grenoblois a toujours aimé la nostalgie. Ce qui émerveille et qui s'enfuit. Pendant dix ans, il développe des histoires de tribus dont les hommes et les femmes, au-delà du geste facétieux, se délectent de borborygmes, de cris et de chants. On pense à la trilogie d'*Ivan Vaffan*, aux aventures des *Mammanes*.

Au tournant des années 90, il crée de drôles de spectacles qu'il intitule les DTM (Danse-texte-musique), en même temps qu'il se lance dans le cinéma à l'invitation du producteur Marin Karmitz. Ses deux longs métrages *Rei Dom*, en 1989, et *L'Amour en deux*, en 1991, surprennent par leur narration erratique. L'homme vit dans son imaginaire avec les pieds sur terre. En 1994, son ballet culte, *Ulysse*, entre au répertoire de l'Opéra de Paris. Aujourd'hui, Gallotta exprime son plaisir d'avoir fait « sa rue » à lui. Avec Mathilde Altaraz, sa danseuse, sa muse, qui l'accompagne depuis son premier ballet.

« Chorégraphier pour des rappeurs, est-ce une mode ou une nécessité ?

– J'ai répondu à cette commande d'Olivier Meyer, directeur du Théâtre de Suresnes, parce que deux rappeurs, Habib Adel et Bouba Tchouda Lambrill, suivaient des stages donnés par mes danseurs. Si je ne les avais pas connus, j'aurais refusé. Mais pour eux, j'ai eu envie de trouver une dramaturgie qui réponde à leur langage gestuel, très codé, très inventif aussi. Autrement, je n'ai jamais eu envie de « christianiser » le hip-hop. Ce mouvement, parce qu'il est à la fois artistique et social, produit le meilleur et le pire. Cette différence de qualité dans la production oblige à la curiosité. Au dénichage.

– Pourquoi avoir refusé d'utiliser de la musique rap pour ce duo ?

– Le mouvement rap vient des Etats-Unis, mais aussi des jeunes qui en Afrique dansent dans les rues. J'ai donc proposé à Habib et Bouba de créer sur les percussions africaines d'Abou Fall, un musicien grenoblois. Celui-ci cherchait les rythmes, en même temps que s'élaborait le mouvement. Les deux danseurs viennent de Saint-Martin-d'Hères, une banlieue de Grenoble. J'y ai vécu adolescent. Mes parents étaient des immigrés italiens. Dans les années 60, la cité était peuplée d'Italiens et d'Espagnols, maintenant les Maghrébins et les Africains y vivent. C'est cette mémoire partagée que j'ai eu envie de danser. Le titre du duo, *SMH*, vient des initiales de Saint-Martin-d'Hères.

– L'homme de quarante ans que vous êtes, qui a réussi, se sent-il encore proche de ces deux jeunes rappeurs ?

– Quand on n'a pas d'argent et qu'on veut danser, on travaille dans la rue. J'ai connu cette expérience à mes débuts, avant d'aller dans les MJC, puis à la maison de la culture de Grenoble où Bernard Gilman m'a hébergé avec ma compagnie, qui s'appelait à l'époque le Groupe Emile Dubois, une tribu très hétéroclite. Gilman venait de découvrir Georges Lavaudant. Cette commande de Suresnes m'oblige à me pencher sur mon passé. Elle a provoqué chez moi le désir de composer ce qu'est ma propre idée de la rue, aujourd'hui, trente après. J'ai donc construit *La Rue* avec les « déchets » de mes chorégraphies, avec les matériaux que l'on rejette pour répondre aux exigences de la création. Il s'agit d'une sorte de danse de récupération, d'un montage de morceaux remixés dans le contexte actuel.

– Cette avancée vers le hip-hop, mouvement encore tout jeune, est-elle paradoxalement l'expression d'une nostalgie ?

– Tout est relativement facile à ces rappeurs, parce qu'ils sont dans un courant à la mode, parce qu'il y a de l'argent débloqué pour eux. Ils auront un chemin difficile pour devenir de vrais chorégraphes. Nous, quand nous étions dans la rue, personne ne s'intéressait à nous, hormis quelques curieux. Pour la création de *La Rue*, je suis allé tous les jours collecter des sons et des musiques en extérieur. Il y a du Poulenc, et même du Fauré. Je retourne sur scène après quatre ans d'absence. J'y joue le joker. A nouveau, je suis l'émigré qui cherche par tous les moyens à entrer dans la ronde. Je crée le personnage de Pipoche, de nationalité ex-yougoslave, néo-napolitain. Il est celui qui perpétue la mémoire.

– Comment ont réagi les Grenoblois qui ont vu *La Rue* en avant-première le 10 janvier ?

– *La Rue* est un cadeau de Bonne Année que j'ai voulu pour les Grenoblois. On l'a présenté au Summum, notre Zénith à nous. C'était gratuit. Mille personnes sont venues. Les autres ont regardé le spectacle sur des écrans installés dans une salle annexe. Il y avait un public différent de celui de la maison de la culture de Grenoble, où la compagnie est installée. C'est ce que je voulais. Quand on danse à Châteauvallon, on se livre aussi à un acte de résistance. Au Summum, il s'agissait, à l'inverse, d'une danse d'offrande. On a vécu un moment démocratique, « athénien ». Quand Le Pen vient à Grenoble, vingt mille personnes manifestent dans la rue. Le 10 janvier, l'esprit de l'agora soufflait sur le Summum. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

Richard Branson fonde une nouvelle maison de disques

Quatre ans après avoir vendu Virgin à EMI, l'homme d'affaires lance V2

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Dans West-London, une maison de maître extérieurement semblable à la plupart de celles du voisinage. Mais l'entrée est encombrée de cartons, des jeunes gens en jeans et T-shirt s'affairent dans un sympathique fouillis, posters multicolores et écrans vidéo sont omniprésents, et notre hôte est en retard... pas de doute, il s'agit d'une maison de disques. Le 131, Holland Park, est le siège de V2, la nouvelle société de disques lancée en décembre par le célèbre homme d'affaires Richard Branson, quatre ans après la vente à EMI de Virgin Records, à l'origine de sa notoriété et de sa fortune.

« Richard le Conquérant » avait été contraint de vendre, en mars 1992, son label à la Major britannique pour renflouer sa compagnie aérienne, Virgin Atlantic, alors victime de la concurrence de British Airways et de la récession du transport aérien.

« Notre ambition est de créer une compagnie de disques indépendante, mais capable de défier les grands au cours des cinq prochaines années », explique Jeremy Pearse, quarante-huit ans, directeur général de V2 Group. Cet ancien responsable des contacts avec les *« Indies »* (maisons de disques indépendantes) chez Sony, affirme vouloir sortir cette année une vingtaine de CD frappés du logo rouge, le premier devant être mis en vente dès le printemps.

Les infrastructures sont en place, comme l'attestent la signature de deux groupes (The Stereophonics et Kings of Infinite Space), la conclusion de trois accords de partenariat avec des firmes indépendantes de production, et l'établissement d'antennes aux Etats-Unis, en Scandinavie et en France. *« Nous ne faisons pas de compromis. La musique bâtarde, le style Placido Domingo interprétant les Beatles, on n'en veut pas... »*, insiste le directeur général, qui a déjà attrapé le style et les manières bransoniennes. Celles-ci se résument en un seul mot : *« fit »* (merveilleux), comme l'on dit ces jours-ci du côté de Soho, le chef-lieu de l'industrie musicale londonienne. Branson et son bras droit ont en commun, paraît-il, l'oreille pour les bonnes chansons et une connaissance fine des arcanes du music-business.

LE TEMPS ET LA LIBERTÉ

L'optimisme de Jeremy Pearse est compréhensible. A l'inverse des petits labels découvreurs de talents, contraints tôt ou tard de s'allier à l'une des Majors pour produire, promouvoir et distribuer internationalement leurs artistes, V2, dont Richard Branson est l'actionnaire majoritaire, bénéficie de la puissance financière de la maison mère.

N'ayant pas de comptes à rendre à la City et aux investisseurs institutionnels, obnubilés par les résultats semestriels et les cours de Bourse, le deuxième groupe privé britannique estime avoir le temps et la liberté pour soutenir à long terme V2 et faire de ses artistes les superstars de demain. La culture jeune et égalitaire de Virgin, sa structure informelle, son réseau international, sont autant d'atouts supplémentaires, sans parler de l'excellente image du président-fondateur.

Enfin, des synergies sont possibles entre la nouvelle compagnie et les autres sociétés Virgin, comme les mégastores, la radio, la production de vidéo-clips ou l'art du marketing pop, original et fracassant.

La concurrence demeure toutefois sceptique face aux ambitions affichées par Richard Branson. Comment une structure aussi légère – une cinquantaine de personnes au total – espère-t-elle pouvoir marcher sur les plates-bandes de mastodontes comme Sony, PolyGram ou EMI ? Faire triompher un tube dans les hit-parades du monde entier nécessite des sommes considérables. De surcroît, l'atomisation des tendances musicales et l'absence de loyauté des adolescents d'aujourd'hui envers leurs idoles ne facilitent pas la tâche des nouveaux venus.

« Dans ce métier de plus en plus complexe, la clé du succès reste la créativité, facteur totalement imprévisible. Où Branson va-t-il trouver un nouveau Mike Olfield ? », s'interroge un observateur en faisant allusion au premier chanteur de Virgin Records, arrivé numéro un au hit-parade dès son premier disque, *Tubular Bells*, en 1973.

Marc Roche

CLASSIQUE

EL CANTO DE LA SIBILA, VOLUME II
Galicia Castilla

Montserrat Figueras (soprano), La Capella Reial de Catalunya, Jordi Savall (direction).

Avec *Chant de la Sibylle* (1988), Jordi Savall et Montserrat Figueras avaient effectué une merveilleuse incursion dans le monde fascinant des oracles sibyllins, d'origine païenne, qui, depuis Eusèbe de Césarée et Augustin d'Hippone, avaient intégré la liturgie de Noël (Astrée E 8705). Anthologie latine, provençale et catalane, ce premier *Chant* vient d'être réédité sous le nouveau label Fontalis, à l'occasion de la parution d'un deuxième volet, exclusivement ibérique, de cette austère et somptueuse méditation.

Voici donc une *Sibila galaica*, connue par les *Cantigas de Santa Maria* d'Alphonse X le Sage, où le chant dépouillé transforme l'intériorité fondamentale du message en signal sacré universel. Soutenue idéalement par la harpe d'Andrew Lawrence-King, Monserrat Figueras est la médiatrice rêvée, délivrant l'oracle – converti à la grâce de l'intercession mariale – avec une force inexorable et recueillie tout à la fois. Le débat religieux du XVIe siècle et la condamnation par le concile de Trente ne purent venir à bout d'une *tradition pluriséculaire*, dont le *Cantoral de Cuenca*, conservé au monastère de Silos, permet de mesurer les métamorphoses (harmonisation de Morales ou de Cordoba, qui habille des couleurs de la solennité – bombardes, sacqueboutes et trompettes – la voie de la lumière rédemptrice au cœur des ténèbres de l'Apocalypse). Une incantation fulgurante, qui invite à un prodigieux voyage. *Ph.-J. C.*

★ 1 CD Fontalis-Auvidis ES 9900.

GIULIO CESARE MONTEVERDI
Affetti Musici

Ensemble Concerto, Roberto Gini (direction).

Vaillant défenseur de son aîné Claudio, Giulio Cesare Monteverdi (1573-1630/1631) a, à sa mesure, participé au triomphe de la nouvelle esthétique illustrée par l'auteur des *Scherzi musicali*. En signant la « Déclaration » qui réfute, en appendice de la publication (1607), les critiques adressées à son illustre frère, mais aussi par un recueil de motets – de une à six voix –, le seul ensemble structuré de ses œuvres à nous être parvenu.

Le livre premier des *Affetti musicali* (Venise, 1620) illustre les options « modernes » alors en vogue (basse continue, voix solistes, accompagnement instrumental original), sans jamais forcer le trait, et contribue à populariser les nouveautés, puisque ces courtes pièces sacrées dépassent le cadre confiné des cours princières. D'une spiritualité aimable mais authentique, qui séduit sans heurter, la musique, qui sert le texte au plus près, est fort justement rendue par l'ensemble de Roberto Gini. Sans être capitale, une découverte réellement convaincante. *Ph.-J. C*

★ Un coffret de 2 CD Astrée-Auvidis E 8602.

JAZZ

RAY BRYANT
Meets Ray Brown + 1 : Double R.B.

Au milieu de la cohorte des petits princes du piano, Ray Bryant tranche. Il apporte d'un coup un salutaire coup de vieux. On mesure ce que c'est que se placer face à un spiritual *(Glory Glory)*, à hauteur de profane et à hauteur de mort. Ray Bryant a une main gauche de boxeur. Il n'est pas si vieux. Né en 1931 à Philadelphie. Son dialogue avec l'autre R.B. (Ray Brown) est un vigoureux rappel aux fondamentaux. En plein « retour » des bassistes dodelinants à l'air nigaud (plus l'air est idiot, plus grand le succès), Ray Brown fait figure de dieu grec. Pour en avoir le cœur net, le « spécialiste » (les deux R.B. jouent pour les « spécialistes », c'est-à-dire pour vous : c'est une musique profondément élitiste, c'est-à-dire heureuse, son bonheur est donné), le spécialiste, donc, foncera au neuvième thème *(Song for my Father*, de Horace Silver) et au onzième *(First Song*, de Haden).

La cause est entendue. Car c'est de la cause des peuples qu'il s'agit : du plus beau disque de l'année. Ah, oui ! juste pour les non-spécialistes : Ray Bryant a joué avec Parker, Miles, Dizzy, Rollins et les plus grands batteurs de l'histoire du jazz. Vu ? C'était si élitiste qu'on l'a condamné à faire chauffeur de taxi. Normal. Les élitistes doivent jouer *« pour le public »*. *Ou alors* ils dérouillent. Réglo. *F. M.*

★ 1 CD Polygram 526 998-2.

BLUES

PATRICK VERBEKE
Funky français

On oublie la question du blues français, aussi tarte à la crème que celles du rock français ou du jazz français – il y a le blues, genre musical, un état d'esprit, qui peut être chanté en anglais, en français ou en russe, par des Noirs ou des Blancs, cela importe peu.

Le chanteur, guitariste et compositeur Patrick Verbeke, voix rauque des bourlingueurs, la presque cinquantaine, barbe et cheveux poivre et sel, est homme du blues depuis la fin des années 60. Son *Funky français* nourrit musicalement treize chansons porte-bonheur avec les blues du bayou, du Delta, du Sud profond, de la Corn Belt, de Chicago ou de la country music. Les paroles – sur le voyage, la déprime, l'absence, la joie par-dessus tout, mais aussi sur le sida ou Internet – évitent le travers de la rime systématique en douze pieds pour quatre mesures, plaie de la chanson française. Les héros de Patrick Verbeke sont ici Muddy Waters, Junior Wells, Luther Allison, Blind Lemon Jefferson ou Leadbelly, mais aussi Eric Clapton ou même un tatou, cette drôle de bestiole à carapace.

Comme Eddy Mitchel avait réussi voilà quelques années son évocation de la country de Nashville, Verbeke rapporte fidèlement dans l'Hexagone les musiques qui le touchent. Le guitariste s'avère passionnant sur toutes les cordes qu'il pratique, dobro, National Steel, acoustiques et électriques. Comme un Ry Cooder ou un Tony Joe White, Verbeke transforme son enregistrement en une anthologie raffinée de sonorités. Excellent. *S. Si.*

1 CD Quelques notes-Odeon Records 853 561 2. Distribué par EMI Music.

ROCK

DAFT PUNK
Homework

En quelques singles diffusés sur le circuit underground, le duo formé par les Français Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homen-Christo a vu sa cote filer vers le sommet de la hiérarchie techno. Bénéficiant d'une grosse artillerie de promotion (mondiale), *Homeworks*, leur premier album, ne vaut pas forcément ces débordements d'enthousiasme programmé. Simpliste, comme ont pu l'être certains des disques les plus excitants de l'histoire du rock, cet album *fait danser une idée par morceau*. A leur apogée – *Da Funk* et le très disco *Around The World* –, ces boucles synthétiques démontrent tant d'efficacité et d'insolente désinvolture que le corps ne résiste pas à leur excitation primitive. Attention pourtant aux facilités. Les jeux systématiques de filtres et de potentiomètres aigus et graves, alternativement réduits à rien ou poussés à l'extrême, auront la durée de vie des recettes trop vite repérables. *S. D.*

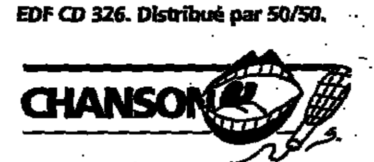
★ 1 CD Virgin 8 42609 2.

THE WHO
Live At The Isle Of Wight Festival 1970

Publiée vingt-six ans après son enregistrement, cette performance des Who au légendaire festival de l'île de Wight (sur scène à 3 heures, dans la nuit, ils succédaient aux Doors), témoigne d'un groupe qui évolue à l'image d'une décennie naissante. En 1970, le rock perd son innocence au profit du spectaculaire et de la prétention. Les Who participeront à cette surenchère.

Beaucoup d'images ont mal vieilli : les vestes à franges du chanteur Roger Daltrey, ses allures un peu niaises de beau gosse hurleur, les pitreries d'un Keith Moon, le batteur mort depuis, bouffi par l'alcool. D'autres reflètent une vraie grandeur : même dans les stades, les Who sont restés un époustouflant groupe de scène, préférant l'exaltation et le dynamisme rythmique aux longs solos crâneurs. Nettement moins tranchant tout de même que l'inégalable *Live At Leeds* sorti la même année, ce double album en public privilégie l'interprétation intégrale de *Tommy*, l'opéra-rock qui leur avait ouvert tout grand la porte des années 70. *S. D.*

★ 2 CD Castle Communications EDF CD 326. Distribué par 50/50.



BRATSCH
Ecoute ça chérie

Jouer dans le cercle des musiques du monde, c'est bien, à condition de ne pas s'y laisser enfermer. Bratsch ne renie pas le répertoire tzigane qui fait son succès depuis le début de sa carrière, voilà plus de vingt ans : il inspire encore l'essentiel de ses compositions. Mais le groupe a trouvé la meilleure stratégie pour se faire entendre ailleurs que dans des espaces réservés et trop restreints. Il ouvre son nouvel album en français, avec *L'Heureux Loup dans la forêt*, poursuit quelques titres plus loin avec *L'Aimée phénomène* et, enfin, reprend *Johnny*, de Francis Lemarque, composé au départ sur une musique hongroise. Mis à part ces étapes en langue de France, Bratsch continue de franchir les frontières avec entrain, passant du français à l'arménien, de la langue des Rom au parler limousin, du yiddish au grec. Les compositions, originales ou relectures de pièces traditionnelles, ont de l'âme et du sentiment. Elles alternent l'éloquence festive et la nostalgie propres aux musiques d'Europe de l'Est et laissent poindre des traits de jazz. *P. La.*

1 CD Niglo NIG 9605. Distribué par Socadisc.

MUSIQUE DU MONDE

TOTO LA MONPOSINA
Carmelina

Fougueuse chanteuse au timbre de feu, Toto la Monposina plante le décor des fêtes et carnavals de son pays natal. Née d'une famille de musiciens, dans un village du nord de la Colombie, elle voue une passion à la terre de ses ancêtres. Une terre métissée, creuset de rythmes et de mélodies où se sont affrontés et mêlés esclaves africains, colons d'Espagne et Indiens. Dans ce vivier, elle puise la sève de son répertoire, des musiques bondissantes, propulsées par tambours et percussions, jouées avec guitare, basse, trompettes et *gaita* – c'est la flûte traditionnelle des Indiens, fabriquée en bois de cactus ou de bambou, et que les musiciens colombiens redécouvrent depuis une dizaine d'années.

Formée à l'école des *cantadoras*, chanteuses de rue et personnages-clés de la société traditionnelle, Toto la Monposina compose en se basant sur quelques-uns des rythmes-phares de la musique colombienne (*bullerengue, porro, puya, cumbia...*) et sur ceux de Cuba (*guaracha rumba, bolero son...*), qui accostèrent en Colombie par la côte caraïbe.

Depuis 1968, date à laquelle elle forma son premier groupe, la chanteuse perpétue la musique authentique et festive que propose *Carmelina*, une musique que les gens du peuple en Colombie nomment *musica de antes* (musique d'avant). *P. La.*

1 CD LBLC 2516. Distribué par Harmonia Mundi.

THE CONGOS
Natty Dread
Rise Again

A l'heure où le Midem s'apprête à mettre un coup de projecteur sur la musique jamaïcaine, lors de sa soirée d'ouverture du 19 janvier, voici l'acte de renaissance de l'un des groupes historiques du reggae. Eh oui, les retours après une longue absence ne sont pas l'apanage des rock-stars anglo-saxonnes. Créé en 1975 par les chanteurs Cedric Myton et Roydel Johnson, rejoints ensuite par un troisième vocaliste, Watty Burnett, les Congos allaient marquer d'une empreinte durable le reggae, en particulier avec leur album *Heart of The Congos*, réédité en 1996 (Night & Day).

Ils étaient accompagnés par The Upsetters, les musiciens du studio de Lee Perry, l'un des plus célèbres producteurs de l'histoire du reggae, spécialement pour son travail déterminant, à partir de 1969, avec les Wailers. Entourés par une solide équipe de musiciens, dont les frères Barrett (ex-Upsetters qui rejoignèrent les Wailers en 1970), Cedric Myton, Roydel Johnson et Watty Burnett scellent donc leurs retrouvailles avec un reggae moelleux et proclament leur fidélité à Jah, comme au temps de l'âge d'or.

Les voix méritent encore les superlatifs, mais on aurait aimé davantage de compositions à la hauteur des quelques élans créatifs *(Rock of Gibraltar, Seeking A Favor)* proposés dans ce nouvel album marquant le retour de l'un des grands groupes de la Jamaïque. *P. La.*

1 CD RAS 3238. Distribué par Média 7.

Les nominations aux Victoires de la musique classique

LE TÉNOR Roberto Alagna, le chef d'orchestre Michel Plasson, le claveciniste et chef d'orchestre Christophe Rousset, le pianiste François-René Duchable, Jean-Claude Malgoire dirigeant la trilogie des opéras de Mozart sur des livrets de Da Ponte sont les principaux artistes en lice pour le palmarès des 4es Victoires de la musique classique. La cérémonie de proclamation des récompenses (qui suivent les Victoires de la musique réservées à la variété et au jazz) se déroulera le 4 février, au Palais des congrès, à Paris. Elle sera retransmise en direct, à 20 h 35, sur France 3 et France Musique.

Dans la catégorie « artiste lyrique de l'année », on trouve, au côté d'Alagna, le baryton Jean-Philippe Lafont et la contralto Nathalie Stutzmann. Parmi les « chefs d'orchestre de l'année » sélectionnés Marek Janowski, Michel Plasson et Georges Prêtre. Parmi les « solistes instrumentaux », on retrouve les pianistes François-René Duchable, Jean-François Heisser et la violoncelliste Anne Gastinel. Régis Pasquier, Gérard Poulet, Noël Lee, Michel Lethiec, Michel Portal, Gérard Caussé, Jean-Philippe Collard, et le Trio Wanderer se retrouvent dans la catégorie « musique de chambre ». Barbara Hendricks, Felicity Lott, l'Ensemble Huelgas (Belgique) et le BBC Philharmonic Orchestra et son chef Yann-Pascal Tortelier aspirent à la « meilleure contribution internationale à la musique française ».

Six CD ont été retenus pour l'« enregistrement de musique classique étranger » : ils sont dirigés par Lorin Maazel, Kent Nagano, Jordi Savall, Bernard Haitink, Esa-Pekka Salonen et Seiji Ozawa.

Maurice Béjart et Roland Petit

Les deux chorégraphes sont à Paris. L'un à Chaillot ; l'autre à l'Opéra de Paris

ILS SONT tous les deux au travail depuis l'après-guerre. Roland Petit a tout de suite connu la gloire ; Maurice Béjart a été obligé de s'exiler à Bruxelles. Quand, dans les années 60, Petit connaît le désamour du public, c'est à Marseille, ville natale de Béjart, qu'il est recueilli par Gaston Defferre, alors maire. Les destins de ces créateurs n'ont jamais cessé de se croiser, de se faire concurrence. Béjart est âgé de soixante-dix ans depuis le 1er janvier. Roland Petit file vers ses soixante-quinze ans. Paris, qui les a longtemps boudés, est depuis quelques années de nouveau accueillant à leurs talents. Béjart est l'hôte régulier du Théâtre de Chaillot, Petit est accueilli à l'Opéra de Paris, ce fameux Opéra de Paris qu'ils voulaient tous les deux, et qu'ils n'ont jamais eu ! Béjart arrive avec une création, *Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat* (le groupe Queen et Elton John seront sur scène le 17 seulement). Petit est à Paris avec des pièces de répertoire : *Coppélia* et *Le Guépard*.

★ Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. 20 h 30, du 17 au 26 janvier et du 7 au 9 février ; 15 heures, dimanche. Relâche dimanche soir et lundi. Tél. : 01-47-27-81-15. 160 F et 230 F.

★ Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra, RER Auber. « Coppélia », 19 h 30, le 17 ; « Le Guépard », 19 h 30, le 18. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 320 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Valérie Rivière
La compagnie Paul Les Oiseaux a connu des problèmes de migration. Valérie Rivière reste seule. Elle revient avec *Le Dyptique guerrier* qui est surtout un hymne à la grâce et à la spiritualité. Cette chorégraphe est habitée d'une exigence peu commune. Sa force est inversement proportionnelle à la fragilité de son visage évanescent.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. 20 h 30, les 17 et 18 ; 16 heures, le 19. Tél. : 01-42-26-47-47. De 80 F à 120 F.

Charles cré-ange
Jimi Hendrix, Otis Redding, Duke Ellington sont les partenaires de *Squares* qui prend au jazz sa force vive. Des musiques du cœur pour une danse structurée en douze séquences très écrites. Les danseurs sont extras : Nathalie Million, Vincent Dunoyer, Priscilla Harsch.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Cheick Tidiane Seck
Musicien clé de la musique moderne mandingue (Rail Band, Les Ambassadeurs), il officia ensuite derrière Salif Keïta, Mory Kanté, Tony Allen, Amina, Graham Haynes. Maître d'oeuvre de la rencontre du pianiste de jazz Hank Jones avec la musique de l'Afrique de l'Ouest (CD *Sarala*/Verve), il fait volontiers quelques clins d'œil au rhythm'n'blues.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, les 17 et 18. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F (opération Mairie de Paris, une place pour deux).

Mohammad Gubara
Auteur de la musique du premier long métrage de l'histoire du cinéma soudanais *(Hopes and Dreams)*, ce chanteur possède une parfaite maîtrise de la lyre *tanbûr*, instrument emblématique du Soudan, vaste pays auquel l'IMA consacre sa programmation pendant trois mois. Egalement au programme de ces soirées d'ouverture, deux autres joueurs de *tanbûr* à découvrir, Mohammad Al Badri et Qassas Kilabo Miri.
Auditorium de l'Institut du monde arabe, niveau -2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F et 100 F (opération Mairie de Paris, une place pour deux).

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DIEU SAIT QUOI
Film français de Jean-Daniel Pollet (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LEÇONS DE SÉDUCTION
Film américain de Barbra Streisand, avec Barbra Streisand, Jeff Bridges, Pierce Brosnan, Mimi Rogers, Lauren Bacall (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LOST HIGHWAY
Film américain de David Lynch, avec Bill Pullman, Patricia Arquette, Balthazar Getty, Robert Blake, Robert Loggia, Gary Busey (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LOVE SERENADE
Film australien de Shirley Barrett, avec Miranda Otto, Rebecca Frith, George Shevtsov, John Alansu, Jessica Napier (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA NUIT DES ROIS
Film britannique de Trevor Nunn, avec Helena Bonham Carter, Richard E. Grant, Nigel Hawthorne, Ben Kingsley (2 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).

ROMAINE
Film français d'Agnès Obadia, avec Agnès Obadia, Martine Delumeau, Eva Ionesco, Laurence Cote (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

THE PILLOW BOOK
Film franco-britannique de Peter Greenaway, avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

RÉGIONS

Une sélection musique classique, jazz, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Les Noces de Figaro
de Mozart. Mark Schnaible (Figaro), Olivier Lallouette (le comte Almaviva), Valérie Millot (la comtesse Almaviva), Inva Mula (Susanna), Sophie Koch (Cherubino), Charles Ossola (Bartolo), Valérie Marestin (Marcellina), Patrick Foucher (don Basilio), Orchestre d'Avignon, François-Xavier Bilger (direction), Jean-Claude Auvray (mise en scène).
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 14 h 30, le 19 ; 20 heures, le 21. Tél. : 04-90-82-23-44. De 140 F à 280 F.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Dutilleux : *Symphonie nº 2*. Saint-Saëns : *Concerto pour violoncelle*. Dukas : *L'Apprenti Sorcier*. Anne Gastinel (violoncelle), Hans Graf (direction).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 110 F.

CANNES
Frédéric Vaysse-Knitter, Pascal Godart (piano)
Chopin : *Ballade, Impromptu*. Liszt : *Funérailles, Rhapsodie hongroise nº 2*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 53 « Walstein »*.
Palais des festivals, boulevard de la Croisette, 06 Cannes. 11 h 30, le 19. Tél. : 04-92-98-62-77. Entrée libre.

Beethoven Académie
Beethoven : *Les Créatures de Prométhée, Concerto pour piano et orchestre nº 2, Symphonie nº 5*. Mozart : *Airs de concert*. Gundula Janowitz (soprano), Frank Braley (piano), Jan Cayers (direction).
Palais des festivals, boulevard de la Croisette, 06 Cannes. 20 h 30, le 20. Tél. : 04-92-98-62-77. Entrée libre.

Ensemble 2e2m
Méfano : *Mémoire de la porte blanche, Traits suspendus*. Cavanna : *Fauve*. Tanguy : *Duo pour flûte et clarinette*. Schoenberg : *Pierrot lunaire*. Sophie Boulin (soprano), Paul Méfano (direction).
Palais des festivals, boulevard de la Croisette, 06 Cannes. 19 h 30, le 22. Tél. : 04-92-98-62-77. Entrée libre.

LILLE
Orchestre national de Lille
Cherubini : *In Paradisum, Requiem « A la mémoire de Louis XVI »*. Haydn : *Symphonie nº 85 « La Reine de France »*. Chorus Musicus Köln, Christoph Spering (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 23. Tél. : 03-20-12-82-40. De 120 F à 160 F.

LYON
Werther
de Massenet. Alfredo Portilla, Josef Kundlak (Werther), Lorraine Hunt (Charlotte), Virginie Pochon, Stéphanie Moralès (Sophie), Gérard Théruel (Albert), Maîtrise et orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Willy Decker (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 22, 24 et 30 janvier et les 4 et 6 février ; 17 heures, le 26 janvier et le 2 février ; 19 h 30, le 28. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 370 F.

Orchestre national de Lyon
Stravinsky : *Symphonie en trois mouvements, Le Sacre du printemps*. Haydn : *Symphonie concertante pour hautbois, basson, violon, violoncelle et orchestre*. Guy Laroche (hautbois), Olivier Massot (basson), Victor Dernovski (violon), Nicolas Hartmann (violoncelle), Sylvain Cambreling (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, les 23 et 24 ; 18 heures, le 25. Tél. : 04-78-95-95-95. De 135 F à 270 F.

MONTPELLIER
La Bohème
de Puccini. Maria Bayo (Mimi), Fernando de La Mora (Rodolphe), Sophie Fournier (Musette), Marc Barrard (Marcel), Umberto Chiummo (Colline), Philippe Fourcade (Schaunard). Chœurs de opéras de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Enrique Diemecke (direction), Mireille Larroche (mise en scène).
Opéra, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 15 heures, les 19 et 26 ; 20 heures, les 22, 24 et 28. Tél. : 04-67-60-19-99. De 80 F à 200 F.

NICE
Orchestre philharmonique de Nice
Schubert : *Symphonie nº 4*. Bruckner : *Symphonie nº 4 « Romantique »*. Klaus Weise (direction).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, le 24 ; 16 heures, le 25. Tél. : 04-93-85-67-31. De 30 F à 100 F.

STRASBOURG
L'Elisir d'amore
de Donizetti. Laurence Janot (Adina), Juan Lomba (Nemorino), Ettore Kim (Belcore), Mauro Buda (Dulcamara), Sylvaine Davené (Giannetta), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre symphonique de Mulhouse, Giuliano Carella (direction), Ulderico Manani (mise en scène, chorégraphie).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 24, 28 et 30 ; 15 heures, le 26. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 300 F.

TOULOUSE
Il Trittico
Puccini : *Il Tabarro, Suor Angelica, Gianni Schicchi*. Jean-Philippe Lafont (Michele, Gianni Schicchi), Galina Kalinina (Giorgetta), Giorgio Merighi (Luigi), Ricardo Cassinelli (il Tinca), Luigi Roni (il Talpa), Alexandrina Miltcheva (la Frugola, la princesse, Zita), Susan Anthony (sœur Angélique), Marilena Laurenza (sœur Geneviève), Leontina Vaduva (Lauretta), Tito Beltran (Rinuccio), Petits Chanteurs à la croix potencée, Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Maurizio Benini (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 24, 28 et 31 ; 14 h 30, le 26 janvier et le 2 février. Tél. : 05-61-22-80-22. De 110 F à 350 F.

JAZZ

CAEN
Mr. Jaster X
Un quartet de fusion malin.
Théâtre de Caen, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 17 heures, le 18. Tél. : 02-31-30-76-00.

HYÈRES
Festival Jazz en Jeans
Avec le trio Guillaume Orti/Sophie Agnel/Dominique Regef (le 18), Outlaws in Jazz (le 21), Didier Levallet Trio, Cheick Tidiane Seck...
Jusqu'au 1er février. Tél. : 04-94-90-33-19.

LYON
Kirk Lightsey Trio *Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 22 heures, les 24, 25 et 26. Tél. : 04-78-37-25-90.*

METZ
Jacques Vidal Quintet
Les Trinitaires, 10-12, rue des Trinitaires, 57 Metz. 21 h 30, le 25 Tél. : 03-87-75-04-96.

DANSE

AMIENS
Compagnie Jean Gaudin
Narcissus.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, le 18. Tél. : 03-22-97-79-77. 130 F.

CHAMBÉRY, LE CREUSOT et ECHIROLLES
La Cri du caméléon
de la compagnie Anomalie, mise en scène de Josef Nadj, avec Etienne Arlettaz, Arnaud Clavet, Vincent Gomez, Laurent Letourneur, Mickaël Mercadié, Bruno Michel, Jambenoix Mollet, Laurent Pareti, Thomas Van Uden et Martin Zimmermann.
Espace Malraux, 67, place François-Mitterrand-carré-Curial, 73 Chambéry. 19 h 30, le 18. Tél. : 04-79-85-55-43. Durée : 1 h 15. De 75 F à 130 F.*
LARC, place de la Poste, 71 Le Creusot. 20 h 30, le 24. Tél. : 03-85-55-13-11. Durée : 1 h 15. 130 F.
La Rampe, avenue du 8-Mai-1945, 38 Echirolles. 20 heures, les 21 et 22. Tél. : 04-76-90-00-45. Durée : 1 h 15. De 80 F à 140 F.*

LE HAVRE et MULHOUSE
Maguy Marin
Ram Dam.
Le Volcan, place Gambetta, 76 Le Havre. 20 h 30, le 18. Tél. : 02-35-19-10-10. 110 F.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 23. Tél. : 03-89-36-28-28. De 15 F à 200 F.

LYON
Danse ville, Danse 1997
Rencontres européennes de danse urbaine.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 24 et 25 ; 15 heures, le 26. Tél. : 04-78-75-88-88. 40 F.

METZ
Compagnie Angelin Preljocaj
Roméo et Juliette.
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 03-87-39-92-00. 120 F.

ORLÉANS
Carolyn Carlson
Vu d'ici.
Le Carré Saint-Vincent, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. 20 h 30, le 22. Tél. : 02-38-62-75-30. 130 F.

SÈTE
Blanca Li
Salomé.
Théâtre, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, le 21. Tél. : 04-67-74-66-97. De 70 F à 130 F.

TOULOUSE
Georges Appaix
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'eau, 31 Toulouse. 21 heures, les 24 et 25. Tél. : 05-61-42-33-99. 100 F.

TULLE
Compagnie Fattoumi-Lamoureux
Husaïs, Récidive, Controverse.
Les Sept Collines, 51, quai Aristide-Briand, 19 Tulle. 21 heures, le 24. Tél. : 05-55-26-89-60. 100 F.

THÉÂTRE

AIX-EN-PROVENCE et NÎMES
Au rêve de gosse
de Serge Valetti, mise en scène de Philippe Berling, avec Christian Caro, Dominique Charpentier, Francisco Gil, René Hernandez, Jean-François Lapalus, Pierre Lamandé, Philippe Lebas, Jean-Louis Fayollet, Jacques Mazeran, Anne Rotger, Aude de Rouffignac et en alternance Baltazar Berling, Antonin Lebas et Isaac Mazeran ou Samuel Prats.
Théâtre du Jeu-de-paume, 21, rue de l'Opéra, 13 Aix-en-Provence. 20 h 45, le 20. Tél. : 04-42-38-44-71. Durée : 1 h 30. 130 F et 160 F.*
Théâtre, 1, place de la Calade, 30 Nîmes. 20 h 30, le 23. Tél. : 04-66-29-44-41. Durée : 1 h 30. 50 F et 90 F.*

AMIENS
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Christophe Bouisse, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Philippe Fretun, Philippe Girard, Blanche Giraud Beauregerdt, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Sarah Karbasnikoff, Flore Lefebvre des Noëttes, Stéphanie Rongeot, Christophe Vandevelde, en alternance Lucie Jousse et Mélodie Puren, Lisa Erbès et Georges Gagneré.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, les 23 et 24 ; 17 heures, le 25. Tél. : 03-22-97-79-77. Durée : 5 heures. De 50 F à 160 F.*

BORDEAUX
Virginia
d'Edna O'Brien, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Martine Pascal, Pascaline Pointillart et Alexis Nitzer.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 18. Tél. : 05-56-91-98-00. Durée : 1 h 15. De 70 F à 140 F.*

CHAMBÉRY
La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Prince Bilau Yaya Georges, Alan Boone, Maxime Dumont, Jules-Emmanuel Eyoum-Deido, James Germain, Sylvie Laporte, Robert Lucibello, Louya Victor Mpene Malela, Guy Stanislas Matingou, Mouss, Denis Mpunga, William Nadylam-Yotnda, Yanecko R.P. Romba et Aly Wagué.
Espace Malraux, 67, place François-Mitterrand-carré-Curial, 73 Chambéry. 20 h 30, le 24 ; 19 h 30, le 25. Tél. : 04-79-85-55-43. Durée : 2 h 30. De 75 F à 130 F.*

LIMOGES
L'Architecte et la forêt ; la Serinette
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Céline Chéenne, Gilbert Beugniot, Michel Fau, Anne Bellec, Christophe Bernard, Philippe Lehembre, Patrick Zimmermann, Frédérique Ruchaud et Luc Delhumeau.
Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. 18 h 30, le 23 ; 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 05-55-79-90-00. Durée : 3 heures. 95 F et 125 F.*

LYON
Elle
de Jean Genet, mise en scène de Gilles Chavassieux, avec Roland Bertin, Maurice Deschamps, Alain Porta, Patrick Spica et Philippe Mangenot.
Théâtre les Ateliers, 5, rue du Petit-David, 69 Lyon. 20 h 30, les 18, 21, 24, 25, 28 ; 17 heures, les 19 et 26 ; 19 h 30, les 22 et 23. Tél. : 04-78-37-46-30. Durée : 1 h 20. De 65 F à 110 F. Jusqu'au 23 février.*

MARSEILLE
1949 : If 6 was 9
(en chinois et en français)
mise en scène de François-Michel Pesenti, avec Chen Chin-Huang, Cheng Chih-Chung, Chou Jung-Shih, Chu Che-Yi, Liu Chia-Yu, Sun Li-Tsui, Christophe Avril, Marianne Houspie, Malika Khatir, Boris Lémant, Frédéric Poinceau et Emmanuèle Stochl.
Les Bernardines, 17, boulevard Garibaldi, 13 Marseille. 21 heures, les 18, 21, 24, 25 ; 19 h 30, les 22 et 23. Tél. : 04-91-24-30-40. Durée : 1 h 45. De 35 F à 90 F.*

Frères et sœurs
(en russe sous-titré en français)
d'après Fédor Abramov, mise en scène de Lev Dodine, avec Tatiana Chestakova, Mikhaïl Samotchko, Nikolaï Lavrov, Sergueï Bekhterev, Piotr Semak, Nina Semenova, Natalia Akimova, Tania Popova, Igor Toupikine, Evguény Cheïdé, Sergueï Vlassov, Natalia Fomenko, Vladimir Artémov, Igor Ivanov, Alla Séménichina, Anatoly Kolibianov, Galina Filimonova et Natacha Sokolova.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 23 et 24 ; 16 heures, les 25 et 26. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 6 heures. 190 F.

RENNES
Bataille du Tagliamento
mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Patrick Condé, Jean-Louis Coulloc'h, Katja Fleig, Yves-Noël Genod, Karine Guex-Pierre, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 18, 21, 23, 24, 25 ; 19 h 30, le 22. Tél. : 02-99-31-12-31. Durée : 1 h 45. 130 F.

STRASBOURG
Andromaque
de Jean Racine, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Françoise Bette, Jean-Yves Dubois, Alain Fromager, Sylvie Milhaud, David Morisseau, Isabelle Olive, Jean-François Perrier et Agathe Rouillier.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 18, 21, 22, 23, 24, 25, 28 ; 15 heures, les 19 et 26. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 2 heures. De 35 F à 125 F. Jusqu'au 9 février.*

TOULOUSE
La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pierre Debauche, avec Françoise Danell, Laurent Prévot, Nicolas Rivals, Charlène Lyczba, Yves Le Caignec, Sylvie Laurent-Pourcel, Lara Suyeux, Didier Kersten, Pierre Debauche, Florent Ferrier, Philippe Rozen et Mylène Martin.
Théâtre du Jour, 23 bis, rue des Potiers, 31 Toulouse. 19 heures, les 22 et 23 ; 20 h 30, le 24 ; 16 heures et 20 h 30, le 25 ; 16 heures, le 26. Tél. : 05-61-62-06-74. Durée : 2 heures. 60 F et 90 F.*

VILLEURBANNE
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et en alternance Jérémy Lambert ou Quentin Deguitre.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, le 18 ; 17 heures, le 19. Tél. : 04-78-03-30-40. Durée : 2 h 15. 140 F et 175 F.*

Les Affaires du baron Laborde ou Comment vendre du vent
de Hermann Broch, mise en scène de Simone Amouyal, avec Jacques Bonnaffé, Didier Sauvegrain, Catherine Gandois, Sandrine Dumas, Yvan Duruz, Rodolfo De Souza, Gilles Groppo, Stéphane Bault, John Michael Barris, Philippe Richard et la voix de Pierre Gay.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 19 h 30, les 22 et 23 ; 20 h 30, les 24 et 25 ; 17 heures, le 26. Tél. : 04-78-03-30-40. Durée : 2 h 55. 140 F et 175 F.*

ART

ANGERS
Jan Voss, parcours 1981-1996
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures a 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 février. 10 F.

CHERBOURG
Julio Le Parc
Galeries du théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50 Cherbourg. Tél. : 02-33-88-55-50. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. Entrée libre.

COLMAR
Donation Johnny Friedlaender, 1912-1992
Musée d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 février. 30 F.

DIJON
Bernard Plossu : marches d'hiver, photographies
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-70. De 10 heures 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 mars. 18 F.

GRENOBLE
L'Art en France de 1978 à 1996
Centre national d'art contemporain, le Magasin, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 19 janvier au 16 mars. 15 F.

Bernar Venet : droites et cartons
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 février. 25 F.

LIMOGES
Martine Aballéa
FRAC Limousin les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février. 10 F.

MARSEILLE
La Couleur sensible, photographies autochromes 1907-1935
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-80. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 février. 20 F.

NICE
Monique Frydman
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06 Nice. Tél. : 04-93-53-40-53. De 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 février. 25 F.

RENNES
Thomas Huber : arrêt sur l'image
La Criée, Centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 02-99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Egalement à la Galerie du TNB ; 1, rue Saint-Hélier. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.

SAINT-ETIENNE
Abstraction/abstractions, géométries provisoires
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé les jours fériés. Du 18 janvier au 23 mars. 27 F.

THONON-LES BAINS
Louis Pons
Maison des arts Thonon-Evian, Avenue d'Evian, 74 Thonon-les Bains. Tél. : 04-50-71-39-47. De 15 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février. Entrée libre.

TOULOUSE
L'Age d'or de la sculpture
Musée des Augustins, église, 21, rue de Metz, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-21-21-82. De 10 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 20 F.

TOURS
Italies, peintures des musées de la région Centre, du XIVe au XVIe siècles
Musée des Beaux-Arts, 18, place François-Sicard, 37 Tours. Tél. : 02-47-05-68-73. De 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars. 30 F.

VENCE
Les (Dé)finitions de l'art
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 04-93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 février. 25 F.

VILLEURBANNE
On Kawara : Whole and Parts, 1964-1995
Le Nouveau Musée - Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er février. 20 F.

(*) Tarifs réduits.

Le renouvellement du CSA commence par la désignation de Janine Langlois-Glandier

C'EST le président du Sénat, René Monory, qui a choisi le premier. Il a nommé, jeudi 16 janvier, pour six ans, Janine Langlois-Glandier, directrice générale de Pathé, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), en remplacement de Roland Faure, dont le mandat arrive à son terme. Le président de la République, Jacques Chirac, et le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, doivent faire connaître leur choix avant le 23 janvier pour désigner les successeurs de Monique Augé-Lafon et de Geneviève Guicheney.

L'annonce séparée du choix de M. Monory, alors que M. Chirac est en voyage officiel en Hongrie, apparaît comme une légère dissonance, qui rappelle la tension entre les deux hommes depuis le refus de M. Chirac d'avaliser les choix du président du Sénat au Conseil de la politique monétaire (*Le Monde* du 4 janvier et daté 5-6 janvier). Dans un entretien à *La Tribune* du 6 janvier, René Monory avait expliqué : *« On a rompu avec la représentativité des trois présidents. (...) C'est une dérive désagréable, très malsaine. Il était inutile d'humilier gratuitement le Sénat. »* Généralement, les noms des trois nouveaux membres sont annoncés simultanément. Le cabinet de M. Séguin souligne que *« par déférence »* le président de l'Assemblée nationale devrait ainsi faire part de son choix à M. Chirac, et lui laisser le soin d'annoncer les deux nominations.

UN PROFIL DE JURISTE ?

Avec Janine Langlois-Glandier, René Monory a choisi une professionnelle de l'audiovisuel, de préférence à la conseillère d'Etat Jacqueline de Guillenchmidt, donnée favorite. *« Forte de sa grande expérience de l'entreprise, de sa pratique internationale et de sa très grande connaissance du secteur audiovisuel, elle contribuera à une meilleure prise en compte par le CSA des grandes questions qui engagent l'avenir de notre pays dans le secteur de la communication et des médias »*, souligne le communiqué de M. Monory, qui poursuit : *« Face à la révolution du numérique et du développement commercial des nouvelles techniques de communication, le CSA devrait pouvoir renforcer son rôle de réflexion, d'anticipation, d'impulsion et de décision dans un domaine (...) sur lequel se bâtira demain une partie importante de nos succès économiques. »*

Le favori du président de l'Assemblée nationale est un autre grand professionnel des médias, Pierre Wiehn, PDG de Protécréa, bon connaisseur de la radio, de la télévision et de la production. Le nom d'une autre productrice, Hélène Fatou, qui fut chef du département jeunesse de FR3 de 1975 à 1985 avant de rejoindre Revcom Télévision, est évoqué comme choix du président de la République. Mais le profil de l'un des deux nouveaux membres pourrait cependant être celui d'un juriste. Les noms d'Alain Grangé Cabane, président de l'Union des annonceurs, et de la conseillère d'Etat Michèle Puybasset, tous deux énarques, sont également avancés.

A. S.

Une professionnelle de l'audiovisuel

Depuis son entrée en 1967 à l'ORTF, au secrétariat général de l'administration, puis au contrôle de gestion, Janine Langlois-Glandier, cinquante-sept ans, a fait toute sa carrière dans la communication. En 1975, elle entre à la Société française de production (SFP) dont elle est directrice générale en 1982. Alors que la gauche est au pouvoir, elle est nommée en 1985 PDG de FR 3, avec le soutien de Michèle Cotta, alors présidente de la Haute Autorité. Elle y reste treize mois, au cours desquels elle nomme René Han, un RPR bon teint, à la direction générale. Il prendra sa succession.

Le court mandat de Janine Langlois-Glandier à FR 3 est marqué par la création du « 19-20 », devenu un succès et un modèle de journal télévisé, et par une « forte reprise en main politique » dénoncée par les syndicats, pendant la cohabitation. De 1987 à 1990, elle préside l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Puis elle passe au privé pour devenir PDG de Pathé Télévision et de Pathé Interactive. Janine Langlois-Glandier s'occupait également activement de Libération, dont Chargeurs-Pathé est actionnaire.

CEP-Communication, un groupe franco-français

Le contrôle total de sa filière presse-édition par Havas devrait faciliter ses négociations sur le plan international

LE GROUPE Havas est désormais en situation de contrôler 100 % de sa filiale CEP-Communication (presse écrite, édition et salons), dont il possédait jusqu'à présent 74,2 % (*Le Monde* du 16 janvier). Le conseil d'administration d'Havas a en effet approuvé à l'unanimité, jeudi 16 janvier, le projet d'offre publique d'achat (OPA) simplifiée sur sa filiale *(lire page 22)*. Havas investira 2,7 milliards de francs dans cette opération, qui correspond à la volonté de Pierre Dauzier, PDG d'Havas, de « remonter » dans le capital de ses filiales, afin de faciliter les synergies entre celles-ci et de futures discussions à l'international. *« Il est important de parler d'une seule voix sur la scène internationale »*, souligne un directeur d'Havas. Mais cette politique d'intégration ne doit pas, assure-t-on à Havas, mettre en cause l'autonomie des filiales du groupe (de Havas Advertising à CEP) et *« leur liberté de création et de gestion »*.

CEP-Communication est un géant français de l'écrit. Depuis l'accord entre Havas et Alcatel en 1995, le groupe présidé par Christian Brégou a pris notamment le contrôle de *L'Express*, du *Point*, de *Courrier international* et de la totalité du Groupe de la Cité (édition). CEP-Communication a ainsi doublé de volume et pèse aujourd'hui 11,3 milliards de francs de chiffre d'affaires pour un résultat net de 521 millions de francs. Dans son giron, des magazines, généralistes et spécialisés, comme *L'Expansion, L'Usine nouvelle, La Vie française, 01 informatique, L'ordinateur individuel, Le Moniteur, La Maison française, La France agricole*, etc., et des maisons d'édition (deux tiers de son activité) comme Bordas, Larousse, Nathan, Masson, etc., sans oublier 50 % de France-Loisirs.

Fondé en 1975 par Christian Brégou, directeur financier d'Havas, la Compagnie européenne de publication (CEP) a entamé une croissance régulière, à l'image de son PDG : discrète, efficace et sans états d'âme. L'accord en 1988 avec la Générale Occidentale d'Ambroise Roux a mis CEP sur le devant de la scène et a permis à Christian Brégou d'affirmer son autonomie vis-à-vis d'Havas.

UNE ÉTAPE CRUCIALE

La reprise du pôle presse et édition d'Alcatel a été une étape cruciale pour CEP, qui est engagé dans la restructuration du nouvel ensemble, non sans difficultés, notamment à *L'Express*, où les tensions ont été extrêmement vives. Depuis, l'actualité du groupe s'est nettement ralentie. Paradoxalement, au moment où il atteignait une nouvelle dimension, son cours de Bourse a chuté, perdant 9 % depuis la fin de l'année 1995. Les marchés financiers attendent une réaction du groupe, qui a une trésorerie de plus de 1 milliard de francs. L'image d'un groupe solide, bien géré et sans problèmes, est devenue plus floue.

Au moment où le groupe de presse spécialisée étendait son activité à la presse grand public, ses principaux concurrents européens ou américains, comme Reed-Elsevier ou le canadien Thomson, opéraient un mouvement inverse en cédant leurs participations dans les journaux, pour se concentrer sur l'information spécialisée, sur papier et sur écran, jugée plus rentable. Le groupe a aussi tardé à se lancer dans le multimédia *via* sa filiale Liris Interactive.

En 1995, Christian Brégou avait reconnu devant ses actionnaires qu'il n'avait pas les moyens, comme le groupe néerlandais Wolter Kluwers venait de le faire, de racheter pour 10 milliards de francs un éditeur américain spécialisé dans les banques de données juridiques. Un symbole, quand on sait que cet éditeur néerlandais a successivement racheté, en France, Lamy, Lamarre et récemment le groupe Liaisons.

CEP souffre de sa faible présence internationale, où il réalise 20 % de son chiffre d'affaires. Une étude de la société de Bourse Wargny notait, en février 1996, que CEP devait *« faire progresser son chiffre d'affaires étranger, faute de quoi le groupe risque d'être marginalisé à un moment où les sociétés d'édition et de presse réalisent de plus en plus d'alliances avec les nouveaux réseaux technologiques »*. La réorganisation de l'actionnariat de CEP-Communication, dont Christian Brégou conserve la présidence, pourrait anticiper une acquisition ou une alliance internationale.

Alain Salles

VENDREDI 17 JANVIER

TF 1

12.55 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Feuilleton. Intermédiaire. Un secret bien gardé.
16.05 Karine et Ari. Série.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série. Au nom de la loi.
17.25 Melrose Place. Feuilleton.
18.15 Flipper. Série. Mauvaise compagnie.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Invité d'honneur : Enrico Macias. Avec Francis Perrin, Vincent Perrot, Darie Boutboul, Christian Morin, Sim, Carlos, Amanda Lear... (120 min). 774765

22.45

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Les familles d'accueil. Avec Marie Lecoq, Mᵉ Didier Bergès (110 min). 3898814
0.35 Les Aventures du bien. *Un mot qui fait peur* (5 min). 73452147
0.40 et 2.40, 3.50, 4.35 TF 1 nuit.
0.50 Ténor. *Pièce de Ken Ludwig, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Michel Leeb* (110 min). 80158483
2.50 et 4.00, 4.40, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.10 Musique. Concert (5 min)

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo, Point route.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 L'As de la Crime. Série.
15.50 La Chance aux chansons. [3/3] Adamo d'amour.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel-Air. Série.
17.45 C'est cool ! Série.
18.15 Studio des artistes. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 0.30 Studio Gabriel. Invités : Chantal Lauby, Jean-Pierre Daroussin.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

L'AMOUR ASSASSIN
Téléfilm d'Elisabeth Rappeneau, avec Ludmila Mikaël (90 min). 139978
Une femme quadragénaire, mal remise de son récent divorce, est prête à tout pour récupérer son ex-mari.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. La Chine et ses dissidents. Invités : Harry Wu (*Retour au Laogai, la vérité sur les camps de la mort dans la Chine d'aujourd'hui*) ; Alain Peyrefitte (*La Chine s'est éveillée*) ; Noël Mamère et Marie Holzman (*On ne bâillonne pas la lumière*) (65 min). 9993253
23.35 Journal, Météo.
23.45 Dakar - Agadès - Dakar. (45 min). 5982889
1.00 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 3.00 Urti. Documentaire. Aider l'oreille. 3.30 Ozrod. Documentaire. L'écriture des eaux. 4.00 Crocodile ballon. Documentaire (rediff.). 4.15 Les Z'Amours (rediff.). 4.45 Pyramide (rediff.). 5.15 La Compète. A ta santé. 5.40 Chip et Charly.

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 L'Engrenage. Téléfilm de Peter Werner (100 min). 2617098
16.10 Couleur pays.
16.40 Minikeums.
17.35 La Piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Ile de Ré*, de Vincent Brunot.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.45 Consomag.

20.55

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Un paquebot dans le jardin (65 min). 3341388
Un mineur de fond lorrain, passionné par les paquebots, décide d'en construire un de ses propres mains. Si tout se passe bien, il sera baptisé en l'an 2005.

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Nadia Farès. Trinidad : les tambours d'acier. France : les hommes du canal. Pakistan : la route de l'amitié (55 min). 19678
22.55 Journal, Météo.
23.20 Nimbus. Histoires d'eaux (55 min). 8866185
0.15 Libre Court. *Court métrage de Daniel Duqué. Entre ciel et terre* (20 min). 161079
0.35 Sidamag (rediff.).
0.55 Capitaine Furillo. Série.
1.40 Musique graffiti. Magazine. Populaire. Los Divinos (Extraits) (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les dangers de la vie quotidienne : faut-il faire peur ? Invitée : Martine Allain-Regnault. 12.25 Le Jardin des délices. 12.30 Nouveaux Horizons. 12.55 Attention santé. 13.00 Détours de France. Romans : capitale de la chaussure. 13.35 Un auteur, une œuvre. *L'Education sentimentale* [3/5]. 14.30 Le Sens de l'Histoire. Le STO (rediff.). 16.00 Terre humaine [1/4]. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Les Grands Tournants de l'Histoire. La bataille d'Actium. 18.25 Le Monde des animaux. Oiseaux des cinq continents : le rouge-gorge d'Europe. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. Flash Tracks : la vague androgyne ; On tracks : Boygroups ; Back Tracks : Dr Motto.
19.30 7 1/2. Les réseaux d'influence soviétiques.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 6185
20.30 8 1/2 journal.

20.45

MARIA LA MALÉFIQUE
Téléfilm de Tom Tykwer, avec Nina Petri, Katja Studt (100 min). 474017
Maria mène une vie de couple désastreuse. Elle confie ses peines et ses rêves à son fétiche, « Famino », une statue africaine. Atmosphère oppressante proche du fantastique. Ce téléfilm a reçu plusieurs prix en Allemagne.

22.25

▶ GRAND FORMAT : LE MYSTÈRE PICASSO ■■
Film documentaire d'Henri-Georges Clouzot, avec Pablo Picasso (N. et couleur, 1956, 80 min). 6495307
Un grand documentaire sur le peintre et l'acte de création qui reçut le Prix spécial du jury (à l'unanimité) au Festival de Cannes 1956. Passionnant.
23.45 Mystères de l'eau-delà. Téléfilm de Klaus Gietinger, avec Walter Nuber, Robert Hauber (100 min). 6483291
1.25 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. La Nouvelle-Zélande : oublier l'Europe (rediff.).
1.35 Pop Galerie : Les Doors. Documentaire (rediff., 60 min). 9592499
2.35 L'Enfant de La Ciotat. Court métrage (1995, rediff., 20 min). 5242708

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Le wagon fou.
13.20 Les Routes de la vie. Téléfilm de Michael Landon, avec Michael Landon (100 min). 4898272
15.00 Les Rues de San Francisco. Série. Une adoption illégale.
16.50 Hit machine. Magazine. Invités : 2 Be 3, Zazie, Tribal Jam.
18.00 Bugs. Série. Têtes chercheuses.
19.00 Code Quantum. Série. La corde raide.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

TRAQUE À MANHATTAN
Téléfilm (○) de Tom Mankiewicz, avec Tony Goldwyn (100 min). 472659
Un yuppie, témoin d'un meurtre perpétré par un parrain de la Mafia, est convoqué au tribunal.

22.25

POLTERGEIST
La cloche de Girardius. Série (○) (55 min). 5512543
La conservatrice d'un musée dérobe une clochette médiévale supposée détenir de surnaturels pouvoirs.
23.20 Une étrange baby-sitter. Téléfilm de Rick Berger, avec Kim Ayers, Brett Cullen (90 min). 7598974
0.50 Best of groove. Clips.
1.50 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Estelle Hallyday. 2.45 Jazz 6. Documentaire. 3.40 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 4.25 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.50 Culture pub. Magazine (rediff.). 5.15 Coulisses : Patricia Kaas. Documentaire. 5.45 Boulevard des clips (75 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 French Kiss. Film de Lawrence Kasdan, avec Kevin Kline (1995, 110 min). 7142307
15.25 Caméra sauvage. Ituri, la forêt des éléphants.
16.20 Pardaillan. Téléfilm d'E. Niermans, avec Jean-Luc Bideau, Guillaume Canet (85 min). 1315253
17.40 Pas si vite.
17.50 Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Christophe Dechavanne.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA FAMILLE SAPAJOU
Téléfilm d'Elisabeth Rappeneau, avec Robin Renucci, Marie Trintignant (95 min). 326746
Une famille très système D.
22.10 Babylon 5. Série.
22.50 Flash d'information.

23.00

NELLY ET M. ARNAUD ■■
Film de Claude Sautet (1995, 99 min). 7205524
0.45 Quand les colts fument... on l'appelle Cimetière. Film d'A. Ascott (1971, v.o., 95 min). 6389272
2.15 Rendez-vous avec le destin. Film de Glenn G. Caron (1994, v.o., 105 min). 6951944
4.00 Surprises.
4.10 C'est jamais loin. Film d'Alain Centonze (1995, 85 min). 5495108

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Hommage à Roger Pillaudin.
21.32 Black and Blue. 104 inédits de Bill Evans.
22.40 Nuits magnétiques. Les libraires sont morts. Vivent les libraires !
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.48 Musique : Les cinglés du Music'hall. Journée du mardi 10 avril 1945. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Une vie, une œuvre. James Joyce, avec Jacques Aubert, Michel Cusin, Daniel Ferrer, Jean-Michel Rabaté ; 2.26 Du jour au lendemain. Paul Otchakovsky-Laurens, éditeur ; Répliques, par Alain Finkielkraut. Face à la modernité ; 4.02 Entretiens. Raymond Queneau ; Fiction : Les Petites Valises ; 5.58 Carnets de voyages aux Antilles. Tol.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de l'Ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Gianluigi Gelmetti. Beethoven : Symphonie nº 4 en si bémol majeur op. 60 ; Bruckner : Symphonie nº 6 en la majeur.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Reich, Henry.
23.07 Miroir du siècle.
0.00 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards à Paris. Flavio Boltro (trompette), Stefano Di Battista (saxophone), Eric Legnini (piano), Rémy Vignolo (contrebasse), Jean-Pierre Arnaud (batterie). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoniste et chef d'orchestre Andrew Manze. Sonate nº 6, de Biber ; Concerto op. 4 nº 6, de Haendel ; Fantaisie nº 7, de Telemann ; Concerto pour hautbois en si bémol majeur, d'Agrell ; Concerto grosso op. 3 nº 5, de Hellendaal, par l'Orchestre baroque de la Communauté Européenne ; Sonate pour violon op. 4 nº 1, de Pandolfi Mealli ; Trio nº 25 en mi mineur, de Haydn.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Sibelius, Stenhammar, Nielsen, Grieg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

21.00 Bon week-end. Invité : le groupe Alabina.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Eros Ramazzotti.
23.45 Ça cartonne. Invité : Jean-Pierre Coffe.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 E.T. téléphone planète Terre.
21.25 Paul Catrain, un soldat oublié.
22.20 Un monsieur si gentil.
23.20 Maroc, corps et âmes. [4/11] Rythmes de Marrakech.
23.45 Ballet. [1/2].

Paris Première

21.00 Paris chante Francis Lemarque (55 min). 9339036
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 Xerxes. Opéra de Georg Friedrich Haendel. Mise en scène de Nicholas Hytner. Direction d'orchestre : Charles Mackerras. Enregistré au London Coliseum en 1988 (205 min). 91757340

France Supervision

21.20 Grand Prix des chiens de traîneaux.
21.50 Cyclo-cross. Championnat de France.

22.50 World Music. Noa.
23.40 Ecran Large. Magazine.

Ciné Cinéfil

20.30 Une larme sur ton visage. Film d'Ettore M. Fizzarotti (1964, N., v.o., 90 min). 2891678
22.00 Texas ■ Film de G. Marshall (1941, N., v.o., 95 min). 1589475
23.35 Au son des guitares ■ Film de Pierre-Jean Ducis (1936, N., 75 min). 96899340

Ciné Cinémas

21.00 La Disparue. Film de George Sluizer (1992, 105 min). 15282415
22.45 La Forêt d'émeraude ■ Film de John Boorman (1985, v.o., 115 min). 92490104
0.40 Mo'Money. Film de Peter MacDonald (1992, 90 min). 53011186

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Zéro un Londres.
23.00 Ellery Queen.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir.

Canal Jimmy

20.50 Star Trek. Cour martiale.
21.45 The New Statesman.
22.10 On the Air.
22.35 Chronique du front.
22.40 Dream On.
23.05 Seinfeld.

Eurosport

21.30 Rallye raid. 13ᵉ étape du Dakar : Néma - Kiffa.
22.00 Tennis. Les temps forts.
1.00 Tennis. En direct. Open d'Australie (6ᵉ jour) (450 min). 35508012

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 *Le Fou du labo 4*. Film de Jacques Besnard (1967, 95 min), avec Jean Lefebvre. *Comédie.*

RTL 9

22.40 Emmanuelle. Film de Just Jaeckin (1974, 90 min), avec Sylvia Kristel. *Erotique.*
0.55 Carnet de bal. Film de Julien Duvivier (1937, 125 min), avec Louis Jouvet. *Comédie dramatique.*

TSR

20.05 *Dangereusement vôtre*. Film de John Glen (1985, 135 min), avec Roger Moore. *Espionnage.*
22.20 *Benny and Joon*. Film de Jeremiah Chechik (1992, 100 min), avec Johnny Depp. *Drame.*
0.15 *Le Péril jeune*. Film de Cédric Klapisch (1993, 100 min), avec Julien Lambroschini. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Edgar Hoover, le « Big Brother » du FBI

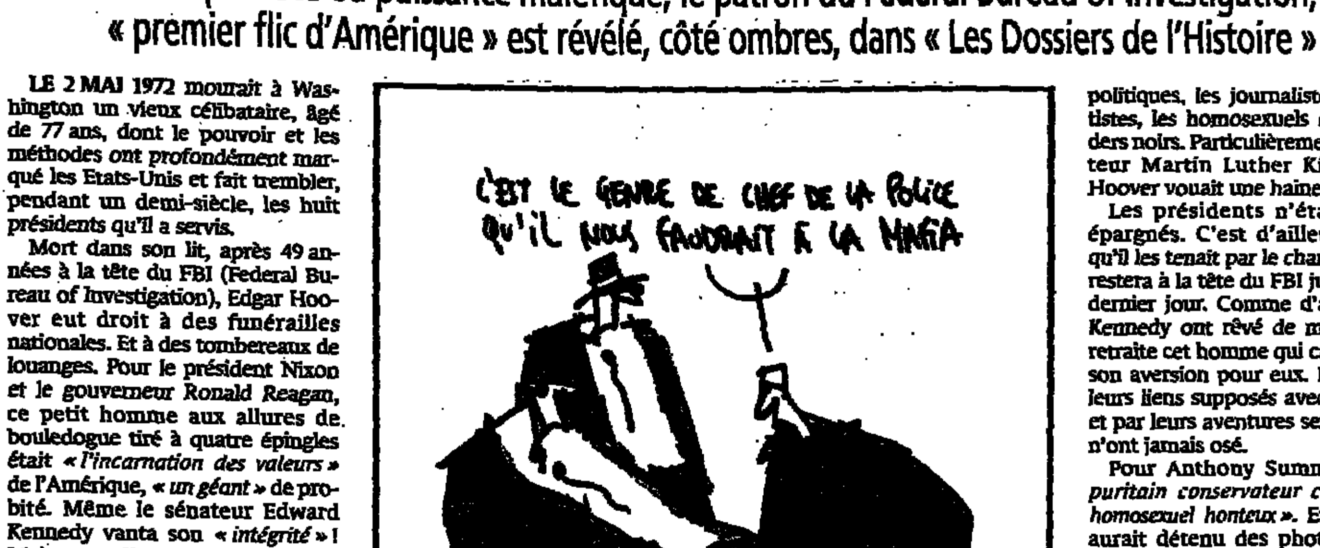
Grand patriote ou puissance maléfique, le patron du Federal Bureau of Investigation, « premier flic d'Amérique » est révélé, côté ombres, dans « Les Dossiers de l'Histoire »

LE 2 MAI 1972 mourait à Washington un vieux célibataire, âgé de 77 ans, dont le pouvoir et les méthodes ont profondément marqué les Etats-Unis et fait trembler, pendant un demi-siècle, les huit présidents qu'il a servis.

Mort dans son lit, après 49 années à la tête du FBI (Federal Bureau of Investigation), Edgar Hoover eut droit à des funérailles nationales. Et à des tombereaux de louanges. Pour le président Nixon et le gouverneur Ronald Reagan, ce petit homme aux allures de bouledogue tiré à quatre épingles était *« l'incarnation des valeurs »* de l'Amérique, *« un géant »* de probité. Même le sénateur Edward Kennedy vanta son *« intégrité »* ! Mais cette litanie cachait mal le soulagement de l'*establishment*. En effet, en même temps que *« cette vieille pédale »*, comme l'appelait Richard Nixon, on allait enterrer des secrets de nature à ruiner bien des carrières...

Pour des millions d'Américains, Hoover était un grand patriote, défenseur des libertés. C'est lui qui avait fait du FBI une machine policière sans pareil. Lui encore qui avait débarrassé le pays des tueurs fous des années 30, les Dillinger et autres Mitraillette Kelly. Lui surtout qui avait protégé l'Amérique des communistes, sa grande obsession.

Pour d'autres, le patron du FBI était un homme maléfique, dangereux pour la démocratie. Norman Mailer ira jusqu'à dire que *« Hoover a fait plus de mal aux Etats-Unis que Joseph Staline »*. Hyperbole d'un écrivain engagé contre celui qui mena la vie dure à ses opposants ? Pas seulement.



UN OUVRAGE DOCUMENTÉ

Au fil des années, enquêtes et documents ont apporté des révélations qui donnent à Hoover une dimension orwellienne de « Big Brother » intolérant et raciste. C'est le cas de l'ouvrage très documenté du journaliste britannique Anthony Summers, publié en français sous le titre *Le Plus Grand Salaud d'Amérique* (Le Seuil, 1995) et dont le réalisateur Jean-François Delassus paraît s'être largement inspiré.

On apprend ainsi que pour contrer ses adversaires – intellectuels soupçonnés de sympathies communistes, membres des mouvements pour les droits civiques des Noirs, opposants à la guerre au Vietnam, et d'une façon générale les milieux de la gauche « libérale » –, le FBI d'Edgar Hoover a eu recours à des méthodes indignes d'une démocratie (écoutes, ragots, coups tordus) pour constituer des dossiers sur la vie privée de citoyens qui ne partageaient pas les idées ultra-conservatrices du directeur. Des centaines de milliers d'Américains seront fichés, avec une prédilection pour les hommes politiques, les journalistes, les artistes, les homosexuels et les leaders noirs. Particulièrement, le pasteur Martin Luther King à qui Hoover vouait une haine tenace.

Les présidents n'étaient pas épargnés. C'est d'ailleurs parce qu'il les tenait par le chantage qu'il restera à la tête du FBI jusqu'à son dernier jour. Comme d'autres, les Kennedy ont rêvé de mettre à la retraite cet homme qui cachait mal son aversion pour eux. Piégés par leurs liens supposés avec la mafia, et par leurs aventures sexuelles, ils n'ont jamais osé.

Pour Anthony Summers, *« ce puritain conservateur cachait un homosexuel honteux »*. Et la mafia aurait détenu des photos de lui prises lors d'une soirée de travestis. Voilà pourquoi Hoover, toujours prêt à partir en guerre contre le premier gauchiste venu, s'est montré si réticent à combattre le crime organisé. Pendant ses années passées au FBI, la mafia n'a pas cessé d'étendre son empire.

Le documentaire de Jean-François Delassus semble avoir manqué des moyens habituels d'une enquête à l'américaine. Il est également trop manichéen, mais il a le mérite de mettre en lumière, pour un public français peu averti, un personnage qui, débarrassé des clichés, apparaît désormais dans toute sa noirceur.

Roland-Pierre Paringaux

★ **« Les Dossiers de l'Histoire : Le Plus Grand Ripou d'Amérique », France 3, samedi 18 à 22 h 30.**

L'œil rouge *par Agathe Logeart*

ELLE A UNE DRÔLE de tête aujourd'hui. Pourtant, elle est à sa place, posée, comme d'habitude, sur le parquet, face à la table. La maison est silencieuse. De la rue, monte de temps en temps le bruit des rares voitures qui passent par là, couche-tard ou lève-tôt qui se croisent autour d'un feu. Bientôt, on aura droit au grand tohu-bohu des poubelles, et les fenêtres s'allumeront à mesure que la nuit s'estompera, que la ville décidera de s'ébrouer de son sommeil. Le petit matin est un moment suspendu entre deux jours, et celui-ci n'est qu'un parmi tant d'autres. C'est ce que l'on se dit, comme si l'on voulait se rassurer.

Mais, avec sa dizaine de cassettes posées sur sa tête et qui lui font comme un chapeau de guingois, elle a – comment dire ? – un air goguenard ce matin, ce dernier petit matin. Il y a le point rouge de la veilleuse, en bas, à droite de l'écran noir et muet, ce petit œil unique qui reste toujours allumé, et auquel d'ordinaire on ne prête pas attention. Il paraît briller d'une lueur étrange, plus vive, comme sarcastique. C'est idiot, mais, ce matin, on dirait que c'est elle qui regarde. Elle, la télévision. Comme si elle se vengeait d'avoir été tant regardée, comme si elle avait décidé, enfin, de prendre le pouvoir sur celui qui la triture, la manipule, la tourne, la retourne, lui change ses canaux, saute de l'une de ses chaînes à l'autre, baisse le son, monte le son, met du clair ou de la couleur, lui fait avaler jusqu'à plus soif les cassettes du magnétoscope, sans jamais lui demander son avis. C'est son tour, il n'était que temps.

Ce matin, elle retient ses images. C'est elle qui joue avec les nerfs de l'autre, en faisant briller son œil rouge du petit cyclope. *« Tu ne t'abreuveras plus à ma source. J'en ai assez de tes humeurs. Assez que tu prétendes te nourrir de moi, avec cette façon sans façons de m'ausculter, de me décrire, de te moquer, de te réjouir ou de te lamenter. De me dire que je suis bonne ou mauvaise, avec cette satanée impudence de ceux qui ne font rien, et prétendent juger le travail des autres ! »* D'ailleurs, par un surcroît de précaution, elle a caché les télécommandes, pour être sûre qu'on ne pourra forcer son refus.

Elle se moque des blocs raturés, des journaux entassés, des fils de l'ordinateur emmêlés. De ce lamento répétitif : *« C'était encore nul, ce soir. Sur quoi je vais bien pouvoir écrire ma chronique ? »*, dont son vis-à-vis l'a si régulièrement bassinée, alors qu'il aurait suffi, sûrement, de mieux regarder, avec plus de soin ou d'intelligence pour dénicher des trésors enfouis qui ne demandaient qu'à s'offrir à celui qui aurait su les cueillir... C'est donc elle qui congédie, et non l'inverse, il ne faut pas se tromper : *« Va donc respirer l'air du dehors, puisque tu le veux. Et tu m'en diras des nouvelles ! »* Sadique, jusqu'au bout.

★ **Après avoir assuré cette chronique depuis mars 1995, Agathe Logeart devient grand reporter et rejoint l'équipe chargée des reportages. Alain Rollat lui succède à partir de nos éditions du lundi 20 janvier, datées 21.**

SAMEDI 18 JANVIER

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal.
13.15 Reportages. Documentaire. Un après-midi au dancing (35 min). 5526857
13.50 Un drôle de shérif. Série.
14.35 Mac Gyver. Série. La vierge disparue.
15.35 Savannah. Série.
16.25 Dingue de toi. Série.
16.50 Football. En direct. 32[e] de finale. Olympique de Marseille - Lille OSC (130 min). 63450499
19.00 Beverly Hills. Série. [1/2] Amour toujours.
19.55 Comme une intuition. Le créatif.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Point course du Vendée Globe.

20.45

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Equipe féminine : Véronika Loubry, Khadja Nin, Alexandra Bronkers, Viktor Lazlo, Fiona Gélin, Stéphanie Schneider, Cachou ; Equipe masculine : Philippe Risoli, Patrick Bosso, Gérard Blanc, Laurent Petitguillaume... (145 min). 870302

23.10

HOLLYWOOD NIGHT
Obscures révélations.
Téléfilm (○) de David Anspaugh, avec Helen Hunt, Jeff Fahey, Steven Weber (100 min). 7159147
Dans une petite ville du Wisconsin, une jeune femme, nouvellement promue policier, enquête sur le meurtre d'un adolescent.

0.50 Les Aventures du bien. Saint Georges et le dragon.
1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.30 et 2.30, 3.30, 4.30 TF 1 nuit.
1.40 et 2.40, 3.40, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.45 Musique. Concert (10 min).

France 2

12.45 et 13.35 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Spot jeux.
13.40 *Consomag.* Magazine.
13.45 Savoir plus santé.
14.45 Serval, le félin de la savane.
15.15 Samedi sport.
15.20 Tiercé. A Vincennes.
15.35 Rugby. En direct de Lansdowne Road (Dublin). Tournoi des cinq nations : Irlande - France (130 min). 8882437
17.45 Ecosse - Galles (résumé).
18.20 Dakar - Agadès - Dakar. En direct. 14[e] étape : Kiffa - Saint-Louis
18.50 Télé qua non.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo.

20.50

ÉCLATS DE RIRE
Divertissement présenté par Yves Lecoq et Chantal Ladesou, avec Chevalier et Laspalès, Dominique Delacoste, Pierre Palmade, la Famille Addams, Danyboon, Roger Pierre, Thierry Beccaro, les Frères Taloche, Elie Kakou, etc. (120 min). 880963

22.50

MES MEILLEURS AMIS
Divertissement présenté par Patrice Carmouze.
Invité : Pierre Richard en compagnie de ses amis Dary Cowl, Philippe Forbrach, Jean-Claude Baudracco (90 min). 697215

0.20 Journal, Météo.
0.35 et 1.35 Dakar - Agadès - Dakar. Magazine. Le bivouac.
0.45 Troisième mi-temps. Magazine (50 min). 4701548
2.05 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 3.10 *Aux marches du palais.* Documentaire. Stavisky (rediff.). 3.25 Pyramide (rediff.). 4.00 Encyclopédie universelle. Documentaire. Einstein. 4.50 Taratata (rediff., 85 min).

France 3

11.43 Le 12-13 de l'information.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 et 14.40 Couleur pays.
14.10 Montagne. Magazine. La zone de la mort.
18.15 Expression directe. Magazine. FO.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le XX[e] siècle, atlas historique,* de Pierre Vallaud.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 *Le Journal du Dakar.*

20.55

MADAME DUBOIS
HÔTEL BELLEVUE.
Téléfilm de Jean-Pierre Améris, avec Micheline Presle (95 min). 2474741
En vacances à Aix-en-Provence, une septuagénaire propose à un homme de jouer le rôle de son petit-fils.

22.30

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Jean-François Delassus. Le Plus Grand Ripou d'Amérique (60 min). 88895
● Lire ci-dessus.

23.30 Journal, Météo.
23.55 Grain de philo. Présenté par Alexandre Baloud. Thème : la corruption (55 min). 285924
0.50 Capitaine Furillo. Série. L'après Coffey.
1.40 Musique graffiti. Magazine. Solistes : 44 duos pour violon (extrait), de Bartok, par Miklos Szenthelyi, Jozef Lendvai (20 min).

La Cinquième

12.00 Business humanum est. *Nina Ricci : les chemins de flair.* 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. 14.00 Fête des bébés. 14.30 Les Grandes Stars d'Hollywood. Sean Connery. 15.30 Fenêtre sur court (rediff.). 16.00 Les Aventures du "Quest" [3/4]. 17.00 *Surf attitudes.* 17.30 *Les Enquêtes du National Geographic.*
18.00 J'ai 9 ans et je travaille. Documentaire.
18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Un garage fou-fou-fou. Série de Milan Steindler [3/6] (30 min). 4944
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 18 janvier 1947. US Go Home ? Invité : Alain Corneau (45 min). 85437
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Belgique : la guerre civile sans armes [1/2].
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LES CHERCHEURS D'OR DU KLONDIKE
Documentaire de Max H. Rehbein et Wolfgang Wegner [1/2] (55 min). 1175892
Un documentaire en deux parties pour revivre l'épopée des chercheurs d'or qui sont allés tenter leur chance dans le Grand Nord canadien.

21.40

PORTRAIT D'UNE JEUNE FILLE DE LA FIN DES ANNÉES 60 À BRUXELLES
Téléfilm de Chantal Ackerman, avec Circé, Julien Rassam (60 min). 5112673
Une écolière fugueuse rencontre un jeune homme qui a décidé de ne plus remettre les pieds à la caserne. Troisième épisode de la collection Tous les garçons et les filles de leur âge. *Paroles et sentiments en liberté.*

22.40 ▶ Metropolis. Robert Antelme ; Jacques Martin ; le FIPA (60 min). 1100437
23.40 Pop Galerie : The Who (60 min). 9889895
0.40 Z-Man. Téléfilm de Heidi Specogna, avec Dominik Bender (85 min). 9739884
2.10 *Tracks (28 min, rediff.).* 8414513

M 6

12.25 *Madame est servie.* Série.
12.55 55 pour Vatoo. Jeu.
13.25 Le Magicien. Série.
14.20 Raven. Série. Surfer n'est pas tuer.
15.10 Les Têtes brûlées. Série. Les loups dans la bergerie.
16.05 Cosmos 1999. Série. Question de vie ou de mort.
17.05 Chapeau melon et Bottes de cuir. Série. Le club de l'enfer.
18.05 Amicalement vôtre. Sept millions de livres.
19.00 *Turbo.* Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. En janvier, bonne mine toute l'année !
20.35 Plus vite que la musique. La techno est là.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny (160 min). 11318215
Coma. *Mulder finit par retrouver Scully dans un hôpital. La jeune femme se trouve dans un coma profond.*
Intra-terrestres (○). *Scully a retrouvé la santé. Elle est envoyée en mission avec Mulder pour enquêter sur la mort de vulcanologues décimés par une contamination d'origine inconnue.*
Le fétichiste (△). *Les deux enquêteurs s'intéressent à des corps retrouvés atrocement mutilés. Scully est sujette à des cauchemars que hante le criminel...*

23.25 L'Ami suspect. Téléfilm (○) de Mag Brandford, avec Kevin Dobson (100 min). 5759760
1.05 Barbra Streisand. Documentaire (55 min). 4640074
2.00 La Nuit des clips (355 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 14.00*
12.20 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 L'Œil du cyclone.
14.00 Basket-ball. Villeurbanne - Cholet. Championnat de France.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.30 Les Allumés... La pétanque en Thaïlande, une passion royale.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.00 Les Superstars du catch.
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. + Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.25 Pas si vite.

20.35

UN APPEL DANS LA NUIT
Téléfilm de Fred Walton, avec Carol Kane, Jill Schoelen (90 min). 985857

22.05 Retrouvailles avec les chimpanzés. Documentaire (50 min). 1313995
22.55 Flash d'information.

23.00

SIX DEGRÉS DE SÉPARATION
Film de Fred Schepisi, avec Stockard Channing, Will Smith (1993, 104 min). 7275383

0.45 Des anges et des insectes. *Film de Philip Haas* (1994, v.o., 115 min). 8458267
2.40 Surprises.
3.00 Boxe. En direct. *Championnat du monde* WBC super-légers. Oscar de la Hoya (EU) - Miguel Angel Gonzalez (Mex) (244 min). 90169426

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. Virginité, de Pascal Lainé.
22.35 Musique : Opus. Musée de la musique. Parcours pour une ouverture, avec la participation de Marie-France Calas, directeur du musée, Pascale Saint-André, responsable du service culturel, Patrice Verrier, responsable du centre de documentation, Joël Dugot, membre du laboratoire de restauration, Philippe Bruguière, ethnomusicologue.
23.58 Clairière.
0.05 Tard dans la nuit. Nouvelles de Villiers de l'Isle-Adam. 0.55 Chronique du bout des heures. *1.00 Les Nuits de France-Culture* (rediff.) *1.00 A voix nue :* Grands entretiens d'hier et d'aujourd'hui. Michel Onfray ; *3.30 Les Histoires du* pince-oreille. Contes d'Oscar Wilde : L'Enfant de l'étoile ; 4.00 Entretiens. Raymond Queneau ; 5.01 L'Heure du mystère. Une maison au fond d'un jardin ; 5.56 Nouvelles d'Autriche. Le Merle, de Robert Musil ; 6.45 Intermezzo. Sérénade interrompue. Œuvres de Wolf et Debussy.

France-Musique

19.30 Opéra. Hamlet (opéra en 5 actes et 7 tableaux d'après le drame de Shakespeare). Donné le 14 septembre 1996 au Grand Théâtre de Genève, par le Chœur du Grand Théâtre de Genève et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Louis Langrée. Ambroise Thomas. *Nathalie Dessay : Ophélie* (soprano), Martine Dupuy : la *reine Gertrude (mezzo),* Simon Keenlyside : Hamlet (baryton), Alain Vernhes : Claudius (basse), Kenn Chester : Laerte (ténor), Markus Hollop : le spectre (basse), Alain Gabriel : Marcellus (ténor), Louis Landuyt : Polonius (basse), *Alexandre Diakoff :* 1[er] fossoyeur, Jean-Louis *Meunier : 2[e] fossoyeur (ténor).*
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Festival d'Automne. Concert donné le 18 novembre 1996 à l'amphithéâtre de l'Opéra *national de Paris, par les* Jeunes Solistes, dir. Rachid Safir. Œuvre de Fénelon.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Ravel, souvenirs de Manuel Rosenthal. Tsar Saltan de Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre Symphonique de Chicago ; Le final de la Tosca de Puccini ; Iberia d'Albeniz ; Boléro de Ravel, par *l'Orchestre de l'Opéra de* Paris ; Gymnopédie n° 1 et *Gnossienne n° 3* de Satie ; L'ouverture de Tip Toes de Gershwin ; L'Enfant et les sortilèges de Ravel ; Prélude à l'après-midi d'un faune de Debussy ; Sonate pour violon et piano de Ravel ; Extraits de Pierrot lunaire de Schoenberg.
22.45 Da Capo. Œuvres de Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 RG : Les habitudes de la victime. Téléfilm de Claude Barma, avec Victor Lanoux [1/8] (90 min). 60179505
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 Météo *des cinq continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.35 Election de Miss Suisse 1996.
0.00 Embarquement porte n° 1. Genève.

Planète

20.35 L'Honneur perdu des Dominici.
21.25 Quand l'île Saint-Louis nous est contée.
21.55 15 jours sur Planète. Documentaire.
22.20 Animaux des jardins.
23.00 Portraits d'Alain Cavalier. [2/24] La fileuse.
23.15 E.T. téléphone planète Terre.
0.05 Paul Catrain, un soldat oublié.

Paris Première

20.30 Patinage artistique. Championnat du monde professionnel. Enregistré à l'US Air Arena de Landover, Maryland (USA).
22.05 Art Mengo n'existe pas.
22.35 Nova. Magazine.
23.25 Primal Scream. Concert enregistré en 1994 (55 min). 80033302

France Supervision

20.30 Arsenic et Vieilles dentelles. Théâtre. Pièce de Joseph Kesserling. Mise en scène de Jacques Rosny et Yves Lalonde (120 min). 15683578
22.30 Cap'tain Café. Magazine.
23.25 Les Francofolies 96. Spécial jeunes talents.
0.55 Trait pour trait. Documentaire.

Ciné Cinéfil

20.20 *Le Club.*
21.35 Sir Laurence Olivier. [2/2].
23.00 La Femme à abattre ■ Film de Raoul Walsh et Bretaigne Windust (1951, N., v.o., 90 min). 3553780
0.30 Johnny, roi des gangsters ■ ■ Film de Mervin LeRoy (1941, N., v.o., 110 min). 96761600

Ciné Cinémas

20.30 Adieu Irlande. Téléfilm de Joseph Sargent, avec Pierce Brosnan, Kate Mulgrew [2/3] (90 min). 2860708
22.00 Ciné cinécourts.
23.05 Quelle heure est-il ? ■ ■ Film d'Ettore Scola (1989, 95 min). 88197895

Série Club

20.45 Colorado. Le vent de la mort.
22.15 Le Retour du Saint. L'arrangement.
23.05 Code Quantum. La fuite.
23.50 Le Club.
0.00 Le Prisonnier. J'ai changé d'avis.
0.50 La Famille Addams. Tonton est malade.

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. *L'enfant des fleurs.*
21.50 Friends.
22.15 Chronique californienne.
22.20 T'as pas une idée ?
23.15 *Le Fugitif.* Une vie tranquille.
0.05 *Motor Trend.*

Eurosport

11.00 Tennis. En direct. Open d'Australie à Melbourne (6[e] jour) (90 min). 504654
12.30 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Descente messieurs à Wengen (Suisse) (60 min). 817499
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A (5[e] journée retour) : Levallois - PSG.
1.00 Tennis. En direct. Open d'Australie (7[e] jour) (450 min). 35400884

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.30 L'Ange des ténèbres. Film de Dominique Othenin-Girard (1989, 85 min), avec Ida Andersen. *Fantastique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 18 JANVIER 1997

Fauteurs de morosité

par Pierre Georges

IL Y EUT, il n'y a pas si longtemps, un farceur pour inscrire à son programme électoral *« l'extinction du paupérisme après 20 heures »*. Le projet ne manquait ni d'ambition ni de gaieté. Et la candidature n'engendrait ni la mélancolie ni, surtout, la morosité.

La morosité justement, parlons-en. Alain Juppé, qui n'est pas un obscur et moins encore un farceur, vient d'engager un joli combat contre l'étrange langueur, la molle dépression qui semblent s'être emparées, depuis quelques lunes, d'un peuple ordinairement réputé gai, optimiste et entreprenant. Il le dit, le répète à l'envi : abolition de la morosité !

A Saint-Quentin, joyeuse et lumineuse cité de l'Aisne, qu'il visitait jeudi, le premier ministre a encore accentué son discours contre la funeste coalition des docteurs Tant-pis. *« Il y a des phénomènes collectifs et médiatiques, des modes. Et pendant quelques mois l'année dernière, la mode, c'était la morosité. La morosité n'est pas une réponse aux problèmes. La bonne, c'est la confiance, l'enthousiasme, l'espérance, la volonté de se battre. »*

L'envoi est séduisant. Et, pour notre part, nous ne trouvons rien à y redire. Comme il a raison, notre joyeux premier ministre, d'engager le fer contre les fauteurs de morosité, notamment médiatiques. La vie est belle. La vie économique et sociale de la France encore plus belle. Et ce ne sont pas quelques bonnets de nuit mélancoliques et dépressifs, plumitifs oiseaux de mauvais augure, qui vont altérer l'enthousiasme et la confiance du pays. Halte au dernier chic parisien ! Halte à la pensée grunge et dépenaillée ! Halte-là, chevaliers à la triste figure et au teint bilieux !

Le bonheur désormais sera dans le pré France. Il faut s'y engager. Il faut résolument partir en guerre contre *« les fourbes sans esprit, les intrigants moroses »* que décrivait un jour Emile de Girardin, journaliste justement. 1997 sera gaie, lumineuse, l'année de la confiance. Ou elle ne sera pas.

Dans un magnifique sursaut, contribution volontaire à l'effort d'optimisme, nous avons donc décidé d'être gai. Gai comme un pinson, sinon comme un ortolan qui n'a, à ce que l'on a compris, plus trop de raison de l'être. Gai et enthousiaste, par nécessité civique encore plus que par décret ministériel.

L'optimisme, cela peut en effet se commander. C'est une posture et une disposition d'esprit. C'est une manière de voir les choses, de ne pas faire en sorte que chaque matin la France se lève du pied gauche. Désormais la France, on s'y engage, se lèvera du bon pied, le droit.

L'optimisme, c'est l'antichambre du civisme. Et on le prouve immédiatement. De partout, on nous dit, on nous répète, que ces jours-ci, le fond de l'air est glauque et irrespirable. Singulière morosité ! Ne nous l'aurait-on point dit que nous ne l'aurions point su. Quoi, Paris pollué ? Balivernes. Face à nous ce matin, par la fenêtre, le ciel est bleu. Bleu d'azur, de France, même. Les pigeons paraissent, au balcon, s'aimer d'amour tendre. Dans l'azur, un avion fait sa trace, on le suppose volontiers, vers ces bonheurs caraïbes où nous irons tous, sur ordonnance, nous requinquer la griotte. Morosité est morte ! La maison France ne fait plus débit.

Les préfets sont appelés à mettre en œuvre des plans d'urgence en cas de pics de pollution

Des mesures visant à réduire la circulation automobile sont envisagées

LES NIVEAUX de pollution semblaient commencer à baisser dans un certain nombre de villes dans la matinée de vendredi 17 janvier. La préfecture du Rhône a ainsi désactivé la procédure d'alerte à la pollution, le niveau de dioxyde d'azote (No 2) dans l'agglomération lyonnaise. Elle a cependant maintenu l'interdiction du transit des poids lourds par la ville. A Paris, la pollution était redescendue au seuil 1 (200 microgrammes/m³ de No 2) et, à Rouen et Le Havre, on ne constatait aucun dépassement des valeurs limites. Seules les villes de Metz et Thionville (Moselle) restaient dans le rouge avec des valeurs au-dessus de la côte d'alerte (721 microgrammes/m³ à Metz et 420 microgrammes/m³ à Thionville).

L'heure reste cependant au branle-bas de combat au ministère de l'environnement. Pour faire face à la vague de pollution d'une ampleur inattendue qui a touché les principales villes françaises, ces derniers jours, Corinne Lepage a annoncé, jeudi 16 janvier, la mise en place de *« plans d'urgence »* dans les agglomérations touchées par la pollution atmosphérique.

Le ministre de l'environnement avait convoqué ce même jour les préfets du Rhône et de Paris et s'est entretenu avec ceux des Bouches-du-Rhône et de Seine-Maritime, afin de leur demander, en application de la loi sur l'air du 30 décembre 1996, de préparer des mesures d'urgence en cas de pic de pollution. L'article 2 de la loi prévoit en effet que le préfet doit, *« lorsque les seuils d'alerte sont atteints ou risquent de l'être »*, informer la population et prendre des mesures de restrictions des activités polluantes dans l'industrie et les transports.

On a ainsi vu, pour la première fois en France, Paul Bernard, le préfet du Rhône, prendre un arrêté préfectoral interdisant la circulation de transit des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur l'axe A6 et A7 qui traverse Lyon, et conseiller aux voitures d'éviter de rentrer en ville (*lire ci-dessous*). Ala préfecture des Bouches-du-Rhône, on envisageait de réduire la circulation des poids lourds et de mettre en place des *« déviations sur les points les plus sensibles »* si la pollution atteignait le seuil d'alerte.

A Paris, le préfet de police, Philippe Massoni, s'est contenté de rappeler le plan de mesures annoncé en juin 1996 : réduction de 20 km/ h de la vitesse autorisée sur les boulevards périphériques et voies sur berges, interdiction pour les autocars de circuler sur l'île de la Cité et l'île Saint-Louis, gratuité du stationnement résidentiel, renforcement des contrôles anti-pollution sur la voie publique.

Les autorités préfectorales ont été vivement invitées par Mme Lepage à réfléchir à des mesures de restriction de la circulation automobile comme la circulation alternée et de la gratuité des transports en commun. *« C'est à l'étude »*, assure Michel Boutard, de la Direction régionale de l'environnement du Rhône. *« A Paris, Lyon et dans les autres villes, il s'agit bien de réduire la circulation automobile dans la ville en cas d'alerte trois de pollution »*, a insisté Corinne Lepage.

EFFETS TRÈS NOCIFS

Mais, quand le seuil d'alerte de niveau 3 est atteint, la pollution est déjà largement installée sur la ville, formant un couvercle dans le ciel. Les effets de la pollution sont alors très nocifs. Or, les dernières études épidémiologiques ont démontré que les conséquences de la pollution sur la santé se font sentir bien en-deçà des niveaux maximum à partir desquels les pouvoirs publics peuvent intervenir. *« Ce qui est proposé sont des petites mesures d'accompagnement des pics de pollution mais aucune mesure de prévention. Une fois de plus, les pouvoirs publics n'ont pas osé limiter la circulation automobile »*, constate Jean-Félix Bernard, porte parole des Verts parisiens, accusant le gouvernement de *« démission »*.

Corinne Lepage demeure persuadée qu'*« il est impossible d'interdire aux Parisiens de prendre leur voiture si on n'a pas des moyens de la part de la RATP comme des bus supplémentaires. Cela nécessite un peu d'organisation et de prévision »*. Le ministère prévoit de sortir les décrets d'application de la loi sur l'air, notamment ceux fixant les nouvelles valeurs limites et seuils d'alerte, avant l'été. Le niveau fixé constituera un test de la volonté gouvernementale d'aller plus loin dans la lutte contre la pollution.

Sylvia Zappi

Lyon, victime du « couloir de la chimie »

LYON
de notre correspondant régional

Le message du bulletin d'information diffusé sur le numéro vert ouvert par la municipalité lyonnaise (08-00-052-052) conseillait, vendredi 17 janvier au matin, *« aux personnes sensibles d'éviter de faire des efforts »*, mais estimait, en conclusion, que *« le tabagisme reste le plus grave des toxiques »*.

Les taux de dioxyde de soufre et de dioxyde d'azote ont affolé, ces derniers jours, la centaine de capteurs installés sur l'ensemble de l'agglomération. A plusieurs reprises, les pics de pollution de l'air ont atteint le niveau 3 – le plus élevé –, celui qui exige une *« alerte des autorités et l'information des médias et du public »*.

Mais, même entre deux anti-cyclones, la pollution est permanente à Lyon : selon une étude de la Coparly (Comité de coordination pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans la région lyonnaise), le taux moyen de dioxyde de soufre est, été comme hiver, supérieur de 50 % à celui enregistré dans la région parisienne.

Principale cause de cette situation : le « couloir de la chimie » au sud de l'agglomération. Depuis plusieurs années, les industriels se sont engagés à réduire leurs émissions toxiques. Cela n'empêche pas la pollution d'atteindre des seuils dangereux. Alors ces entreprises, ainsi que les centrales de chauffage urbain, sont sommées d'utiliser des combustibles plus légers, donc moins polluants, mais plus onéreux. Dès que les taux baissent, elles reviennent à l'utilisation des combustibles « normaux ». Jusqu'à la prochaine alerte...

La procédure semblait rodée. Ces derniers jours ont pourtant révélé des dysfonctionnements. Ainsi, mercredi 15 janvier, constatant que la pollution d'oxyde de soufre était revenue à son niveau 0, la préfecture a levé l'alerte auprès des industriels, mais aussi de l'éducation nationale : les enfants pouvaient donc de nouveau aller courir sur les stades. Quelques heures plus tard, les taux de dioxyde d'azote contraignaient la même préfecture à conseiller aux établissements scolaires d'*« éviter toute activité sportive et récréative »*.

La succession des pics de pollution a à l'évidence pris de court les responsables, et l'information n'a pas toujours bien circulé. A ces flottements s'est ajoutée la pression du ministère de l'environnement qui souhaitait des mesures très contraignantes sur la circulation automobile.

INTERDICTION DES POIDS LOURDS : UNE PREMIÈRE

La cellule de crise mise en place à la préfecture a vite constaté, comme le résume un fonctionnaire, qu'on ne peut improviser de telles décisions, et *« surtout pas dans une période tendue »*. En attendant, l'arrêté préfectoral interdisant aux poids-lourds de transit de traverser la ville – une première en France – ne concerne que 3 000 véhicules par jour.

Pendant ce temps-là, les automobilistes continuent de bouchonner sur les grands axes. Entre 1986 et 1995, les déplacements quotidiens ont augmenté de 25 % dans l'agglomération lyonnaise : c'est la voiture qui se taille la part du lion de cette augmentation (+ 38 %). *« La seule solution durable à la pollution de l'air consiste à limiter et à dissuader l'usage de la voiture en ville »*, soutient Gilles Buna, maire (Verts) du premier arrondissement. Le syndicat des transports en commun de l'agglomération prépare un nouveau plan de déplacements urbains. Dans sa version actuelle, il n'envisage pas de véritables ruptures avec les politiques passées. Et sa réalisation s'étalera sur dix ans.

Bruno Caussé

Aliments génétiquement transformés : compromis au Parlement européen

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Par 339 voix contre 60, le Parlement européen a finalement rejeté, jeudi 16 janvier, la proposition d'un contrôle accru et d'un étiquetage précis des aliments génétiquement modifiés. Il a entériné l'accord conclu, le 27 novembre 1996, dans le cadre de la procédure dite de *« conciliation »*, entre le Conseil des ministres de l'Union et une délégation d'eurodéputés. Les deux principaux groupes – socialiste et démocrate-chrétien – ont voté en faveur du compromis tandis que les Verts, les communistes, les radicaux et une bonne partie des parlementaires autrichiens ont refusé d'approuver un texte trop éloigné des propositions initiales de l'hémicycle.

Sur ce dossier, l'Assemblée de Strasbourg essuie donc un échec sévère face au Conseil des ministres de l'UE. La directive adoptée, qui entrera en vigueur dans un délai de trois mois, fait en effet peu de place aux revendications du Parlement. Les Quinze ont admis que les aliments pour lesquels *« une évaluation plus approndie n'est pas nécessaire »*, devront malgré tout satisfaire aux exigences en matière d'étiquetage. C'est une maigre consolation en regard des dispositions imposées par les capitales européennes.

La nouvelle législation prévoit ainsi que l'identification concernera les produits contenant des cellules génétiquement modifiées *« vivantes »* mais que, pour les autres, cette identification sera obligatoire uniquement s'ils diffèrent sensiblement des aliments classiques équivalents. En d'autres termes, l'huile de soja et la levure de boulanger génétiquement modifiées ou le ketchup préparé à partir de « nouvelles » tomates n'auront pas à faire l'objet d'avertissement spécial. Le reste est du même ordre. Les livraisons en vrac contenant à la fois des produits ordinaires et transgéniques devront simplement mentionner la possibilité de la présence de produits manipulés.

CONTRE L'AVIS DU PUBLIC

Greenpeace a réagi violemment après le vote de l'Assemblée. L'organisation écologique affirme que *« la directive va permettre à l'industrie de glisser plus facilement des aliments transgéniques dans l'assiette du consommateur au lieu de le protéger »*. Selon un sondage récent de Market & Opinion Research International, cité par Greenpeace, 77 % des personnes interrogées en France, 78 % en Suède et en Allemagne, 65 % en Italie et aux Pays-Bas, 63 % au Danemark et 53 % au Royaume-Uni sont *« opposés à l'idée de consommer des aliments issus du génie génétique »*.

Marcel Scotto

Lire aussi notre éditorial page 18

Voitures proscrites dans quatre villes italiennes

La circulation automobile était complètement interdite vendredi 17 janvier dans quatre villes italiennes : la capitale Rome, Florence (Toscane), Udine (Frioul) et Bolzano (Haut-Adige), en raison du taux trop élevé de monoxyde de carbone dans l'atmosphère. A Florence, malgré l'interdiction de circulation imposée jeudi, les taux sont restés supérieurs à la normale.

Les transports en commun peuvent circuler et sont accessibles gratuitement. Il en est de même dans les autres agglomérations soumises à la pollution de l'air.

A Udine, le taux de bioxyde d'azote a également dépassé la norme autorisée.

■ ***OBSÈQUES* : en l'église Saint-Ferdinand à Paris** (XVIIe arrondissement), ont eu lieu, jeudi 16 janvier, les obsèques de Jean-Edern Hallier. Une foule hétéroclite assistait à la cérémonie religieuse au cours de laquelle l'homélie a été prononcée par l'abbé Alain Maillard de la Morandais. On reconnaissait notamment le maire de Paris, Jean Tiberi, et son épouse, le ministre des transports, Bernard Pons, les avocats Paul Vergès et Gilbert Collard, les écrivains Jean Dutourd et Gabriel Matzneff, le chanteur Francis Lalanne, les présentateurs de télévision Patrick Poivre d'Arvor, Yves Mourousi, Karl Zéro, Guy Lux et Philippe Bouvard, le cinéaste Pierre Schoendoerffer, le publicitaire Jacques Séguéla, l'animateur des nuits parisiennes Michou, et le capitaine Paul Barril. L'inhumation de l'écrivain et pamphlétaire avait lieu vendredi au cimetière du village breton d'Edern, près de Quimper, où il est né et auquel il doit son nom.

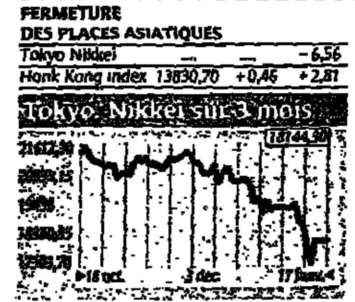
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 17 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	− 6,56
Honk Kong index	13830,70	+ 0,46	+ 2,81



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/01	Var. en % 15/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2407,77	+ 0,83	+ 3,98
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 2,58
Milan MIB 30	—	—	+ 0,88
Francfort Dax 30	2991,88	+ 0,11	+ 3,57
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	− 0,84
Madrid Ibex 35	—	—	+ 3,99
Amsterdam CBS	—	—	+ 2,90

Tirage du *Monde* daté vendredi 17 janvier 1997 : 504 962 exemplaires